

Glossaire illustré

de l'architecture québécoise



Équipe de réalisation

Ministère de la Culture et des Communications du Québec Direction des politiques, de l'évaluation patrimoniale et de l'architecture

Direction du projet :

Marie-Ève Bonenfant, conseillère en patrimoine
Sylvain Lizotte, conseiller en patrimoine

Recherche et rédaction :

Marie-Ève Bonenfant, conseillère en patrimoine
Émilie Deschênes, conseillère en patrimoine
Sylvain Lizotte, conseiller en patrimoine

Révision linguistique :

Nathalie Dompierre

Photographies :

Maçonnerie en billes de bois

Hangar à Saint-Janvier-de-Joly
©MRC de Lotbinière

Ossature en béton armé

Construction de l'édifice Le Flandre. Entre 1970 et 1979.
©Archives de la Ville de Québec, fonds Ville de Québec, Q-D1-11-N403422.

Ossature métallique

Construction d'un édifice commercial de la compagnie Hodge Bros.
Conrad Poirier, 30 avril 1950.
Domaine public. Archives nationales à Montréal, Fonds Conrad Poirier, P48,S1,P18658.

Ossature métallique enrobée de béton

Travaux pour la construction de la tour centrale au Château Frontenac. Thaddée Lebel,
13 septembre 1922.

Domaine public. Archives de la Ville de Québec, fonds Thaddée Lebel, PO37-N0173-N017381.

Plan

House for MM. J et S Brown. Charles Baillairgé, date inconnue.

Archives de la Ville de Québec, fonds Charles Baillargé, P001-1-89.

Autres termes

©Ministère de la Culture et des Communications

Vincent fla fla – Design graphique

Dessins et graphisme :

Vincent St-Gelais, designer graphique

Dépôt légal : mars 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-03410-5 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

©Gouvernement du Québec, 2026

Présentation

La Direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications a fait paraître en 2015 le document *Glossaire : vocabulaire de l'architecture québécoise*, en version électronique. Ce document est rapidement devenu un outil de référence dans le domaine de l'étude du patrimoine bâti québécois. Il répondait au besoin de nommer la spécificité de l'architecture québécoise, en français, illustrations à l'appui. Les définitions ont également été intégrées dans le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, disponible en ligne. Le *Glossaire* est consulté surtout par des professionnelles et professionnels en patrimoine, mais également par des universitaires et des personnes amatrices d'architecture.

En 2023, le Ministère a entrepris la refonte du *Glossaire* afin d'améliorer les définitions, d'y intégrer de nouveaux termes et de revoir sa facture graphique. La nouvelle version du *Glossaire* comprend plus de 150 nouveaux termes, accompagnés d'une définition et de nouvelles illustrations pour faciliter leur compréhension.

Comment consulter le *Glossaire*?

Les termes sont présentés selon l'ordre alphabétique. Ils sont accompagnés d'une définition, des termes synonymes ou des mauvais usages, le cas échéant. De plus, ils sont associés à une ou plusieurs catégories représentées par un symbole. Un index est disponible au début du document, pour consultation.

Les catégories ont été définies pour faciliter la consultation du *Glossaire*. Au nombre de 23, elles représentent chacune une famille de termes autour de concepts tels que la charpente, la structure, le volume, le plan, le toit ou les matériaux.

Table des symboles

	Architecture de la modernité		Ouverture
	Architecture religieuse		Parement
	Charpente		Pièce
	Composante / ornement de l'ouverture		Plan
	Couverture		Saillie
	Élévation		Saillie / ornement du toit
	Élément architectural extérieur		Structure
	Élément architectural intérieur		Technique constructive
	Fondations		Toit
	Matériau		Volume
	Mobilier intégré		Volume intérieur
	Ordre architectural		

Index thématique



Architecture de la modernité

Brique de verre	Fenêtre en bandeau	Panneau de béton	Structure autoportante en béton
Brise-soleil	Marquise	Pilotis	
Claustra	Mur-rideau	Poutre ajourée	



Architecture religieuse

Abside	Claire-voie	Plan en croix grecque	Plan rectangulaire avec abside
Absidiole	Clocher	Plan en croix latine	Plan rectangulaire avec abside à pans coupés
Arc doubleau	Clocheton	Plan en croix latine avec chœur en saillie et abside à chevet plat	Plan rectangulaire avec abside en hémicycle
Arc formeret	Collatéral	Plan en croix latine avec chœur en saillie et abside à pans coupés	Retable
Arcade	Contrefort	Plan en croix latine avec chœur en saillie et abside en hémicycle	Rose
Arcature	Coupole	Plan en croix latine avec chœur en saillie et abside à pans coupés	Sacristie
Arc-boutant	Croisée du transept	Plan en croix latine avec chœur en saillie et abside en hémicycle	Stalles
Autel	Croix	Plan rectangulaire à chœur plus étroit que la nef	Table de communion
Baies à lobes multiples	Cul-de-four	Plan rectangulaire à chœur plus étroit que la nef avec abside à pans coupés	Transept
Banc d'œuvre	Dais	Plan rectangulaire à chœur plus étroit que la nef avec abside en hémicycle	Tribune
Bas-côté	Déambulatoire		Vitrail
Bras du transept	Fonts baptismaux		Voûte
Campanile	Lieu de culte		Voûte d'ogives
Chaire	Maitre-autel		Voûte en anse de panier
Chapelle baptismale	Nef		Voûte en arc surbaissé
Chemin couvert	Pendentif		Voûte en berceau
Chevet	Pinacle		
Chœur	Plan avec cour centrale		



Charpente

Blochet	Chevron-volant	Ferme	Poutre ajourée
Charpente	Contrefiche	Jambe de force	Sablière
Charpente avec pannes	Contreventement	Mortaise	Sous-faîtage
Charpente sans pannes	Entrait	Panne	Suspente
Cheville	Entretoise	Panne faîtière	Tenon
Chevron	Faux-entrait	Poinçon	



Composante / ornement de l'ouverture

Appui	Embrasure	Meneau	Tympan d'un portail
Balconnet	Extrados	Persienne	Vantail
Chambranle	Imposte	Petit-bois	Vitrail
Claveau	Intrados	Plate-bande	Volet
Clef	Jalousie	Sommier	
Contrevent	Jambage de chambranle	Traverse	
Ébrasement	Linteau	Trumeau	



Couverture

Aluminium	Chaume	Papier goudronné	Tôle pincée
Ardoise	Composite	Tôle à baguettes	Tôle profilée
Bardeau d'amiante	Couverture	Tôle à la canadienne	
Bardeau d'asphalte	Couverture métallique	Tôle embossée	
Bardeau de bois	Cuivre	Tôle en plaque	



Élévation

Alcôve	Élévation	Niveau
Allège	Encorbellement	Rez-de-chaussée
Attique	Étage	Soubassement
Cave	Façade	Sous-sol
Comble	Mur gouttereau	Travée
Décrochement	Mur pignon	



Élément architectural extérieur

Acrotère	Brise-soleil	Croix	Niche
Aileron	Cartouche	Élément architectural	Piédestal
Aisselier	Chaîne d'angle	Esse	Pierre millésimée
Amortissement	Claustra	Frise	Pilastre
Ancre	Colonnade	Frise d'arcatures	Pilier
Applique	Console	Fronton	Pinacle
Arcade	Contrefort	Gâble	Plinthe
Arcature	Corbeau	Garde-corps	Relief
Arc-boutant	Corniche	Gargouille	Table décorative
Armoiries	Corniche à consoles	Jambe harpée	Tympan d'un fronton
Balustrade	Corniche à denticules	Lambrequin	
Bandeau	Corniche à modillons	Mosaïque décorative	



Élément architectural intérieur

Appui-chaise	Corniche à denticules	Mosaïque décorative	Plafond à poutres apparentes
Arc doubleau	Corniche à modillons	Niche	Plancher
Arc formeret	Demi-mur	Panneau de fibre agglomérée	Plancher en marqueterie
Arcade	Élément architectural	Papier-peint	Plancher en terrazzo
Arcature	Escalier	Piédestal	Plâtre sur lattis
Âtre	Frise	Pilastre	Plinthe
Balustrade	Frise d'arcatures	Pilier	Relief
Cimaise	Fronton	Plafond	Retable
Colonnade	Garde-corps	Plafond à caissons	Rosace
Corniche	Lambris	Plafond à couvre-joints	
Corniche à consoles	Manteau de cheminée		



Fondations

Fondations	Fondations en briques	Pilot
Fondations en béton	Fondations en pierre	Pilotis
Fondations en blocs de béton	Fondations en pierre sèche	Sole



Matériau

Aluminium	Brique	Enduit	Plâtre
Ardoise	Brique de verre	Pierre	Terracotta
Béton	Chaume	Pierre à bossage	
Béton armé	Crépi	Pierre artificielle	
Bois lamellé-collé	Cuivre	Pierre de taille	



Mobilier intégré

Autel	Dais	Mobilier intégré
Banc d'œuvre	Fonts baptismaux	Stalles
Chaire	Maître-autel	Table de communion



Ordre architectural

Architrave	Corniche à consoles	Fût	Ordre toscan
Base	Corniche à denticules	Ordre architectural	Piédestal
Cannelure	Corniche à modillons	Ordre composite	Plinthe
Chapiteau	Entablement	Ordre corinthien	Tympan d'un fronton
Colonne	Frise	Ordre dorique	
Corniche	Fronton	Ordre ionique	



Ouverture

Arc	Fenêtre	Fenêtre jumelée	Porte cochère
Arcade	Fenêtre à auvent	Fenêtre palladienne	Porte coupée
Archivolte	Fenêtre à battants	Meurtrière	Porte en bois massif
Baies à lobes multiples	Fenêtre à guillotine	Oculus	Porte-fenêtre
Brique de verre	Fenêtre basculante	Œil-de-bœuf	Porte-guichet
Claire-voie	Fenêtre composée	Ouverture	Rose
Contre-fenêtre	Fenêtre en bandeau	Portail	Soupirail
Contre-porte	Fenêtre en saillie	Porte	Vitrine
Contrevent	Fenêtre en triplet	Porte à panneaux	



Parement

Aluminium	Bardeau de bois	Panneau de béton	Planche cornière
Appareil	Brique	Papier brique	Planche de rive
Appareil américain	Crépi	Parement	Planche imitant la pierre
Appareil anglais	Crépi et faux colombages	Pierre	Planche verticale
Appareil flamand	Cuivre	Pierre à bossage	Planche verticale à couvre-joint
Appareil tout boutisse	Enduit	Pierre artificielle	Terracotta
Appareil tout panneresse	Fibre agglomérée	Pierre de taille	Tôle embossée
Ardoise	Lésène	Planche à clins	Tôle en plaques
Bardeau d'amiante	Mur-rideau	Planche à feuillure	



Pièce

Chapelle baptismale	Cuisine	Pièce	Salon
Cloison	Hall	Sacristie	Vestibule
Couloir	Office	Salle à manger	



Plan

Cloison	Plan circulaire	Plan en « L »	Plan polygonal
Plan	Plan en « E »	Plan en « T »	Plan rectangulaire
Plan avec cour centrale	Plan en « F »	Plan en « U »	
Plan carré	Plan en « H »	Plan incurvé, semi-circulaire	



Saillie

Avant-corps	Clocheton	Loggia	Tambour
Balcon	Décrochement	Perron	Tour
Belvédère	Dôme	Porche	Tourelle
Cage d'escalier	Encorbellement	Portique	Véranda
Campanile	Entrée de cave	Ressaut	
Cheminée	Escalier	Saillie	
Clocher	Galerie	Souche de cheminée	



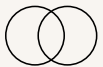
Saillie / ornement du toit

Belvédère	Dôme	Lucarne à croupe	Mât
Campanile	Épi	Lucarne à fenêtre pendante	Parapet
Châtière	Garde-neige	Lucarne à fronton	Parapet crénelé
Cheminée	Gargouille	Lucarne à pignon	Pignon découvert
Clocher	Lanterneau	Lucarne cintrée	Souche de cheminée
Clocheton	Lanternon	Lucarne en chien assis	
Crête faîtière	Lucarne	Lucarne rampante	
Croix	Lucarne à arc surbaissé	Lucarne-pignon	



Structure

Ancre	Maçonnerie de briques	Ossature métallique	Structure autoportante en béton
Charpente claire	Maçonnerie de pierres	Ossature métallique enrobée de béton	Structure composite
Cloison	Madrier sur madrier	Pièce sur pièce	Structure en billes de bois
Colombage pierroté	Mortaise	Poteau sur sole	Structure en blocs de béton
Fruit	Mur coupe-feu	Sole	Tenon
Maçonnerie de billes de bois	Mur de refend	Structure	
	Ossature en béton armé		



Technique constructive

Béton	Bois lamellé-collé	Poteau	Solive
Béton armé	Brique	Poutre	



Toit

Arêtier	Lucarne-pignon	Toit à deux versants	Toit en fausse mansarde
Avant-toit	Marquise	Toit à lanterneau	Toit en pavillon
Brisis	Noue	Toit à l'impériale	Toit mansardé
Campanile	Pignon	Toit à un versant	Toit plat
Contreventement	Pignon à redents	Toit aménagé	Toit-terrasse
Corbeau	Pontage	Toit asymétrique	Toiture
Dôme	Retour de l'avant-toit	Toit brisé	Verrière
Faîte	Terrasson	Toit conique	Versant
Ferme	Toit	Toit en appentis	
Jouée	Toit à croupes	Toit en bulbe	
Larmier cintré	Toit à demi-croupes	Toit en dents de scie	



Volume

Annexe	Élévation	Toit	Volume
Corps de logis	Plan	Toiture	

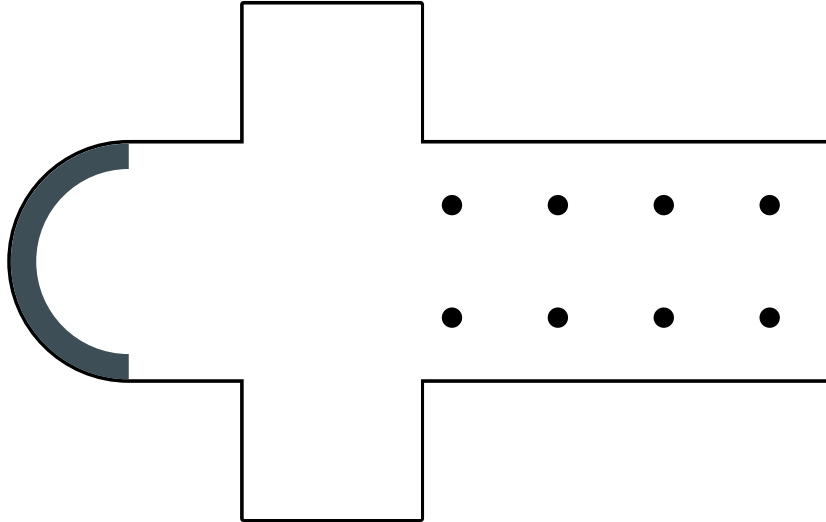


Volume intérieur

Cage d'escalier	Cul-de-four	Sous-sol	Voûte en anse de panier
Cave	Mezzanine	Volume	Voûte en arc surbaissé
Comble	Pendentif	Voûte	Voûte en berceau
Coupole	Rez-de-chaussée	Voûte d'ogives	

A

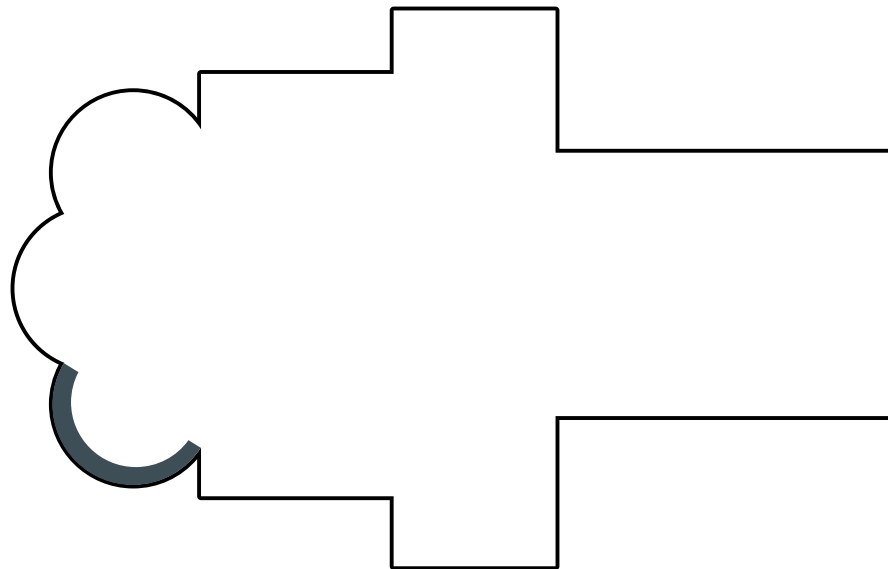
Abside	Appui-chaise
Absidiole	Arc
Acrotère	Arc doubleau
Aileron	Arc formeret
Aisselier	Arcade
Alcôve	Arcature
Allège	Arc-boutant
Aluminium	Architrave
Amortissement	Archivolte
Ancre	Ardoise
Annexe	Arêtier
Appareil	Armoiries
Appareil américain	Âtre
Appareil anglais	Attique
Appareil flamand	Autel
Appareil tout boutisse	Avant-corps
Appareil tout panneresse	Avant-toit
Applique	
Appui	



Abside n.f.

Espace intérieur, cintré ou polygonal, formant l'extrémité du chœur d'un lieu de culte.

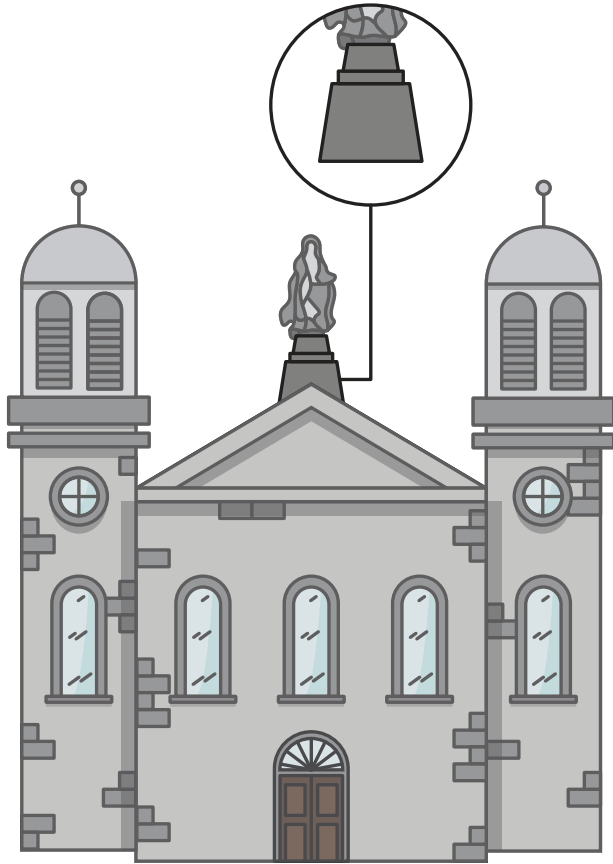
Note : L'abside peut être exprimée dans l'architecture extérieure du bâtiment. Son expression extérieure se nomme « chevet ».



Absidiole n.f.

Petite abside qui loge une chapelle d'un lieu de culte.

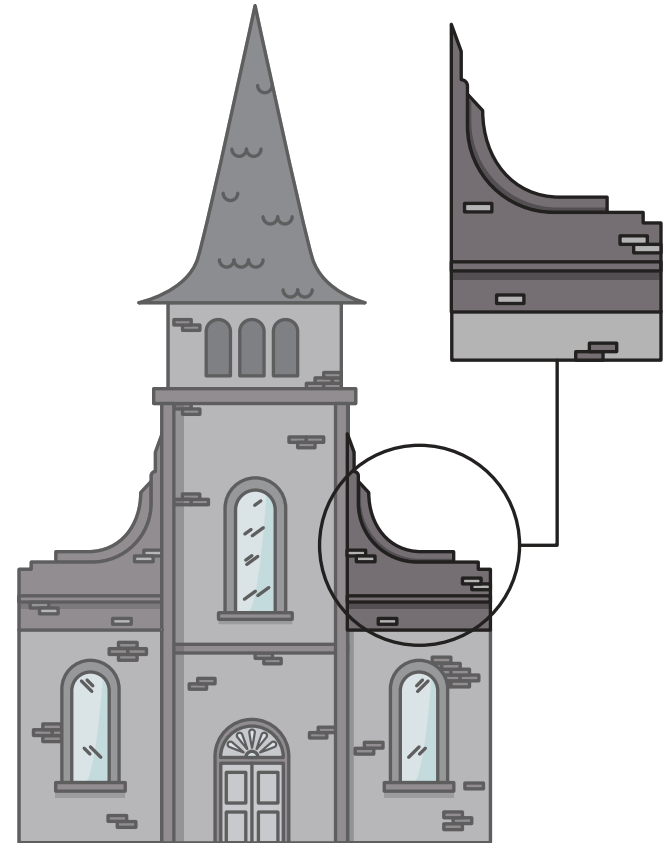
Note : Les absidioles sont généralement disposées autour de l'abside, des bras du transept ou d'un déambulatoire.



Acroterè n.m.

Socle qui supporte un amortissement, notamment une statue ou une urne.

Note : L'acroterè se situe généralement au sommet d'une élévation. Il peut également être disposé aux points de rencontre d'un fronton ou d'un pignon avec un toit.



Aileron n.m.

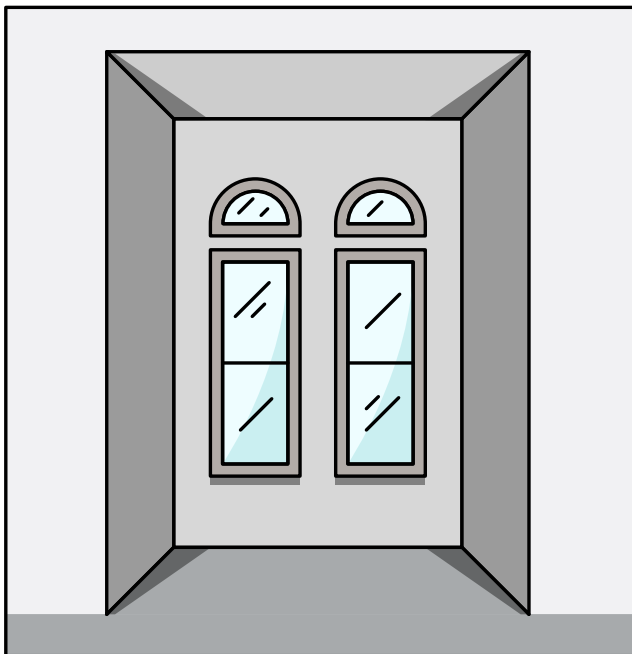
Ornement de forme courbe servant à adoucir la jonction d'un plan vertical et d'un plan horizontal.



Aisselier n.m.

Composante ajourée servant à solidifier le point de rencontre d'un élément de support vertical et d'un élément de support horizontal.

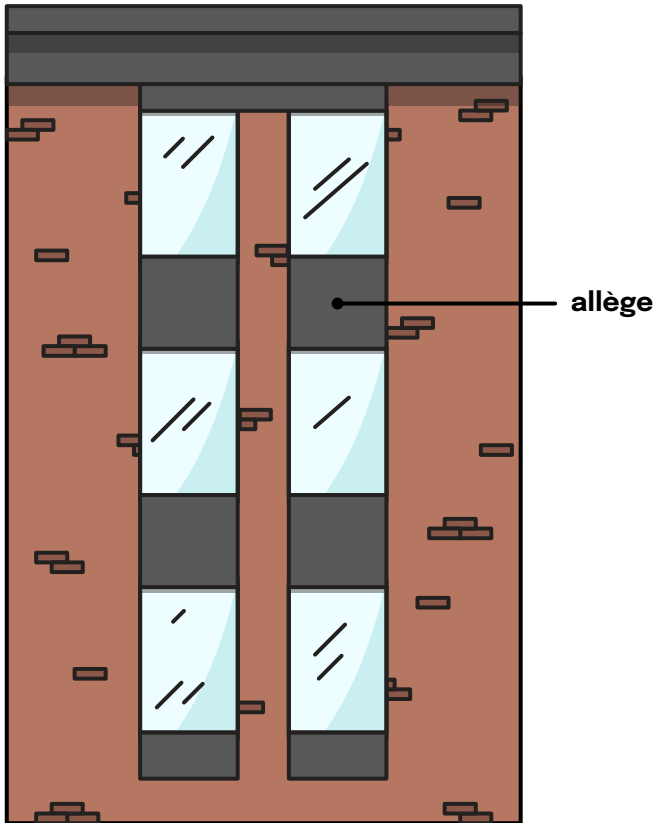
Note : L'aiselier peut également être utilisé à des fins décoratives, notamment pour orner des poteaux de galerie. Il se distingue de la console par sa structure ajourée.



Alcôve n.f.

Espace intérieur de petites dimensions, partiellement ouvert et créé par un renforcement dans un mur.

Note : L'alcôve peut avoir une expression architecturale à l'extérieur d'un bâtiment, notamment une baie en saillie ou un décrochement.



Allège n.f.

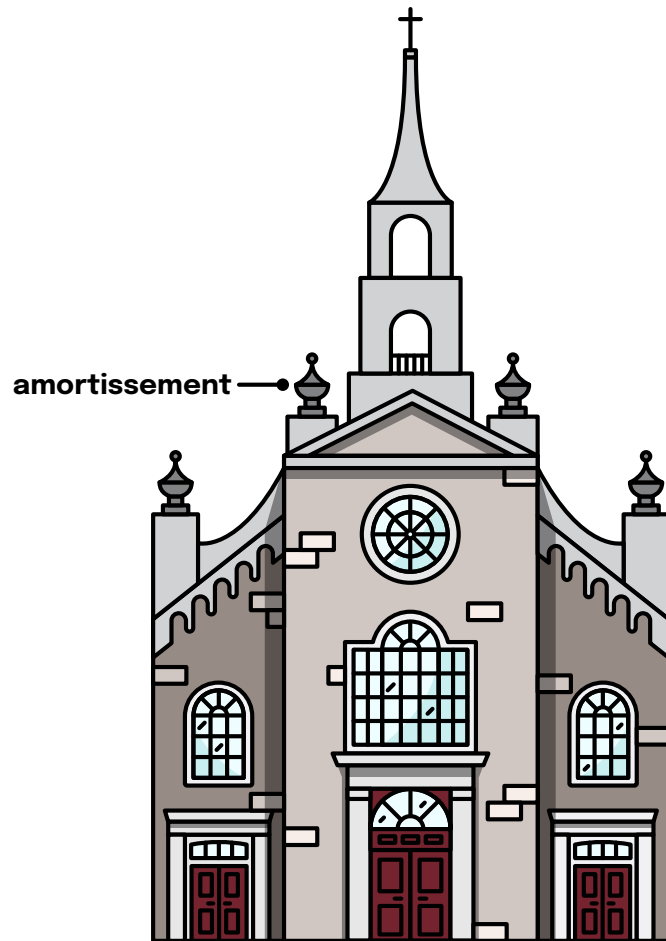
Section de mur comprise sous l'appui d'une fenêtre, recevant parfois un traitement architectural distinctif.



Aluminium n.m.

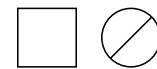
Métal non ferreux servant à faire des parements et prenant la forme d'une planche se posant à l'horizontale ou à la verticale.

Note : Parfois utilisé pour la production de couvertures.



Amortissement n.m.

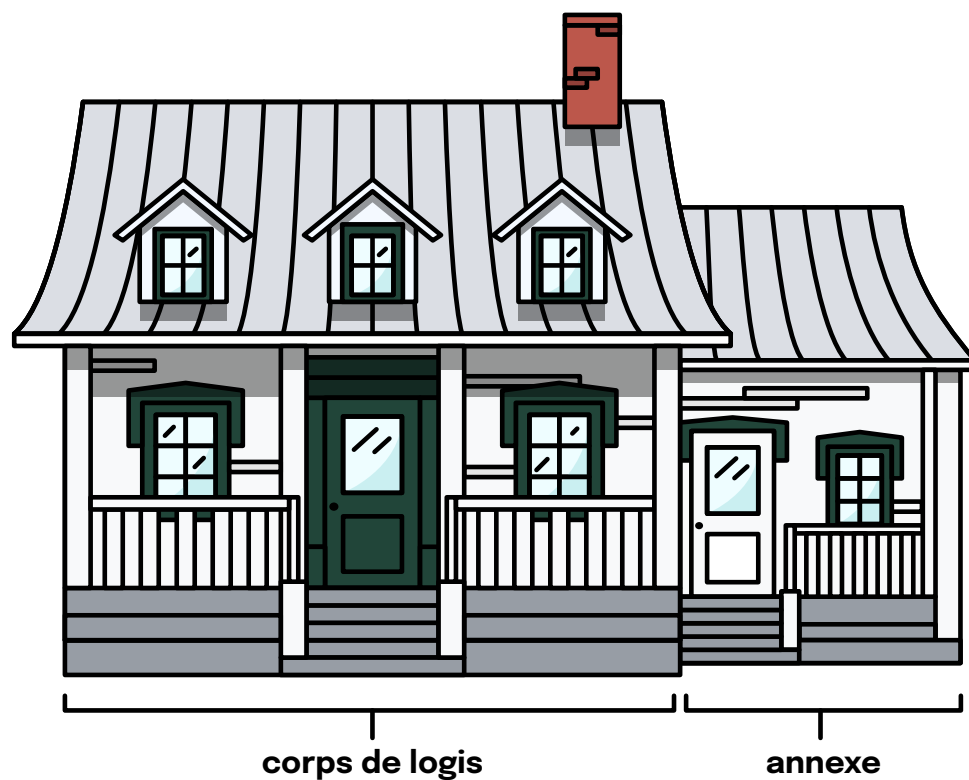
Composante de forme variée ornant la partie supérieure d'une élévation ou d'un toit.



Ancre n.f.

Pièce métallique retenant une poutre dans un mur de maçonnerie.

Note : L'ancre est reliée à la poutre par un tirant, soit une tige métallique traversant la maçonnerie et s'insérant dans la poutre. Elle prend différentes formes, dont celle d'une rondelle, d'une barre ou d'un S. Dans ce dernier cas, l'ancre est appelée « esse ».

**Annexe** n.f.

Construction de dimension restreinte se greffant à un corps de logis.



Appareil n.m.

Manière dont les pierres ou les briques sont disposées dans un ouvrage de maçonnerie.



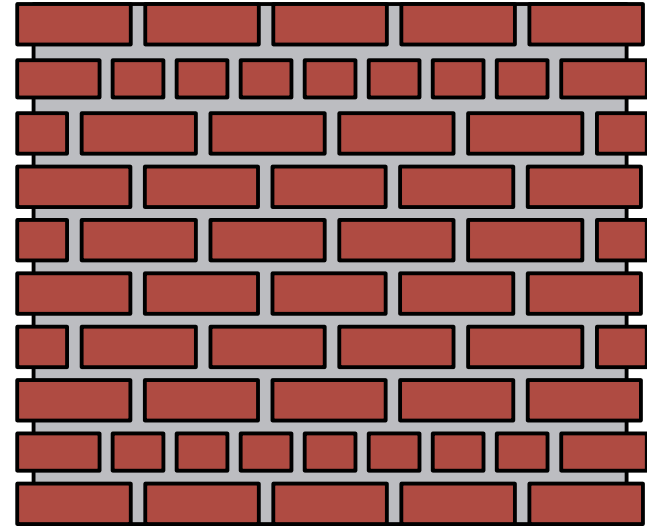
Appareil américain n.m.

Appareil dont les assises sont formées d'une alternance de une rangée de briques posées en boutisse pour quatre à six rangées de briques posées en panneresse.

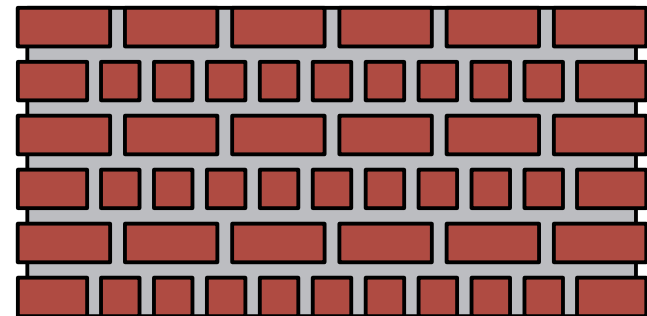


Appareil anglais n.m.

Appareil dont les assises sont formées d'une alternance de rangées de briques posées en boutisse et en panneresse.



appareil américain

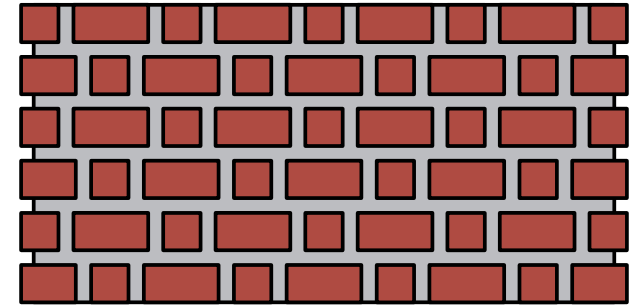


appareil anglais



Appareil flamand n.m.

Appareil dont les assises sont formées d'une alternance de briques posées en boutisse et en panneresse.

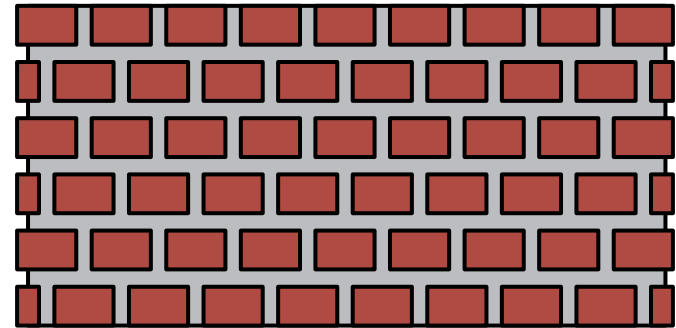


appareil flamand



Appareil tout boutisse n.m.

Appareil dont les assises sont formées de briques posées en boutisse.

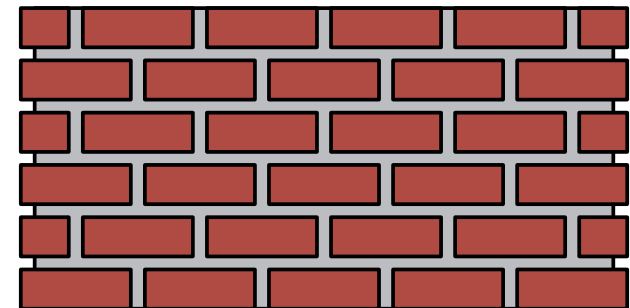


appareil tout boutisse

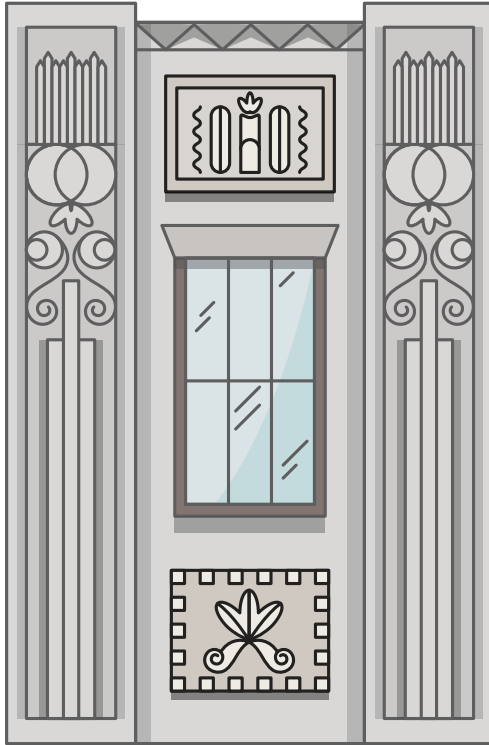


Appareil tout panneresse n.m.

Appareil dont les assises sont formées de briques posées en panneresse.

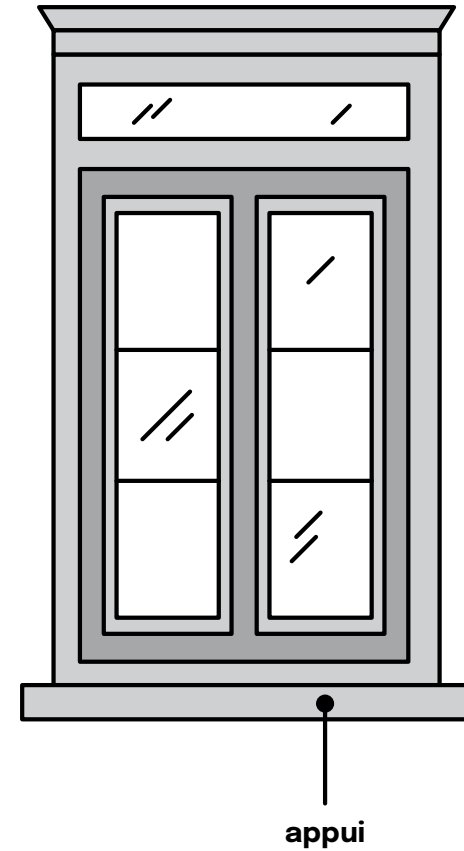


appareil tout panneresse



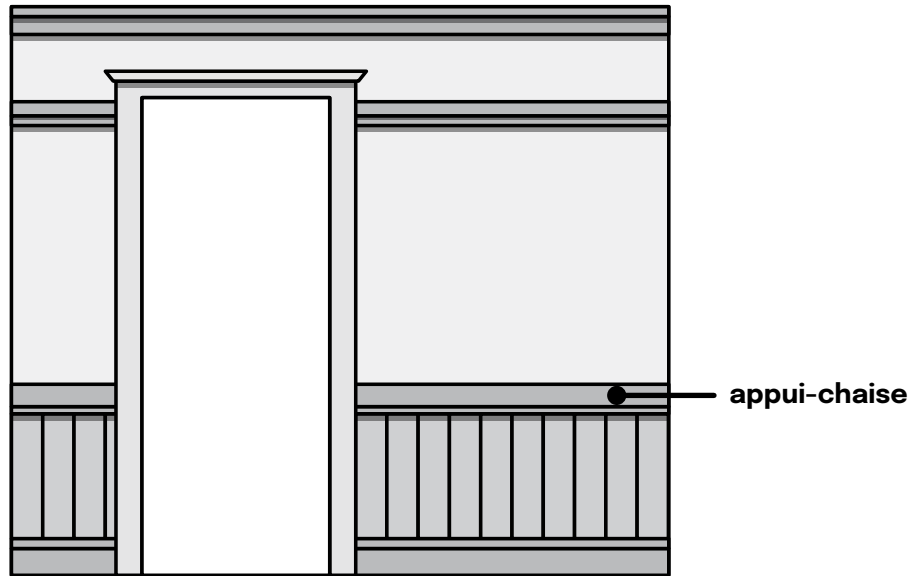
Applique n.f.

Élément décoratif apposé sur un mur.



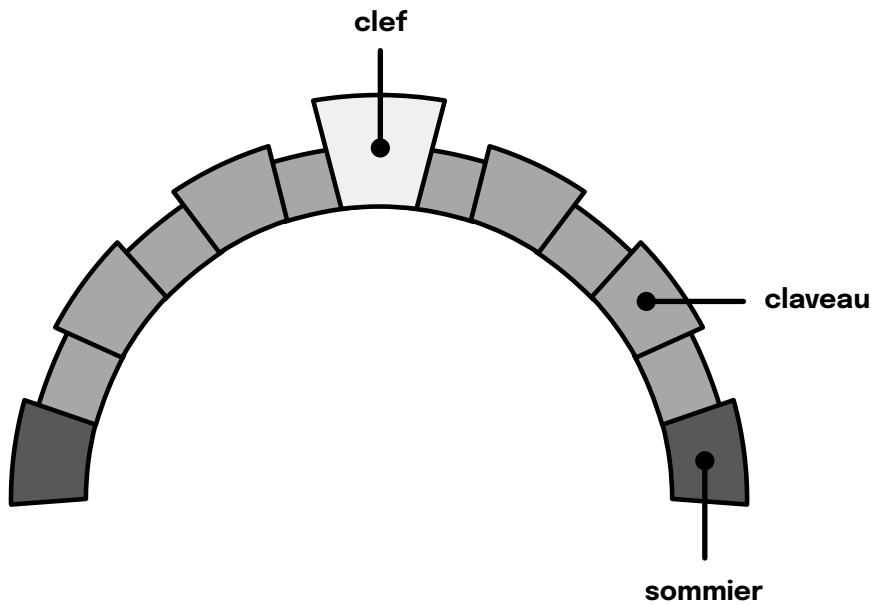
Appui n.m.

Pièce disposée horizontalement dans la partie inférieure du cadre d'une fenêtre.



Appui-chaise n.m.

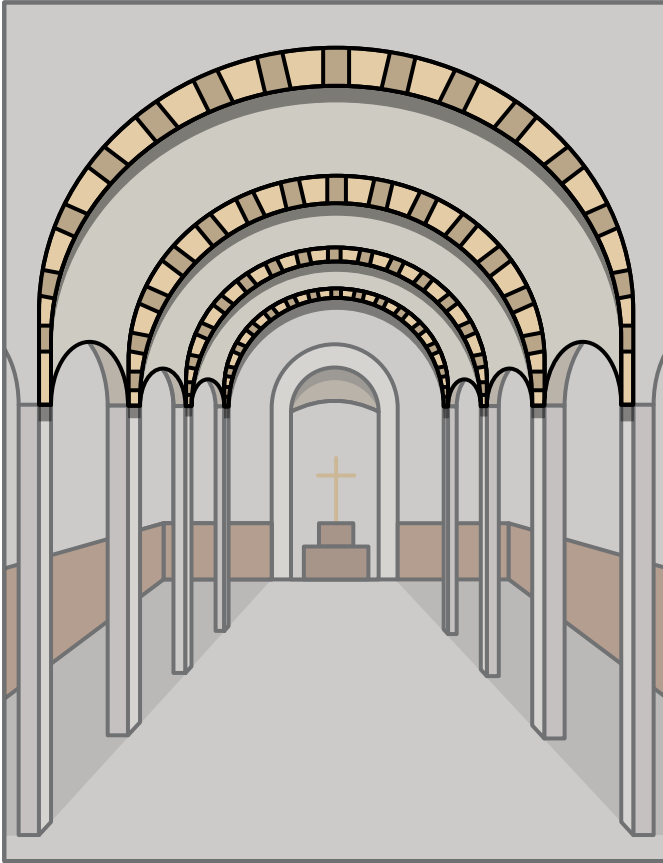
Moulure disposée à la hauteur de l'appui d'une chaise sur un mur intérieur.



Arc n.m.

Ouvrage de maçonnerie de forme courbe, disposé entre deux points d'appui, souvent au-dessus d'une ouverture.

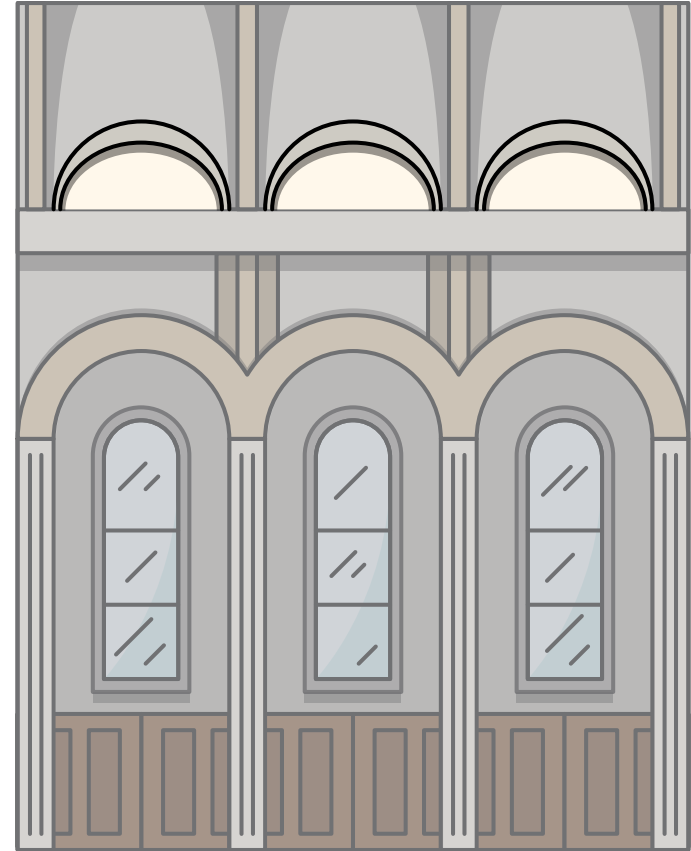
Note : L'arc peut aussi être construit en bois et n'être utilisé qu'à des fins décoratives.



Arc doubleau n.m.

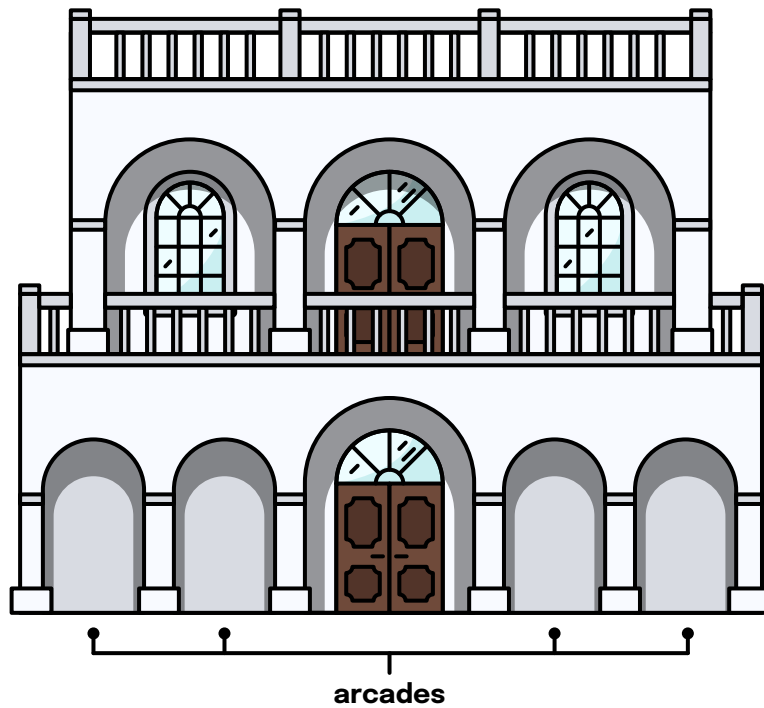
Autre appellation : doubleau, arc en doubleau

Ouvrage en saillie disposé perpendiculairement à l'intrados d'une voûte pour la renforcer ou la décorer.



Arc formeret n.m.

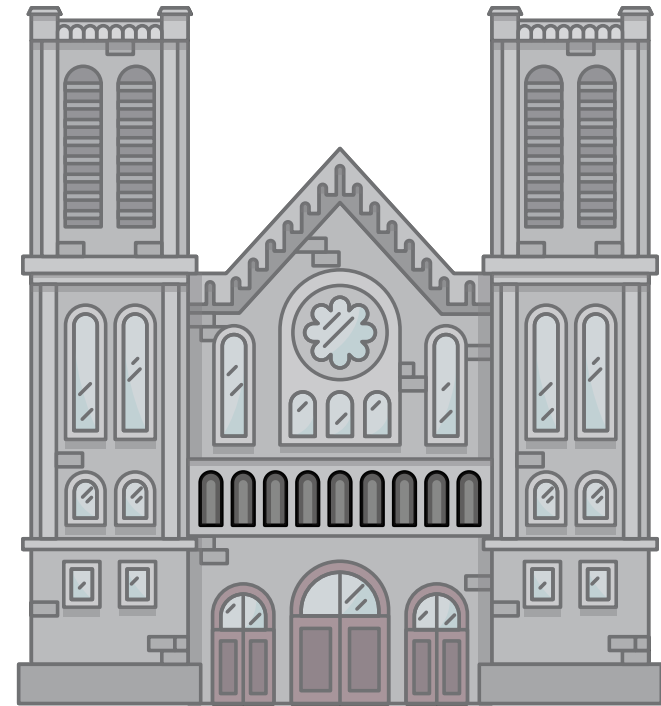
Ouvrage en saillie disposé parallèlement à l'intrados d'une voûte pour la soutenir ou la décorer.



Arcade n.f.

1. Ouverture formée d'un arc et de ses éléments de support.
2. Composante architecturale formée d'une succession d'ouvertures à arc.

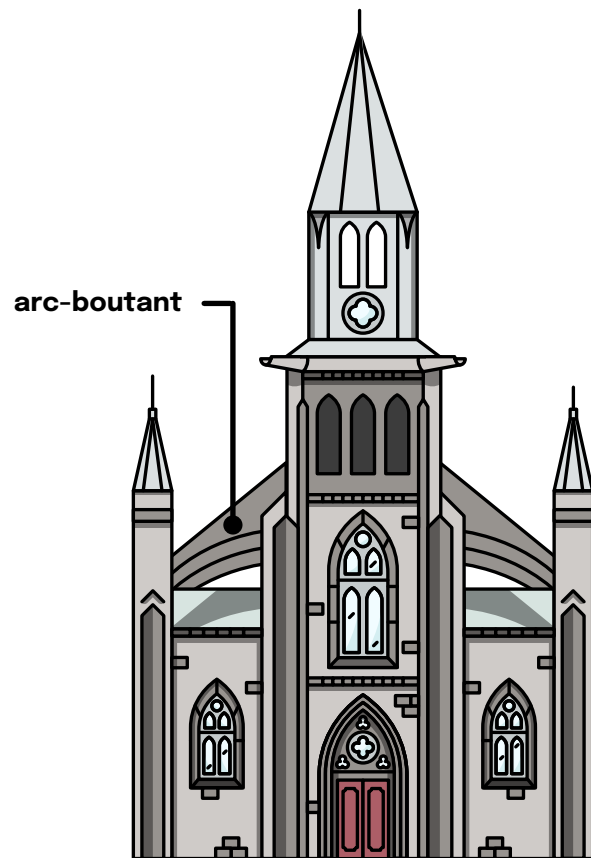
Note : Les arcades peuvent être utilisées pour séparer les vaisseaux de la nef d'un lieu de culte ou marquer des espaces de circulation à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment.



Arcature n.f.

Succession de petites arcades, qui a souvent un rôle décoratif.

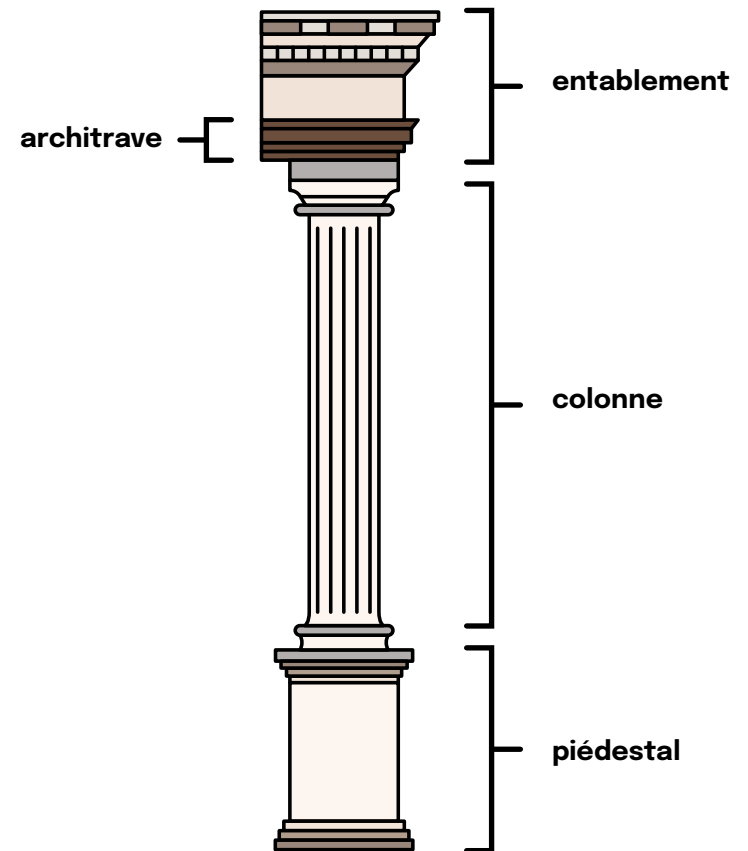
Note : Ce terme s'emploie souvent au pluriel.



Arc-boutant n.m.

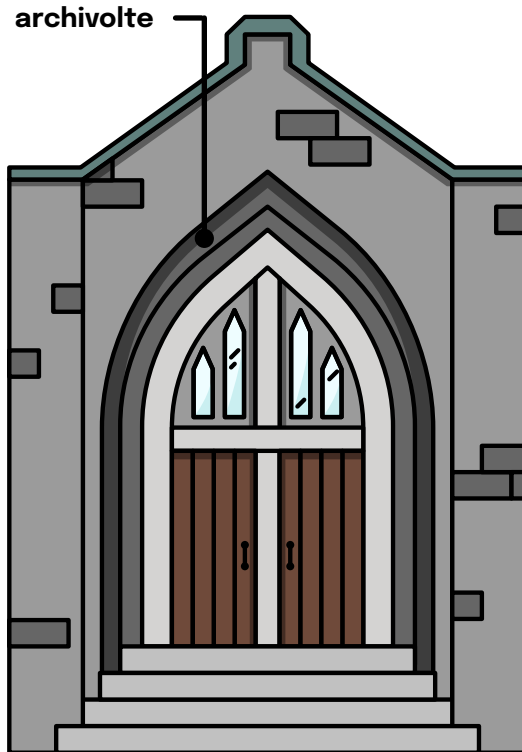
Arc prenant appui contre une élévation et servant à compenser la poussée latérale d'un ouvrage de maçonnerie.

Note : Dans le contexte québécois, l'arc-boutant est rarement un élément de structure; il est plutôt décoratif et associé à l'architecture néogothique.



Architrave n.f.

Partie inférieure d'un entablement prenant appui sur un élément de support vertical.



Archivolte n.f.

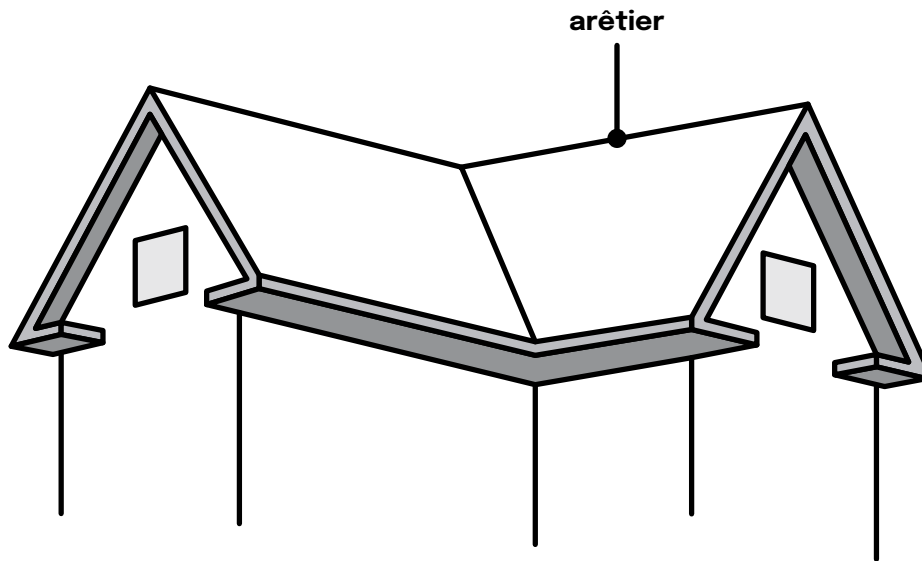
Partie visible et ornée d'un arc.



Ardoise n.f.

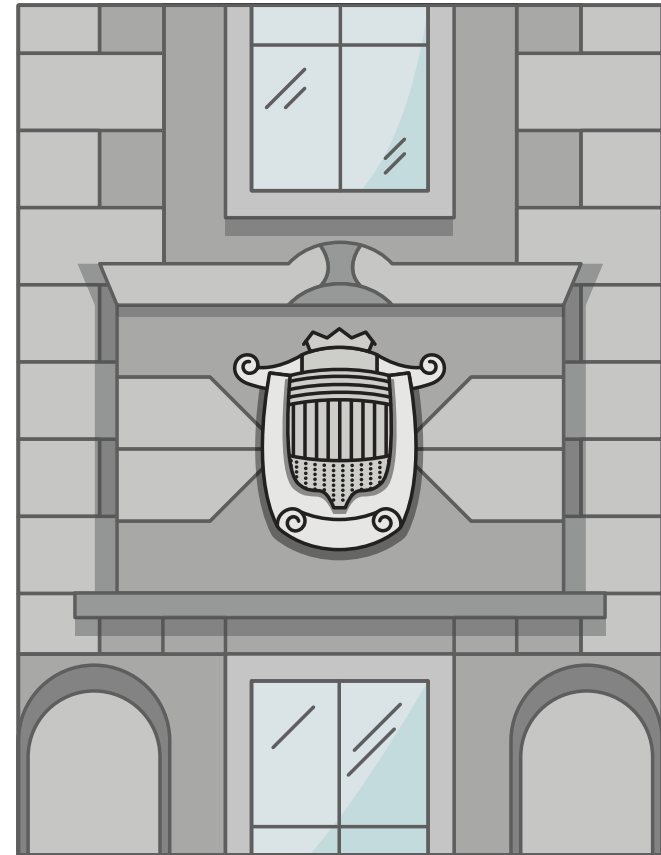
Roche schisteuse feuilletée, utilisée notamment pour confectionner des plaques de couverture de toit.

Note : La partie exposée de la plaque d'ardoise se nomme « pureau ». Traditionnellement utilisée comme matériau de couverture, l'ardoise est parfois utilisée comme parement.



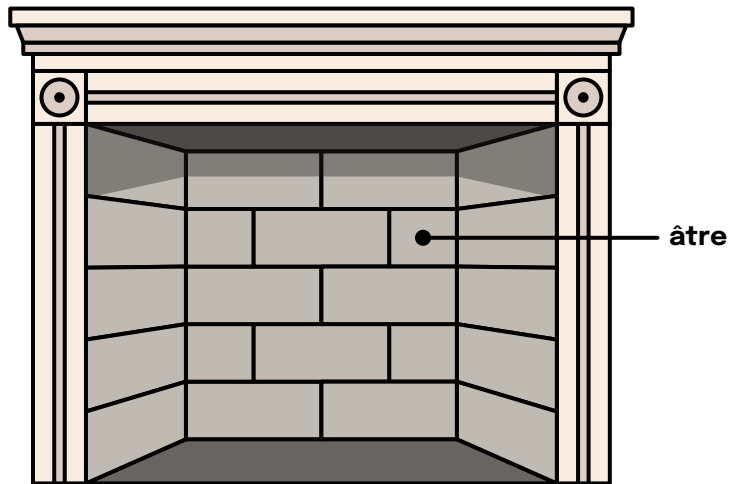
Arétier n.m.

Point de rencontre saillant de deux pans d'un toit.



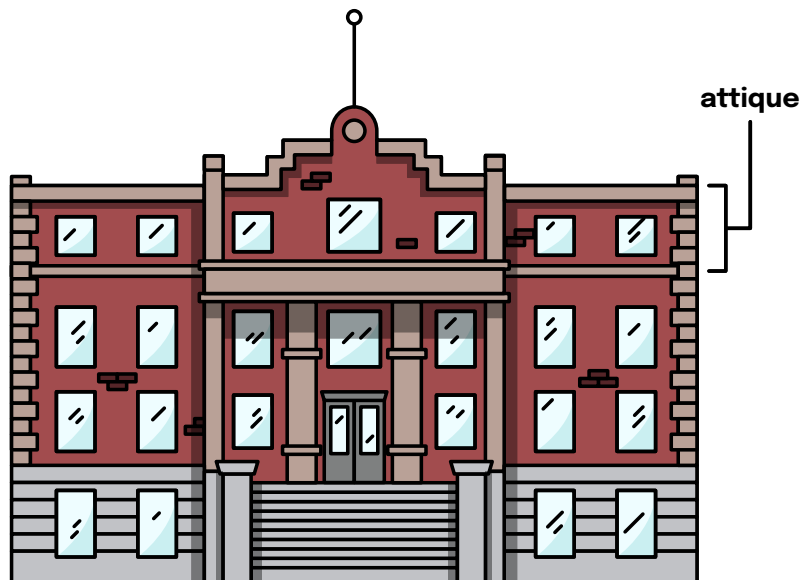
Armoiries n.f.

Ornement sculpté prenant la forme d'une représentation graphique aux règles strictes associée à un individu, à une famille, à une entreprise ou à une collectivité.



Âtre n.m.

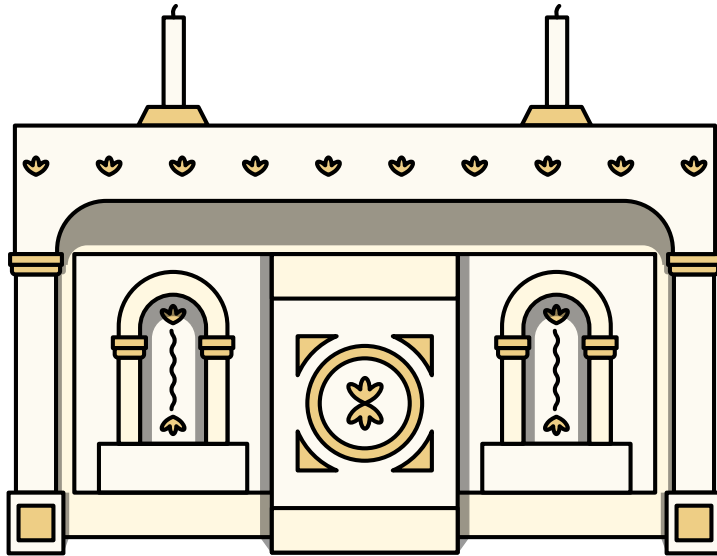
Partie de foyer destinée à la combustion et communiquant avec la cheminée pour l'évacuation de la fumée et des gaz.



Attique n.f.

Autre appellation : étage en attique

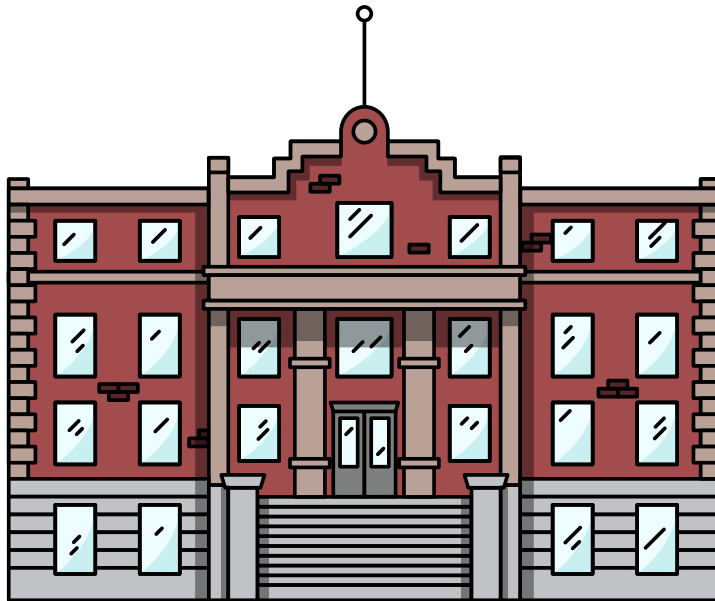
Étage moins élevé que les autres dans la partie supérieure d'un bâtiment, souvent délimité par un élément architectural.



Autel n.m.

Table consacrée sur laquelle est célébrée la messe.

Note : Lorsqu'un lieu de culte compte plusieurs autels, on nomme « maître-autel » celui qui se situe dans le chœur. Les autels latéraux sont disposés de part et d'autre du chœur.



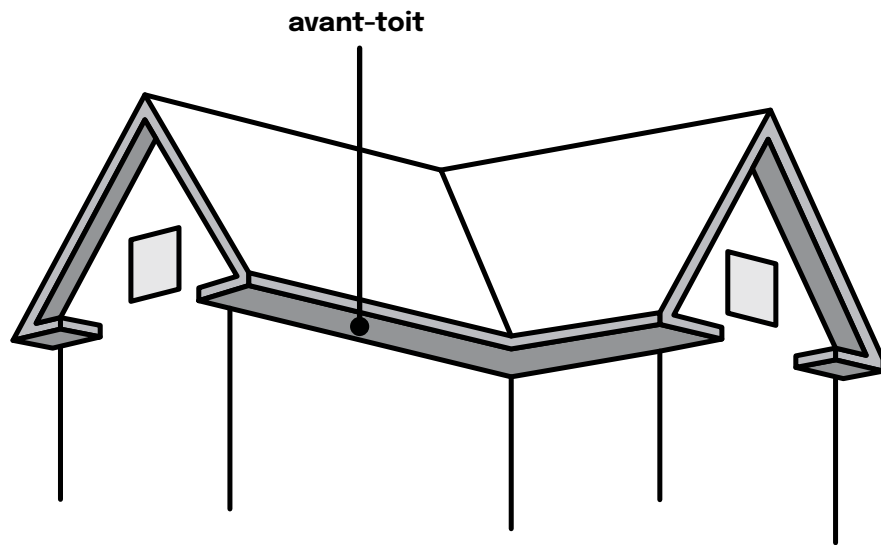
avant-corps



Avant-corps n.m.

Partie d'un bâtiment formant une saillie sur toute la hauteur d'une élévation.

Note : L'avant-corps peut être central ou latéral, selon sa position dans l'élévation.



Avant-toit n.m.

Partie du toit qui se projette au-delà du nu du mur.

B

Baie à lobes multiples

Balcon

Balconnet

Balustrade

Banc d'œuvre

Bandeau

Bardeau d'amiante

Bardeau d'asphalte

Bardeau de bois

Bas-côté

Base

Belvédère

Béton

Béton armé

Blochets

Bois lamellé-collé

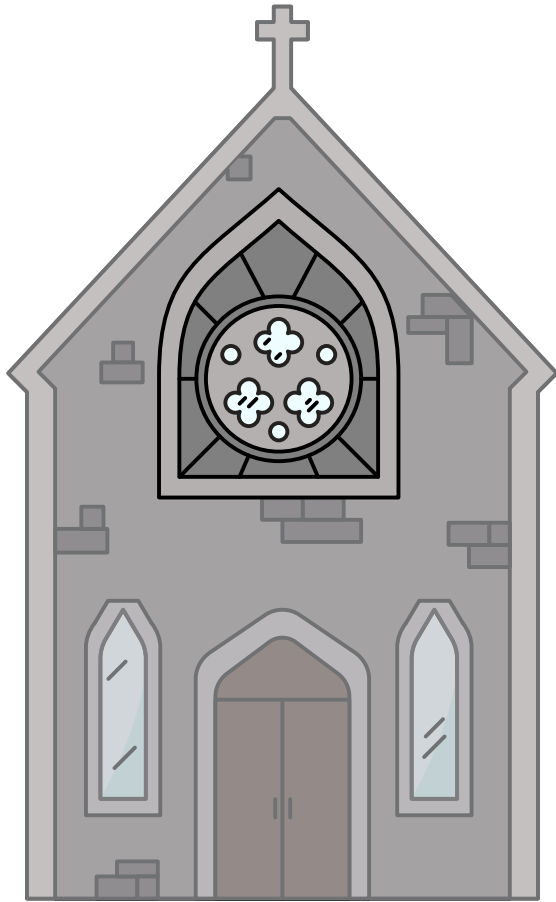
Bras du transept

Brique

Brique de verre

Brise-soleil

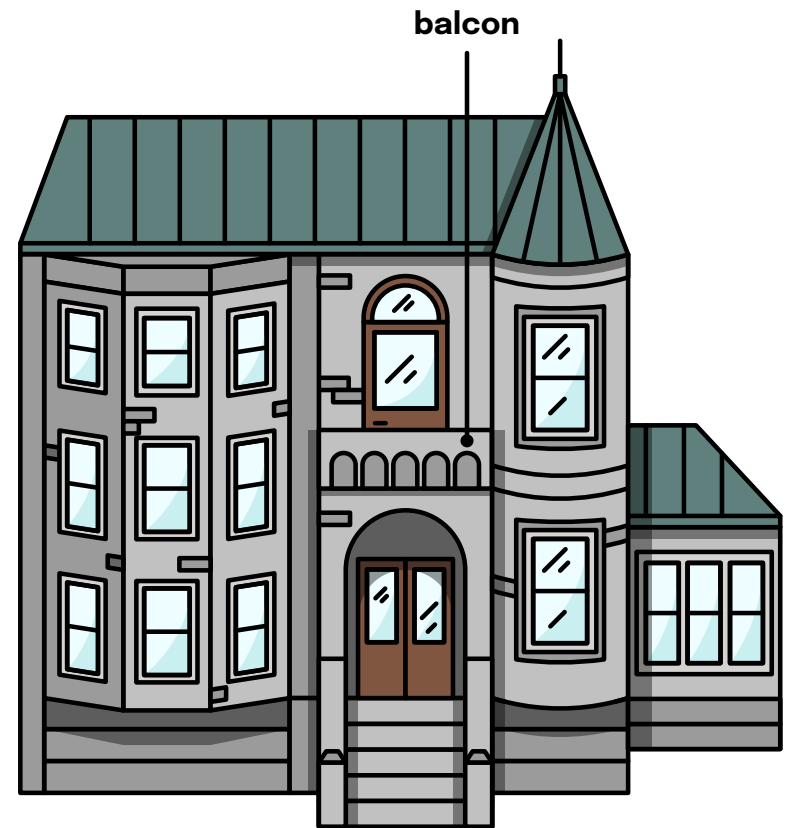
Brisis



Baie à lobes multiples n.f.

Groupement de plusieurs ouvertures arrondies.

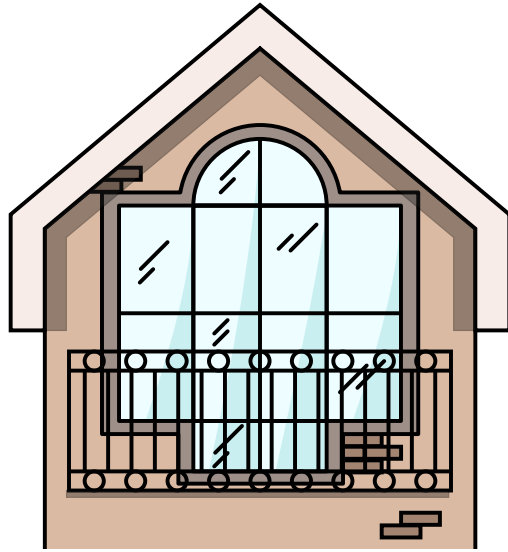
Note : Les ouvertures à lobes multiples comprennent notamment le trèfle, qui possède trois lobes, et le quatre-feuilles, qui en possède quatre. Lorsque la baie possède plus de quatre lobes, on la dit « polylobée ».



Balcon n.m.

Mauvais usage : galerie

Plate-forme étroite, à l'étage d'un bâtiment, et accessible uniquement depuis l'intérieur.



Balconnet n.m.

Balcon décoratif ornant une ouverture.



balustrade



Balustrade n.f.

Autres appellations : garde-corps, rampe

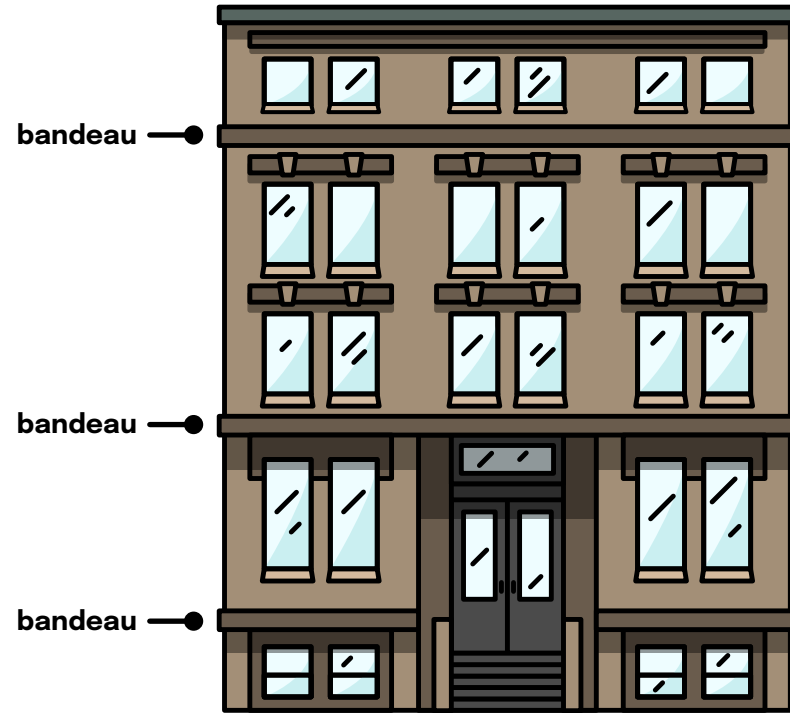
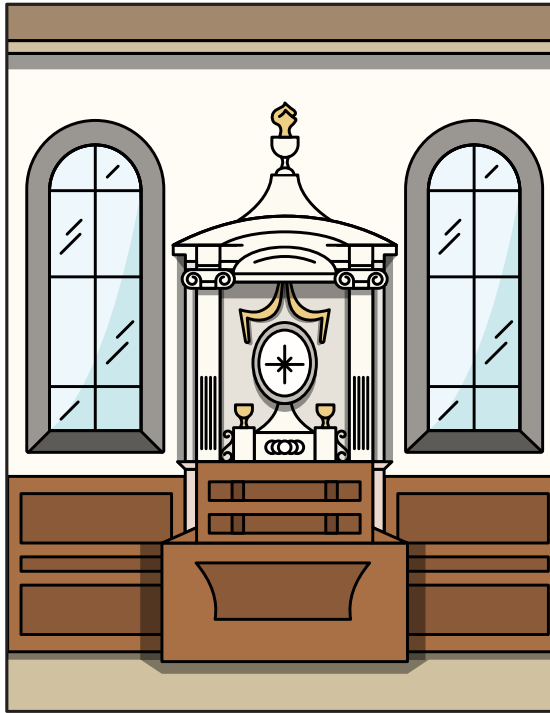
Garde-corps formé d'une rangée de balustres, à hauteur d'appui.

Note : Les balustres peuvent être façonnés en bois, forgés de métal, coulés en fonte ou sculptés en pierre.

La balustrade se compose d'une partie inférieure appelée « base », « socle » ou « lisse-basse », d'une partie intermédiaire composée de balustres et d'une partie supérieure faite d'une main-courante.

La balustrade est généralement disposée le long d'une galerie ou d'un balcon, mais peut aussi orner le pourtour d'un toit plat.

La balustrade est un type de garde-corps.



Banc d'œuvre n.m.

Banc ornementé, traditionnellement réservé aux personnes occupant la fonction de marguilliers dans une église catholique.

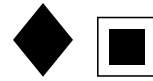
Note : Le banc d'œuvre se situe du côté droit de la nef, face à la chaire et perpendiculairement aux bancs. Il se compose d'un banc, d'un dorsal et parfois d'un dais. Le dorsal correspond au dossier, qui est généralement orné, tandis que le dais est une pièce sculptée ornementale surmontant le banc.



Bandeau n.m.

Moulure plate, étroite et horizontale ornant un mur extérieur.

Note : Le bandeau est souvent utilisé pour délimiter les niveaux d'un bâtiment.



Bardeau d'amiante n.m.

Matériau de parement et de couverture sous forme de petites plaques, constitué d'un mélange de fibres d'amiante et de ciment.

Note : De formes et de textures variées, le bardeau d'amiante est cloué dans des perforations prévues à cette fin.

Généralement utilisé comme parement, le bardeau d'amiante a parfois été utilisé comme couverture au Québec.



Bardeau d'asphalte n.m.

Matériau de couverture sous forme de panneaux constitués d'une armature imprégnée de bitume et revêtue d'une couche protectrice.

Note : Le bardeau d'asphalte, de faible épaisseur, est disposé en rang sur le toit. Sa partie inférieure est divisée en sections appelées « jupes » ou « pattes ».

Au Québec, le bardeau d'asphalte est utilisé plus couramment à partir de la Seconde Guerre mondiale.



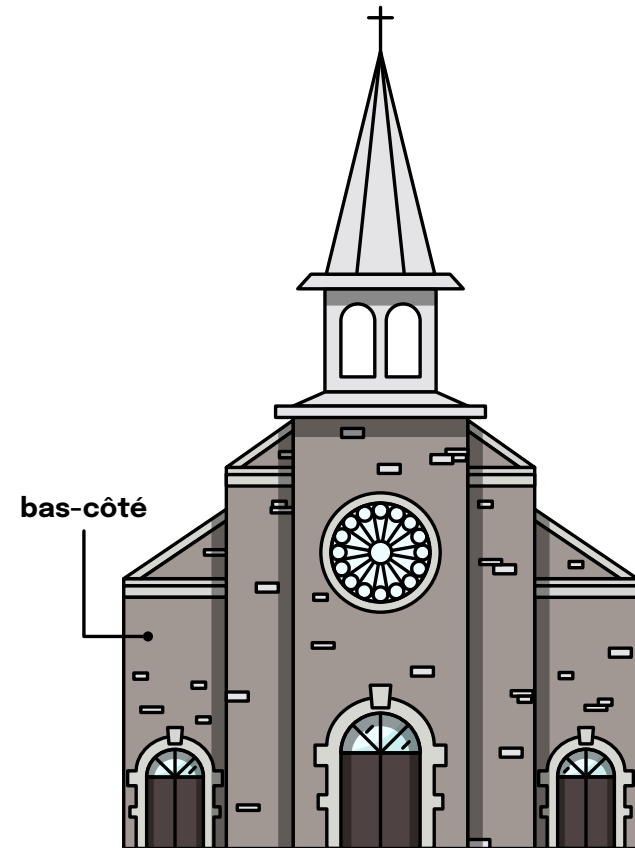
Bardeau de bois n.m.

Matériau de couverture et de parement sous forme de planchettes rectangulaires généralement en cèdre.

Note : Disposé en rangées, le bardeau présente un profil aminci à l'une de ses extrémités pour permettre la superposition des planchettes. La partie exposée du bardeau se nomme « pureau ».

Le bardeau de bois est souvent utilisé dans l'architecture vernaculaire.

À partir de la fin du XIX^e siècle, on observe des parements en bardeaux découpés et créant des effets décoratifs.

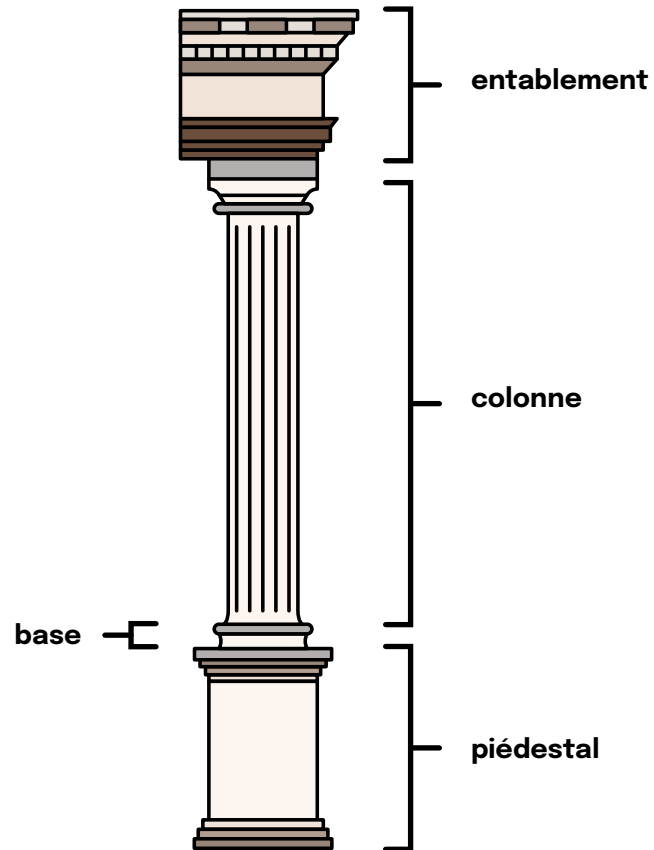


Bas-côté n.m.

Partie latérale d'une nef d'un lieu de culte présentant une expression architecturale extérieure.

Note : Contrairement aux collatéraux, les bas-côtés ont une expression architecturale propre.

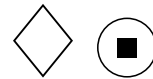
Les bas-côtés présentent un toit en appentis qui s'appuie sur le mur de la section centrale de la nef.



Base n.f.

Partie inférieure d'un élément de support vertical.

Note : La base comprend généralement une plinthe, soit une assise non moulurée, et un corps de moulures.



Belvédère n.m.

Petite construction habitable située sur un toit servant de point d'observation.



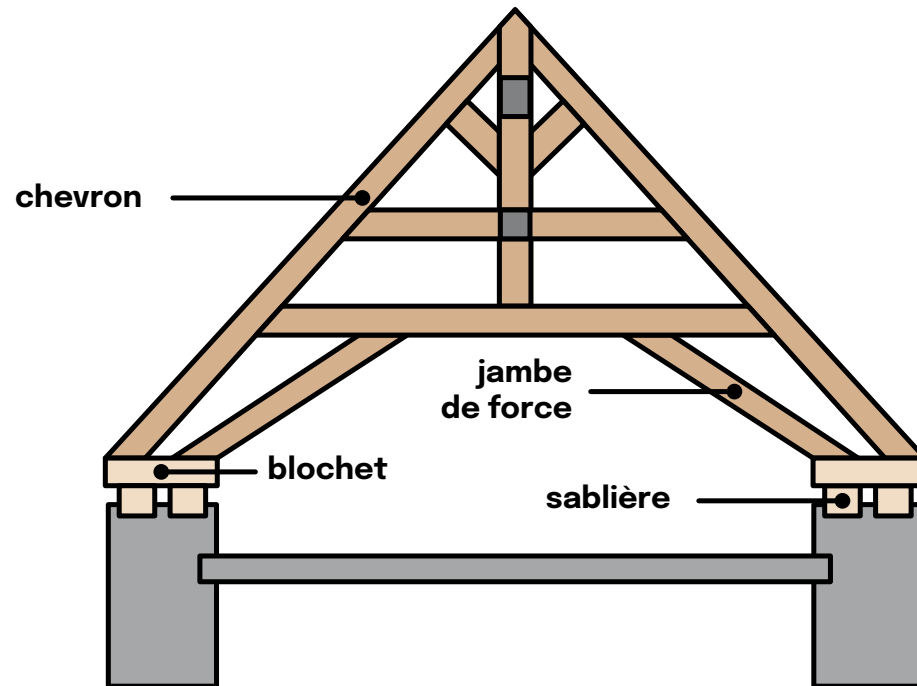
Béton n.m.

Matériau de construction fait d'un mélange de ciment, de sable, d'agrégat et d'eau que l'on met en forme à l'aide d'un coffrage.



Béton armé n.m

Matériau de construction composite fait de béton contenant une armature d'acier pour augmenter sa résistance à la traction.



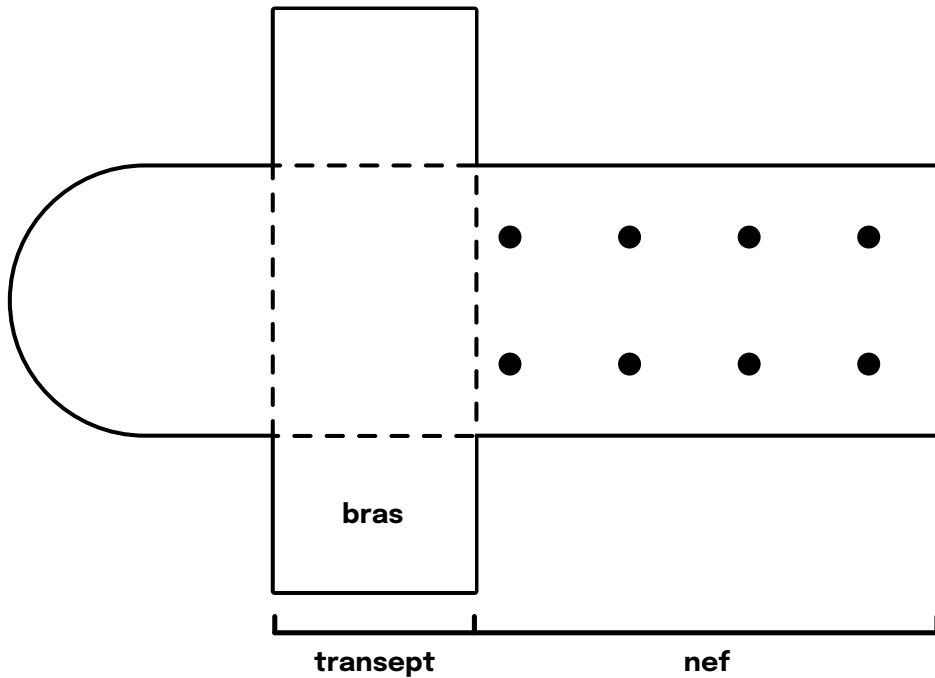
Blochet n.m.

Pièce de bois de la charpente disposée perpendiculairement aux sablières et recevant le pied des chevrons et des jambes de force.



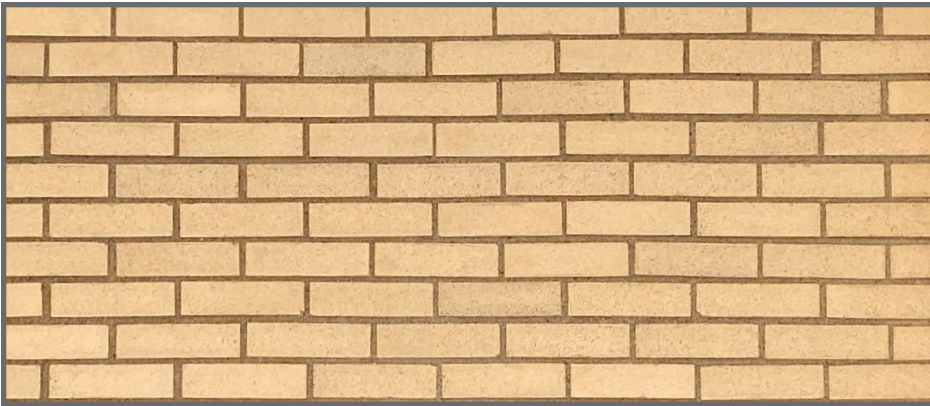
Bois lamellé-collé n.m.

Matériau de construction fait de minces lames de bois collées pour composer de grandes pièces aux propriétés mécaniques augmentées.



Bras du transept n.m.

Parties latérales d'un transept, situées de part et d'autre de la nef d'un lieu de culte.



brique



Brique n.f.

Matériau de construction fait d'argile pétrie dans un moule rectangulaire, puis séchée et cuite.

Note : Le côté le plus long de la brique est appelé « panneresse » et son extrémité, « boutisse ».

Il existe plusieurs types d'appareillages de brique, dont l'appareillage tout panneresse, tout boutisse, anglais, flamand et américain.

La face visible de la brique peut être traitée afin d'en rehausser la qualité esthétique. C'est notamment le cas de la brique dite « vernissée », dont la face visible est recouverte d'une glaçure, ou encore de la brique dite « peignée », dont la face visible présente des stries verticales.



brique peignée



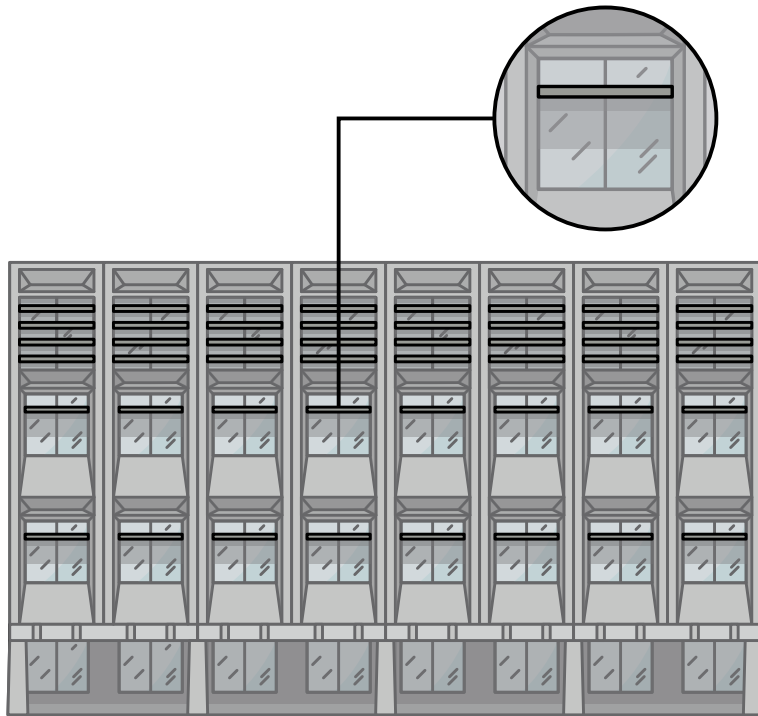
brique vernissée



Brique de verre n.f.

Matériau de construction prenant la forme d'un petit bloc se composant de deux épaisseurs de verre translucide ou à motifs comportant un vide entre elles.

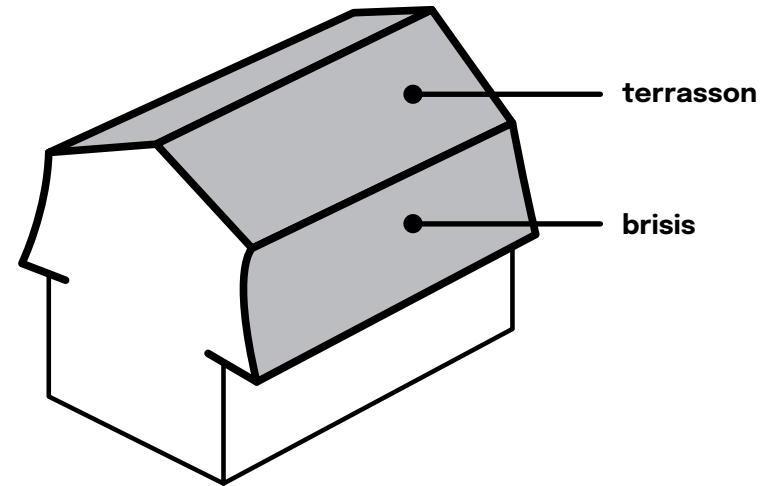
Note : La brique de verre est souvent utilisée dans les ouvertures pour fournir de l'éclairage tout en préservant l'intimité.



Brise-soleil n.m.

Dispositif architectural servant à contrôler l'apport de lumière dans une ouverture.

Note : Dans l'architecture moderne, le brise-soleil prend souvent des formes sculpturales élaborées qui remplissent autant un rôle fonctionnel que décoratif.



Bris n.m.

Partie inférieure d'un toit brisé dont la pente est abrupte.

Note : On appelle « ligne de brisis » l'arête horizontale qui sépare le brisis du terrasson.

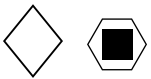
C

Cage d'escalier
Campanile
Cannelure
Cartouche
Cave
Chaîne d'angle
Chaire
Chambranle
Chapelle baptismale
Chapiteau
Charpente
Charpente avec pannes
Charpente claire
Charpente sans pannes
Chatière
Chaume

Chemin couvert
Cheminée
Chevet
Cheville
Chevron
Chevron-volant
Chœur
Cimaise
Claire-voie
Claustra
Claveau
Clef
Clocher
Clocheton
Cloison
Collatéral

Colombage pierroté
Colonnade
Colonne
Comble
Composite
Console
Contre-fenêtre
Contrefiche
Contrefort
Contre-porte
Contrevent
Contreventement
Corbeau
Corniche
Corniche à consoles
Corniche à denticules

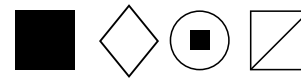
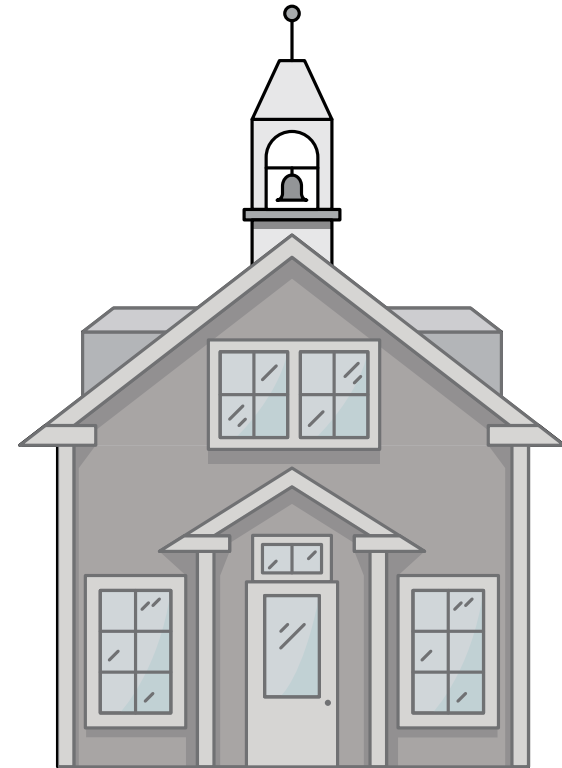
Corniche à modillons
Corps de logis
Couloir
Coupole
Couverture
Couverture métallique
Crépi
Crépi et faux colombages
Crête faîtière
Croisée du transept
Croix
Cuisine
Cuivre
Cul-de-four



Cage d'escalier n.f.

Partie intérieure d'une construction abritant un escalier.

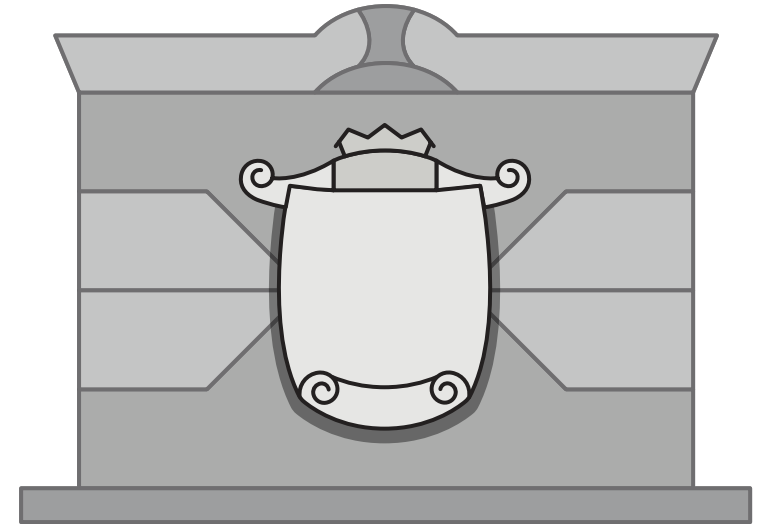
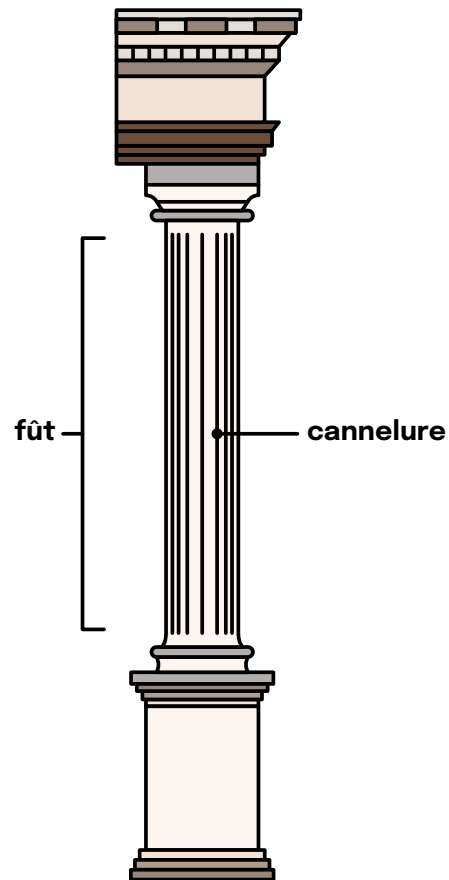
Note : La cage d'escalier peut avoir une expression architecturale extérieure. Elle est alors qualifiée de « cage d'escalier hors-œuvre ».



Campanile n.m.

Petit clocher ouvert situé sur le faîte d'un toit, souvent sur un édifice institutionnel.

Note : Le campanile se distingue du clocheton, qui est un amortissement reproduisant la forme d'un clocher.



Cannelure n.f.

Rainures verticales semi-circulaires ornant le fût d'un élément de support vertical.



Cartouche n.m.

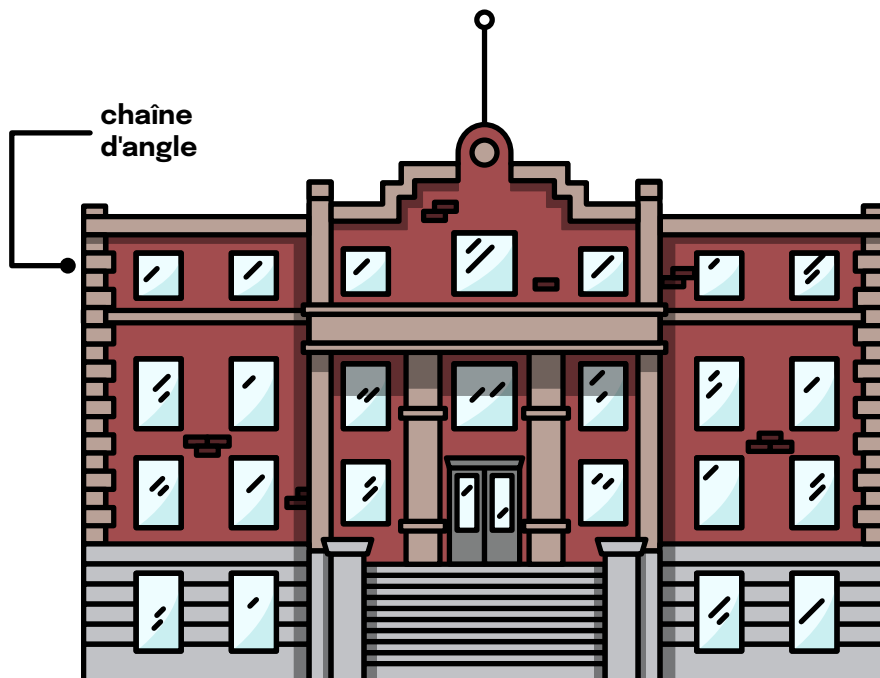
Ornement sculpté prenant la forme d'une carte ou d'un parchemin partiellement déroulé, sur lequel peuvent notamment figurer des armoiries ou une inscription.



Cave n.m.

Mauvais usage : sous-sol

Espace non habitable situé sous le rez-de-chaussée d'un bâtiment, pouvant servir à l'entreposage de biens et à la conservation des aliments.



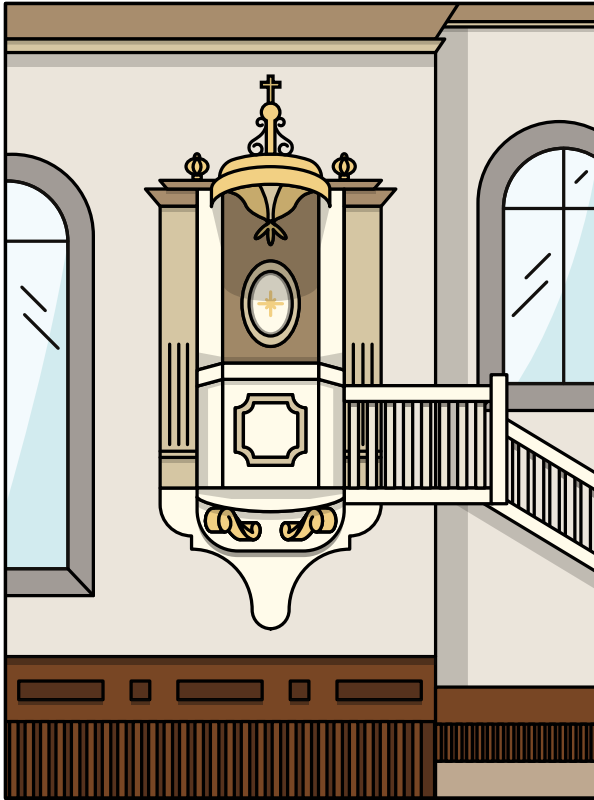
Chaîne d'angle n.f.

Mauvais usage : chaînage d'angle

Appareil de maçonnerie fait de pièces empilées de manière alternée pour renforcer la liaison de deux élévations à un angle, et dont les composantes présentent souvent un traitement distinctif.

Note : Il existe au Québec des bâtiments en bois dotés de chaînes d'angle décoratives.

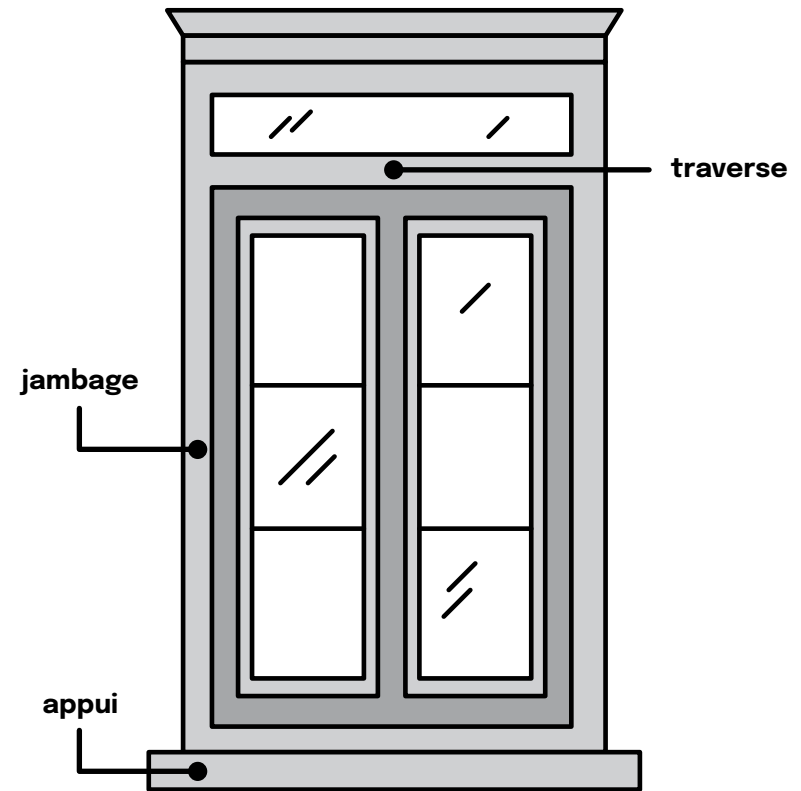
Lorsque cet élément se situe ailleurs qu'à la jonction de deux murs, il se nomme « jambe harpée ».



Chaire n.f.

Tribune élevée à partir de laquelle un ecclésiastique s'adresse aux fidèles au cours d'une célébration religieuse.

Note : La chaire se situe du côté gauche de la nef d'une église, à proximité du chœur. Elle se compose d'un escalier, d'une cuve et parfois aussi d'un dorsal et d'un abat-voix.



Chambranle n.m.

Cadre mouluré disposé autour d'une ouverture pour dissimuler le point de rencontre du mur et de l'embrasure.

Note : Le chambranle se compose de deux éléments verticaux appelés « jambages », d'un élément horizontal ou arqué situé au sommet appelé « traverse » et d'un élément horizontal au bas de l'ouverture appelé « appui ». Le chambranle peut être fait de bois ou de pierre.

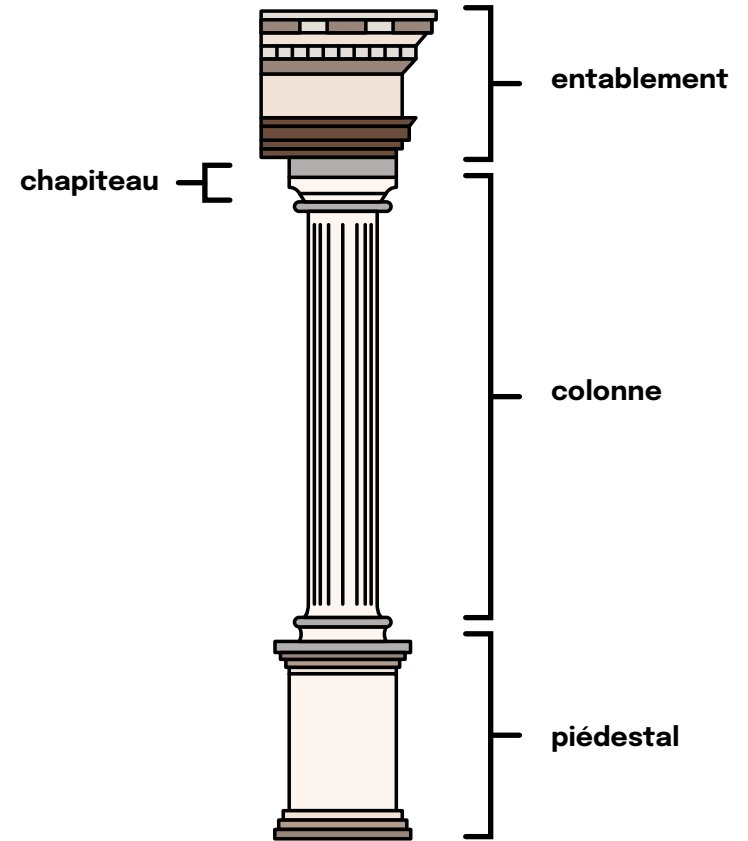


Chapelle baptismale n.f.

Autre appellation : chapelle des fonts

Pièce d'un lieu de culte aménagée pour accueillir les fonts baptismaux.

Note : Dans le contexte québécois, les fonts baptismaux ne se situent pas systématiquement dans une chapelle prévue à cet effet.



Chapiteau n.m.

Partie supérieure d'un élément de support vertical servant à transférer la charge à porter.

Note : Le chapiteau peut prendre différentes formes selon l'ordre architectural.



Charpente n.f.

Ensemble de pièces formant l'ossature destinée à supporter le toit et sa couverture.

Note : Au Québec, depuis l'époque du Régime français, la charpente a beaucoup évolué. Les premiers bâtiments possèdent une charpente complexe et massive qui se compose d'un grand nombre de pièces. La charpente se simplifie à partir du début du XIX^e siècle. En effet, certaines pièces sont réduites, voire éliminées.



Charpente avec pannes n.f.

Type de charpente se démarquant par la présence de pannes posées perpendiculairement aux fermes.

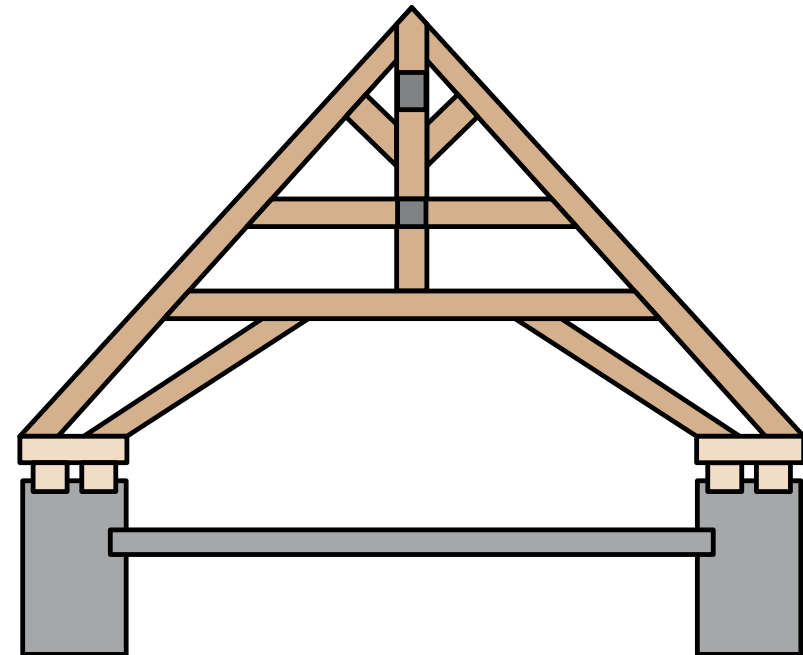
Note : Dans ce type de charpente, le pontage de bois de la couverture est posé sur les pannes. Le pontage est constitué de planches de bois posées dans le sens de la pente du toit.

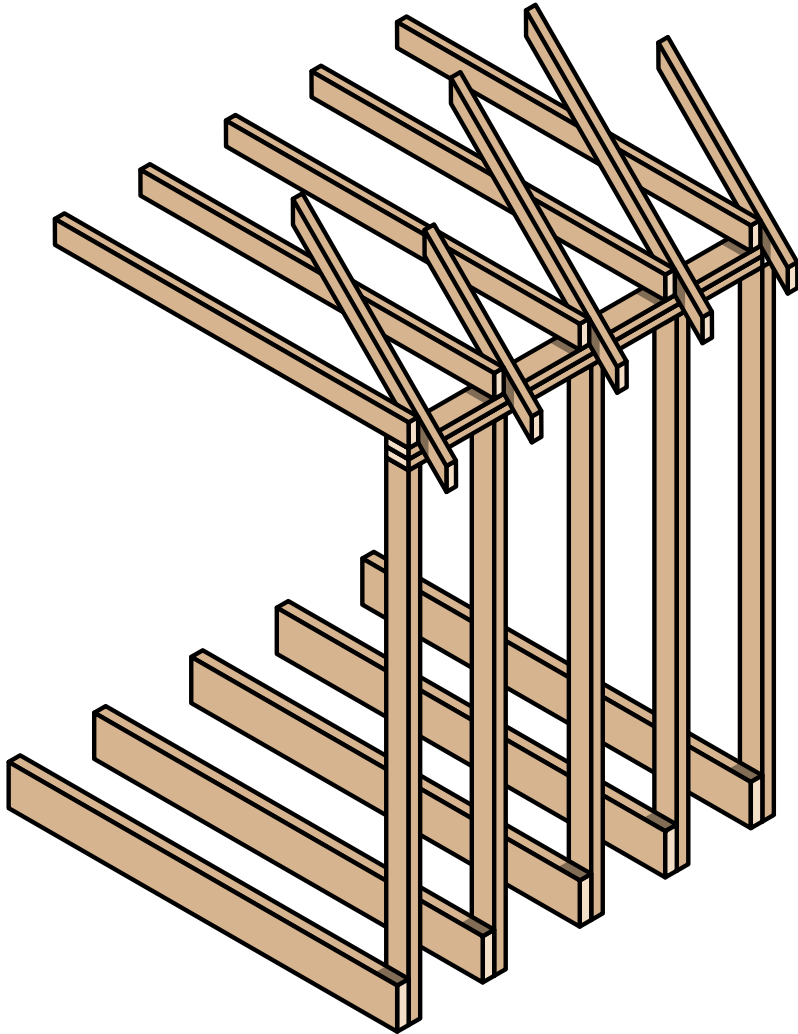


Charpente sans pannes n.f.

Type de charpente se démarquant par l'absence de pannes posées perpendiculairement aux fermes.

Note : Dans ce type de charpente, le pontage de bois de la couverture est posé sur les chevrons des fermes. Le pontage est constitué de planches de bois posées perpendiculairement au sens de la pente du toit.



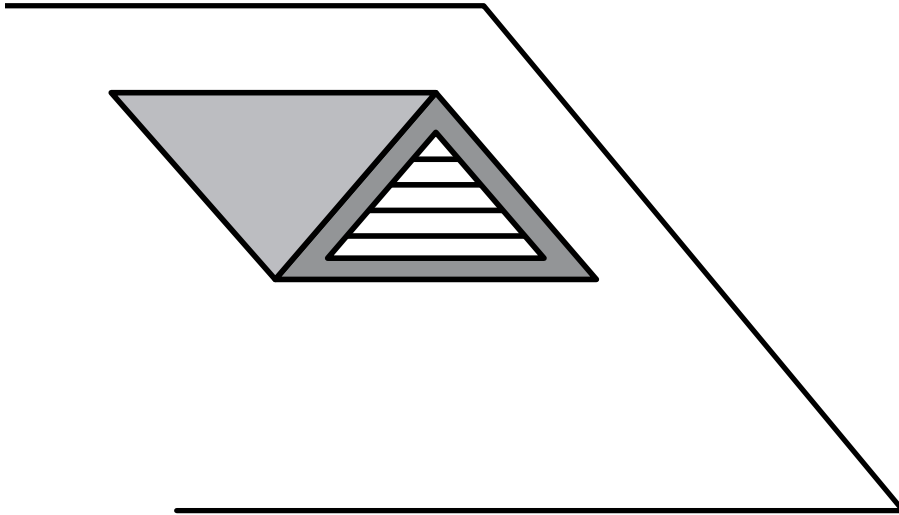


Charpente claire n.f.

Autre appellation : *balloon frame*

Structure constructive à ossature formée de membres verticaux en bois, de petites dimensions, disposés à intervalles réguliers.

Note : L'espace entre ces membres verticaux, appelés « montants », est comblé par un matériau isolant. L'intérieur et l'extérieur de la structure sont recouverts d'un parement.



Chatière n.f.

Petite lucarne servant à l'aération du comble d'un bâtiment.



Chaume n.m.

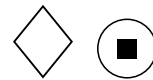
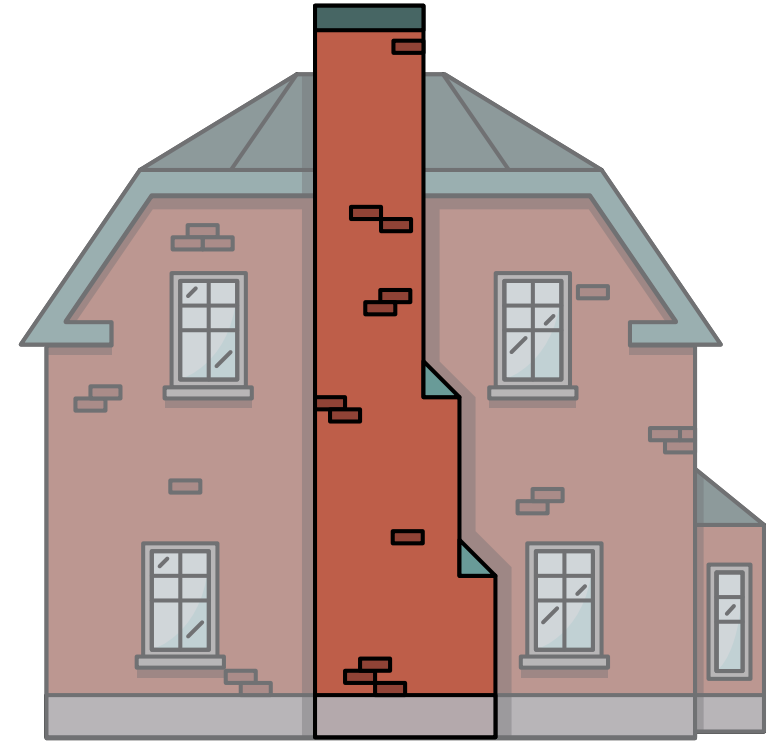
Matériau de couverture fait de tiges séchées de certaines graminées récupérées après la moisson.

Note : Le chaume était utilisé traditionnellement pour couvrir le toit de certains types de bâtiments, dont des dépendances agricoles.



Chemin couvert n.m.

Petite construction fermée reliant deux bâtiments, dont un presbytère et une église.

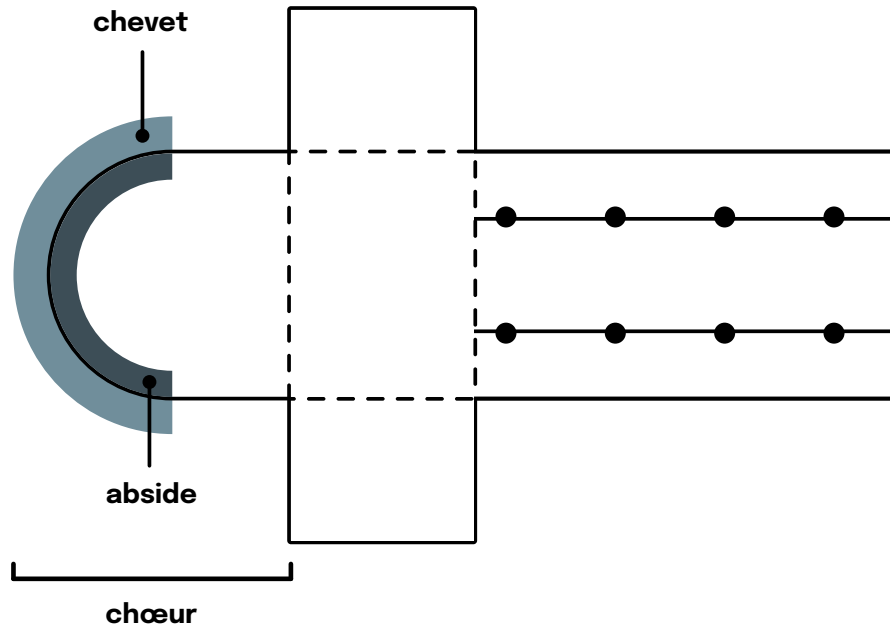


Cheminée n.f.

Conduit qui sert à évacuer la fumée et les gaz associés à la combustion.

Note : La cheminée est généralement reliée à un foyer ou à un autre appareil de chauffage ou de cuisson.

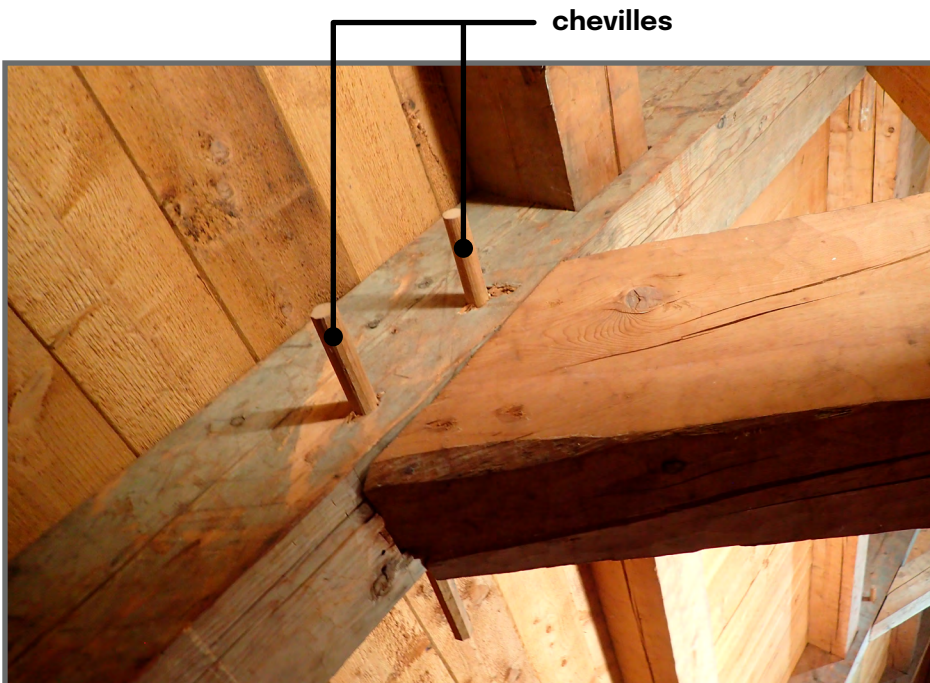
Dans l'architecture traditionnelle, lorsqu'un bâtiment possède deux cheminées, elles peuvent présenter une disposition dite « en chicane ». Ces dernières, qui ne se situent pas dans l'axe du faîte, percent les versants du toit de part et d'autre du faîte.



Chevet n.m.

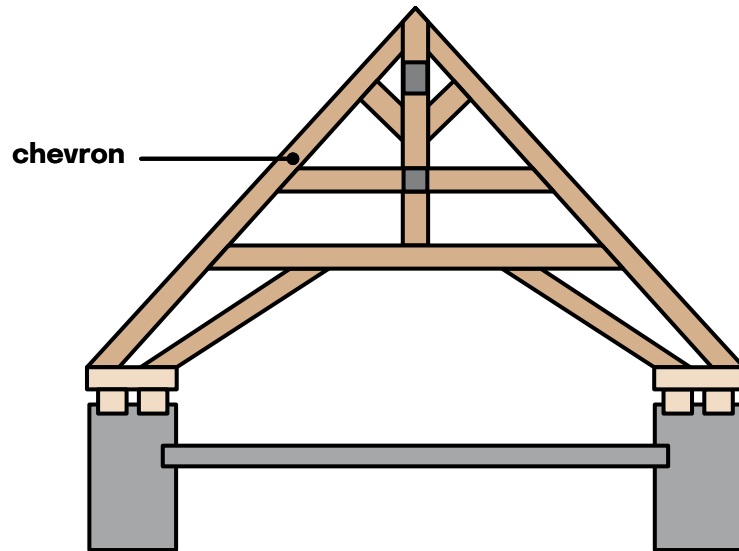
Extrémité extérieure d'un lieu de culte, du côté du chœur.

Note : Le chevet n'est pas synonyme d'« abside » qui désigne plutôt l'espace intérieur formant l'extrémité d'un lieu de culte dans le chœur.



Cheville n.f.

Pièce de bois circulaire s'insérant dans un orifice pour barrer un assemblage traditionnel.



Chevron n.m.

Autre appellation : chevron-arbalétrier

Longue pièce de bois de la ferme d'une charpente disposée dans le sens de la pente du toit et conçue pour le supporter.

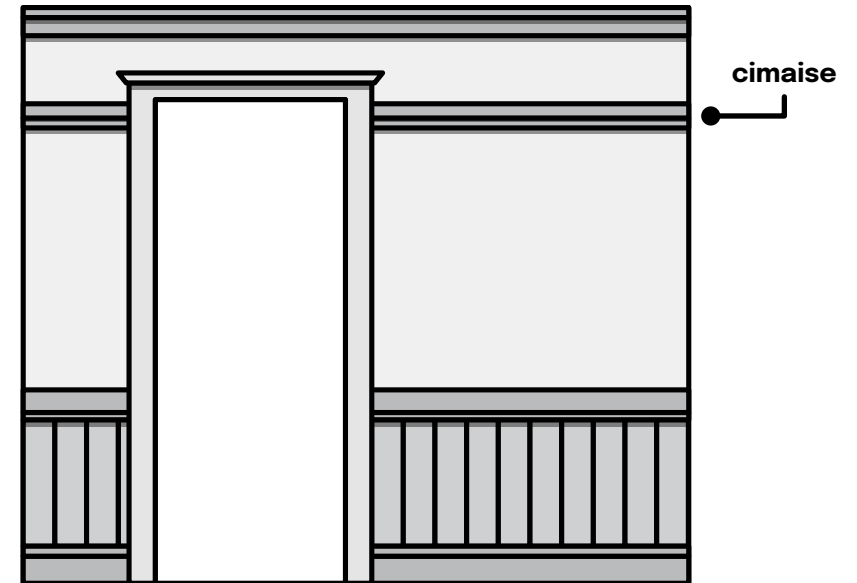
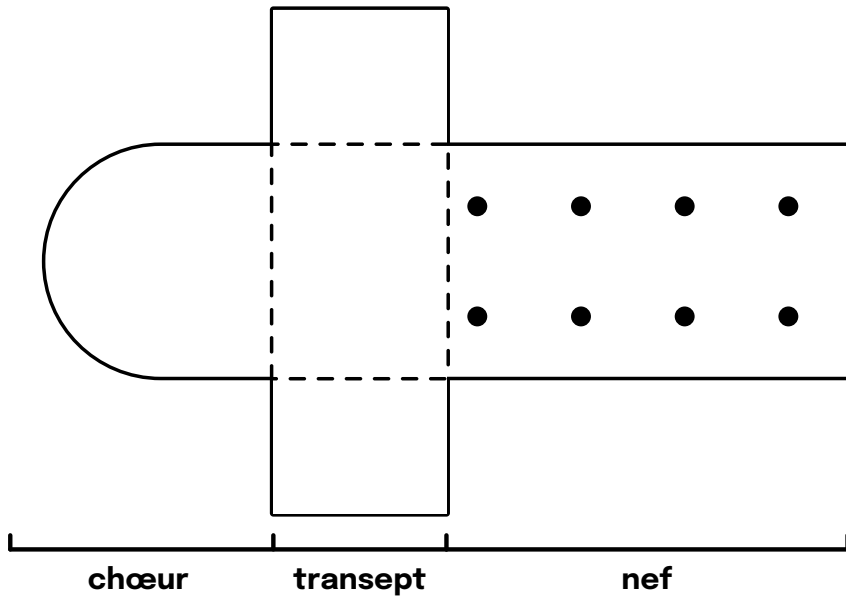
Note : Il sert à la fois de support et de point de pose du revêtement.

L'extrémité des chevrons est parfois laissée apparente et déborde sous l'avant-toit d'un bâtiment. Dans certains cas, il ne s'agit que d'éléments décoratifs apposés sous l'avant-toit et ne faisant pas partie des éléments de la charpente.



Chevron-volant n.m.

Longue pièce de bois disposée entre deux fermes dans le sens de la pente du toit.



Chœur n.m.

Autre appellation : sanctuaire

Espace sacré d'un lieu de culte situé à l'extrémité de la nef.

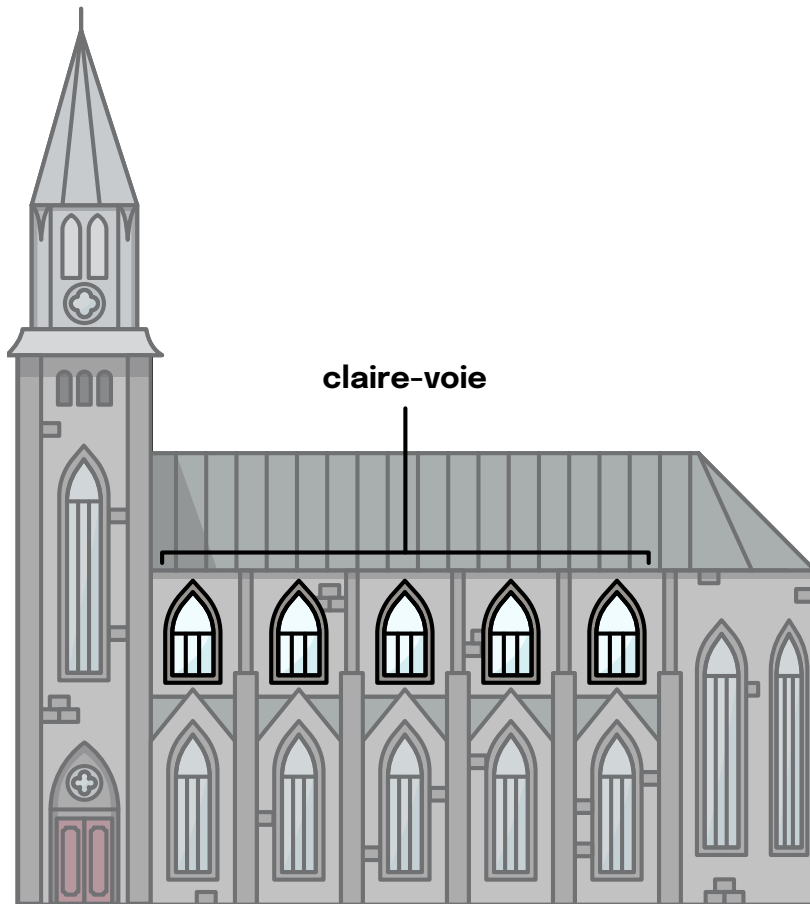
Note : Le chœur est réservé aux officiants pendant les célébrations religieuses. Il peut être séparé de la nef par une clôture. Le chœur peut aussi comprendre un avant-chœur, soit un espace intermédiaire entre la nef et le chœur.



Cimaise n.f.

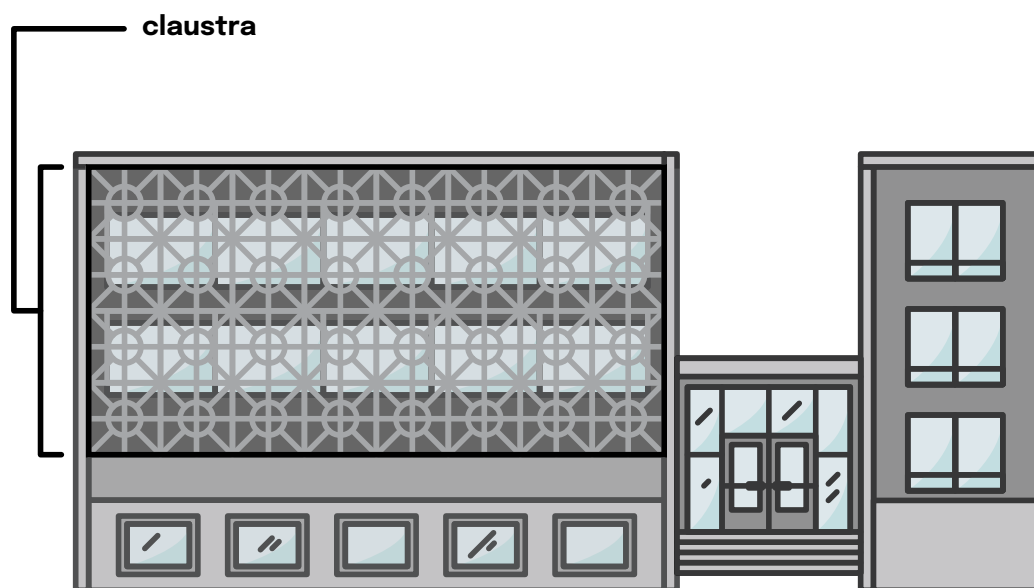
Moulure disposée dans la partie supérieure d'un mur intérieur.

Note : Le terme « cimaise » désigne aussi une partie de la corniche de l'entablement.



Claire-voie n.f.

Succession de fenêtres disposées horizontalement dans la partie supérieure d'une construction pour favoriser un éclairage indirect.

**Claustra** n.m.

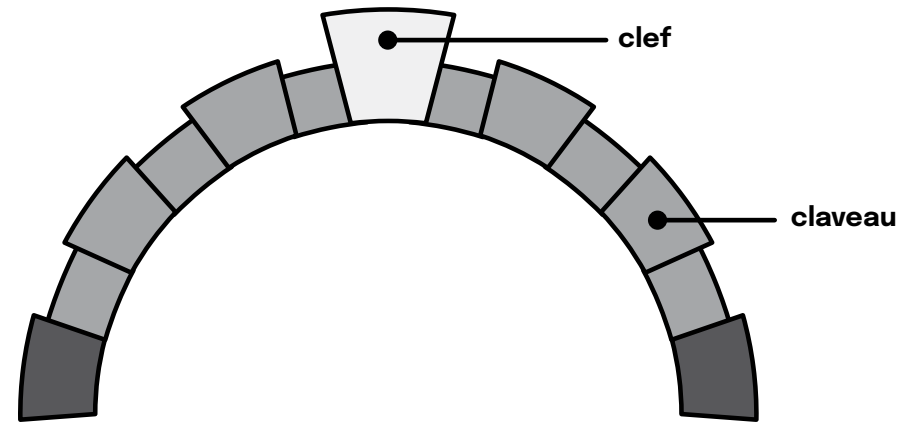
Paroi ajourée destinée à moduler le passage de la lumière.



Claveau n.m.

Autre appellation : voussoir

Pierre ou brique taillée en biseau et utilisée pour la construction d'un arc, d'une voûte ou d'une plate-bande.

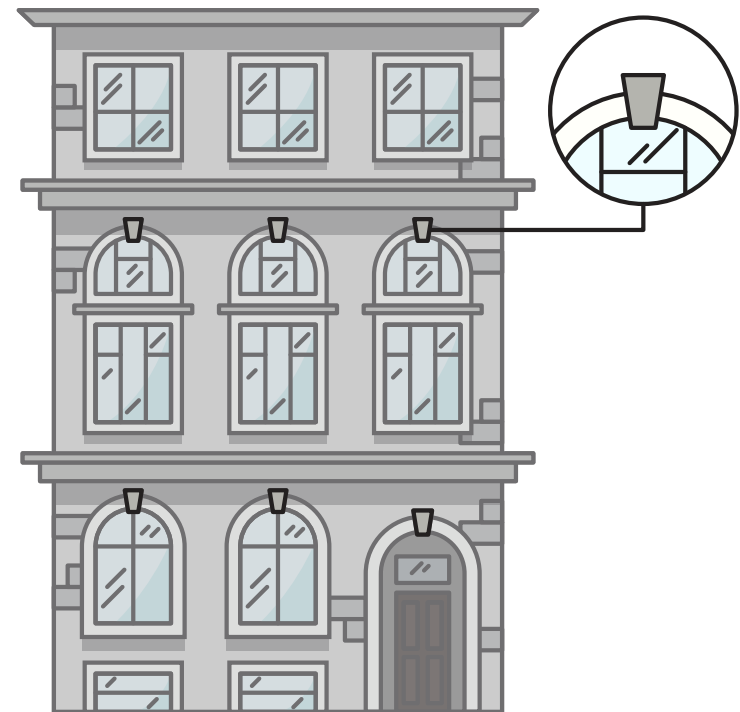


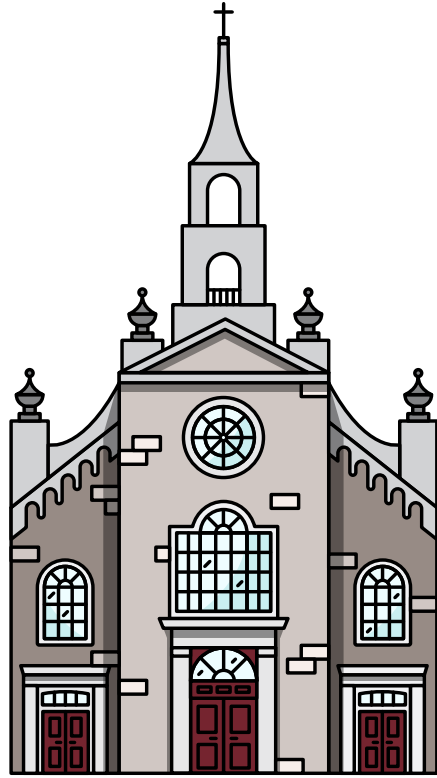
Clef n.f.

Autre appellation : clef de voûte

Claveau trapézoïdal posé au centre d'un arc, d'une voûte ou d'une plate-bande pour en assurer la stabilité.

Note : La clef peut n'avoir qu'une fonction décorative.

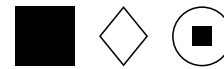
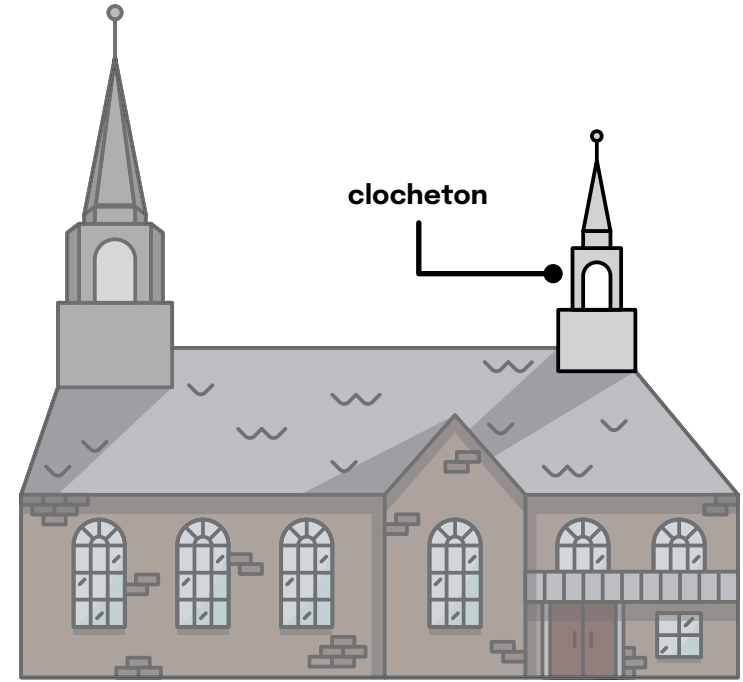




Clocher n.m.

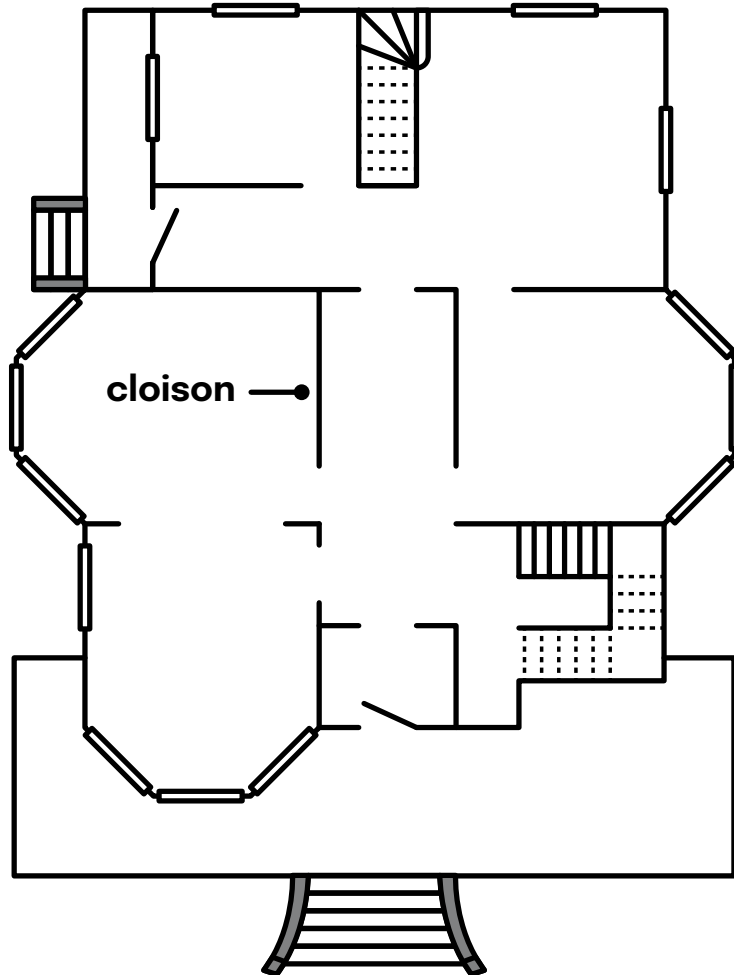
Construction verticale abritant des cloches dans un lieu de culte.

Note : Le clocher peut être compris dans une tour hors-œuvre, ou demi-hors-œuvre, mais il peut aussi se situer sur le faîte du toit, en façade ou sur la croisée. Le clocher se compose de différentes parties. Il est formé d'une base, d'un tambour et de la chambre des cloches. Celle-ci peut être fermée par des lames horizontales dites « abat-son ». Le clocher se termine par une flèche, de forme pyramidale ou conique, et est souvent couronné d'une croix ou d'une girouette.



Clocheton n.m.

Amortissement sans cloche reproduisant les formes d'un clocher à plus petite échelle.

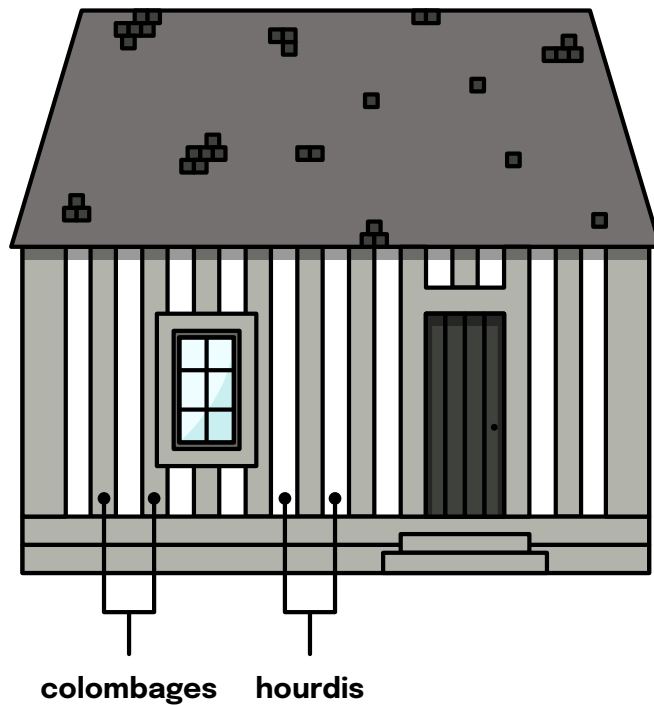
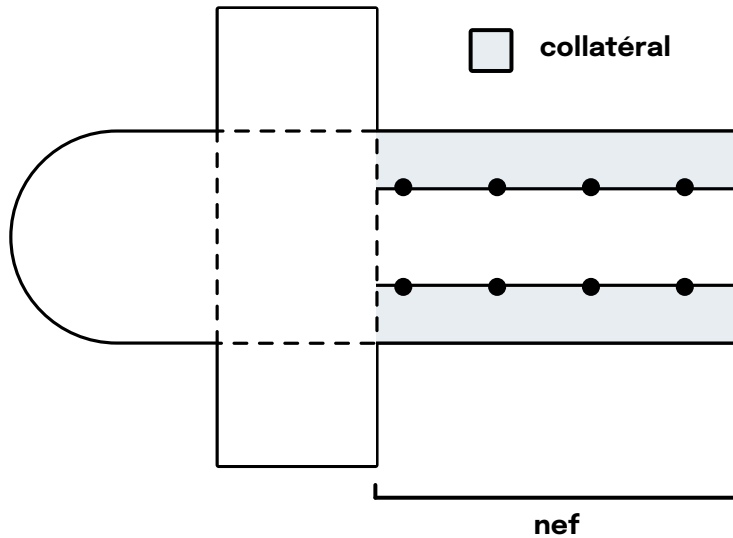


Cloison n.f.

Mur léger divisant l'intérieur d'un bâtiment en pièces.

Note : La cloison n'a habituellement pas de fonction structurelle contrairement aux murs extérieurs ou encore aux murs de refend.

Selon la période de construction des bâtiments, les cloisons peuvent être construites de différentes manières. Il existe des cloisons de planches simples, des cloisons en charpente claire, des cloisons pleines en blocs de terracotta, des cloisons de verre. Certaines cloisons peuvent également être amovibles.



Collatéral n.m.

Autre appellation : vaisseau latéral

Partie latérale d'une nef d'un lieu de culte ne présentant pas d'expression architecturale extérieure.

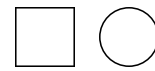
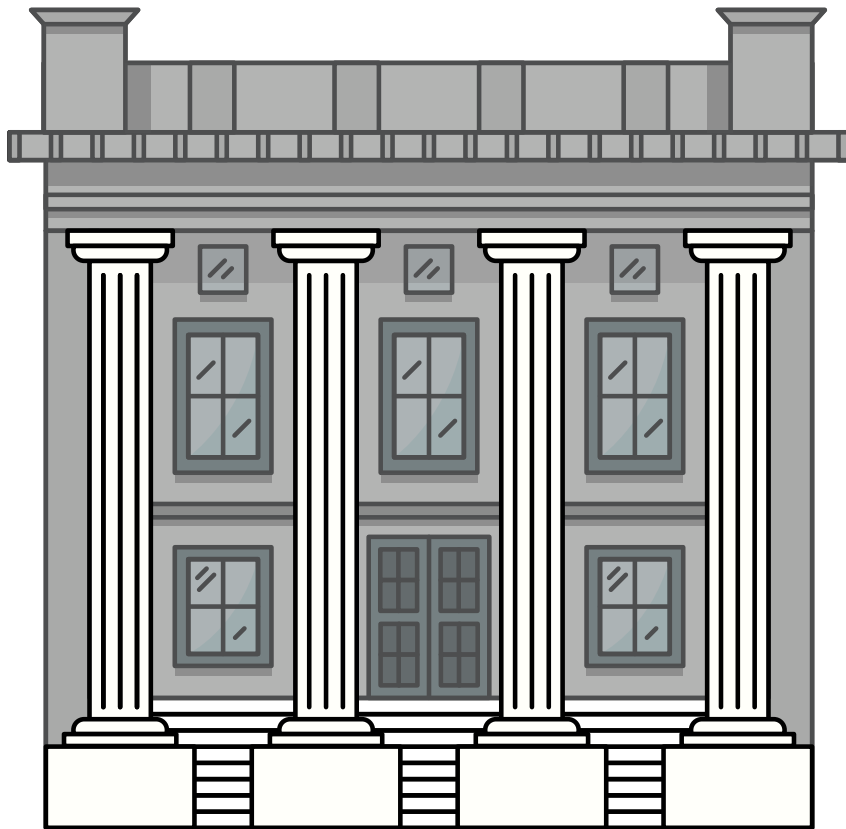


Colombage pierroté n.m.

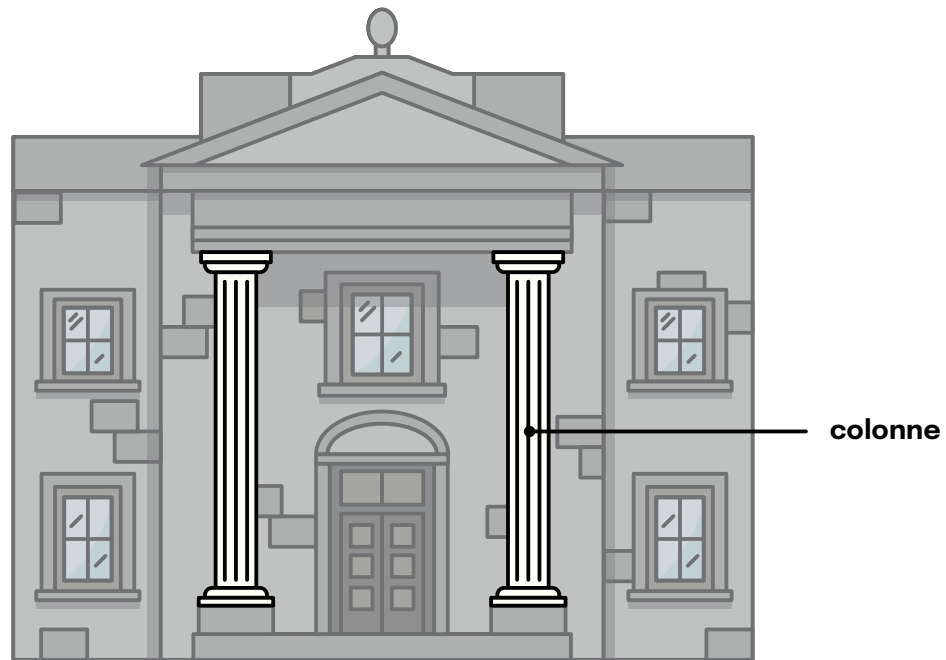
Structure constructive à ossature formée d'une succession régulière de poteaux (colombages) entre lesquels les vides sont comblés par une maçonnerie légère (hourdis).

Note : La charpente en colombage pierroté est parfois recouverte d'un crépi pour la protéger des intempéries.

Il existe aussi quelques exemples où l'espace entre les poteaux est rempli de briques.

**Colonnade** n.f.

Rangée de plusieurs colonnes disposées dans le même alignement.



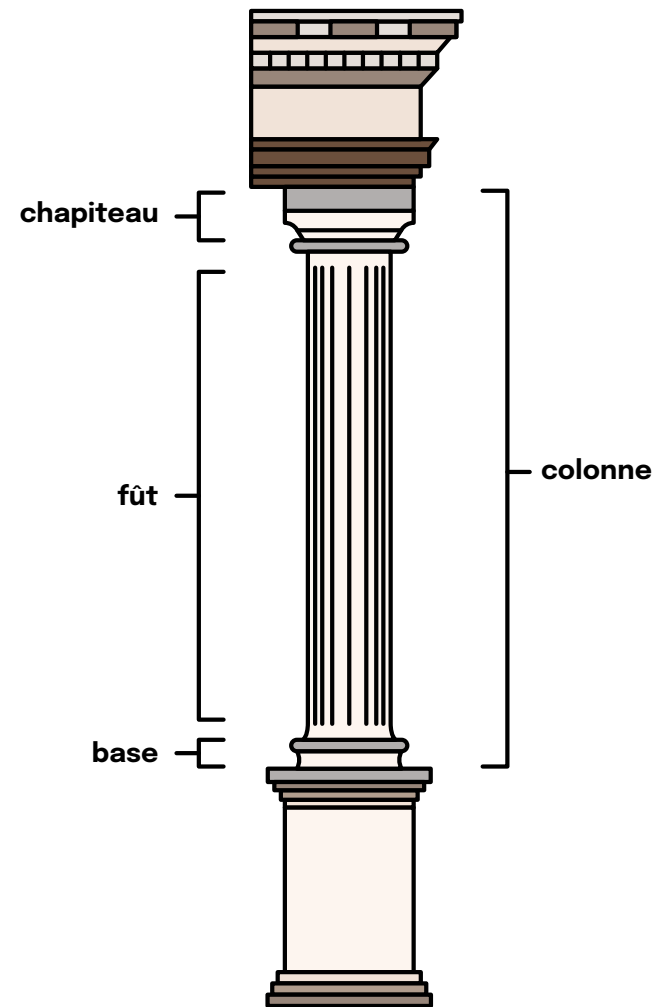
vue en plan

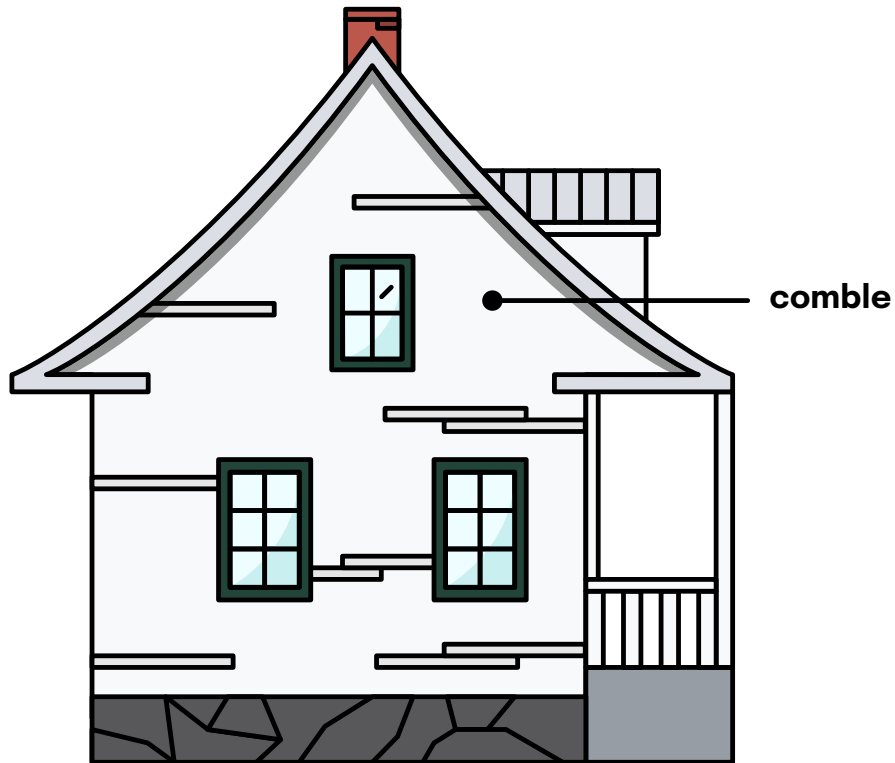


Colonne n.f.

Support vertical de section circulaire ou polygonale à plus de quatre côtés.

Note : La colonne se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.





Comble n.m.

Mauvais usage : grenier

Espace situé dans la toiture d'un bâtiment, entre le dernier étage et la couverture.

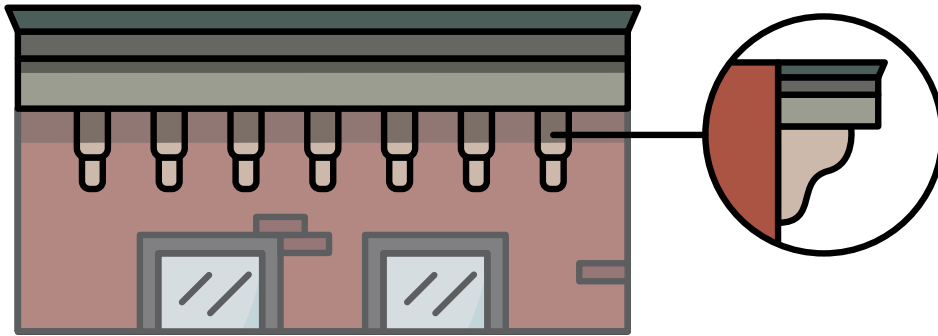


Composite n.m.

Autre appellation : multicouches

Matériau de couverture fait de plusieurs couches de papier-feutre ou de fibre de verre saturées de goudron ou d'asphalte et de gravier.

Note : La couverture composite caractérise généralement les toits plats ou à pente très douce.



Console n.f.

Composante pleine de forme courbe servant à solidifier le point de rencontre entre un élément de support vertical et un élément de support horizontal.

Note : La console peut également être utilisée à des fins décoratives, notamment pour orner une corniche. La console se distingue de l'aisselier par sa structure pleine.

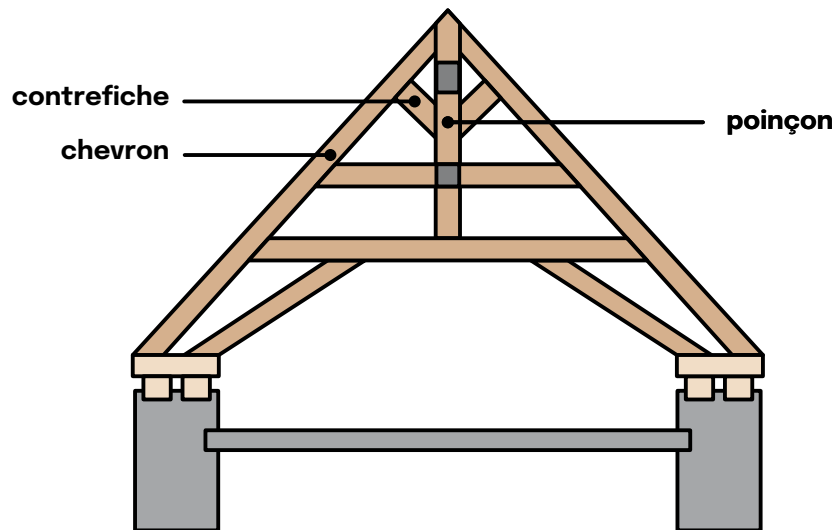


Contre-fenêtre n.f.

Autres appellations : fenêtre double, châssis d'hiver

Fenêtre installée durant les périodes froides de l'année, par l'extérieur, pour augmenter le confort à l'intérieur des bâtiments.

Note : La contre-fenêtre est plus spécifique au Québec en raison du climat froid pendant la période hivernale. Elle est installée à l'automne, au moyen de crochets, puis retirée au printemps.



Contrefiche n.f.

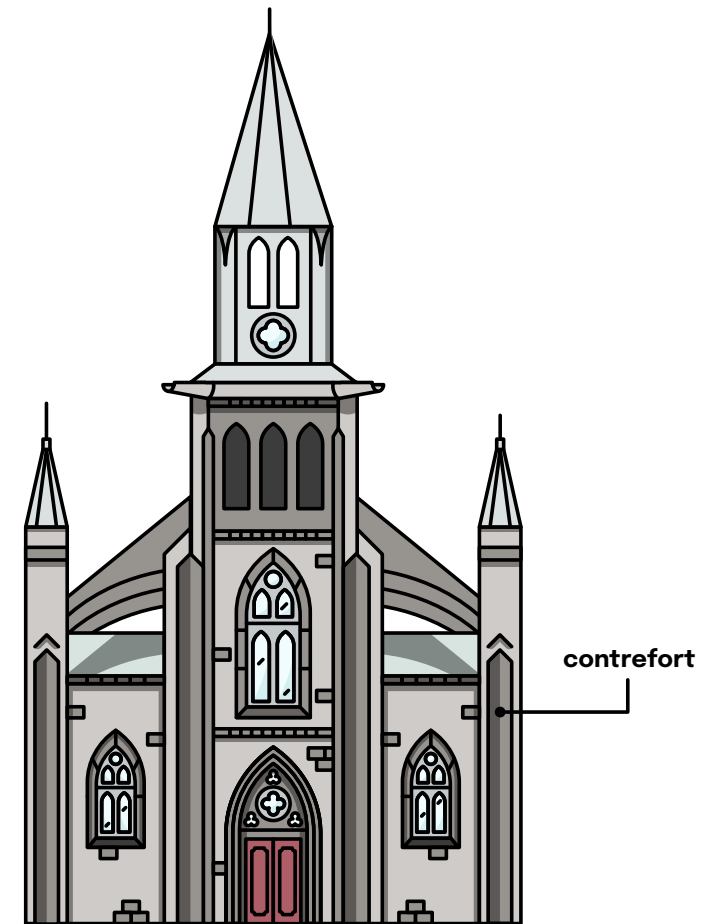
Pièce de bois de la ferme disposée entre le poinçon et le chevron, et transférant une partie du poids supporté par le chevron vers le poinçon.



Contrefort n.m.

Massif de maçonnerie disposé contre un mur extérieur et destiné à contrebuter une poussée.

Note : Dans l'architecture québécoise, les contreforts sont généralement décoratifs et peuvent être en bois. Ils sont souvent associés à l'architecture néogothique.





Contre-porte n.f.

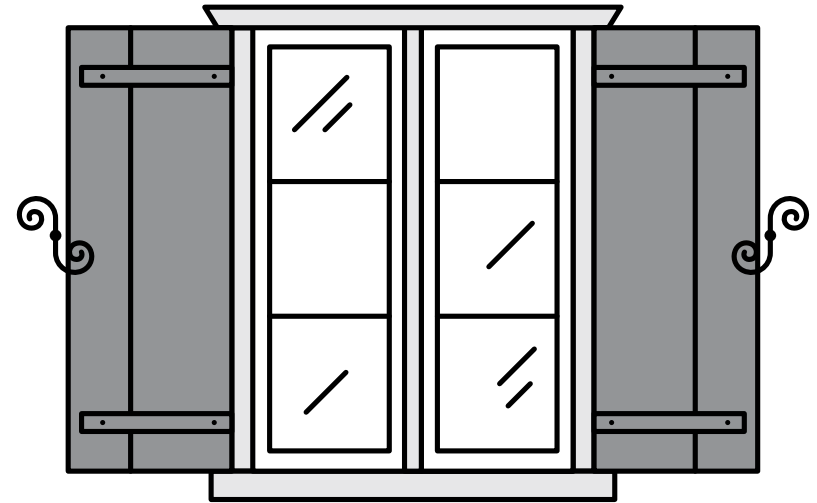
Autre appellation : porte double

Porte installée durant les périodes froides de l'année, par l'extérieur, pour augmenter le confort à l'intérieur des bâtiments.

Note : L'usage de la contre-porte n'est pas aussi systématique que celle de la contre-fenêtre.

Durant l'été, la contre-porte est parfois remplacée par une porte-moustiquaire.

Dans certains cas, la contre-porte est maintenue en place toute l'année.



Contrevent n.m.

Mauvais usage : volet

Panneau amovible destiné à recouvrir une fenêtre, à l'extérieur.

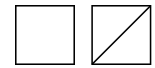
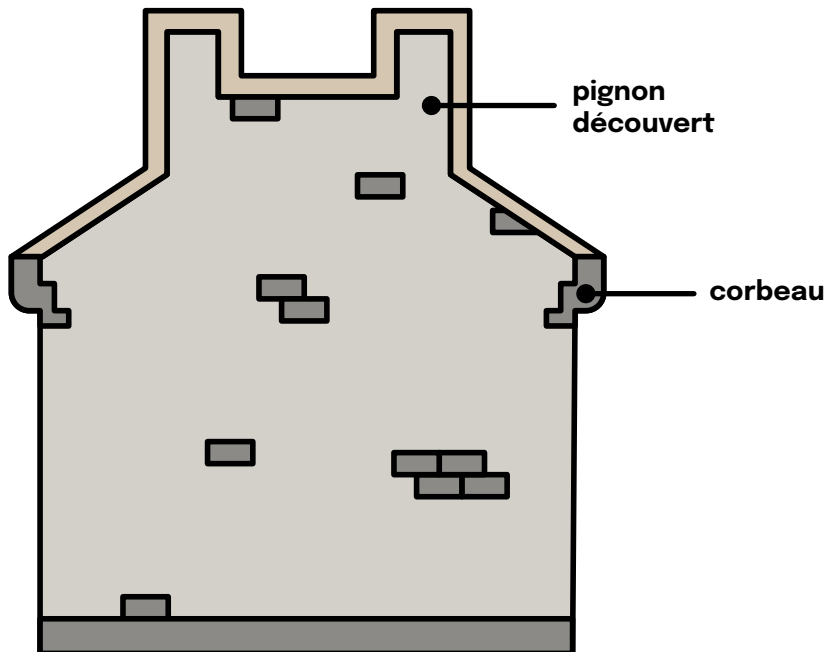
Note : Le contrevent est fixé au mur à l'aide de charnières, et il est retenu ouvert par un arrêt.



Contreventement n.m.

Assemblage de pièces de bois de la charpente destiné à maintenir l'écartement des fermes entre elles.

Note : Dans la charpente d'influence française, les principaux éléments du contreventement sont la panne faîtière, le sous-faîtage et la panne. La croix de Saint-André est un contreventement associé à ce type de charpente.

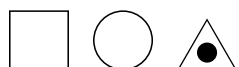
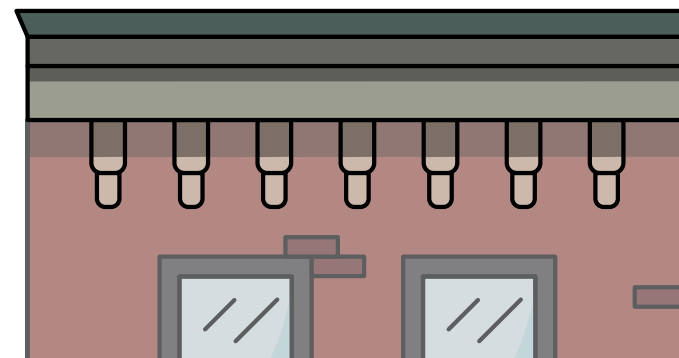
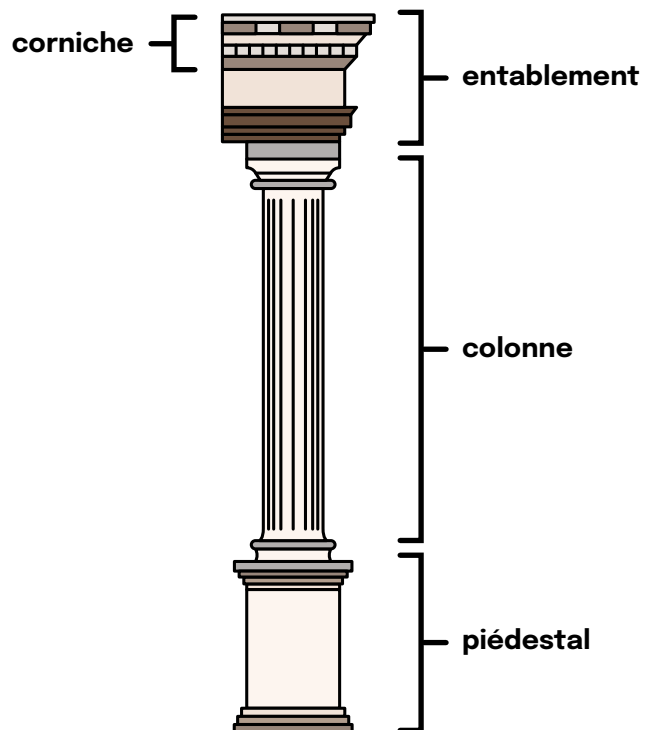


Corbeau n.m.

Composante de pierre ou de bois servant à porter une charge.

Note : Dans l'architecture québécoise, le corbeau supporte l'excédent d'un pignon découvert.

Le corbeau est également une pièce de bois disposée au sommet d'une culée sur laquelle repose un pont couvert.

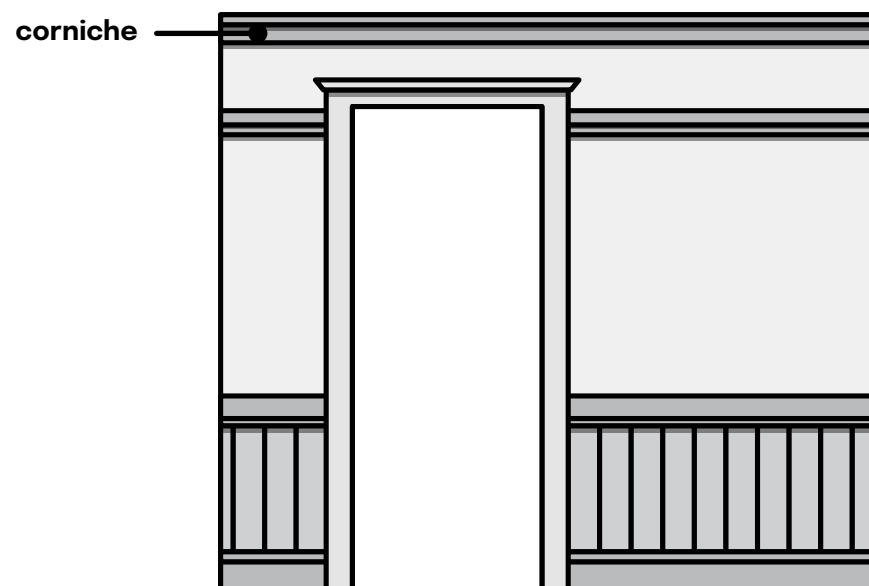


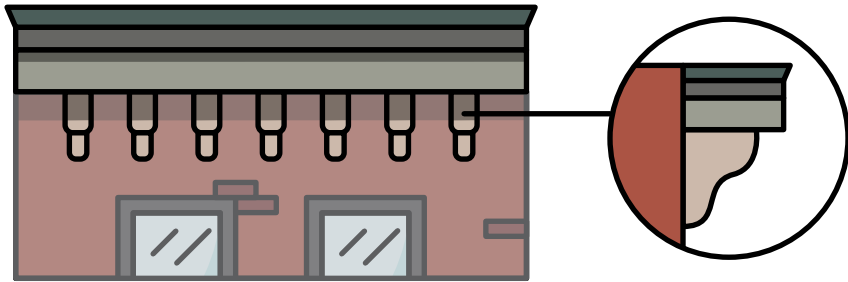
Corniche n.f.

Ensemble d'un ou plusieurs éléments moulurés en saillie, couronnant généralement la partie supérieure d'une élévation.

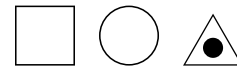
Note : À l'extérieur, la corniche sert à éloigner les eaux de pluie des murs.

La corniche est généralement horizontale, mais peut parfois être rampante, par exemple dans un fronton. La corniche est également une partie de l'entablement. La mouluration de la corniche peut être plus ou moins élaborée.

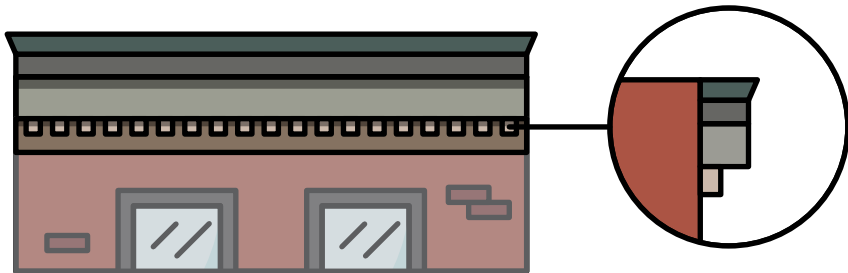




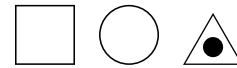
corniche à consoles

**Corniche à consoles** n.f.

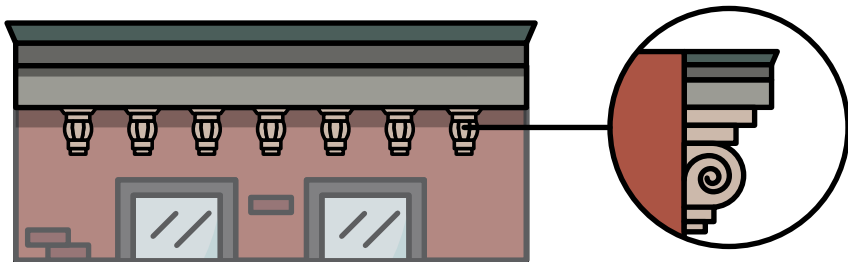
Corniche dont la partie inférieure est composée d'une rangée de consoles disposées à intervalles réguliers.



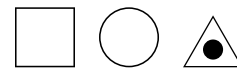
corniche à denticules

**Corniche à denticules** n.f.

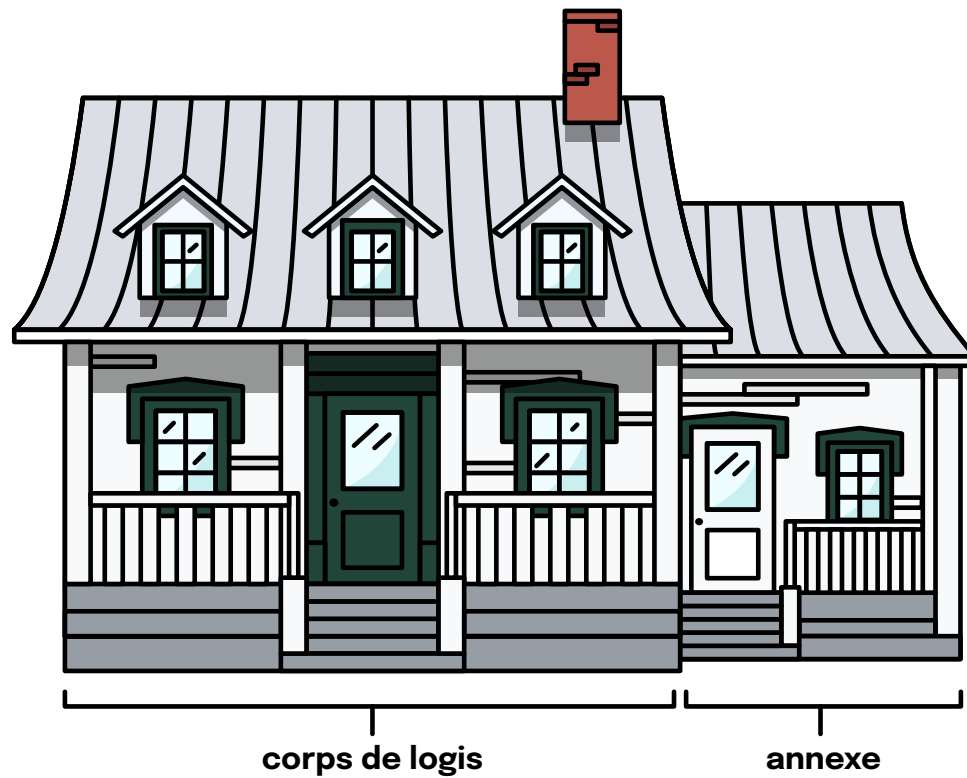
Corniche dont la partie inférieure est composée d'une rangée de petits blocs carrés, appelés « denticules », disposés à intervalles réguliers.



corniche à modillons

**Corniche à modillons** n.f.

Corniche dont la partie inférieure est composée d'une rangée de consoles de faible hauteur appelées « modillons » et disposées à intervalles réguliers.



Corps de logis n.m.

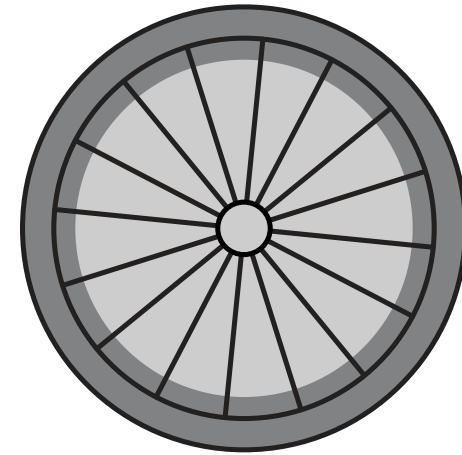
Section principale d'un immeuble où se concentrent ses fonctions importantes, par opposition à ses ailes, avant-corps et annexe.



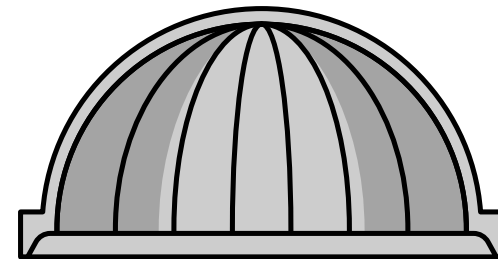
Couloir n.m.

Autre appellation : passage

Espace généralement long et plus ou moins étroit assurant la circulation entre plusieurs pièces d'un bâtiment.



vue du dessous



vue en coupe

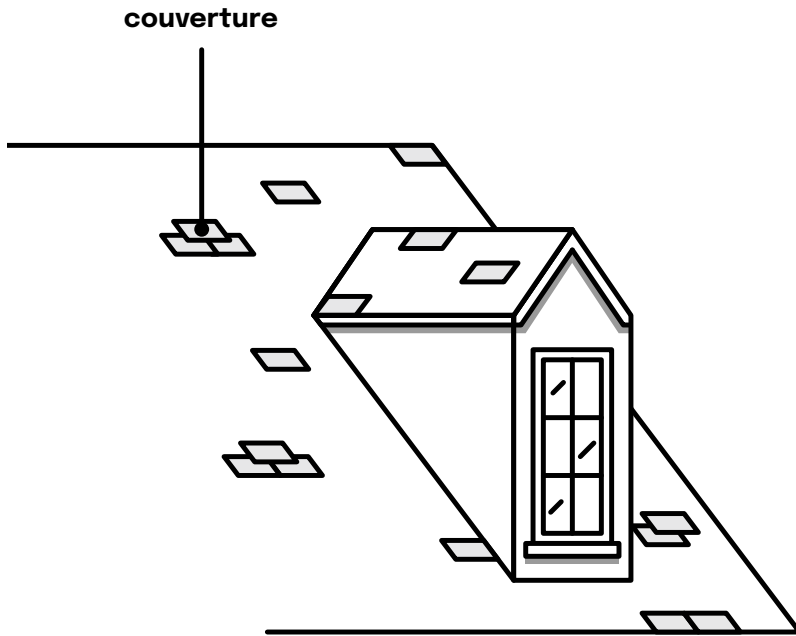


Coupole n.f.

Mauvais usage: dôme

Voûte hémisphérique, ovoïdale ou polygonale, qui constitue la partie intérieure d'un dôme.

Note : La coupole peut être supportée par des trompes ou des pendentifs. Elle est parfois surélevée par un tambour.



Couverture n.f.

Mauvais usages : toit, toiture

Élément recouvrant un toit pour assurer son étanchéité.

Note : La couverture peut être constituée de différents matériaux, qui sont mis en œuvre selon différents modes d'assemblages.

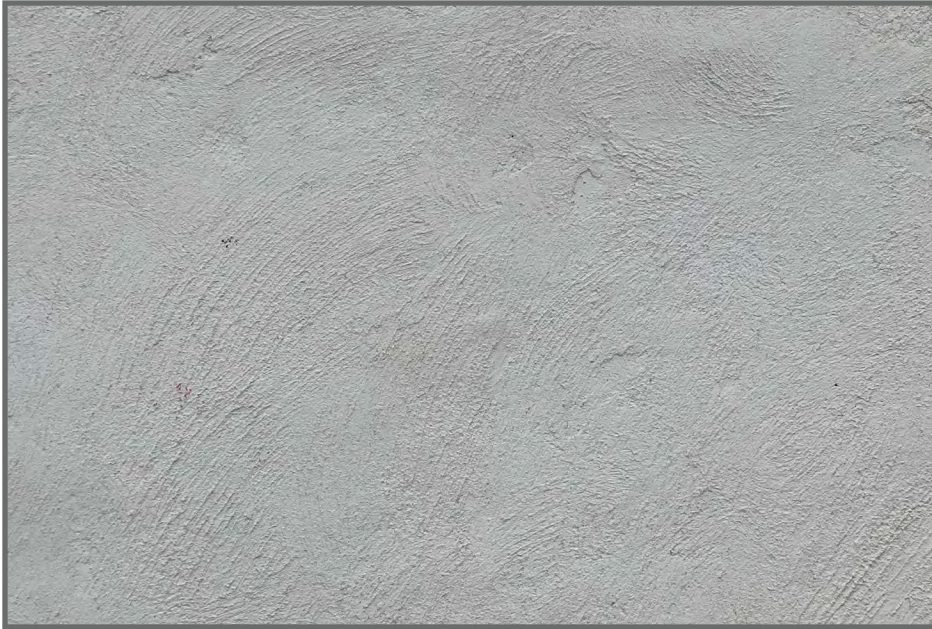


Couverture métallique n.f.

Matériau de couverture fait de plaques ou de panneaux de métal.

Note : La couverture métallique peut prendre différentes formes selon le mode d'assemblage des plaques ou des panneaux.

Différents types d'alliages de métaux peuvent être employés pour produire les couvertures métalliques.



Crépi n.m.

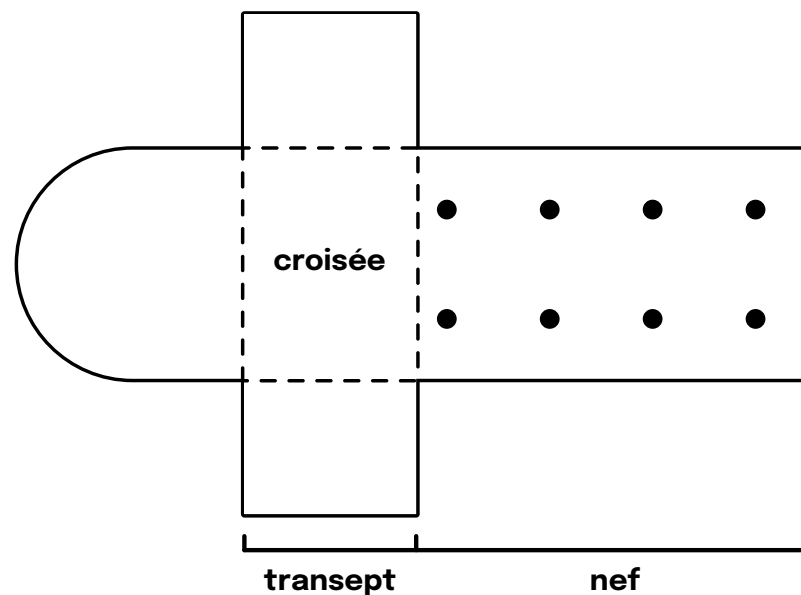
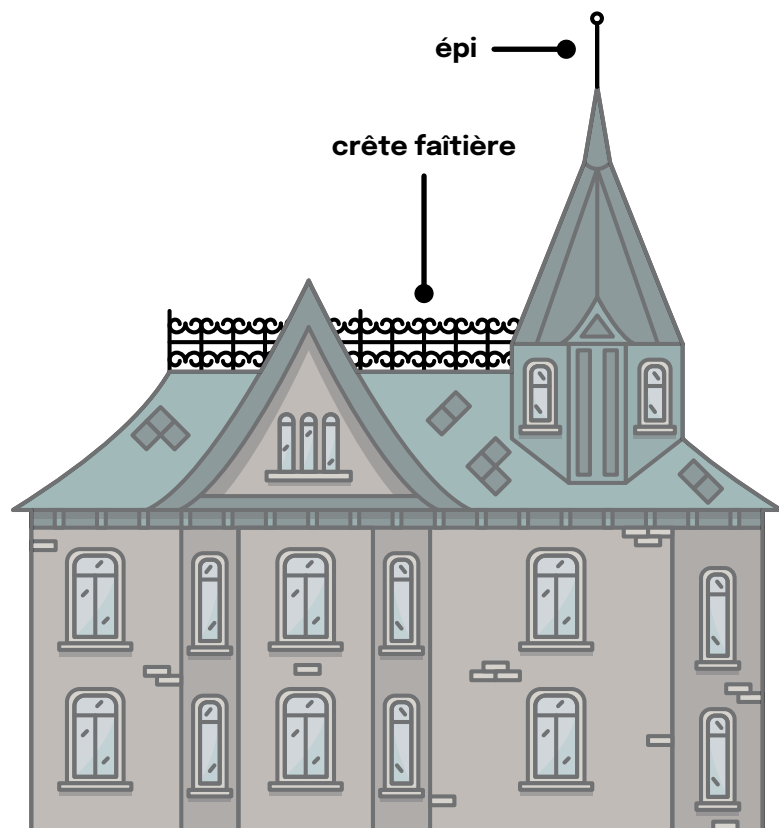
Composition traditionnellement faite de mortier, de chaux, de stuc, de plâtre ou de ciment, qui est appliquée sur un mur en une seule couche raboteuse sans être lissée.

Note : Le crépi est parfois considéré comme l'une des couches de l'enduit.



Crépi et faux colombages n.m.

Parement se composant d'une couche de crépi sur laquelle sont ajoutés de faux colombages pour imiter un type de structure traditionnelle européenne.



Crête faîtière n.f.

Mauvais usage : terrasse faîtière

Autres appellations : balustrade de couronnement, crête de toit

Ornement ajouré, généralement en métal, qui enjolive le toit d'un bâtiment.

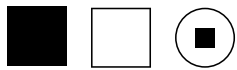
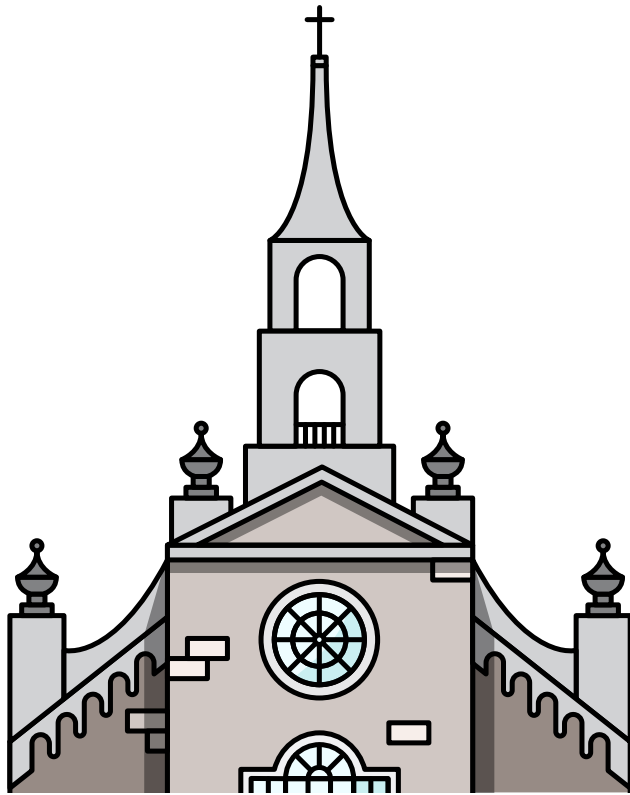
Note : La crête faîtière reprend souvent la forme d'un garde-corps. Elle est parfois accompagnée d'épis.



Croisée du transept n.f.

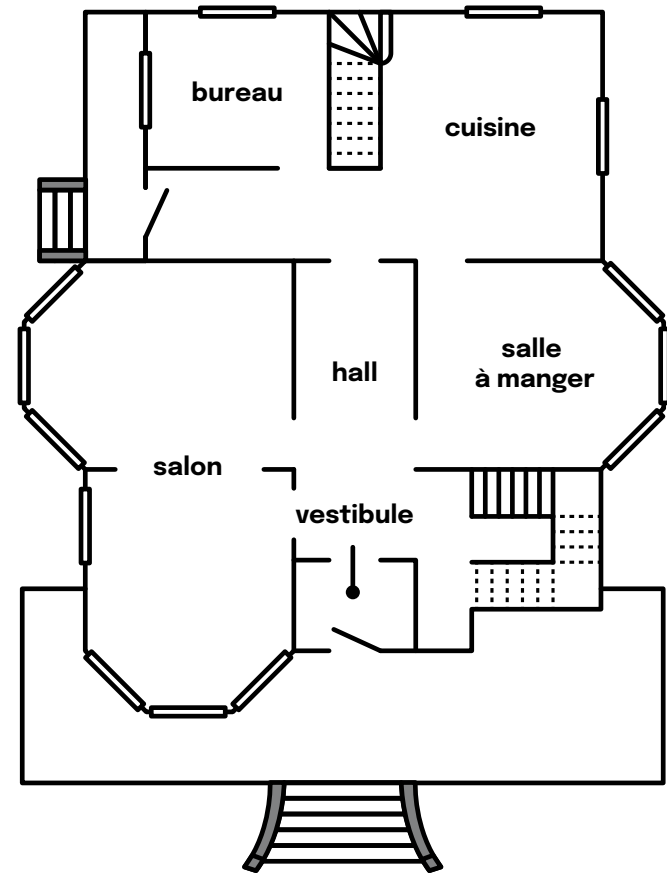
Espace situé à la rencontre du transept et de la nef dans un lieu de culte.

Note : La croisée est parfois surmontée d'une coupole.



Croix n.f.

Amortissement cruciforme souvent disposé au sommet du clocher d'un lieu de culte.



Cuisine n.f.

Pièce de bâtiment destinée à la préparation des repas.

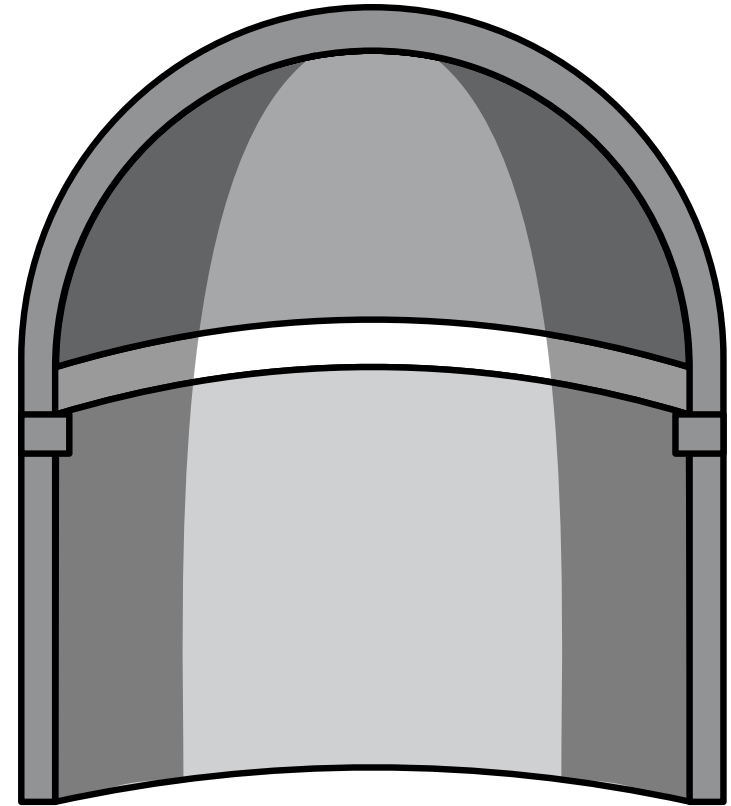
Note : Dans les maisons traditionnelles québécoises antérieures à 1850, la salle commune réunissait souvent les fonctions de salle à manger, de cuisine et de salon.



Cuivre n.m.

Matériau de couverture métallique de couleur rouge-brun qui verdit en s'oxydant.

Note : Le cuivre peut être assemblé de manières diverses dans les couvertures.

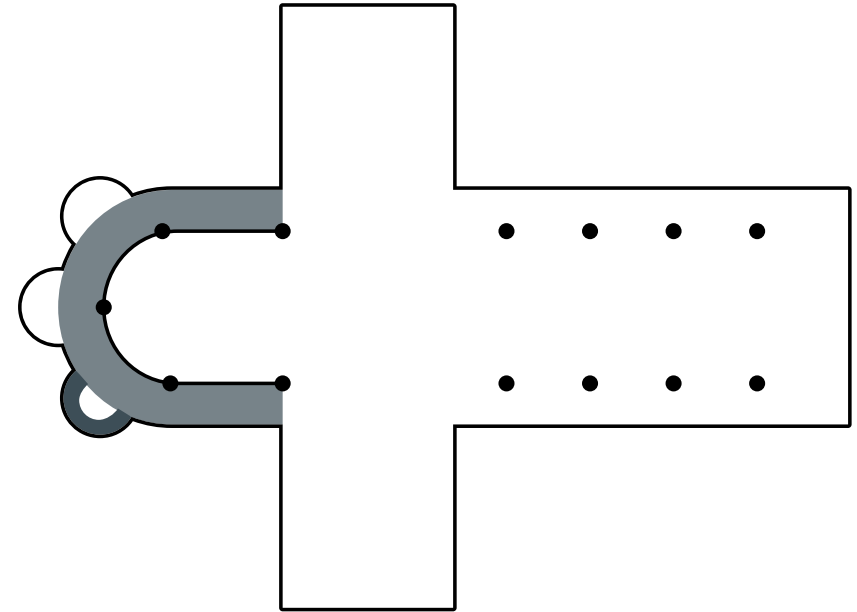
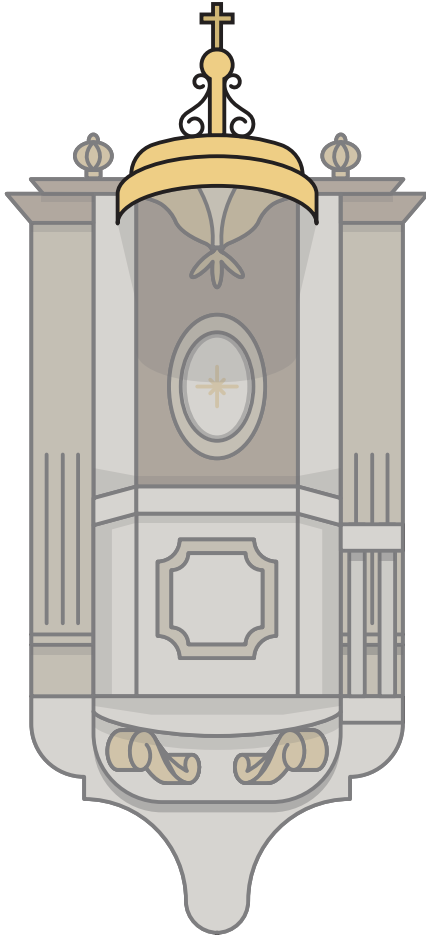


Cul-de-four n.m.

Voûte prenant la forme d'une demi-coupole et couvrant souvent le chœur d'un lieu de culte.

D

Dais
Déambulateur
Décrochement
Demi-mur
Dôme



Dais n.m.

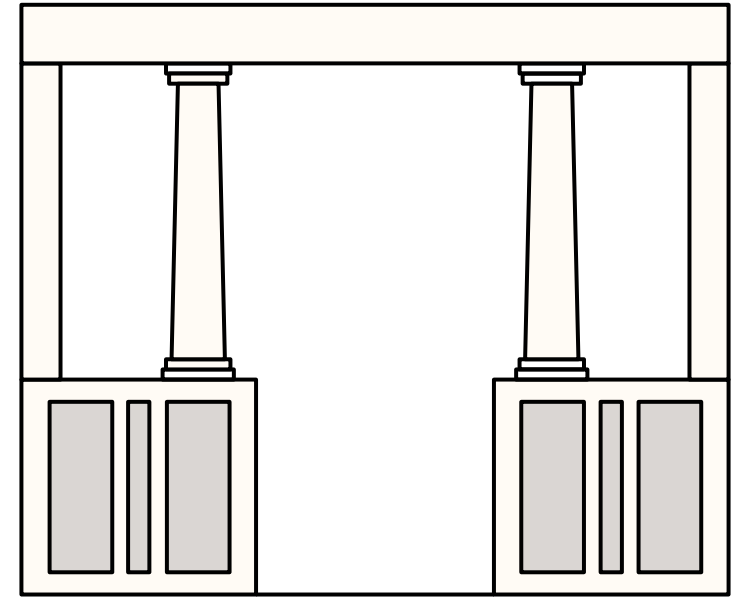
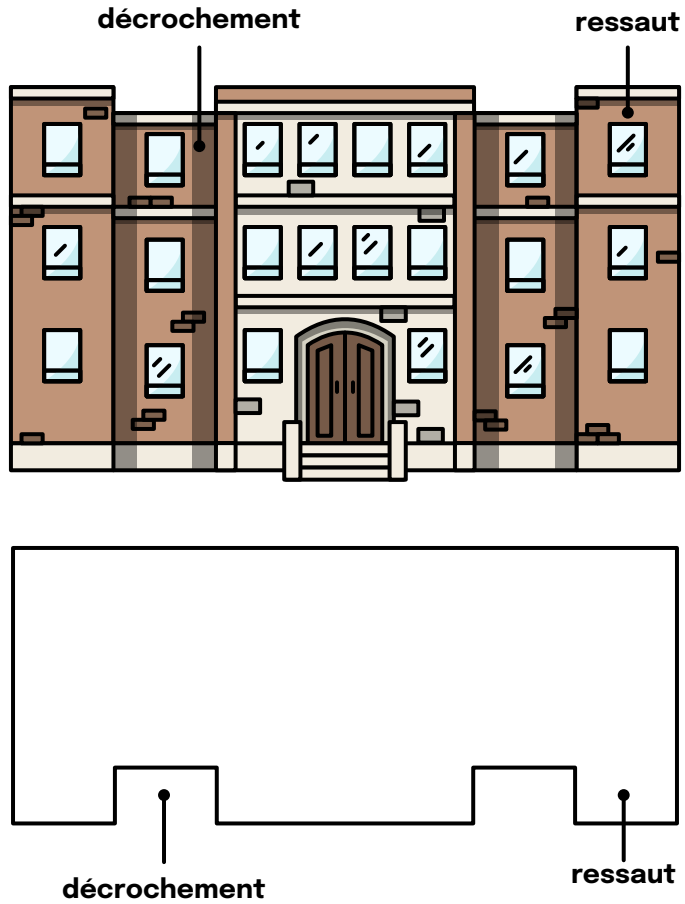
Élément sculpté en surplomb couvrant généralement l'espace d'une niche ou d'un siège.

Note : Dans une chaire, le dais est appelé « abat-voix ».



Déambulatoire n. m.

Espace de circulation aménagé derrière le chœur d'une église, dans le prolongement des bas-côtés ou des collatéraux, et permettant d'en faire le tour.



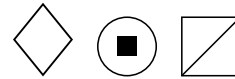
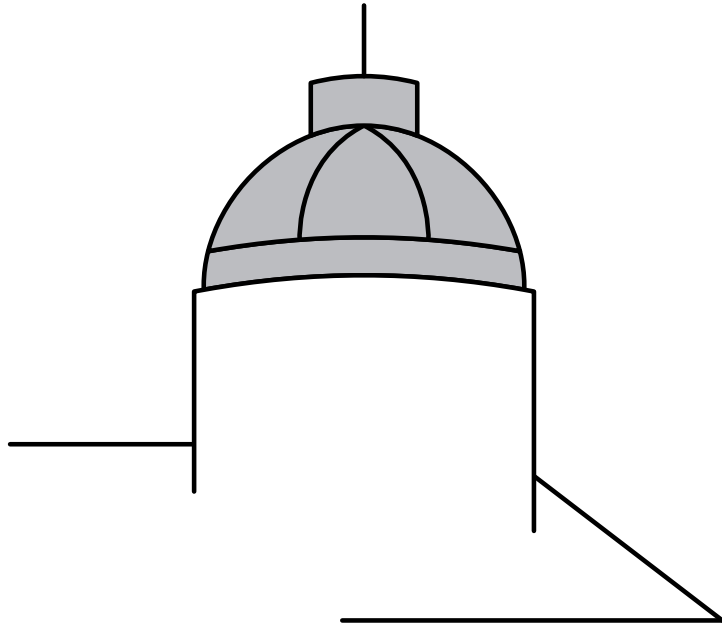
Décrochement n.m.

Retrait d'une partie d'une élévation par rapport à son ensemble.



Demi-mur n.m.

Mur intérieur de faible hauteur destiné à diviser l'espace, tout en offrant une perception d'ensemble de l'espace.

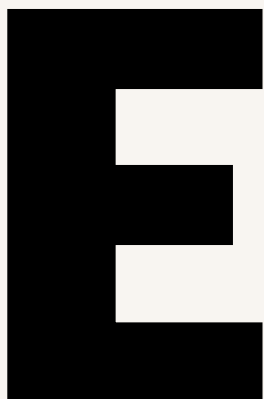


Dôme n.m.

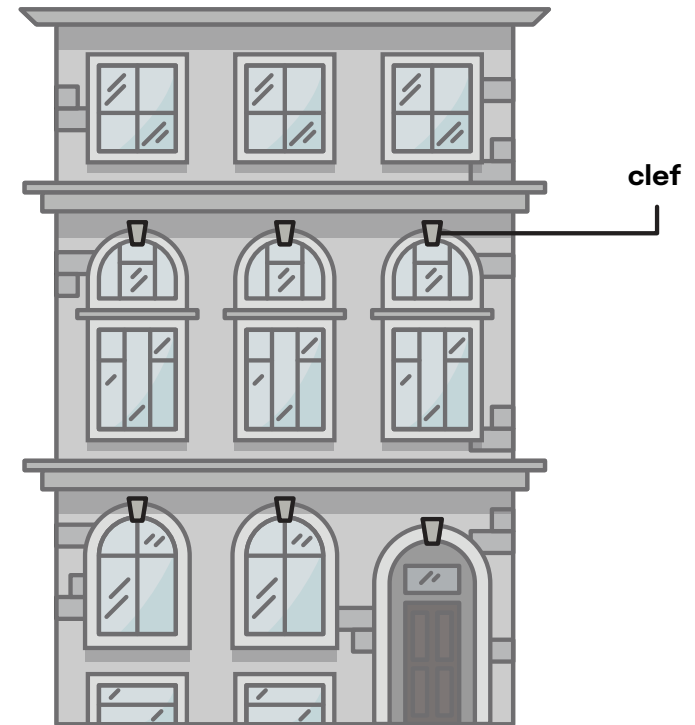
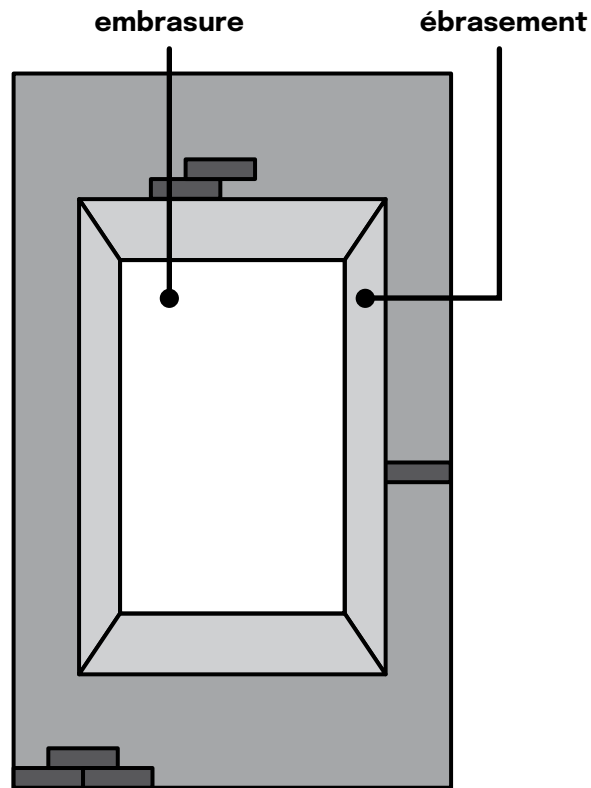
Mauvais usage : coupole

Toit à versant continu, de plan circulaire et à la forme convexe.

Note : Le dôme n'est pas synonyme de « coupole », qui est une voûte plutôt qu'une forme de toit.



- Ébrasement
- Élément architectural
- Élévation
- Embrasure
- Encorbellement
- Enduit
- Entablement
- Entrait
- Entrée de cave
- Entretoise
- Épi
- Escalier
- Esse
- Étage
- Extrados



Ébrasement n.m.

Autre appellation : embrasure

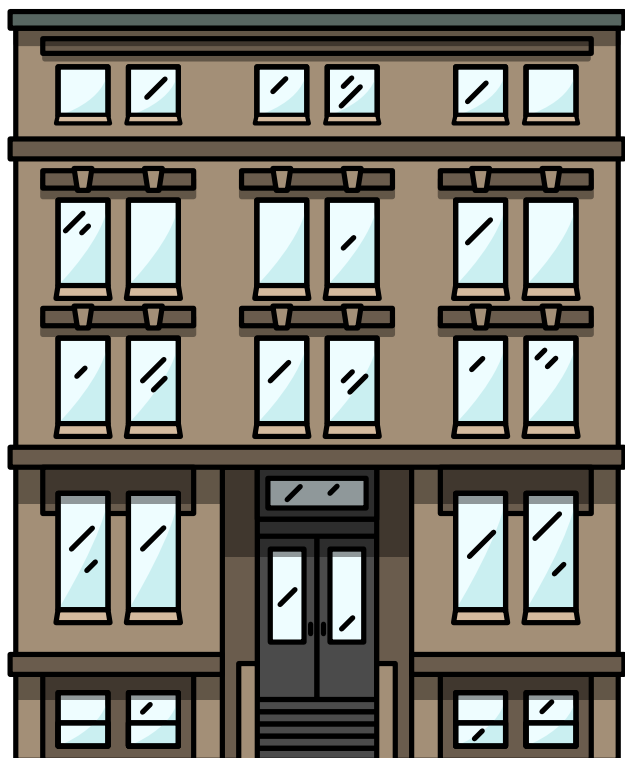
Partie évasée d'un mur autour d'une ouverture, entre une fenêtre ou une porte et le nu du mur.

Note : L'ébrasement est une partie de l'embrasure.

Élément architectural n.m.

Composante d'une construction assurant un rôle fonctionnel ou décoratif.

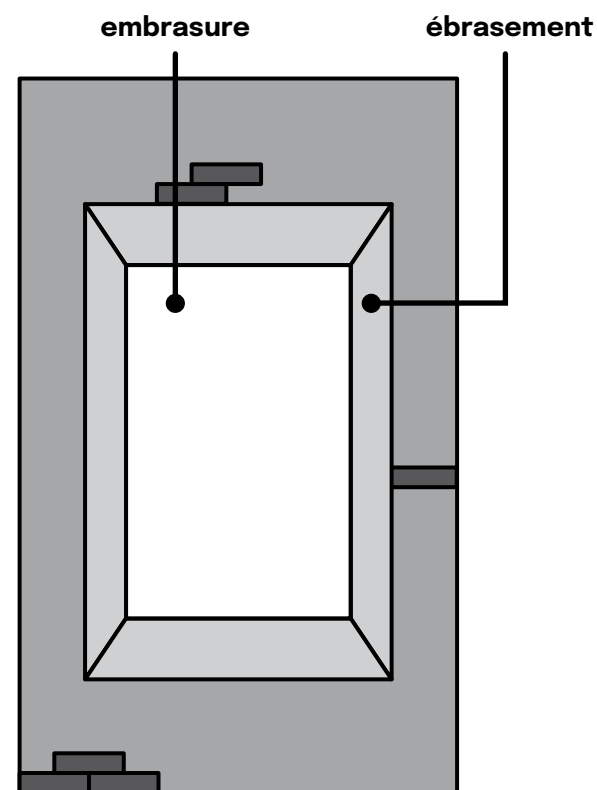
Note : Les éléments architecturaux adoptent plusieurs formes et peuvent se trouver sur différentes parties d'un bâtiment. Ils jouent un rôle décoratif et parfois fonctionnel. À titre d'exemple, la clef d'un arc en maçonnerie assure la stabilité des pierres. Toutefois, elle peut être appliquée sur un bâtiment sans remplir de fonction structurale.



Élévation n.f.

Mauvais usage : façade

Face extérieure d'un mur.



Embrasure n.f.

Ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur pour recevoir une porte ou une fenêtre.

Note : La partie évasée de l'embrasure, entre une fenêtre ou une porte, et le nu du mur se nomme « ébrasement ».



Encorbellement n.m.

Autre appellation : étage en encorbellement

Étage d'un bâtiment ayant une superficie de plancher supérieure à celle de l'étage inférieur et faisant saillie par rapport au nu du mur.

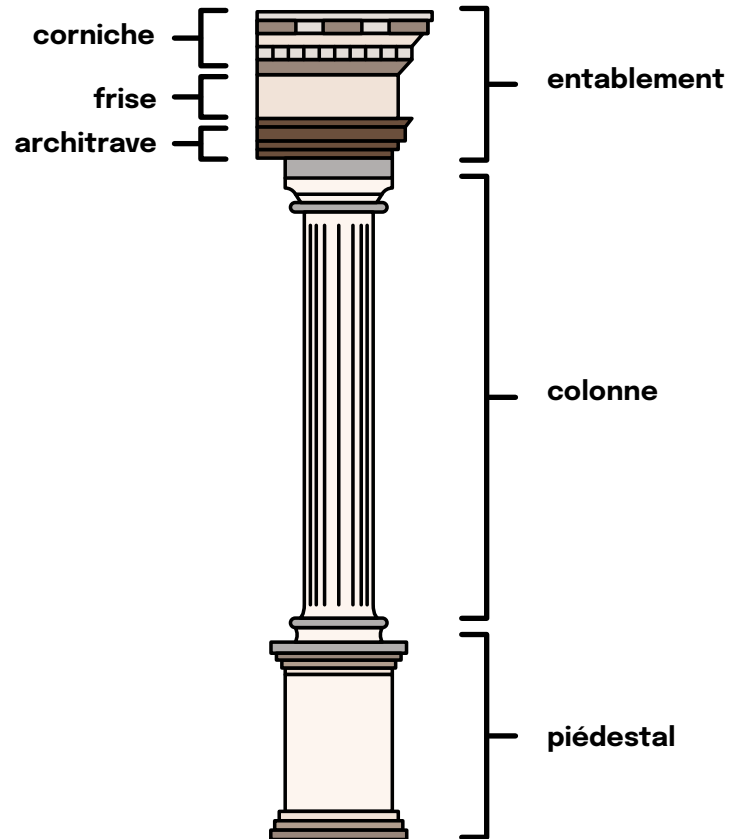
Note : La portion de l'étage en porte-à-faux est soutenue par le dépassement des poutres du plancher ou des corbeaux, d'où le nom d'« encorbellement ».



Enduit n.m.

Ensemble des couches minérales (mortier, chaux, stuc, plâtre ou ciment) qui sont appliquées sur un mur pour le protéger ou lui donner un aspect uniforme.

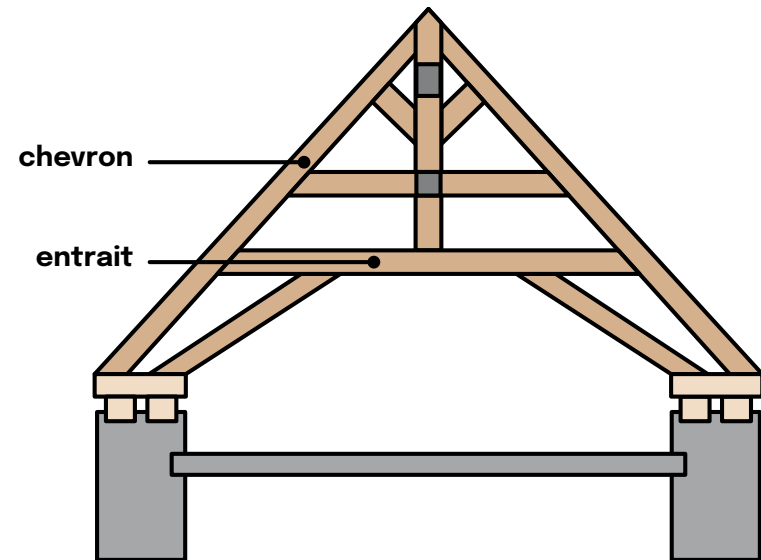
Note : L'enduit est généralement composé de trois couches : une couche d'accrochage, un corps d'enduit et une couche de finition.



Entablement n.m.

Large bandeau ornementé dans un ordre architectural, disposé sur des éléments de support verticaux.

Note : L'entablement comprend l'architrave, la frise et la corniche.



Entrait n.m.

Autre appellation : entrait retroussé

Pièce de bois de la charpente reliant horizontalement les chevrons, dans la partie médiane de la ferme.

Note : Dans l'architecture traditionnelle québécoise, l'entrait est par défaut retroussé, puisqu'il se situe dans la partie médiane de la ferme. Cette disposition dégage un espace dans le comble pour permettre son aménagement à des fins diverses, selon les époques.

L'entrait travaille en tension, c'est-à-dire qu'il empêche l'écartement des chevrons.



Entrée de cave n.f.

Autre appellation : descente de cave

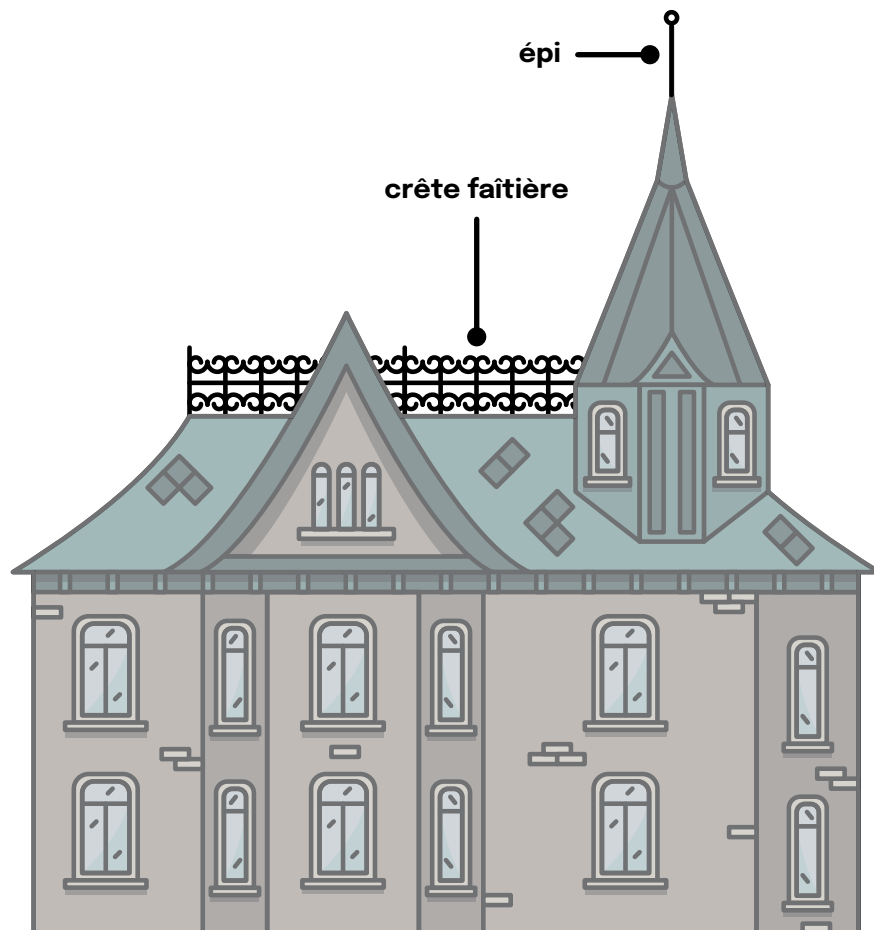
Structure extérieure permettant d'accéder à la cave d'un bâtiment et comprenant une porte inclinée et un escalier.



Entretoise n.f.

Petite pièce de la charpente ou de la structure d'un bâtiment destinée à maintenir l'écartement entre deux éléments porteurs.

Note : En plus de maintenir l'écartement entre des éléments porteurs, l'entretoise améliore la capacité portante en distribuant les charges, notamment dans les planchers.



Épi n.m.

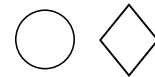
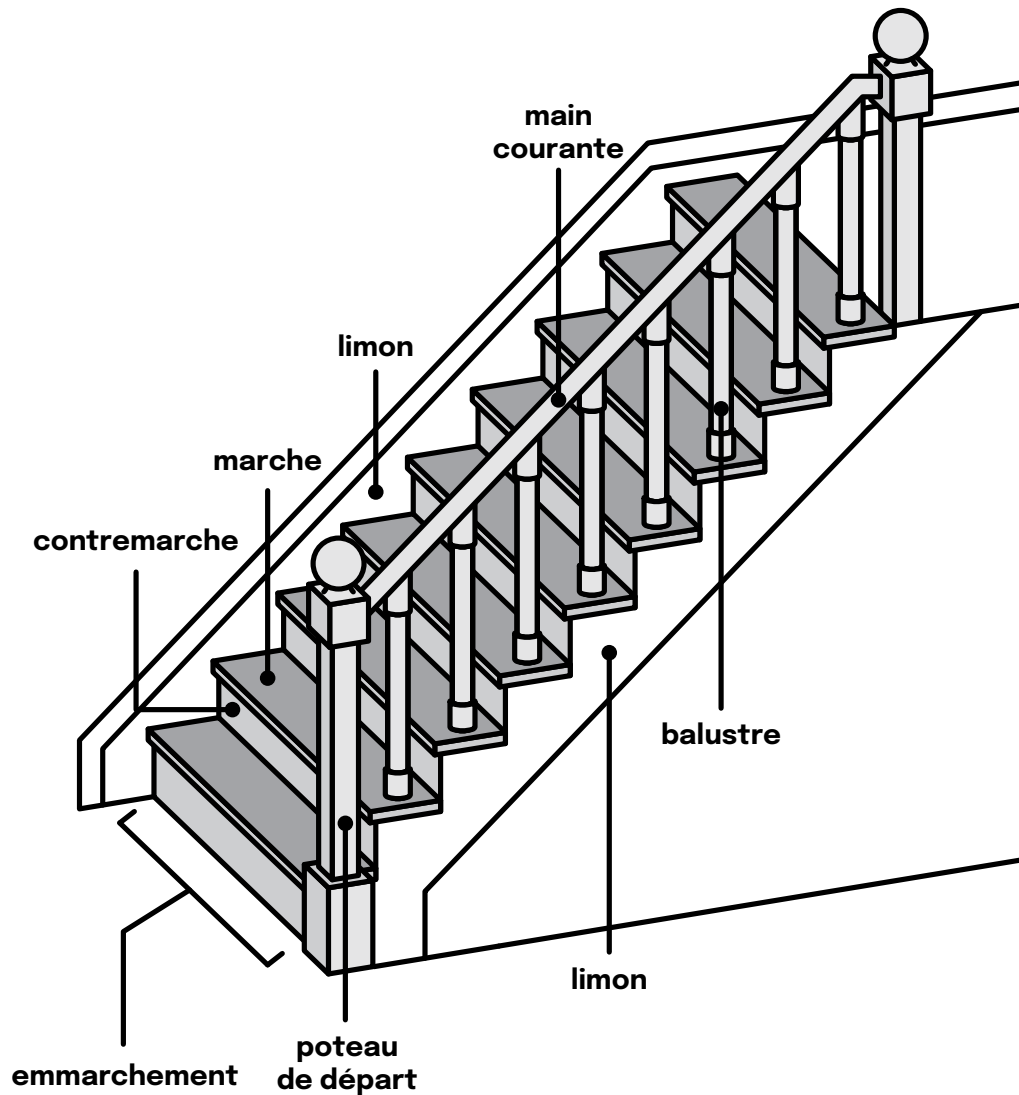
Autre appellation : épi de faîtage

Amortissement vertical situé au sommet d'un toit ou aux extrémités du faîte d'un toit.

Note : L'épi peut être composé de plusieurs éléments ornementaux superposés ou adopter une forme plus simple s'apparentant au mât.

Dans l'architecture d'inspiration française, l'épi correspond au prolongement apparent du poinçon de la charpente d'un toit à croupes. Il est alors nommé « épi de faîtage ».

L'épi est parfois combiné à une crête faitière.



Escalier n.m.

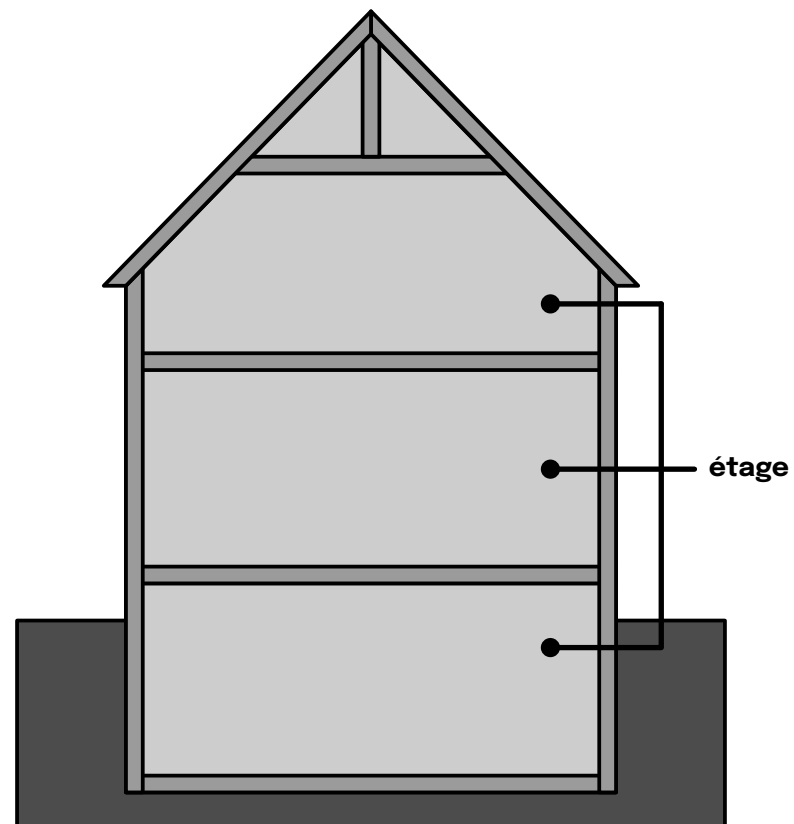
Dispositif muni de marches permettant de circuler entre des espaces de niveau différent.

Note : L'escalier peut être extérieur ou intérieur, et il peut être plus ou moins ornementé selon les contextes.



Esse n.f.

Ancre en forme de S.

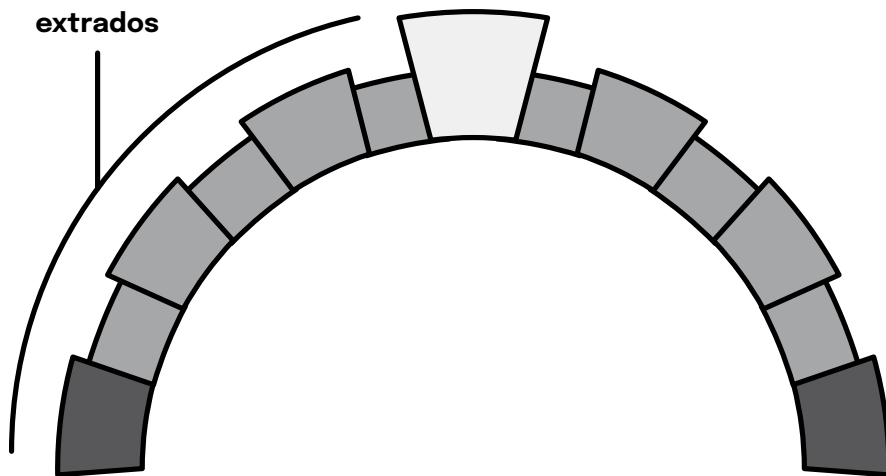


Étage n.m.

Mauvais usage : niveau

Espace habitable à l'intérieur d'un bâtiment, délimité par des divisions horizontales (plancher, plafond).

Note : Le terme « étage » n'est pas synonyme de « niveau ». L'étage est une division structurelle, alors que le niveau est une division décorative de l'élévation.

**Extrados** n.m.

Face extérieure d'un arc ou d'une voûte.

F

Façade

Faîte

Faux-entrait

Fenêtre

Fenêtre à auvent

Fenêtre à battants

Fenêtre à guillotine

Fenêtre basculante

Fenêtre composée

Fenêtre en bandeau

Fenêtre en saillie

Fenêtre en triplet

Fenêtre jumelée

Fenêtre palladienne

Ferme

Fibre agglomérée

Fondations

Fondations en béton

Fondations en blocs de béton

Fondations en briques

Fondations en pierre

Fondations en pierre sèche

Fonts baptismaux

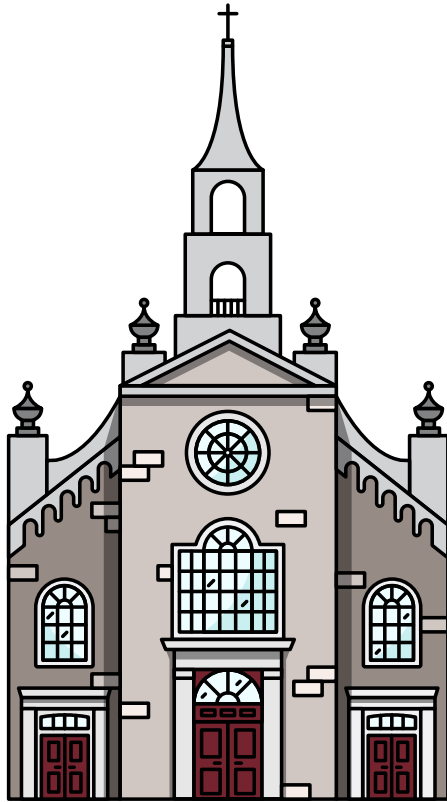
Frise

Frise d'arcatures

Fronton

Fruit

Fût

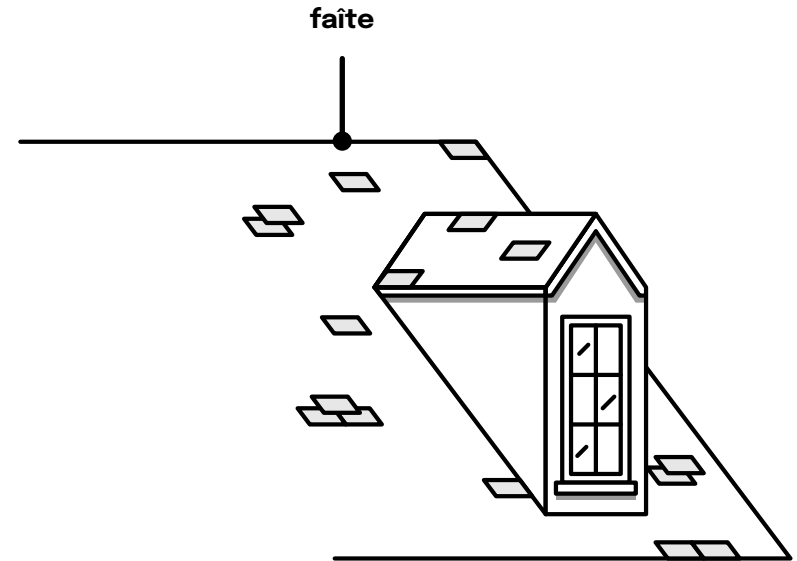


Façade n.f.

Élévation principale d'un bâtiment, où se trouve généralement l'entrée principale.

Note : La façade est souvent plus ornementée que les autres élévations du bâtiment pour une représentation, dans l'espace public, du statut des propriétaires ou de l'importance de la fonction de l'immeuble. Certains immeubles peuvent présenter plus d'une façade.

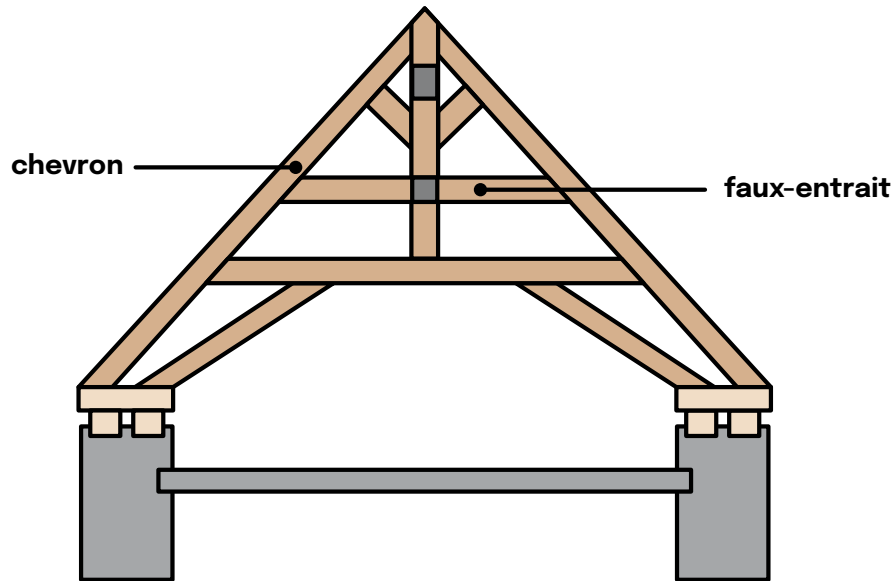
La façade est une élévation, mais toutes les élévations ne sont pas des façades.



Faîte n.m.

Partie la plus haute du toit, qui en forme généralement la ligne horizontale supérieure.

Note : Tous les toits possèdent au moins un versant, et lorsqu'ils en ont plus d'un, ils comprennent un faîte.



Faux-entrait n.m.

Pièce de bois de la charpente reliant horizontalement les chevrons, dans la partie supérieure de la ferme.

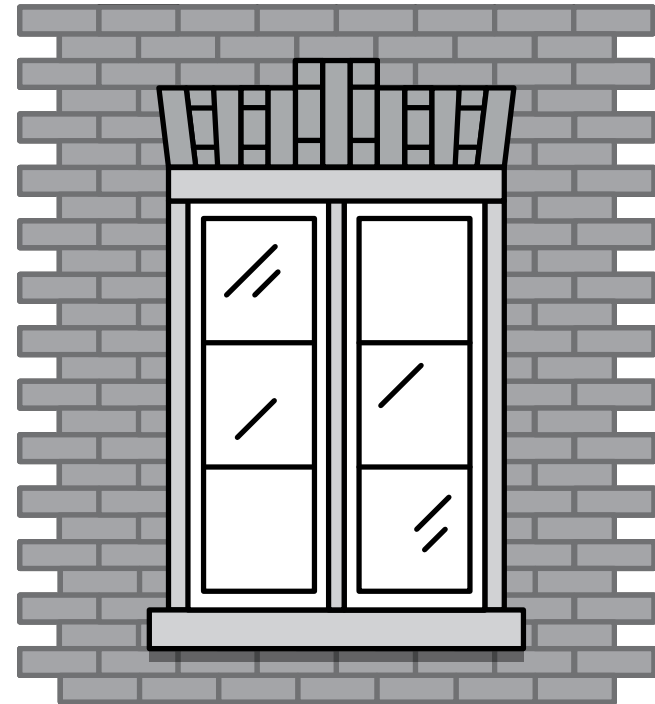
Note : Le faux-entrait résiste à la compression et contrôle ainsi les poussées vers le sol. Une ferme peut posséder plusieurs faux-entrants.

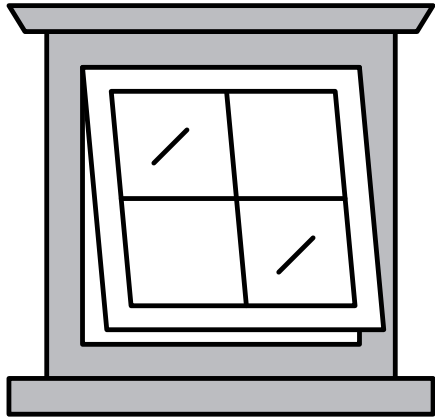


Fenêtre n.f.

Autre appellation : croisée

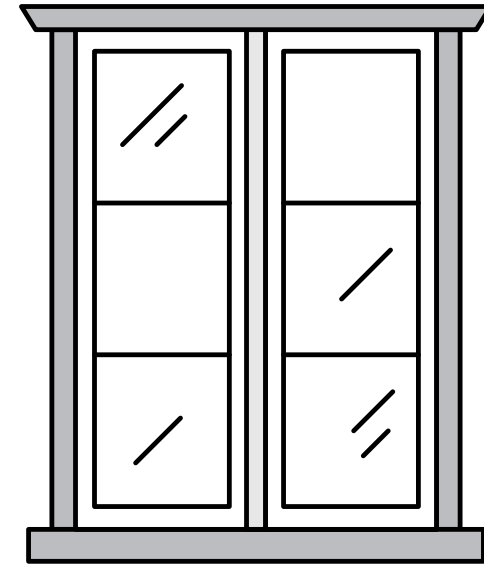
Cadre vitré fermant une ouverture pratiquée dans un mur pour éclairer et aérer un bâtiment.





Fenêtre à auvent n.f.

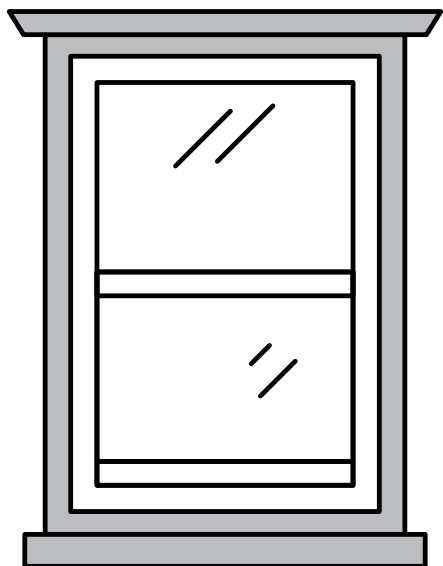
Fenêtre à battant unique pivotant vers l'extérieur sur un axe horizontal, dans la partie supérieure de l'ouverture.



Fenêtre à battants n.f.

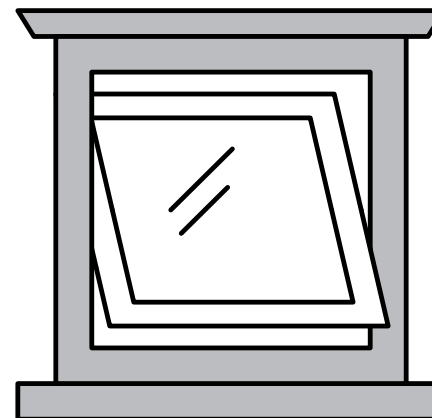
Fenêtre à deux vantaux pivotant vers l'intérieur sur un axe vertical.

Note : Les fenêtres à battants peuvent comprendre de grands panneaux de verre ou des carreaux dont la dimension varie selon les époques. Les fenêtres sont alors dites « à petits carreaux », « à moyens carreaux » ou « à grands carreaux ».



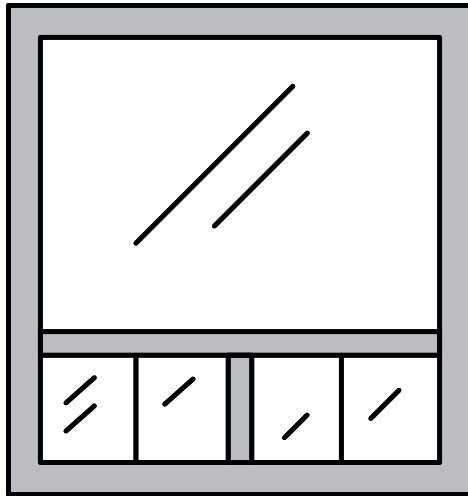
Fenêtre à guillotine n.f.

Fenêtre dont l'un des panneaux se glisse vers le haut grâce à des rainures pratiquées dans son cadre.



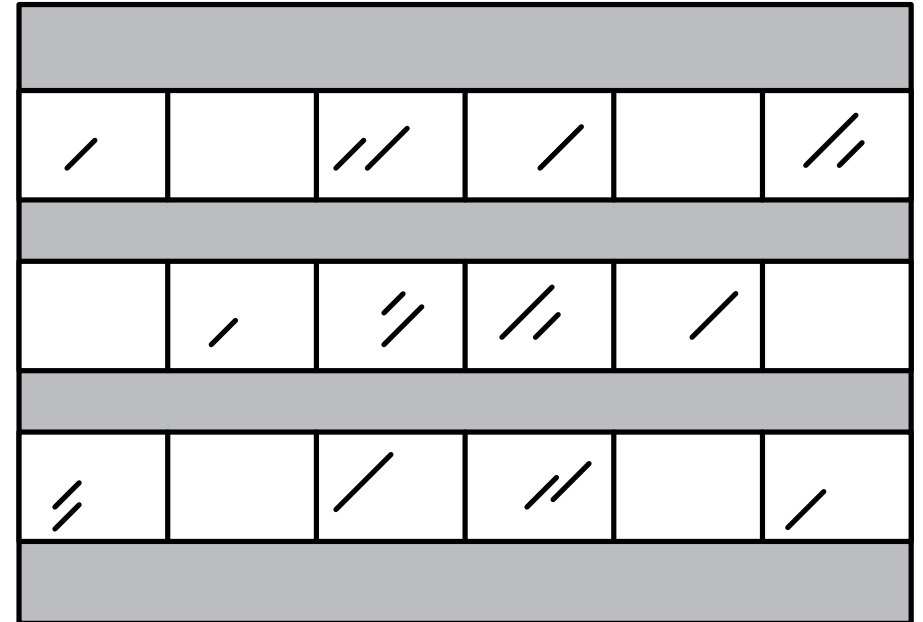
Fenêtre basculante n.f.

Fenêtre à battant unique pivotant dans sa partie centrale sur un axe horizontal.



Fenêtre composée n.f.

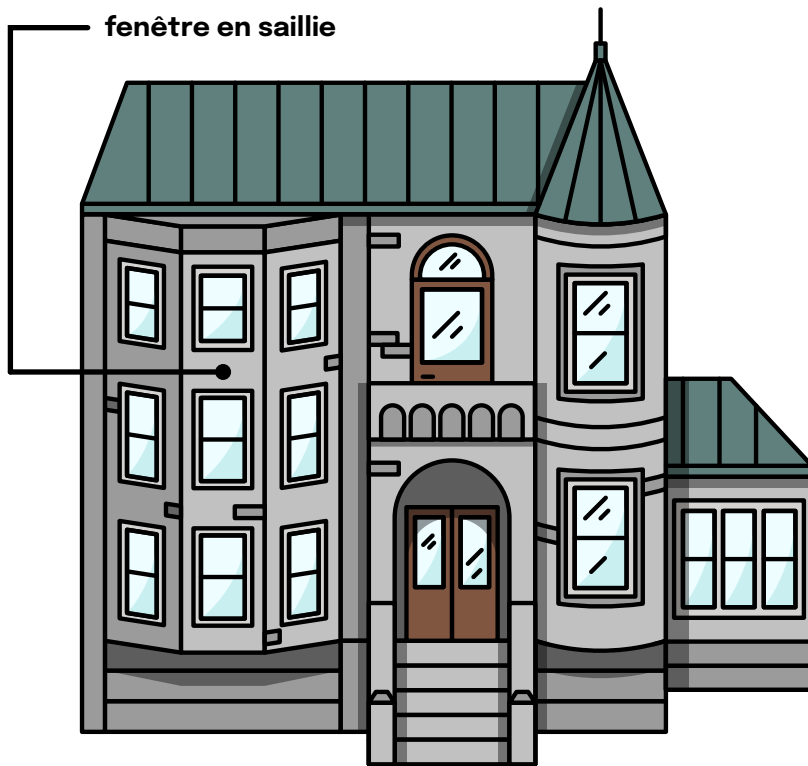
Fenêtre de grande dimension comprenant des sections fixes et des sections mobiles.



Fenêtre en bandeau n.f.

Fenêtre allongée composée d'une série de panneaux vitrés juxtaposés.

Note : Ce type de fenêtre est associé à l'architecture moderne.

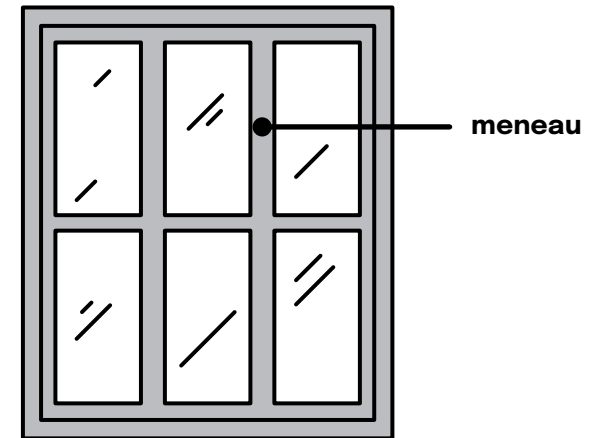


Fenêtre en saillie n.f.

Autre appellation : oriel

Fenêtre ou ensemble de fenêtres en avancée par rapport au nu du mur.

Note : La fenêtre en saillie peut notamment être de plan rectangulaire ou trapézoïdal. Elle peut compter un ou plusieurs étages.

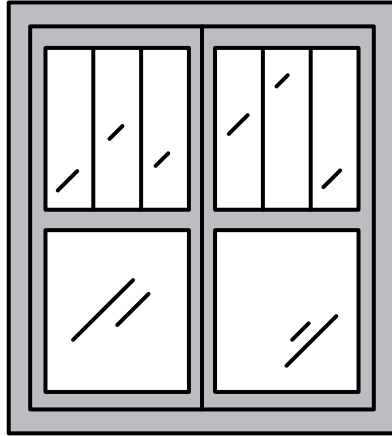


Fenêtre en triplet n.f.

Autre appellation : triplet

Fenêtre composée de trois baies juxtaposées.

Note : Les baies latérales de ce type de fenêtre peuvent différer de la baie centrale. Les fenêtres groupées sont divisées par des éléments verticaux appelés « meneaux ».

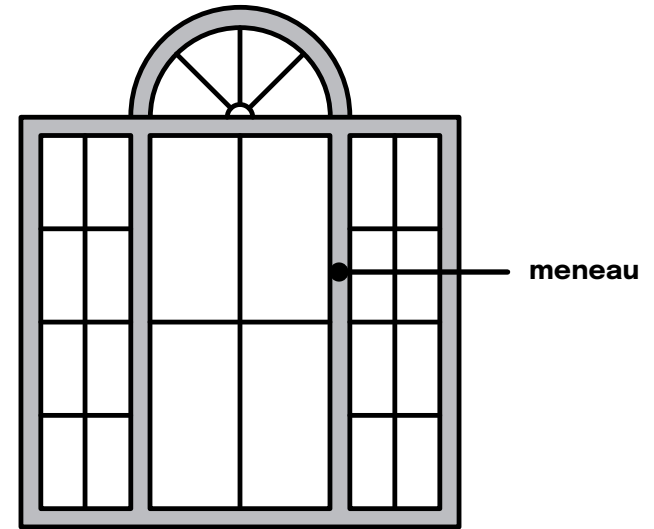


Fenêtre jumelée n.f.

Autre appellation : fenêtre géminée

Fenêtre composée de deux baies juxtaposées.

Note : Les fenêtres groupées sont divisées par des éléments verticaux appelés « meneaux ».

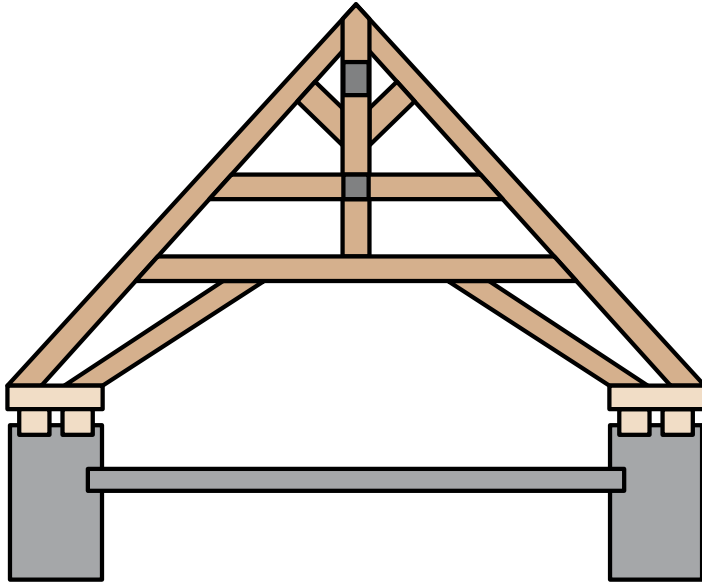


Fenêtre palladienne n.f.

Autre appellation : fenêtre vénitienne, fenêtre serlienne

Fenêtre à trois baies, dont celle, centrale et plus haute, est généralement cintrée.

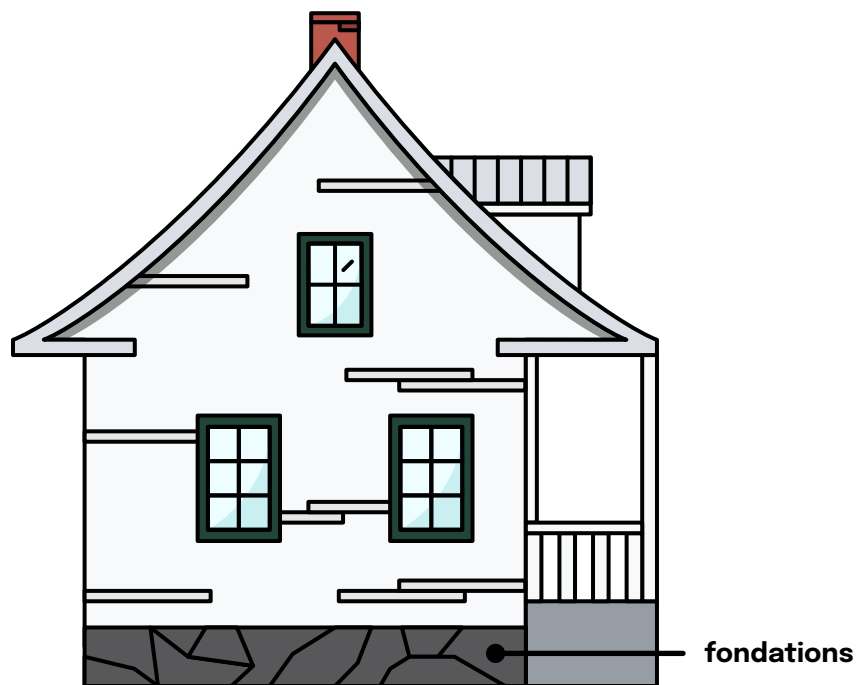
Note : La fenêtre palladienne est issue de l'architecture classique. Elle tire son nom de l'architecte italien Andrea Palladio (1508-1580) qui a utilisé cet agencement dans de nombreux bâtiments.

**Ferme** n.f.

Assemblage de pièces de bois formant une structure triangulée et autoportante destinée à supporter le toit.

**Fibre agglomérée** n.f.

Matériau de parement fait de planches formées par des fibres de bois pressées et additionnées d'un liant.



Fondations n.f.

Autre appellation : solage

Partie inférieure d'une construction servant à la supporter.

Note : Les fondations d'un bâtiment sont enfouies dans le sol en grande partie. Elles transmettent et répartissent la charge de la construction vers le sol dans le but d'en assurer la stabilité. Traditionnellement, les fondations sont en maçonnerie de pierres.



Fondations en béton n.f.

Fondations faites de béton coulé dans un coffrage.

Note : Les fondations en béton reposent sur une base plus large nommée « semelle ».



Fondations en blocs de béton n.f.

Fondations faites de blocs de béton.



Fondations en briques n.f.

Fondations faites de briques.



Fondations en pierre n.f.

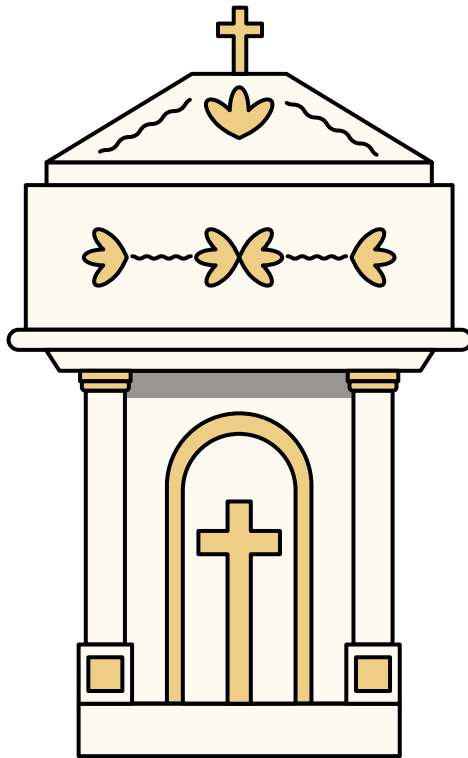
Fondations faites de pierres maçonnées.

Note : Les fondations en pierre reposent parfois sur un lit de pierres sèches.



Fondations en pierre sèche n.f.

Fondations faites de pierres non maçonnées.

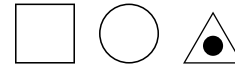
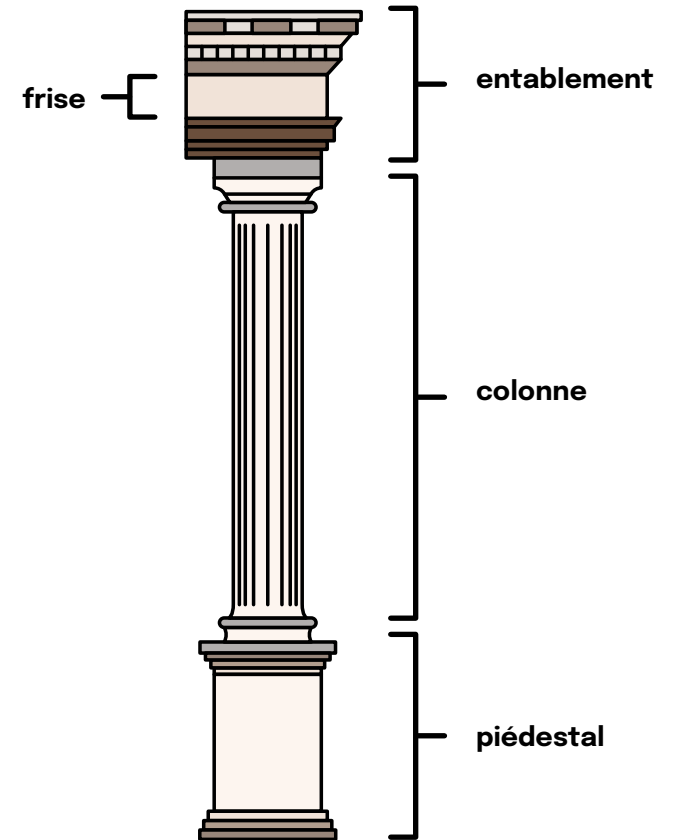


Fonts baptismaux n.m.

Cuve d'eau bénite au-dessus de laquelle le baptême est administré.

Note : Les fonts baptismaux se composent habituellement d'une cuve reposant sur un support et fermée par un couvercle.

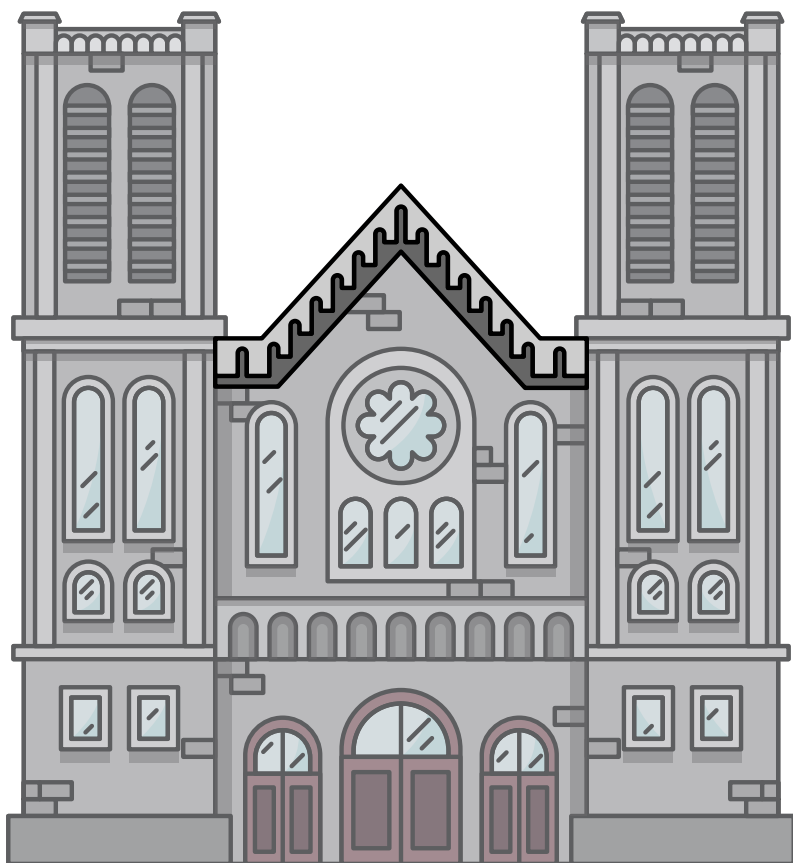
Ils sont parfois situés dans une pièce appelée « chapelle baptismale ».



Frise n.f.

Partie intermédiaire d'un entablement comprenant parfois des motifs décoratifs.

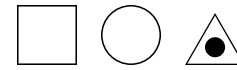
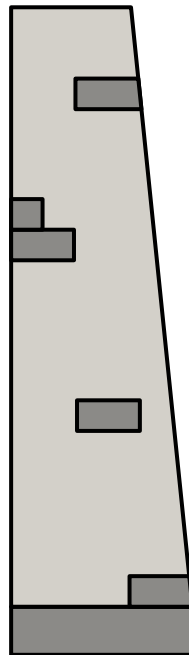
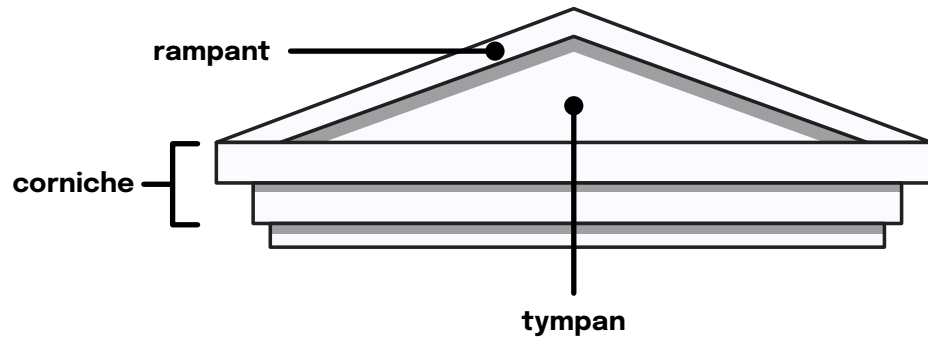
Note : La frise peut aussi être utilisée comme élément décoratif isolé.



Frise d'arcatures n.f.

Autre appellation : frise d'arceaux

Frise composée d'une série d'arcatures.



Fronton n.m.

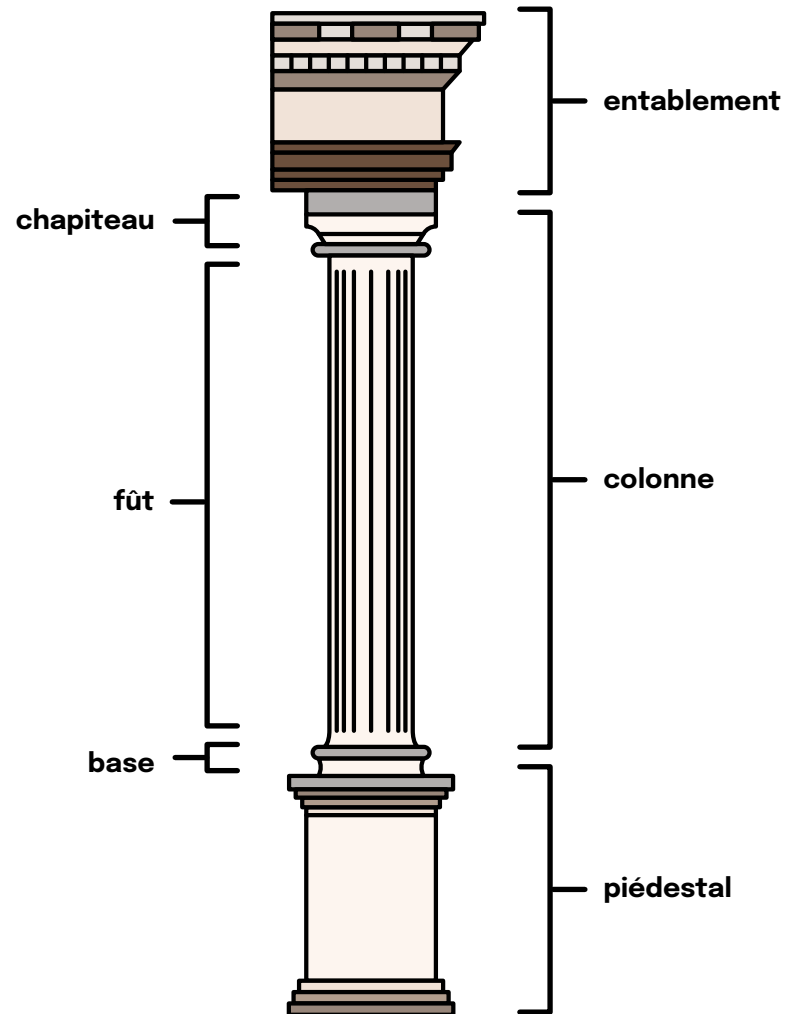
Élément décoratif coiffant un ordre architectural, une ouverture ou une saillie.

Note : Le fronton est formé d'un tympan et d'un cadre mouluré comprenant une corniche et deux rampants. En l'absence de précision, la notion de « fronton » renvoie à un élément adoptant la forme d'un triangle isocèle. Lorsqu'il adopte la forme d'un triangle équilatéral, soit trois côtés égaux, il est dit « triangulaire ». Le fronton peut également prendre d'autres formes. Il peut être arrondi, brisé ou surbaissé.



Fruit n.m.

Inclinaison de la partie supérieure d'un mur de maçonnerie, de sorte que la base est plus large que la partie supérieure, destinée à assurer une meilleure stabilité.



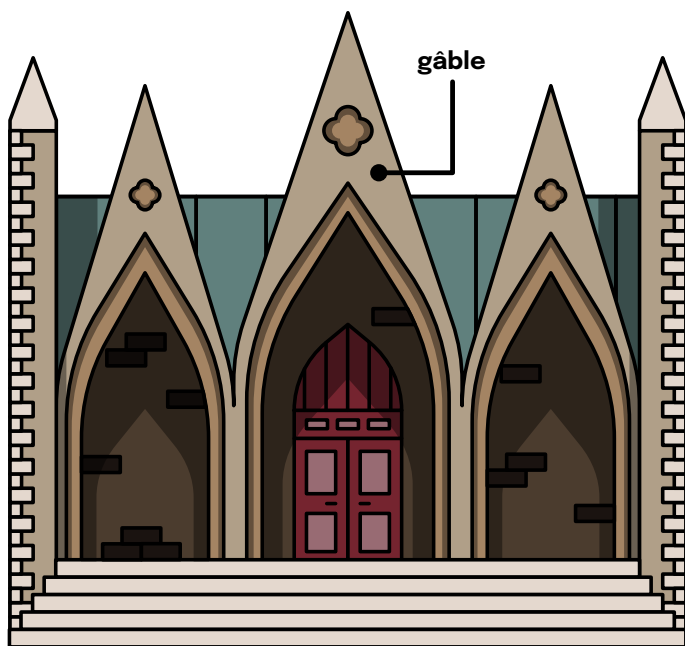
Fût n.m.

Partie centrale d'un élément de support vertical comprise entre la base et le chapiteau.

Note : Le fût peut être décoré et présenter notamment des cannelures, soit des rainures verticales semi-circulaires et parallèles. Lorsqu'il n'est pas décoré, on le dit « nu ».

G

Gâble
Galerie
Garde-corps
Garde-neige
Gargouille



Gâble n.m.

Élément de forme triangulaire, souvent orné et ajouré, qui coiffe généralement l'arc d'une baie.

Note : Au Québec, il est généralement associé à l'architecture néogothique.

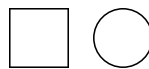
Il ne faut pas confondre le gâble avec la lucarne-pignon.



Galerie n.f.

Plate-forme extérieure et allongée d'un bâtiment, accessible par un escalier extérieur.

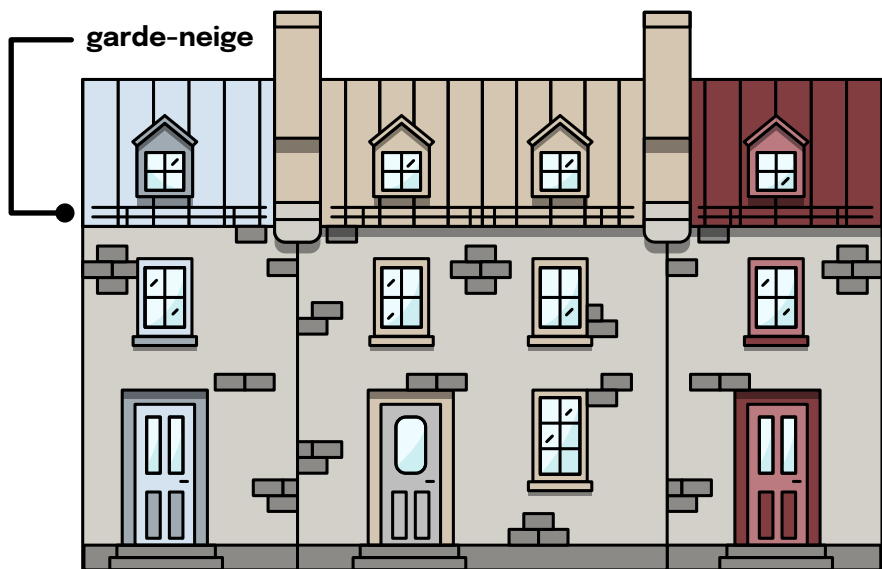
Note : La galerie peut être protégée par un avant-toit et ceinturer le bâtiment sur plusieurs côtés. Elle se distingue du balcon qui n'est accessible que de l'intérieur.



Garde-corps n.m.

Barrière servant à prévenir les chutes d'un point élevé.

Note : La balustrade est un type de garde-corps, mais les deux termes ne sont pas synonymes.

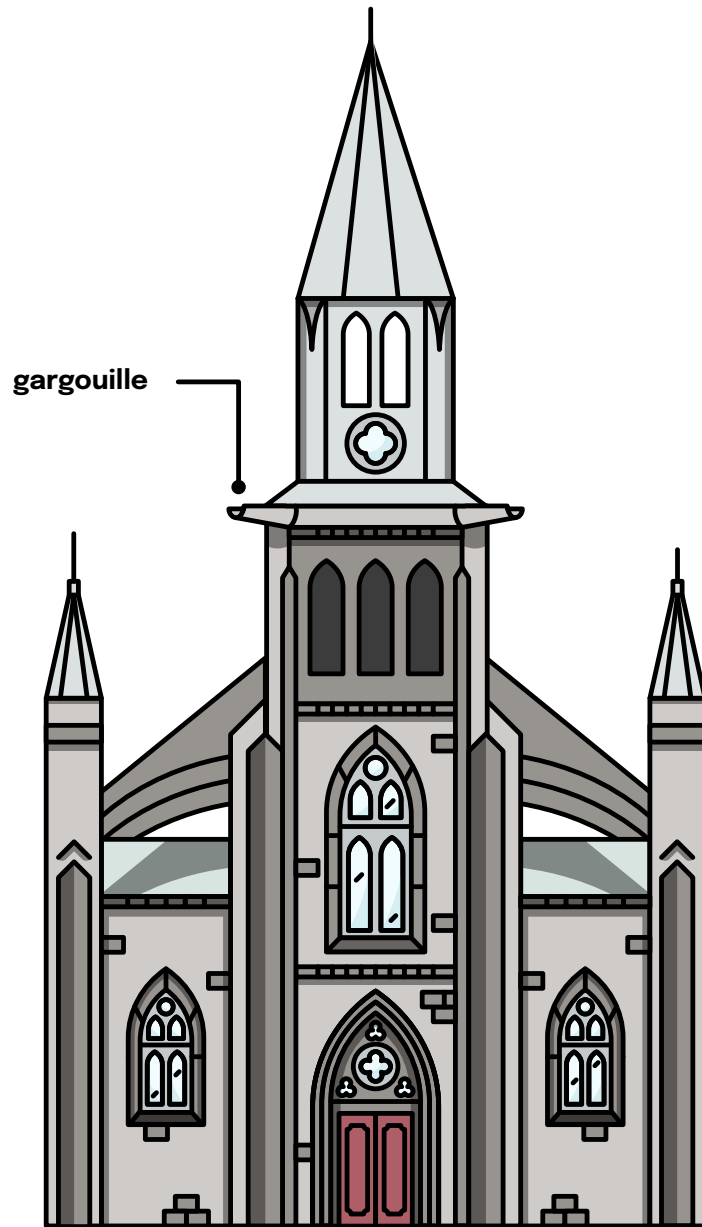


Garde-neige n.m.

Autre appellation : barrière à neige

Dispositif fixé à la base du versant d'un toit pour éviter la chute de neige ou de glace.

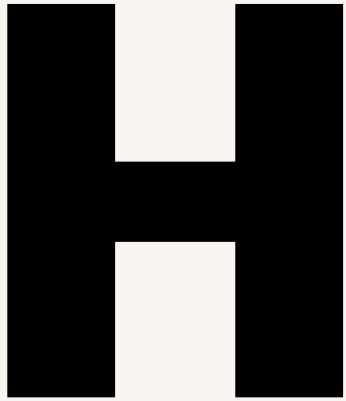
Note : Le garde-neige est surtout courant en milieu urbain au Québec pour éviter la chute de neige sur les passantes et passants.



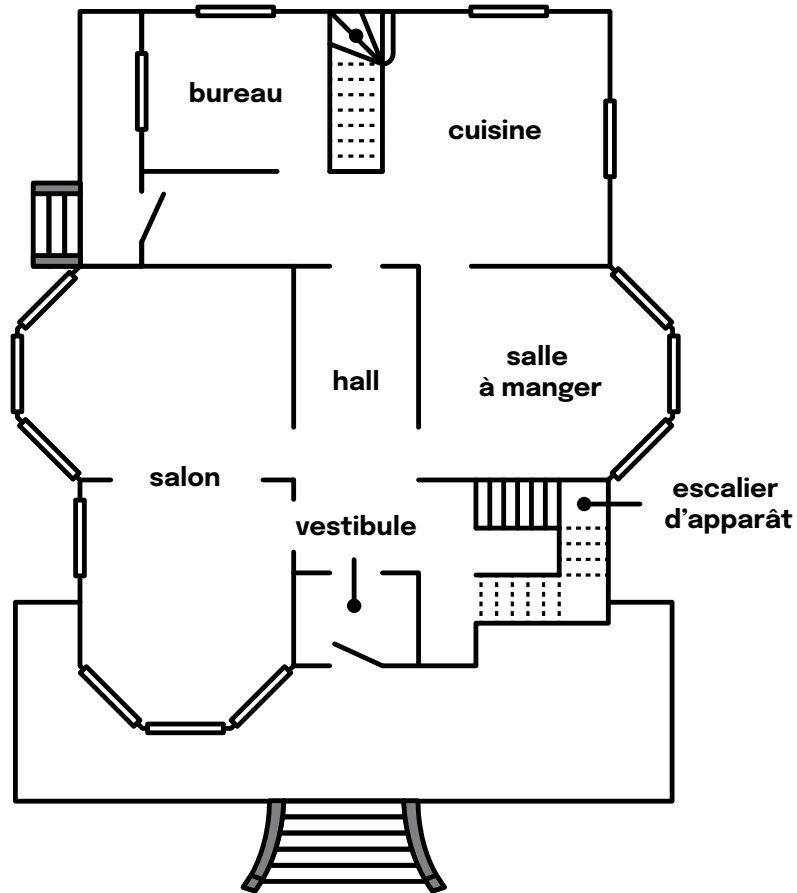
Gargouille n.f.

Conduit en saillie permettant l'évacuation des eaux pluviales loin d'un mur.

Note : La gargouille adopte parfois la forme d'une figure fantastique sculptée dont la bouche laisse s'échapper l'eau.



Hall



Hall n.m.

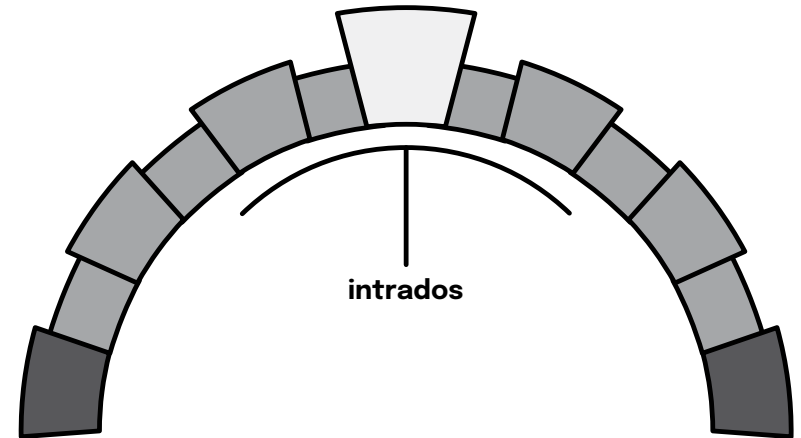
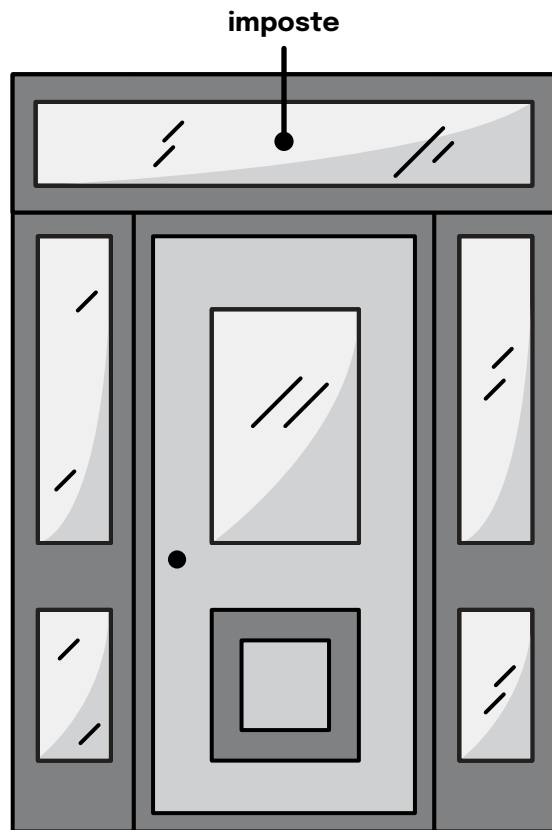
Pièce d'accueil dans un bâtiment.

Note : Le hall est souvent le centre des espaces de circulation horizontaux et verticaux dans le bâtiment.

Dans les édifices institutionnels et les maisons cossues, le hall comprend souvent un escalier d'apparat et une ornementation élaborée.



Imposte
Intrados



Imposte n.f.

Châssis fixe ou mobile situé au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre.

Intrados n.m.

Face intérieure d'un arc ou d'une voûte.

J

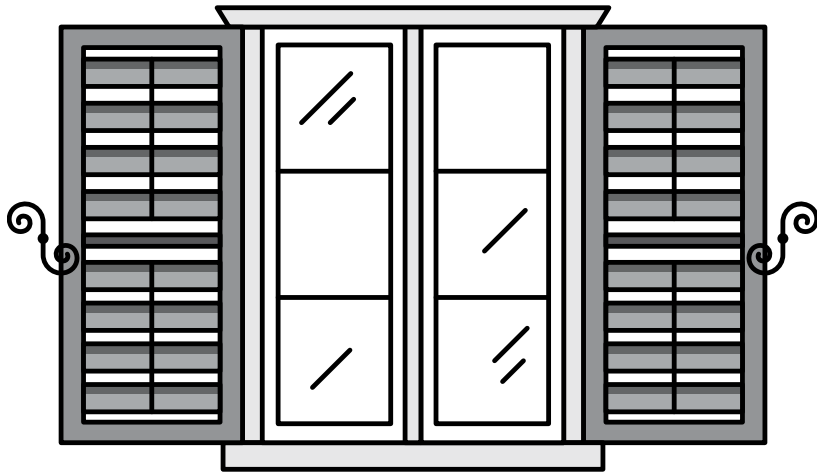
Jalousie

Jambage de chambranle

Jambe de force

Jambe harpée

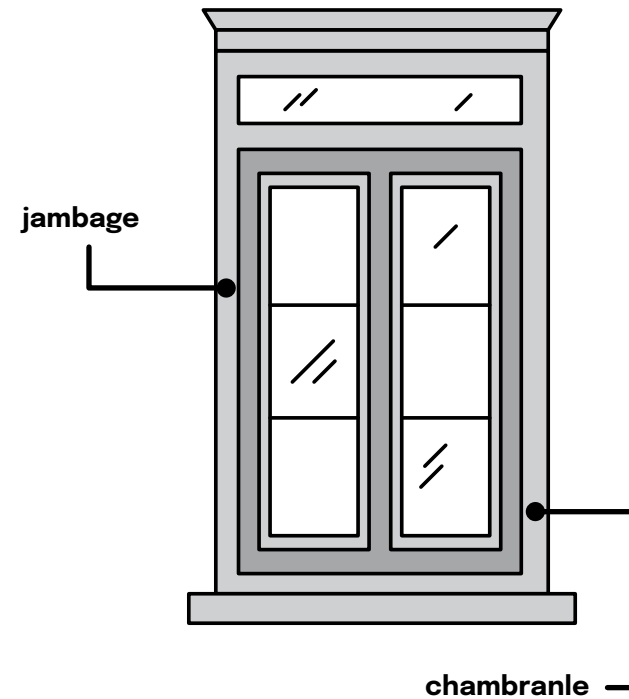
Jouée



Jalousie n.f.

Panneau amovible composé de lamelles mobiles, destiné à recouvrir une fenêtre, à l'extérieur.

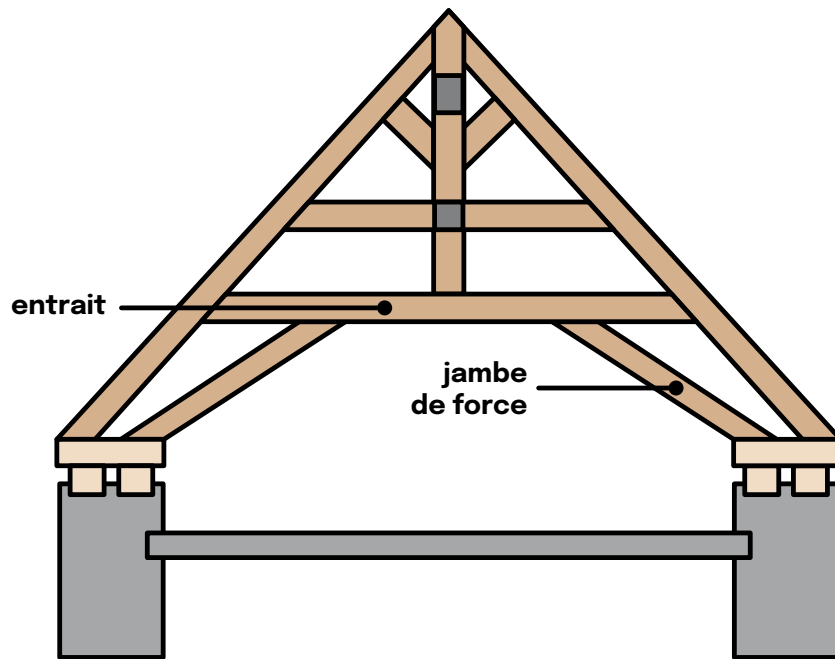
Note : La jalousie est fixée au mur à l'aide de charnières et elle est retenue ouverte par un arrêt.



Jambage de chambranle n.f.

Autre appellation : piédroit

Partie verticale d'un chambranle.



Jambe de force n.f.

Autre appellation : aisselier

Pièce de bois de la charpente disposée en angle pour soutenir un élément horizontal.

Note : Dans un toit brisé, les jambes de force supportent l'entrait du terrasson.

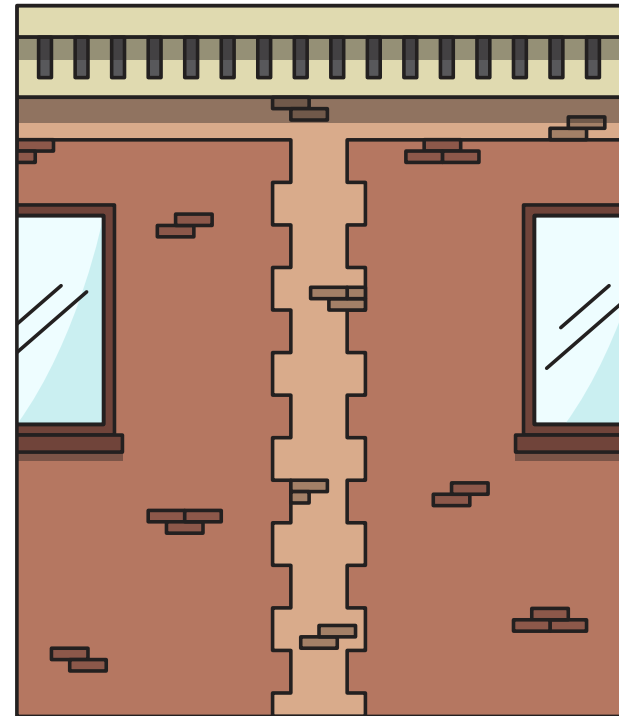


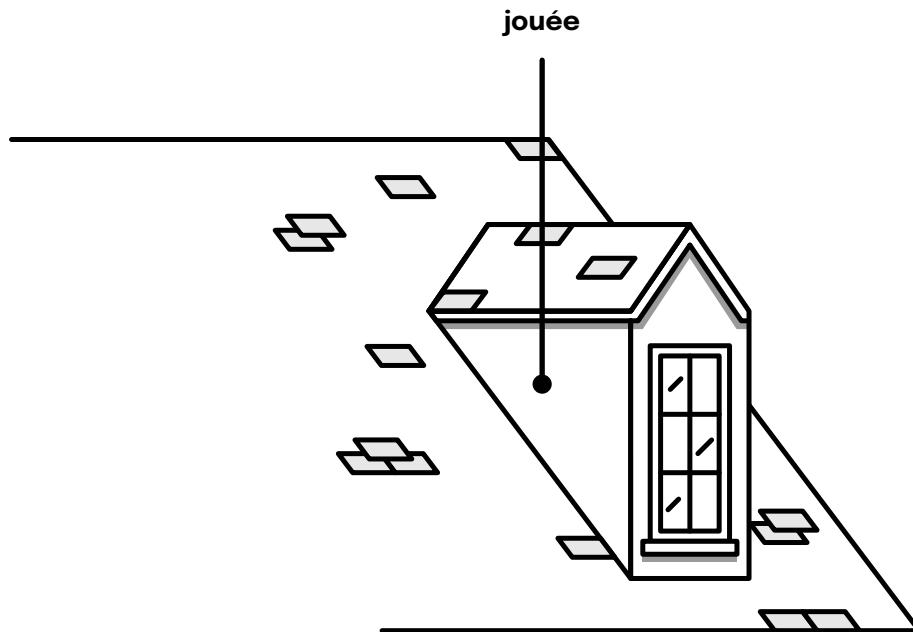
Jambe harpée n.f.

Autre appellation : piédroit harpé

Appareil de maçonnerie fait de pièces empilées de manière alternée pour renforcer la liaison de deux pans de mur et dont les composantes présentent souvent un traitement distinctif.

Note : La jambe harpée, au contraire de la chaîne d'angle, ne se situe pas à la jonction de deux murs.

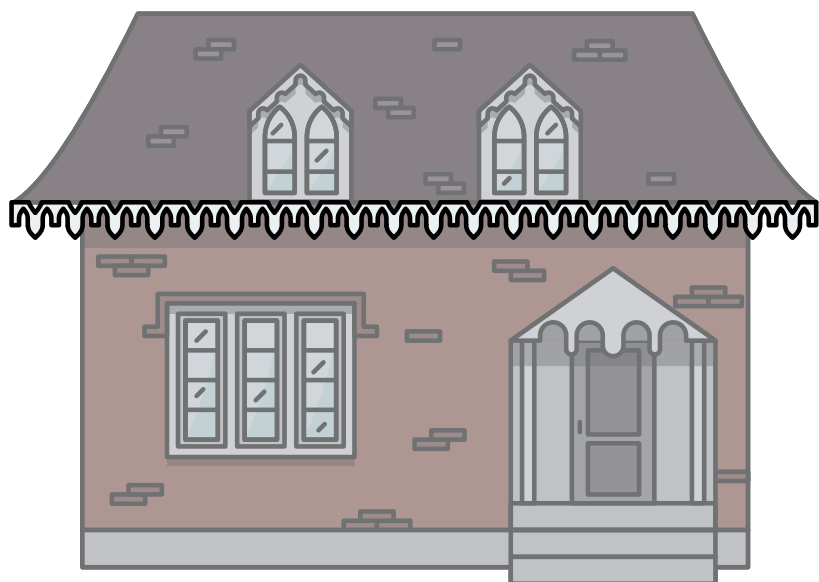


**Jouée n.f.**

Mur latéral d'une lucarne.

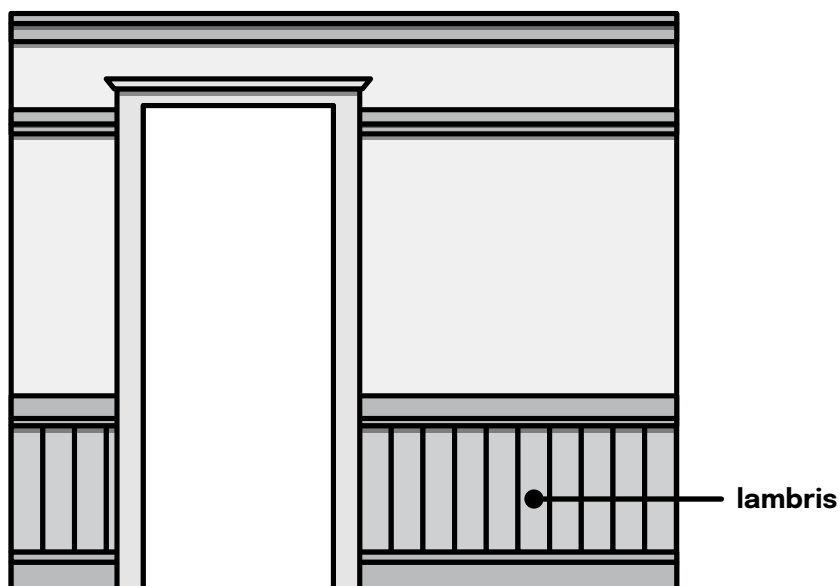


Lambrequin
Lambris
Lanterneau
Lanternon
Larmier cintré
Lésène
Lieu de culte
Linteau
Loggia
Lucarne
Lucarne à arc surbaissé
Lucarne à croupe
Lucarne à fenêtre pendante
Lucarne à fronton
Lucarne à pignon
Lucarne cintrée
Lucarne en chien assis
Lucarne rampante
Lucarne-pignon



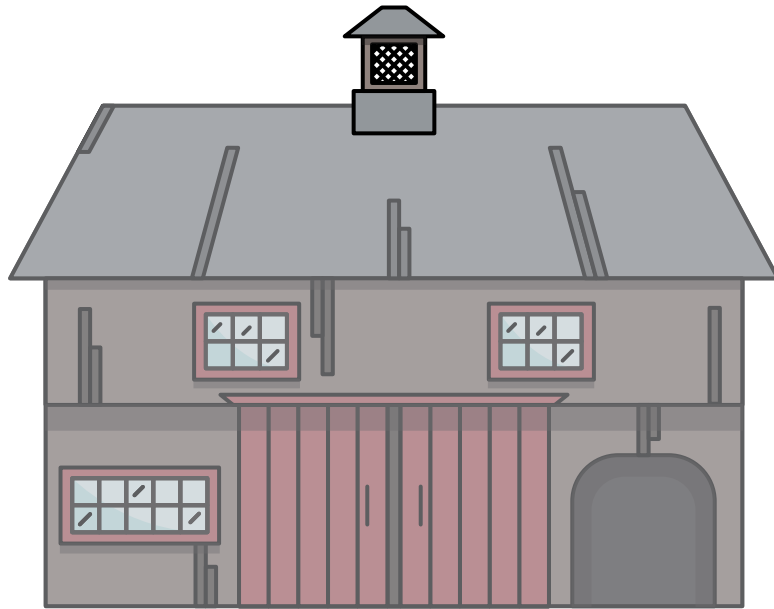
Lambrequin n.m.

Bandeau découpé et ajouré, formant des motifs décoratifs, et fixé à la rive d'un versant de toit.



Lambris n.m.

Revêtement mural intérieur constitué d'un assemblage de pièces de bois.



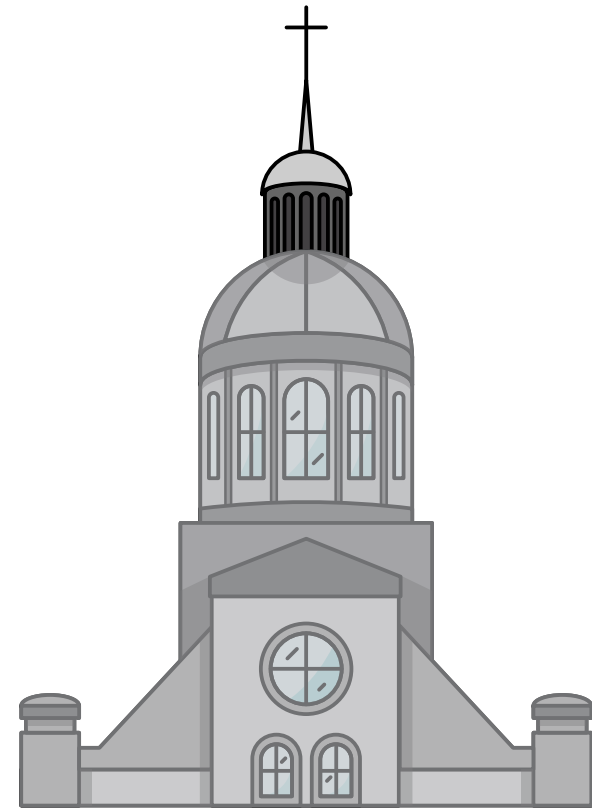
Lanterneau n.m.

Mauvais usage : clocheton

Construction basse, généralement de plan carré ou rectangulaire, percée d'ouvertures servant à aérer et à éclairer le comble d'un bâtiment.

Note : Plusieurs bâtiments agricoles traditionnels possèdent des lanterneaux pour aérer leur comble.

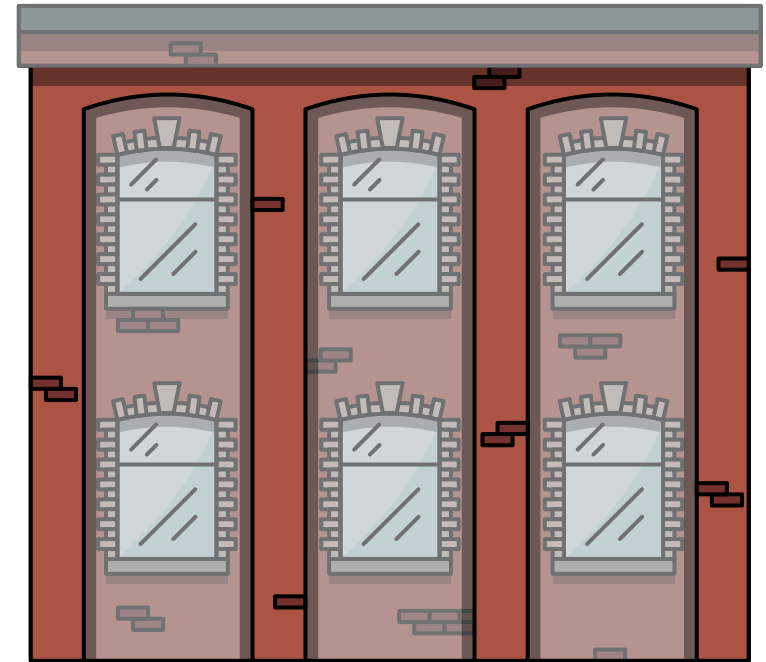
Un dôme peut être muni d'un lanterneau.



Lanternon n.m.

Construction élancée, de plan centré et en forme de lanterne, percée d'ouvertures servant à éclairer ou à ventiler le comble d'un bâtiment.

Note : Le lanternon se distingue du clocheton qui n'a qu'une fonction décorative.



Larmier cintré n.m.

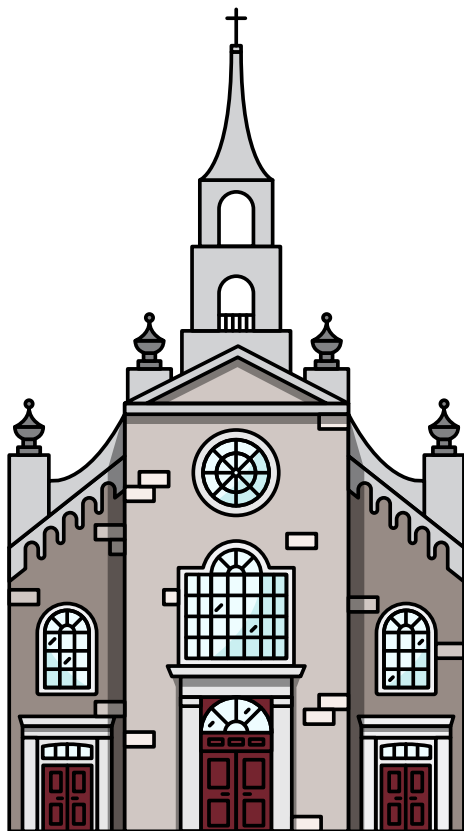
Partie inférieure et incurvée d'un avant-toit.

Note : Cet élément architectural se retrouve principalement dans l'est du Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.



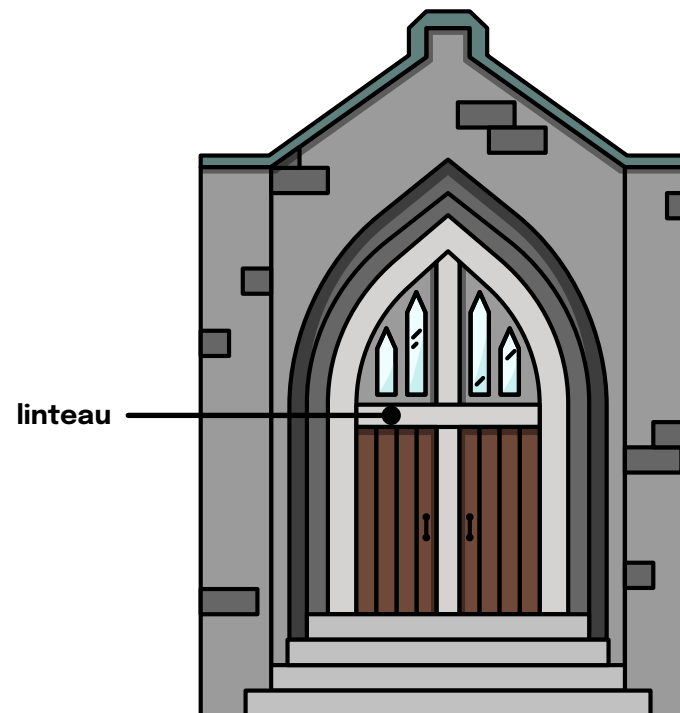
Lésène n.f.

Saillie verticale de faible relief dans un mur de briques pour en améliorer la solidité.



Lieu de culte n.m.

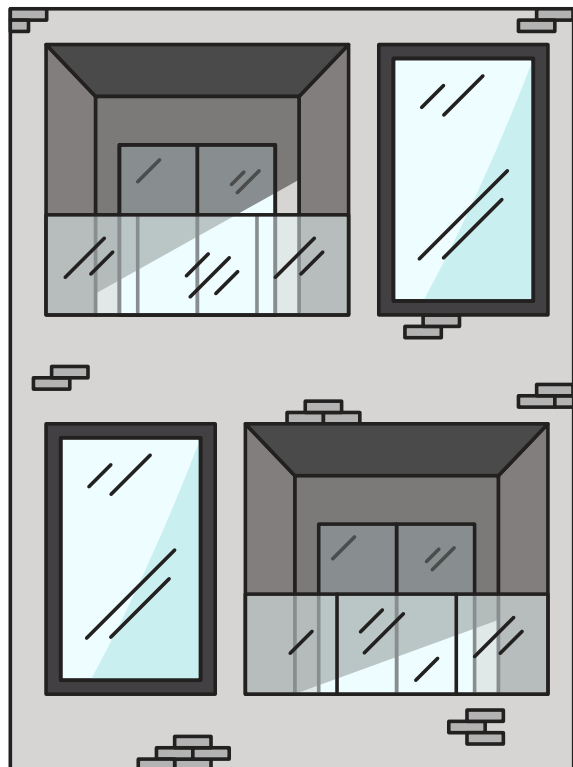
Bâtiment consacré à la pratique de la religion.



Linteau n.m.

Élément de support horizontal et monolithique retenant les charges au-dessus d'une ouverture.

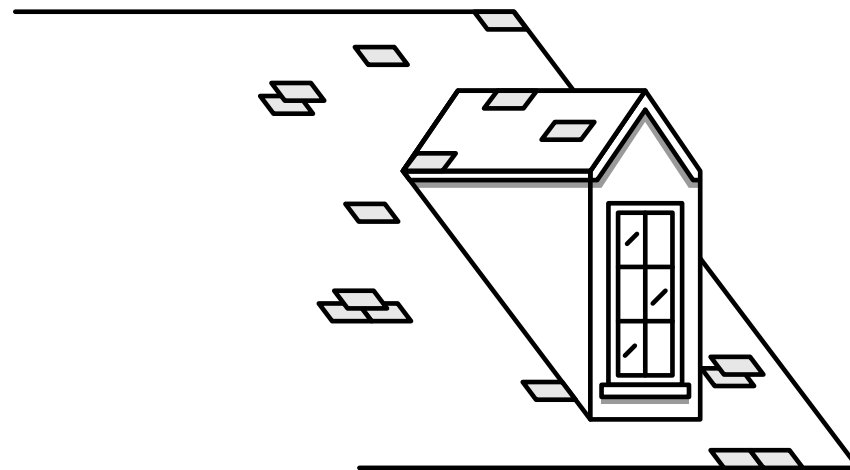
Note : Contrairement à l'arc et à la plate-bande, le linteau est un élément monolithique.



Loggia n.f.

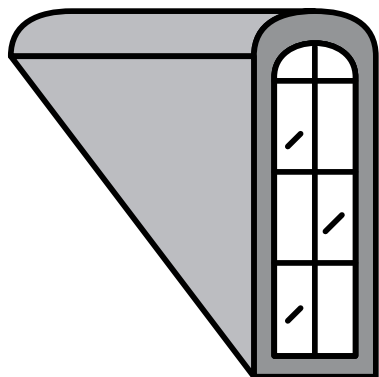
Espace ouvert vers l'extérieur, accessible de l'intérieur et situé dans le corps du bâtiment.

Note : Contrairement au balcon, la loggia n'est pas une saillie. Elle est aménagée « dans œuvre ».



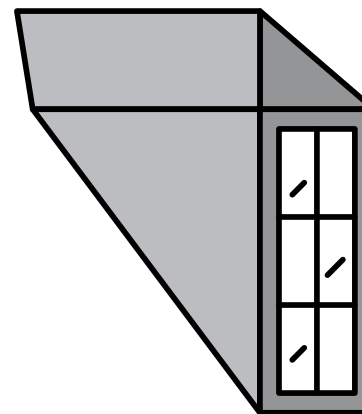
Lucarne n.f.

Petite construction sur le toit d'un bâtiment pour permettre l'éclairage et la ventilation du comble.



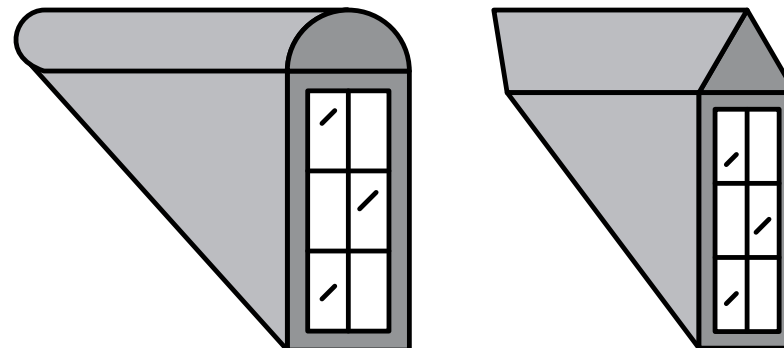
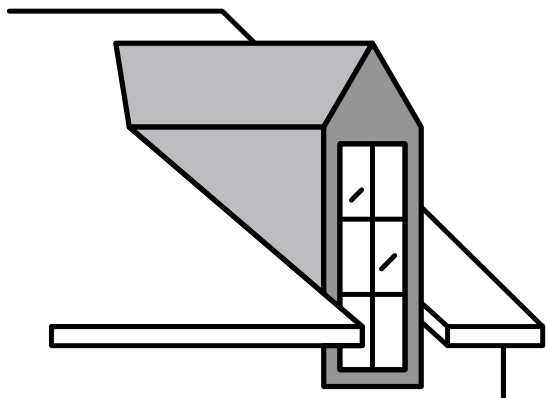
Lucarne à arc surbaissé n.f.

Lucarne coiffée d'un toit à arc surbaissé.



Lucarne à croupe n.f.

Lucarne coiffée d'un toit terminé par une croupe, c'est-à-dire qui comprend deux versants ainsi qu'un pan triangulaire incliné.



Lucarne à fenêtre pendante n.f.

Autres appellations : lucarne engagée, lucarne passante

Lucarne qui interrompt la ligne horizontale du toit et qui se prolonge dans l'élévation du mur.



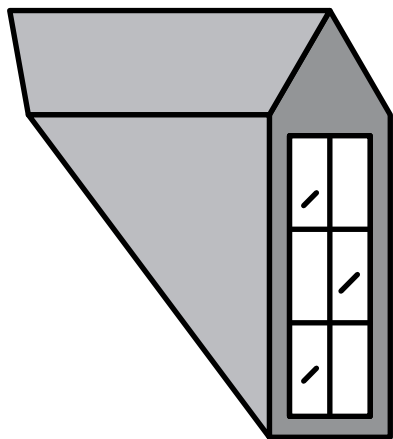
Lucarne à fronton n.f.

Autres appellations : lucarne à fronton arrondi, lucarne à fronton triangulaire

Lucarne ornée d'un fronton dans sa partie supérieure.

Note : Le fronton peut prendre différentes formes, dont celle arrondie.

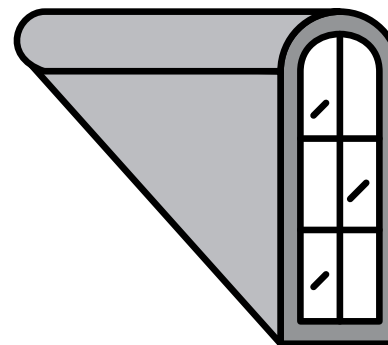
Ne pas confondre avec la lucarne à pignon : qui ne possède pas de corniche horizontale.



Lucarne à pignon n.f.

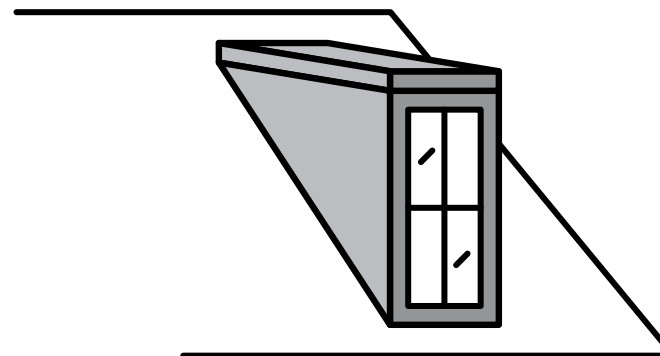
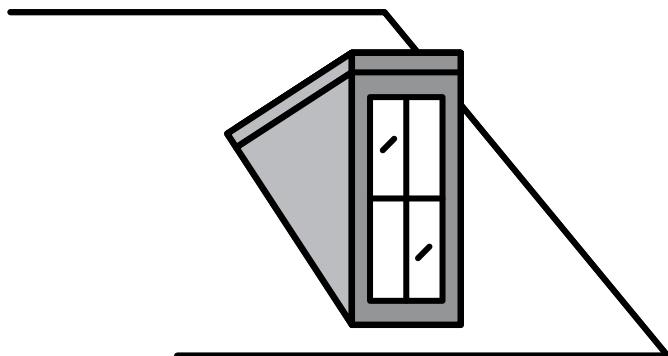
Autre appellation : pignon-fronton

Lucarne coiffée d'un toit à deux versants formant un pignon.



Lucarne cintrée n.f.

Lucarne coiffée d'un toit de forme semi-circulaire.



Lucarne en chien assis n.f.

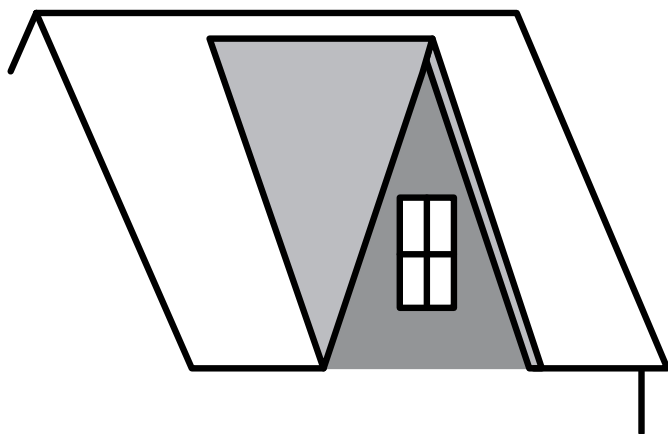
Lucarne dont la pente du toit est inclinée dans le sens opposé à celle de l'édifice principal.



Lucarne rampante n.f.

Mauvais usage : lucarne en chien assis

Lucarne coiffée d'un toit en appentis dont la pente est orientée dans le sens du versant du toit.



Lucarne-pignon n.f.

Grande lucarne prenant la forme d'un pignon et dont la face avant est positionnée dans le prolongement de l'élévation du mur.

Note : Lorsqu'elle est seule, la lucarne-pignon marque habituellement le centre de la façade. La lucarne-pignon est généralement de dimensions plus importantes que celles des autres types de lucarnes.

M

Maçonnerie de bille de bois

Maçonnerie de briques

Maçonnerie de pierres

Madrier sur madrier

Maître-autel

Manteau de cheminée

Marquise

Mât

Meneau

Meurtrière

Mezzanine

Mobilier intégré

Mortaise

Mosaïque décorative

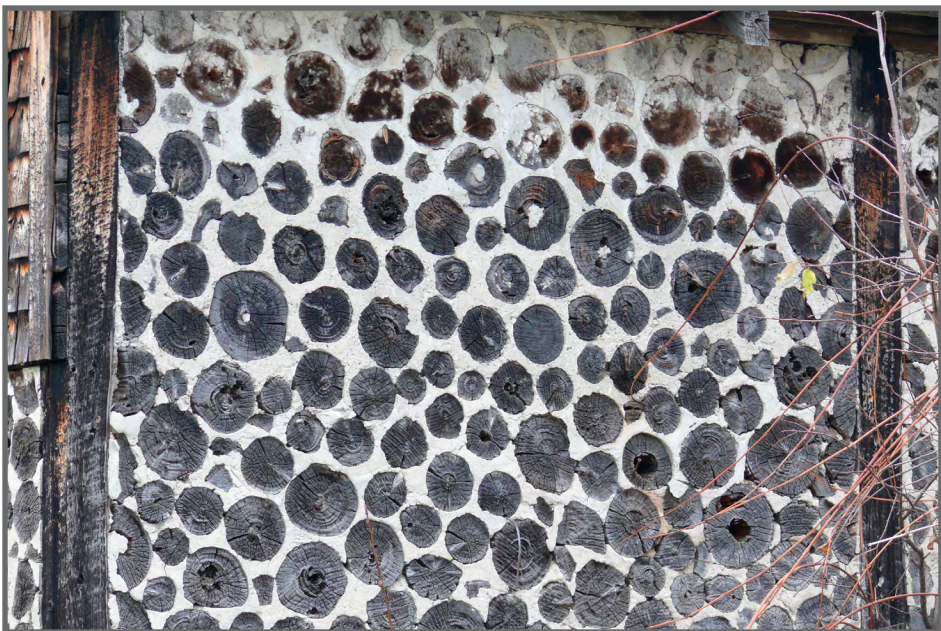
Mur coupe-feu

Mur de refend

Mur gouttereau

Mur pignon

Mur-rideau



Maçonnerie de bille de bois n.f.

Structure constructive composée de courtes billes de bois empilées perpendiculairement au mur et maçonnerées pour assurer leur solidité.



Maçonnerie de briques n.f.

Structure constructive composée d'un massif de briques liées par du mortier.

Note : Le mur de maçonnerie de briques comporte normalement une rangée de briques posées en boutisse pour six rangs de briques placées en panneresse. Le parement en brique, quant à lui, recouvre une structure d'un autre type.



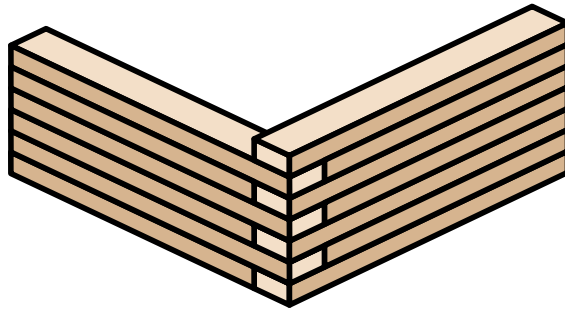
Maçonnerie de pierres n.f.

Structure constructive composée d'un massif de pierres liées par du mortier.

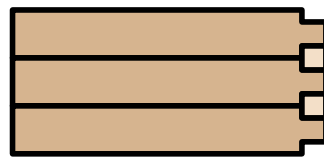
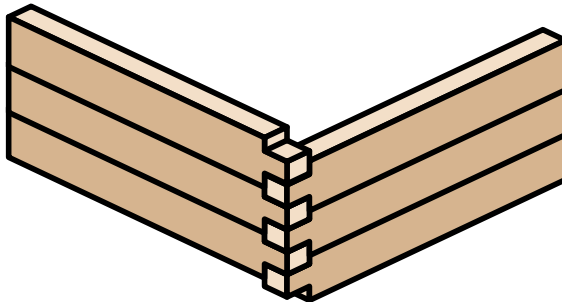
Note : Généralement, les structures en pierre sont plus larges à la base qu'au sommet. Il en résulte une inclinaison du mur extérieur, que l'on nomme « fruit ».

Selon les époques et la disponibilité locale, le type de pierre utilisé varie (calcaire, grès, granit).

Les pierres peuvent être utilisées brutes ou taillées de différentes manières.



sur le plat



sur le chant

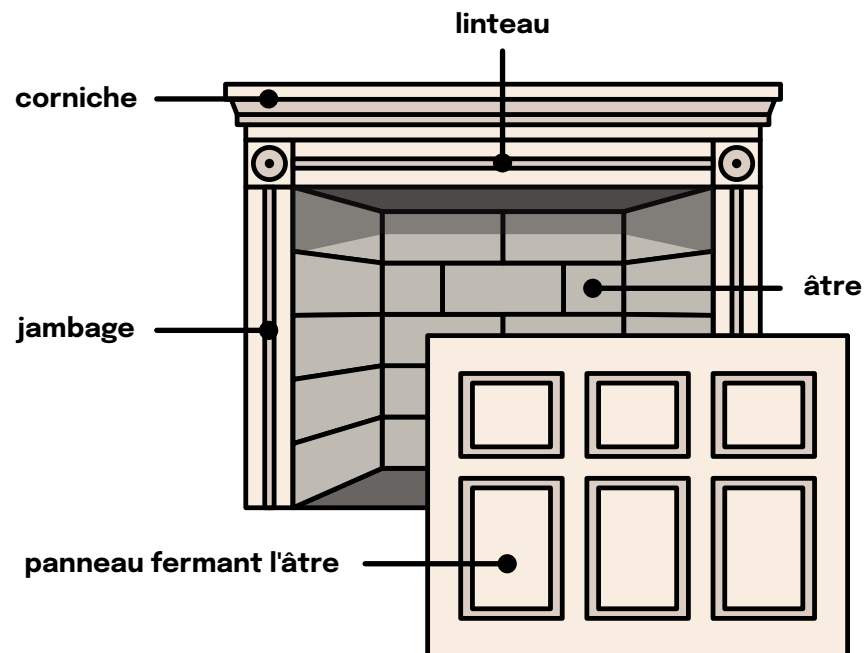
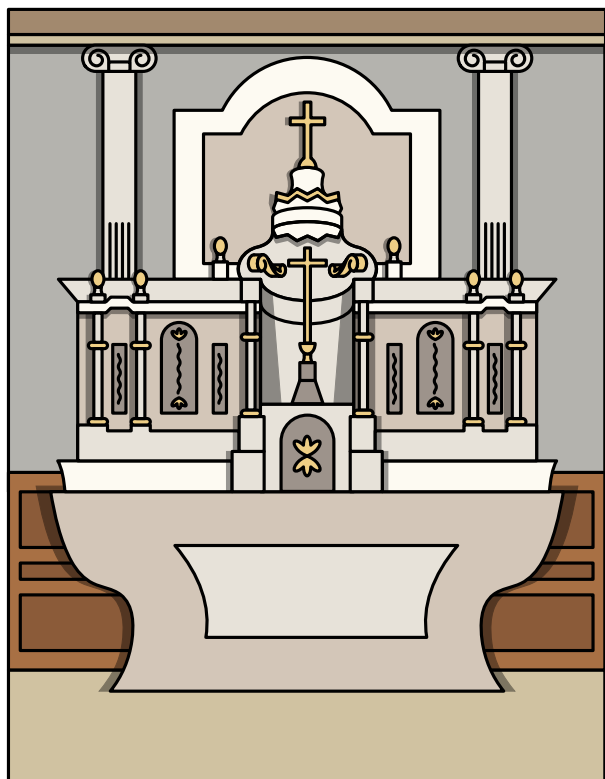


Madrier sur madrier n.m.

Mauvais usage : pièce sur pièce

Structure constructive formée de madriers posés horizontalement les uns sur les autres.

Note : La structure en madrier sur madrier est composée d'une superposition horizontale de madriers. Le madrier est une pièce de bois sciée de section rectangulaire. Les madriers sont généralement disposés « sur le chant », c'est-à-dire qu'ils sont empilés sur leur côté le plus étroit. Les madriers peuvent également être assemblés « sur le plat », c'est-à-dire qu'ils sont empilés sur leur côté le plus large. Dans ce cas, des trous sont pratiqués dans les madriers, ce qui permet d'y enfoncer une barre de bois ou de fer pour les stabiliser.



Maître-autel n.m.

Autel principal d'un lieu de culte où est célébrée l'eucharistie et qui était disposé au fond du chœur. Le maître-autel est composé d'un tabernacle et d'une table d'autel.

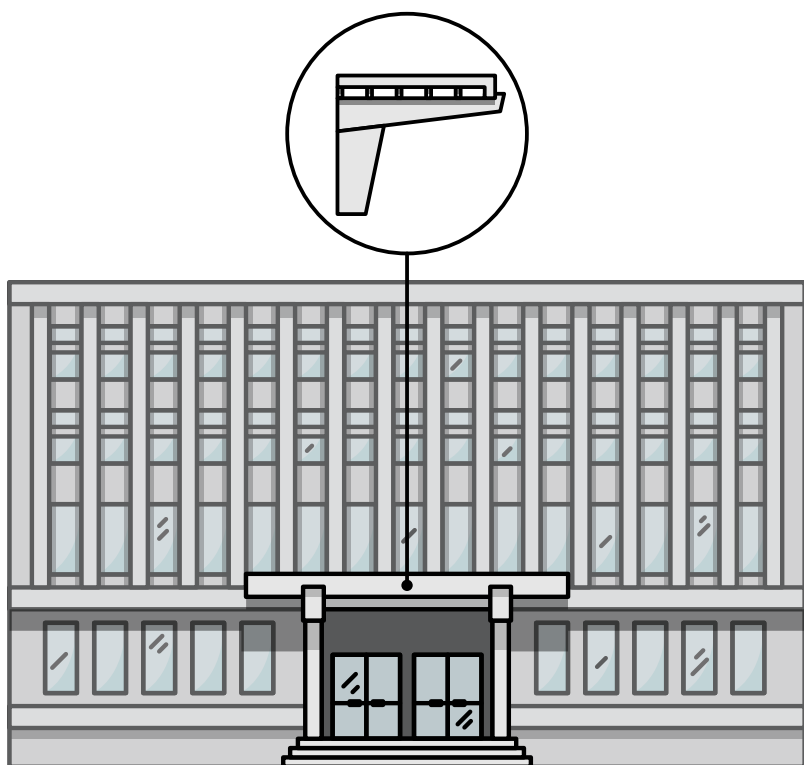
Note : Après la réforme liturgique de Vatican II chez les catholiques, le tabernacle est séparé de la table d'autel pour permettre au prêtre de faire face aux fidèles lors d'une célébration religieuse.



Manteau de cheminée n.m.

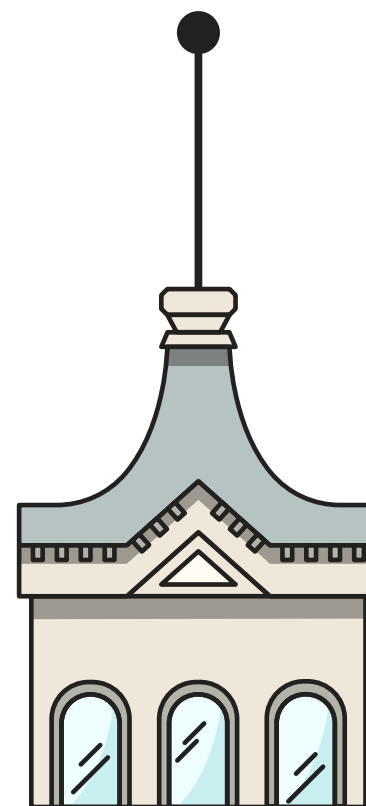
Élément architectural entourant l'âtre d'un foyer et se composant généralement de deux éléments verticaux, les jambages, et d'un élément horizontal, le linteau.

Note : Il peut aussi comprendre un panneau amovible pour fermer l'âtre lorsque le foyer n'est pas utilisé.



Marquise n.f.

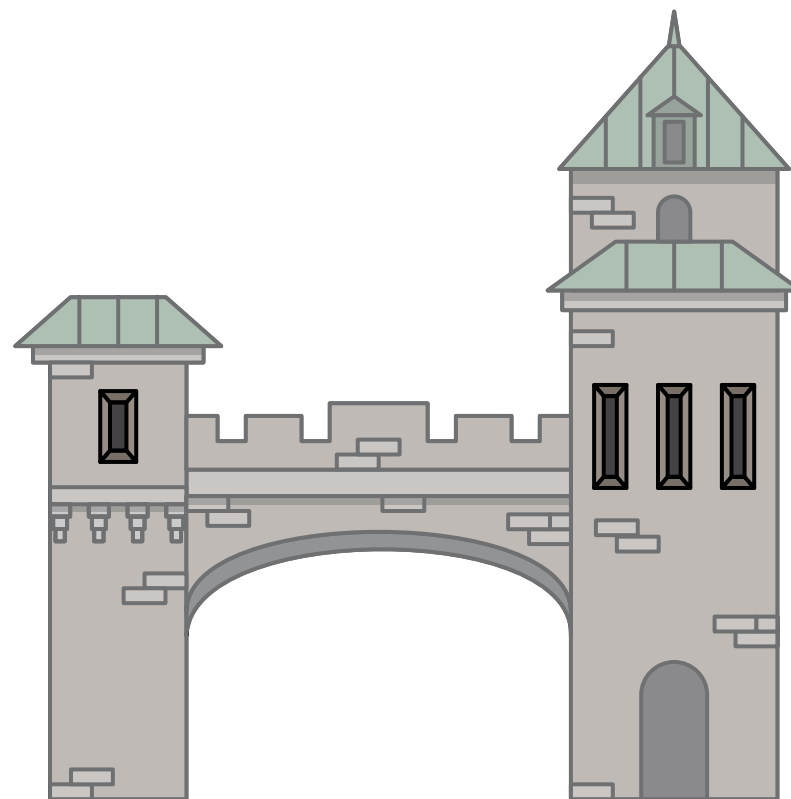
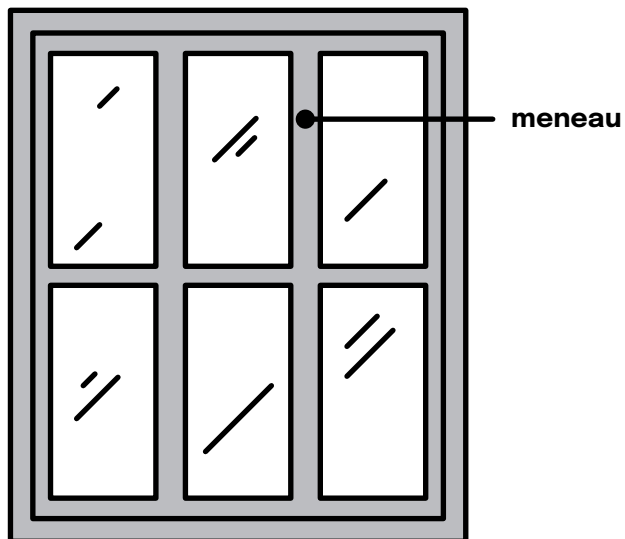
Toit en porte-à-faux protégeant l'entrée d'un bâtiment.



Mât n.m.

Longue tige verticale, généralement cylindrique, surmontée d'une sphère et habituellement destinée à porter un drapeau.

Note : Le mât est souvent utilisé de manière décorative comme amortissement de toit dans l'architecture Second Empire.



Meneau n.m.

Élément vertical divisant une baie ou un groupe de baies.



Meurtrière n.f.

Ouverture étroite et élancée servant à l'envoi de projectiles dans un ouvrage militaire.

Note : La meurtrière peut être utilisée à des fins purement décoratives.



Mezzanine n.f.

Plate-forme intérieure munie d'un garde-corps et permettant l'aménagement d'un étage intermédiaire dans un grand espace vertical.



Mobilier intégré n.m.

Mobilier conçu spécialement pour un bâtiment et intégré à son architecture.

Note : Le mobilier intégré comprend une variété de types, dont les armoires en muraille.



Mortaise n.f.

Orifice destiné à recevoir un tenon pour lier deux composantes structurales de bois dans certains systèmes d'assemblage traditionnel.

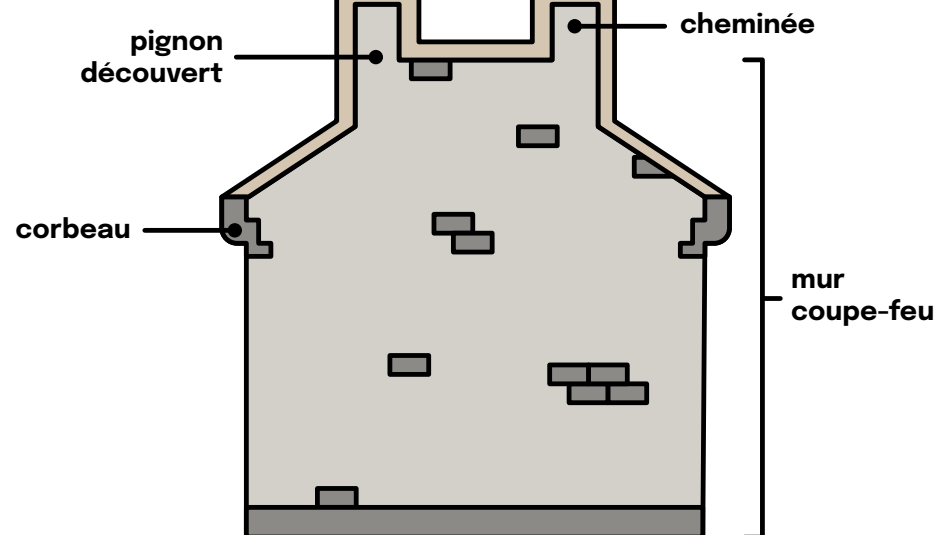
Note : Le tenon est souvent retenu dans la mortaise à l'aide d'une cheville de bois.



Mosaïque décorative n.m.

Représentation graphique décorative obtenue par la juxtaposition de petites pièces appelées « tesselles ».

Note : Les tesselles peuvent être de matériaux différents, comme de la pierre, du verre, du marbre ou de la céramique.



Mur coupe-feu n.m.

Mur construit en matériau incombustible, généralement en brique ou en pierre, pour prévenir la propagation du feu entre les parties d'un édifice ou entre des édifices contigus lors d'un incendie.

Note : Lorsqu'un mur coupe-feu dépasse les rampants du toit, on le dit « à pignon découvert ».



Mur de refend n.m.

Mur perpendiculaire aux poutres d'un bâtiment pour les soutenir lorsque leur portée est trop grande.

Note : Généralement situé dans la cave d'un édifice, le mur de refend peut s'élever sur plusieurs étages.



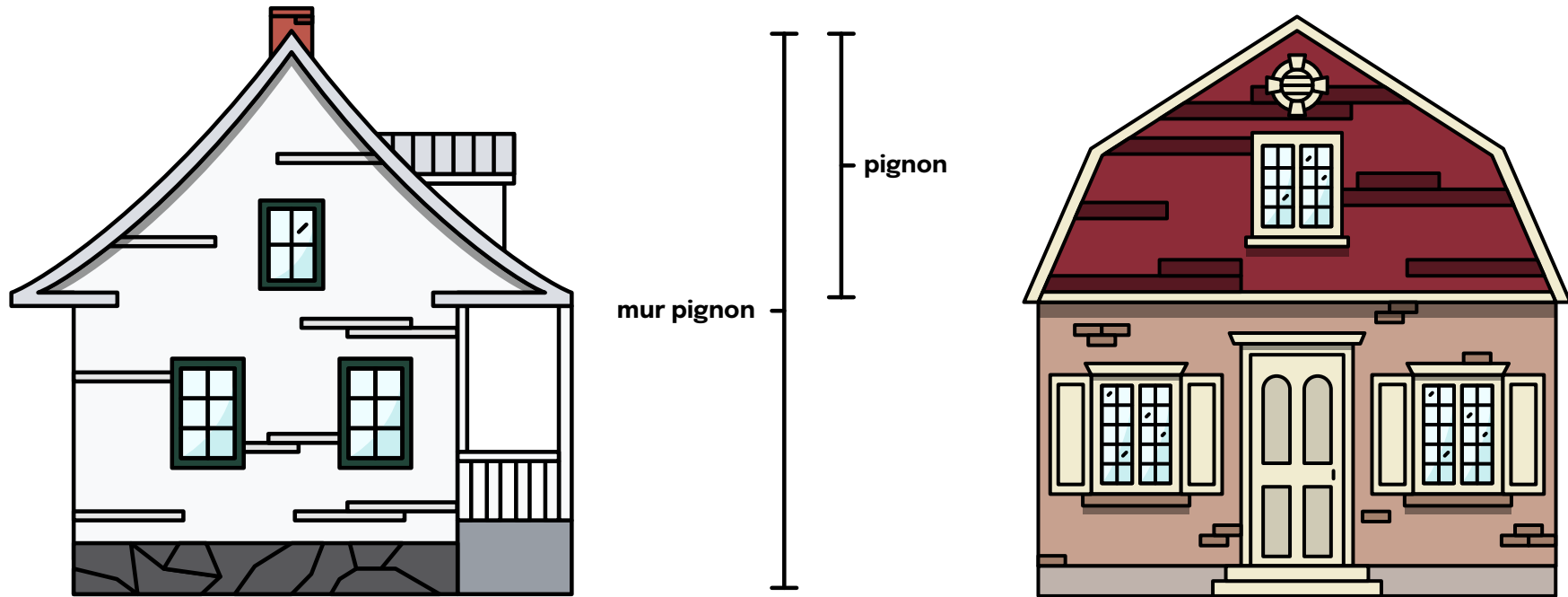
Mur gouttereau n.m.

Autre appellation : long pan

Mur parallèle au versant d'un toit.

Note : Dans l'architecture résidentielle, la façade est généralement aménagée sur un mur gouttereau.

Dans l'architecture religieuse, les murs latéraux sont appelés « longs pans ».



Mur pignon n.m.

Mur dont la partie supérieure présente un pignon.

Note : Le mur pignon forme généralement les élévations latérales d'un bâtiment, mais il peut également être utilisé comme façade.



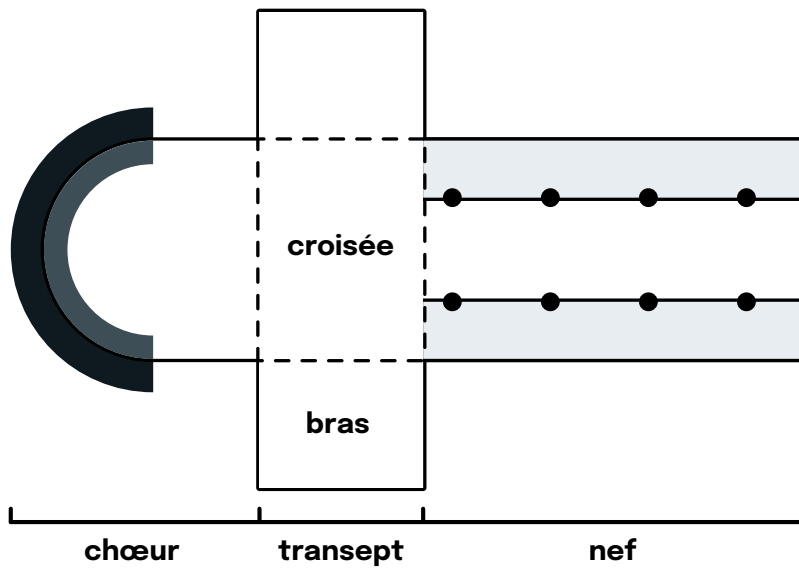
Mur-rideau n.m.

Parement correspondant à une enveloppe légère faite de panneaux de verre assemblés à l'aide d'un système de meneaux et de traverses.

Note : Le mur-rideau est associé à l'architecture moderne.

N

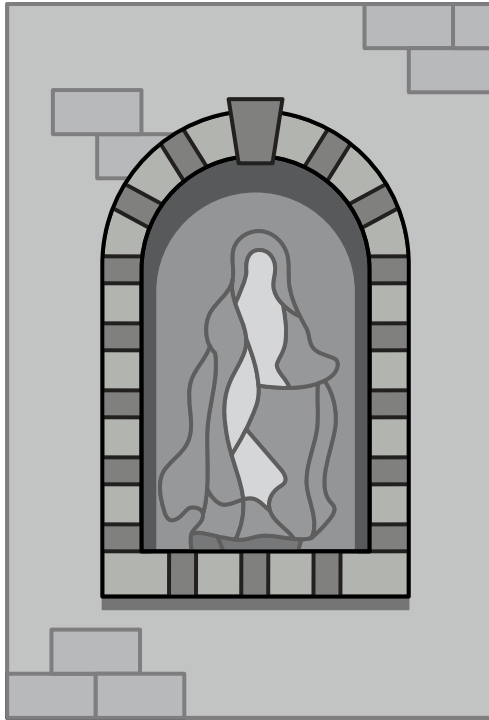
Nef
Niche
Niveau
Noue



Nef n.f.

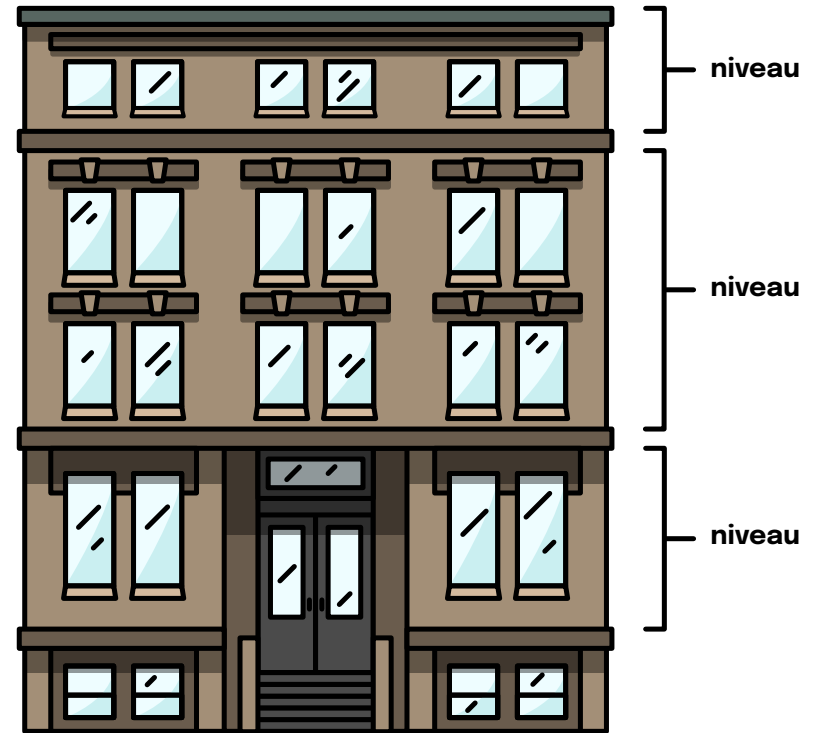
Espace principal d'un lieu de culte réservé aux fidèles pour assister à un office religieux.

Note : La nef peut être séparée du chœur, notamment par une clôture. La nef peut comprendre plusieurs vaisseaux, dont la nef principale, ainsi que des collatéraux ou des bas-côtés.



Niche n.f.

Renforcement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur, généralement pour accueillir un objet décoratif.



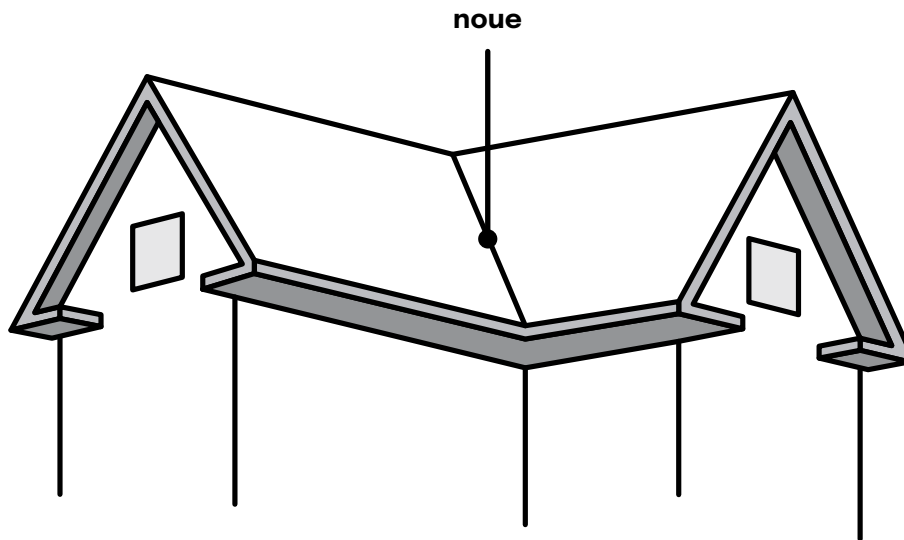
Niveau n.m.

Mauvais usage : étage

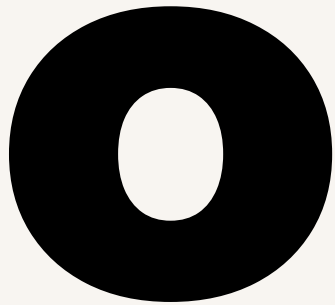
Division horizontale et décorative de l'élévation d'un bâtiment.

Note : Le niveau se distingue de l'étage, qui est l'espace compris entre deux divisions horizontales structurales, comme les planchers ou les voûtes.

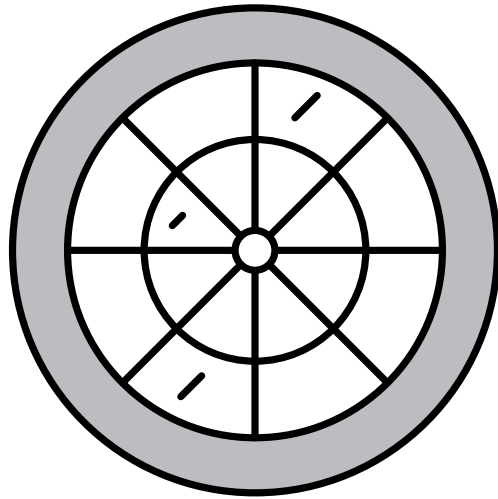
Certains niveaux correspondent à des étages.

**Noe** n.f.

Point de rencontre rentrant de deux pans d'un toit.



Oculus
Œil-de-bœuf
Office
Ordre architectural
Ordre composite
Ordre corinthien
Ordre dorique
Ordre ionique
Ordre toscan
Ossature en béton armé
Ossature métallique
Ossature métallique enrobée de béton
Ouverture



Oculus n.m.

Mauvais usage : œil-de-bœuf

Petite fenêtre circulaire, généralement fixe.



Œil-de-bœuf n.m.

Mauvais usage : oculus

Lucarne comprenant une fenêtre circulaire ou ovale.



Office n.m.

Autre appellation : *pantry*

Pièce d'un bâtiment, attenante à la salle à manger, destinée au dressage des assiettes.

Note : Cette pièce se retrouve dans les demeures bourgeoises dont la cuisine et la salle à manger sont séparées. Les repas sont préparés dans la cuisine, puis ils sont acheminés vers l'office où les assiettes sont dressées avant d'être servies dans la salle à manger. Cette pièce remplit également des fonctions de rangement.



Ordre architectural n.m.

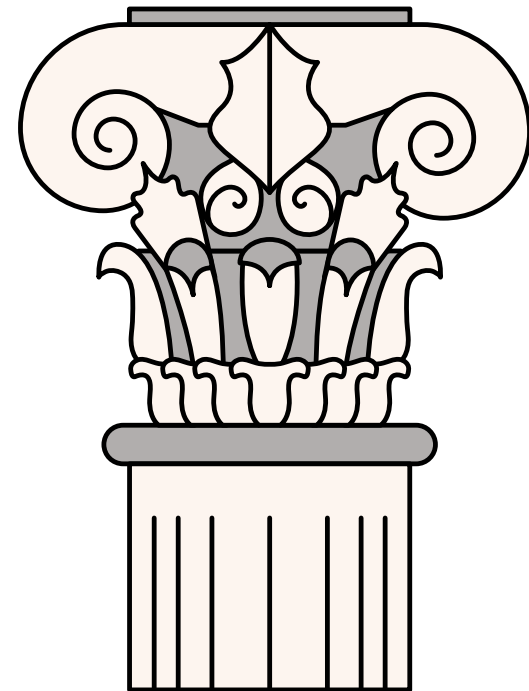
Système de proportions, issu de l'Antiquité gréco-romaine, déterminant le rapport entre les parties d'une élévation ainsi que ses formes et son ornementation.

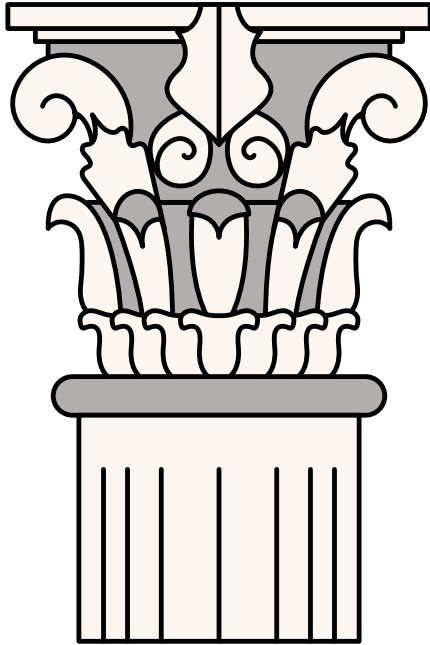
Note : Les cinq principaux ordres sont le toscan, le dorique, l'ionique, le corinthien et le composite.



Ordre composite n.m.

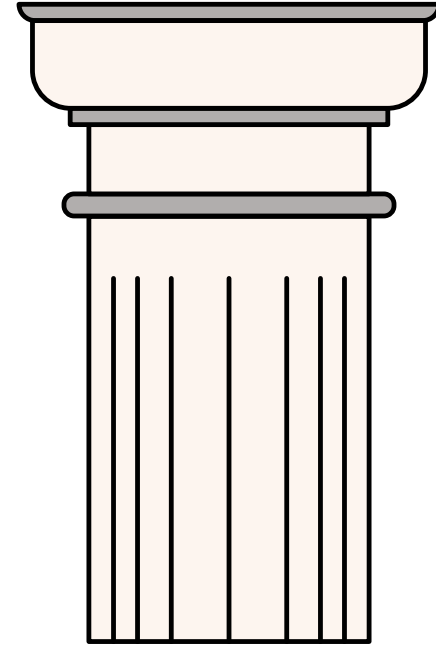
Ordre architectural se distinguant par ses proportions élancées ainsi que par son chapiteau combinant des composantes ioniques et corinthiennes.





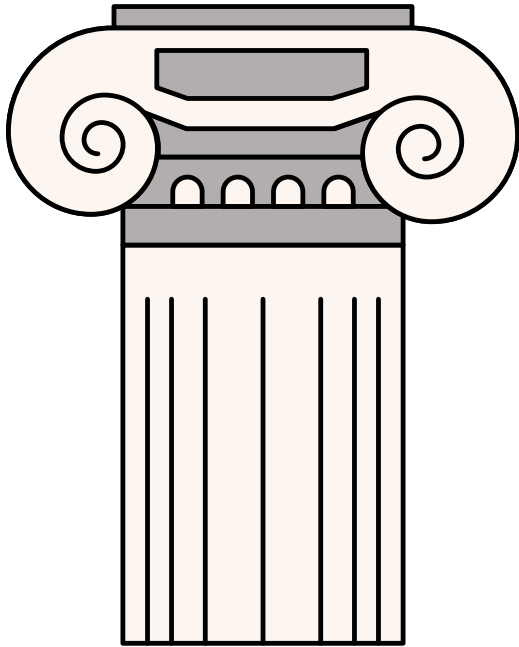
Ordre corinthien n.m.

Ordre architectural se distinguant par son ornementation élaborée et ses motifs végétaux de feuilles d'acanthe stylisées.



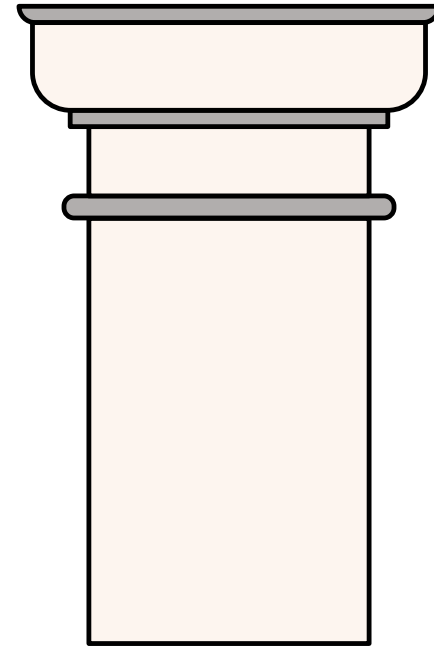
Ordre dorique n.m.

Ordre architectural se distinguant par son dépouillement lui donnant une allure sévère et sa frise parfois composée de triglyphes.



Ordre ionique n.m.

Ordre architectural se distinguant par ses proportions moyennes et son chapiteau à volutes.



Ordre toscan n.m.

Ordre architectural se distinguant par son dépouillement lui donnant une allure sévère et ses proportions plus petites que l'ordre dorique.



Ossature en béton armé n.f.

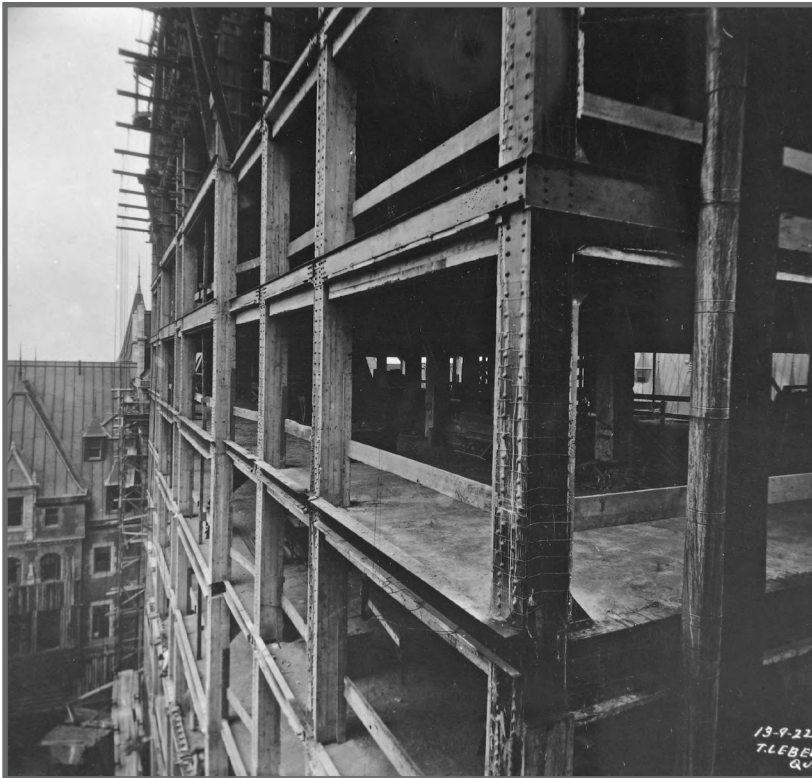
Structure constructive formée d'un assemblage de traverses, de dalles et de montants faits de béton armé.



Ossature métallique n.f.

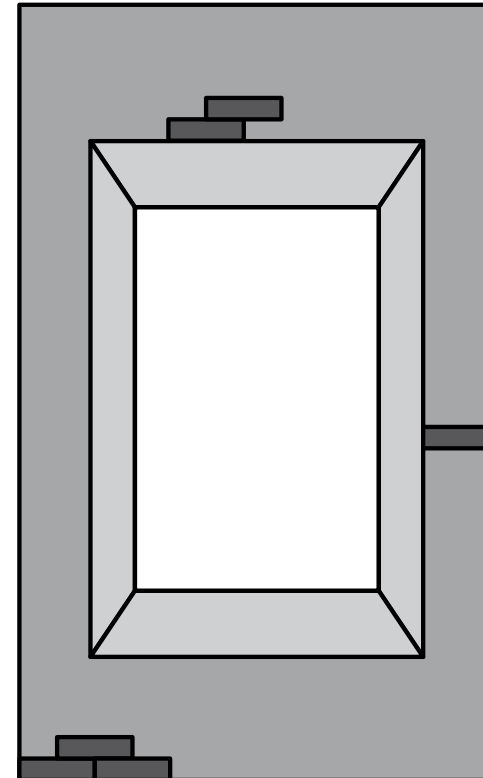
Structure constructive formée d'un assemblage de pièces de métal.

Note : Selon les époques, le mode d'assemblage des pièces d'acier a varié, passant des rivets aux boulons.



Ossature métallique enrobée de béton n.f.

Structure constructive formée d'un assemblage de pièces de métal enrobées de béton pour augmenter leur résistance au feu.



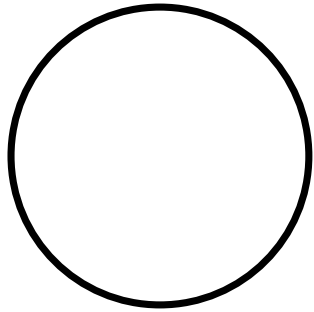
Ouverture n.f.

Autre appellation : baie

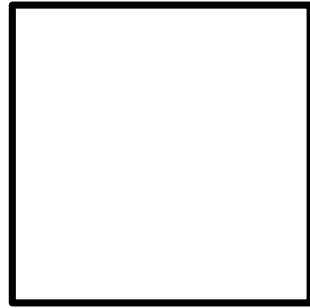
Vide aménagé dans le mur d'un bâtiment, établissant un lien entre l'intérieur et l'extérieur.

Note : L'ouverture inclut les éléments qui l'encadrent. Les portes, les fenêtres et les lucarnes sont des ouvertures.

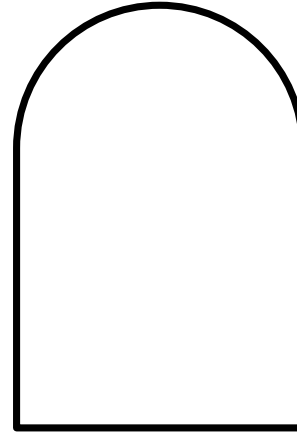
Les ouvertures peuvent adopter plusieurs formes, bien que les plus répandues soient rectangulaires.



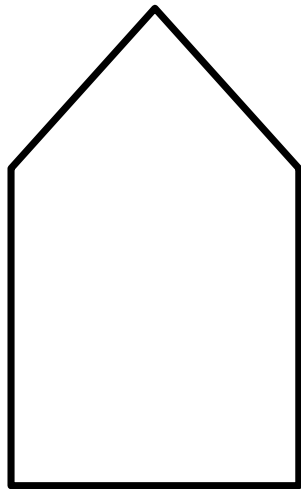
circulaire



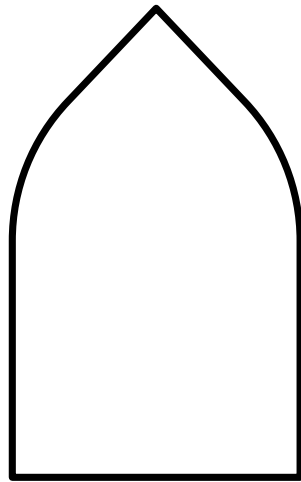
carrée



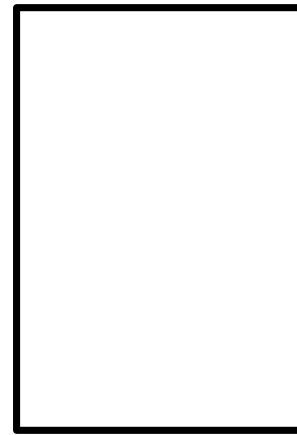
cintrée



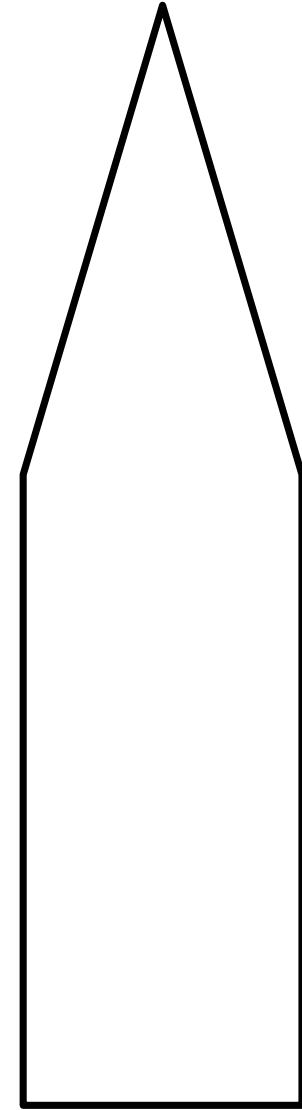
à arc en mitre



à arc brisé



rectangulaire



à lancette

P

Panne
Panne faîtière
Panneau de béton
Panneau de fibre agglomérée
Papier brique
Papier goudronné
Papier peint
Parapet
Parapet crénelé
Parement
Pendentif
Perron
Persienne
Petit-bois
Pièce
Pièce sur pièce
Piédestal

Pierre
Pierre à bossage
Pierre artificielle
Pierre de taille
Pierre millésimée
Pignon
Pignon à redents
Pignon découvert
Pilastre
Pilier
Pilot
Pilotis
Pinacle
Plafond
Plafond à caissons
Plafond à couvre-joints
Plafond à poutres apparentes

Plan
Planche à clins
Planche à feuillure
Planche cornière
Planche de rive
Planche imitant la pierre
Planche verticale
Planche verticale à couvre-joint
Plancher
Plancher en marqueterie
Plancher en terrazzo
Plate-bande
Plâtre
Plâtre sur lattis
Plinthe
Poinçon
Pontage

Porche
Portail
Porte
Porte à panneaux
Porte cochère
Porte coupée
Porte en bois massif
Porte-fenêtre
Porte-guichet
Portique
Poteau
Poteau sur sole
Poutre
Poutre ajourée



panne



Panne n.f.

Pièce de bois de la charpente disposée perpendiculairement aux chevrons pour supporter les versants du toit.

Note : Les versants du toit comprennent plusieurs pannes, et celle au sommet de la ferme est dite « panne faîtière ». La panne est encastrée dans le chevron qui est entaillé.

Dans l'architecture ancienne du Québec, deux grandes familles de charpentes existent, soit celle dite « à pannes » et celle dite « sans pannes ».

panne
faîtière

Panne faîtière n.f.

Autre appellation : faîtage

Pièce de bois de la charpente reliant horizontalement les fermes entre elles, dans leur partie supérieure, pour assurer leur contreventement.



Panneau de béton n.m.

Parement constitué de panneaux de béton préfabriqués qui s'accrochent à la structure du bâtiment.



Panneau de fibre agglomérée n.m.

Panneau mural à usage intérieur, fait de fibres de bois agglomérées, pressées et additionnées d'un liant.



Papier brique n.m.

Matériau de parement fait de papier-feutre saturé de goudron, dont la finition imite de la brique.



Papier goudronné n.m.

Matériau de couverture fait de papier-feutre saturé de goudron.



Papier peint n.m.

Autres appellations : papier mural, tapisserie

Revêtement mural intérieur constitué de papier imprimé de motifs ou de textures que l'on applique avec de la colle.

Note : Le terme « tapisserie » est souvent utilisé au Québec pour désigner du papier peint. La tapisserie, dans un contexte européen, renvoie toutefois à un revêtement mural textile.



Parapet n.m.

Muret faisant saillie au-dessus de la ligne du toit, généralement dans le prolongement de l'élévation.

Note : Décoratif, le parapet dissimule la forme du toit.

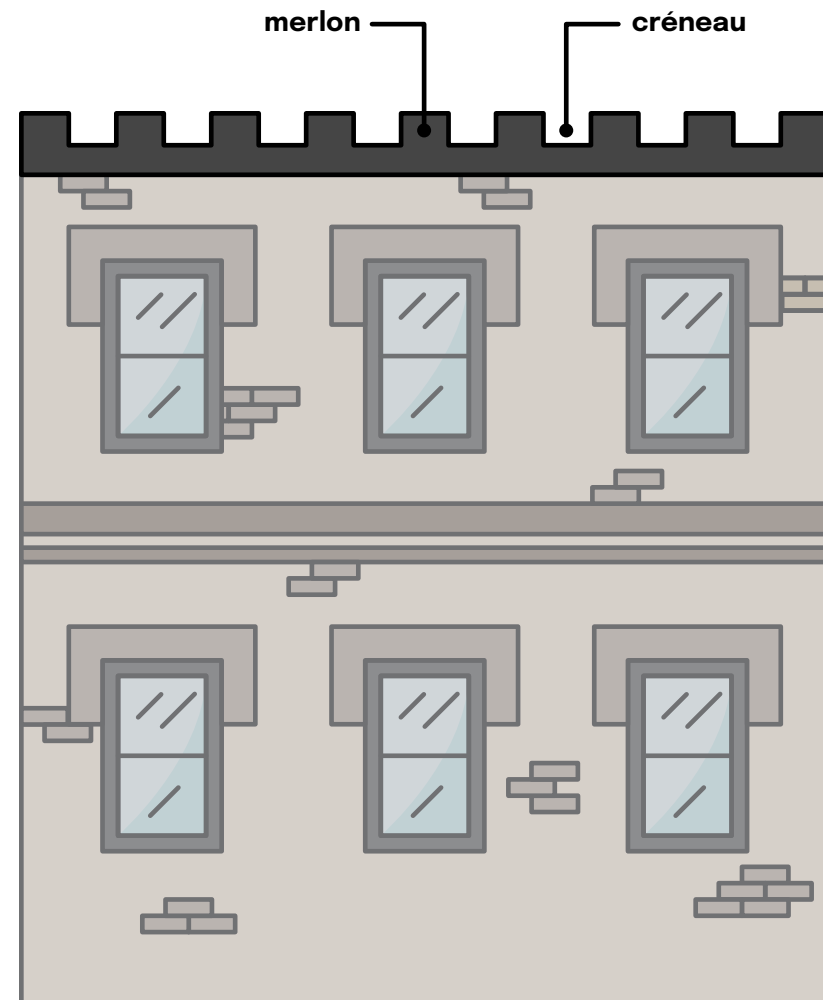


Parapet crénelé n.m.

Mauvais usage : créneau

Parapet composé de créneaux et de merlons.

Note : Élément provenant de l'architecture militaire qui est souvent utilisé à des fins décoratives au Québec.

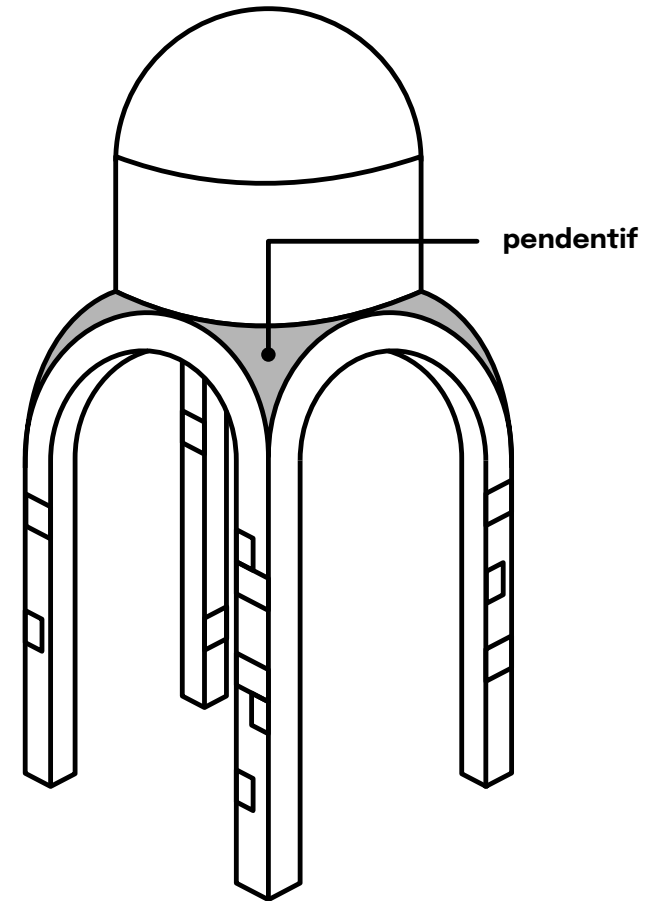




Parement n.m.

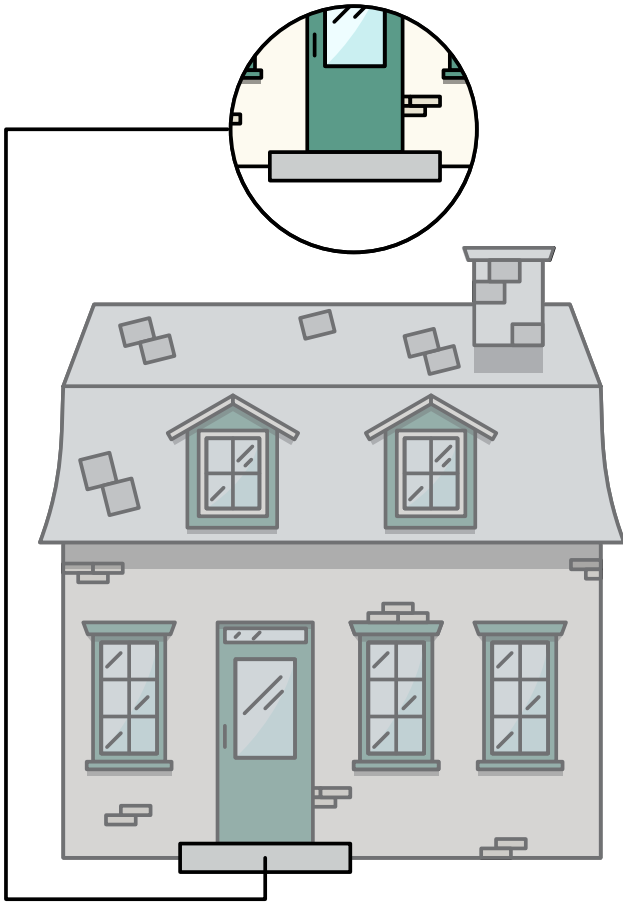
Matériau couvrant la structure d'un bâtiment, à l'extérieur.

Note : Le parement protège la structure des intempéries et il joue souvent un rôle décoratif. Il adopte des formes, des couleurs et des textures variées. La pierre, la brique, le bardeau de bois ou d'amiante et la planche sont différents types de parements.



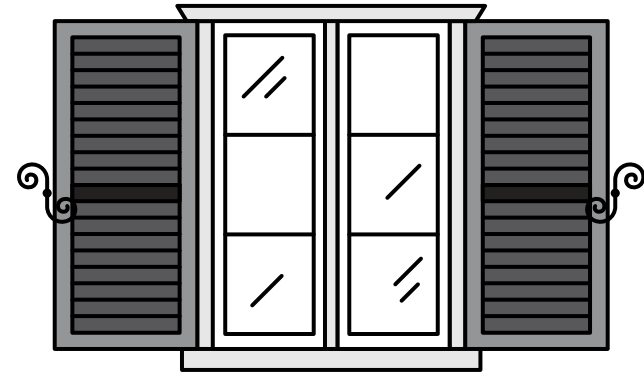
Pendentif n.m.

Pan de mur concave, de forme triangulaire, faisant la transition entre le plan circulaire d'une coupole ou d'une voûte et la construction de plan carré sur laquelle elle repose.



Perron n.m.

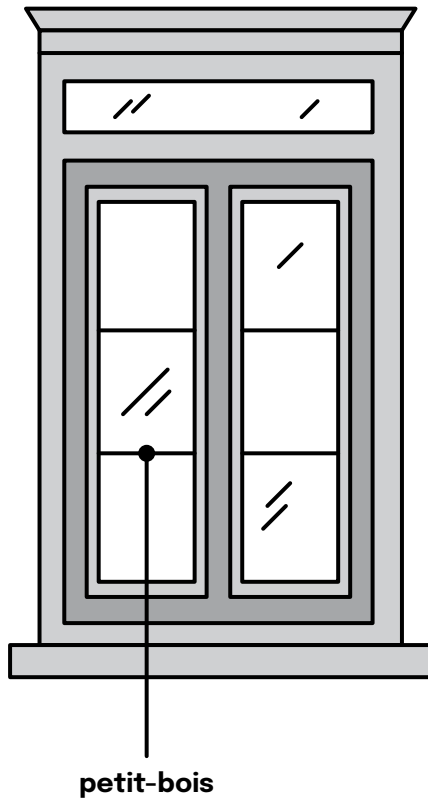
Petite plate-forme basse devant une porte, incluant les marches qui la précèdent.



Persienne n.f.

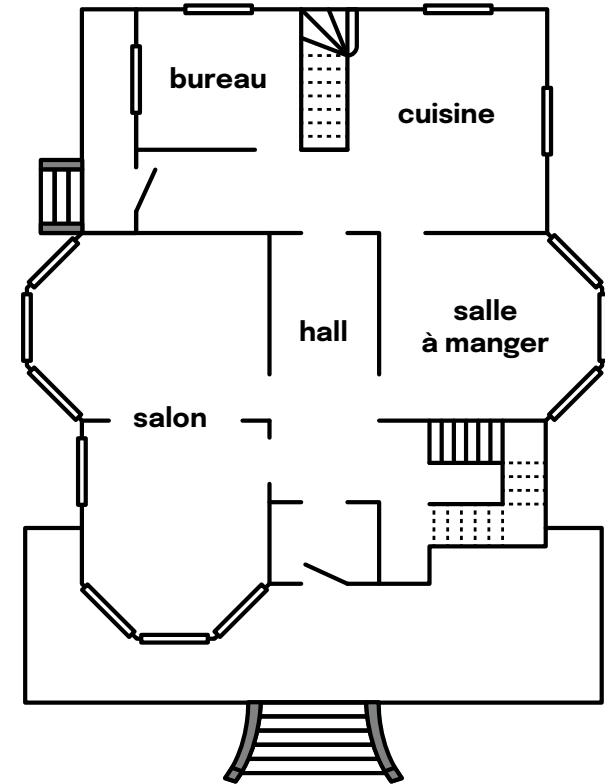
Panneau amovible composé de lamelles fixes, destiné à recouvrir une fenêtre, à l'extérieur.

Note : La persienne est fixée au mur à l'aide de charnières et elle est retenue ouverte par un arrêt.



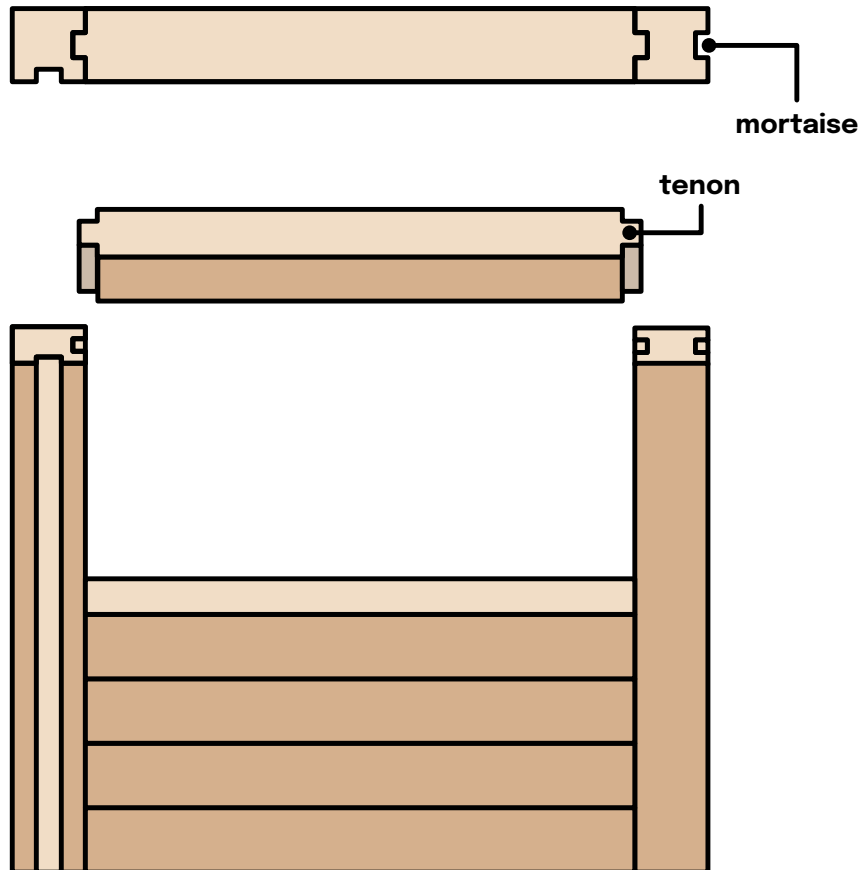
Petit-bois n.m.

Petite baguette profilée retenant les carreaux de verre dans une ouverture.



Pièce n.f.

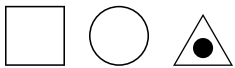
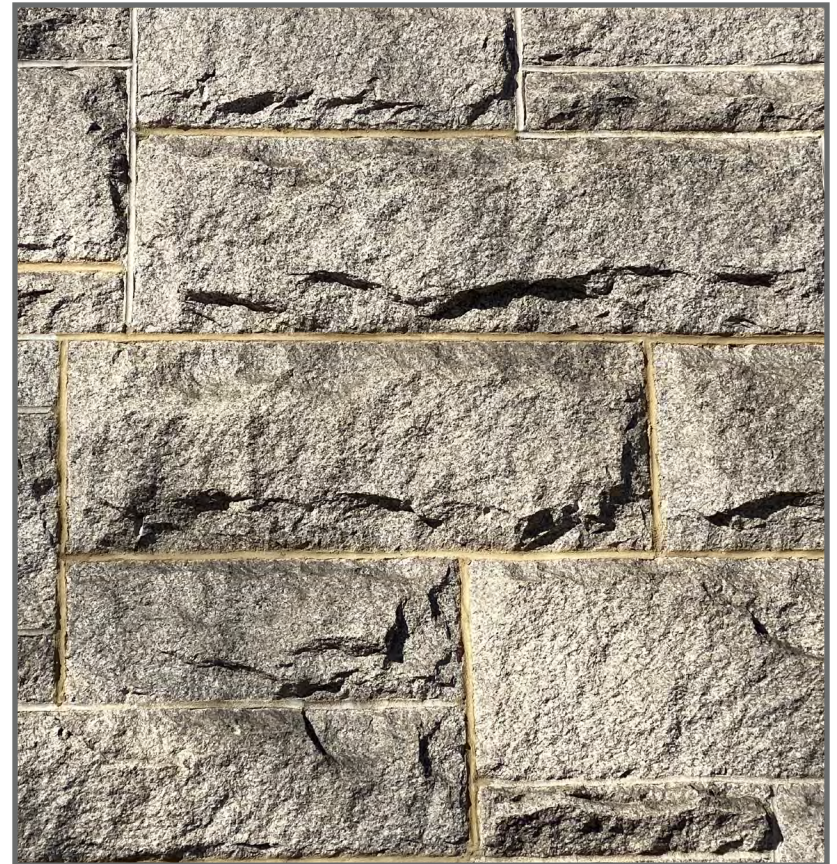
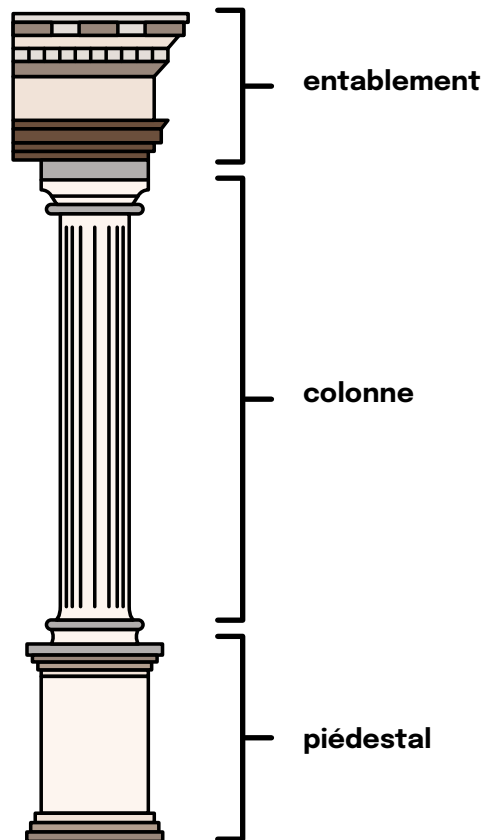
Espace cloisonné dans une construction, ayant une fonction déterminée.



Pièce sur pièce n.f.

Structure constructive formée de pièces de bois massives de section carrée, posées horizontalement les unes sur les autres.

Note : Les pièces sont équarries grossièrement à la hache. Elles peuvent être assemblées à coulisses, c'est-à-dire que les pièces horizontales terminées par des tenons glissent dans les coulisses pratiquées dans les poteaux situés aux angles du bâtiment. Les pièces de bois peuvent également être assemblées par différents types d'assemblages corniers, dont le tenon et la mortaise. Dans ce type d'assemblage, les extrémités des pièces horizontales sont taillées pour permettre leur assemblage sur les coins, sans poteaux.



Piédestal n.m.

Pilier de section carrée et de faible hauteur sur lequel repose une colonne.

Aussi, base architecturée supportant une statue.



Pierre n.f.

Matériau de construction fait d'un morceau de roche plus ou moins taillé.



Pierre à bossage n.f.

Matériau de parement fait de pierres dont la surface visible est taillée de manière à produire des bosses.



Pierre artificielle n.f.

Matériau de parement fait de blocs moulés aux textures, aux couleurs et aux motifs variés pour imiter la pierre naturelle.

Note : La pierre artificielle résulte d'un mélange de ciment, d'eau ainsi que de poussière et d'éclats de pierre. Elle est souvent employée dans la création d'éléments de décor architectural imitant la pierre sculptée.



Pierre de taille n.f.

Autre appellation : pierre taillée

Matériau de parement fait de pierres dont la surface visible est taillée de manière à produire une face lisse.

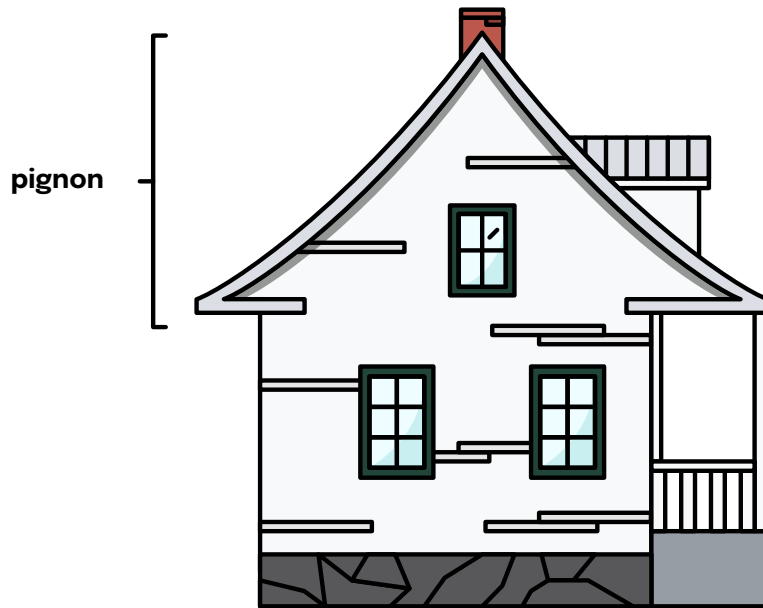


Pierre millésimée n.f.

Autre appellation : pierre de date

Pierre qui porte une inscription gravée indiquant une année significative dans l'histoire d'un bâtiment, généralement son année de construction.

Note : La pierre millésimée est enchâssée dans la maçonnerie d'un mur.

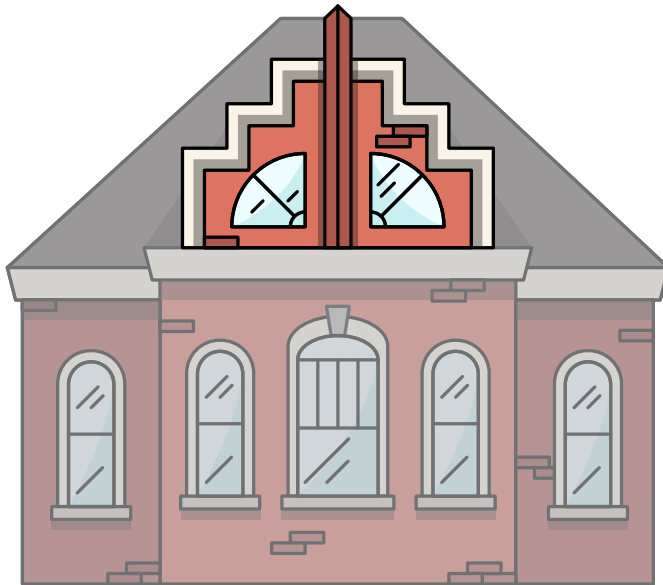


Pignon n.m.

Partie supérieure d'un mur pignon comprise entre les rampants d'un toit.

Note : Le pignon est compris entre les deux versants d'un toit dont il porte les rampants.

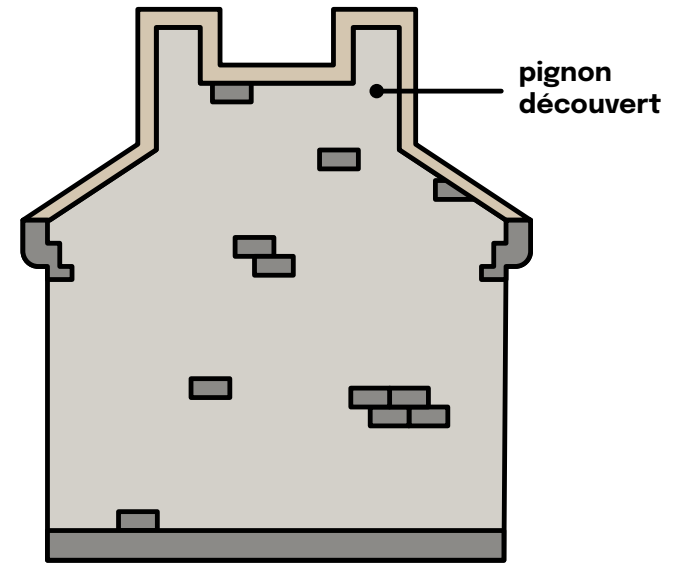
Si les rampants du pignon sont recouverts par le toit, il est dit « à pignon couvert ». Cependant, si le pignon dépasse le toit, il est dit « à pignon découvert ».



Pignon à redents n.m.

Autre appellation : pignon hollandais

Pignon qui possède des rampants découpés en gradins.

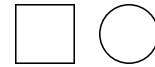
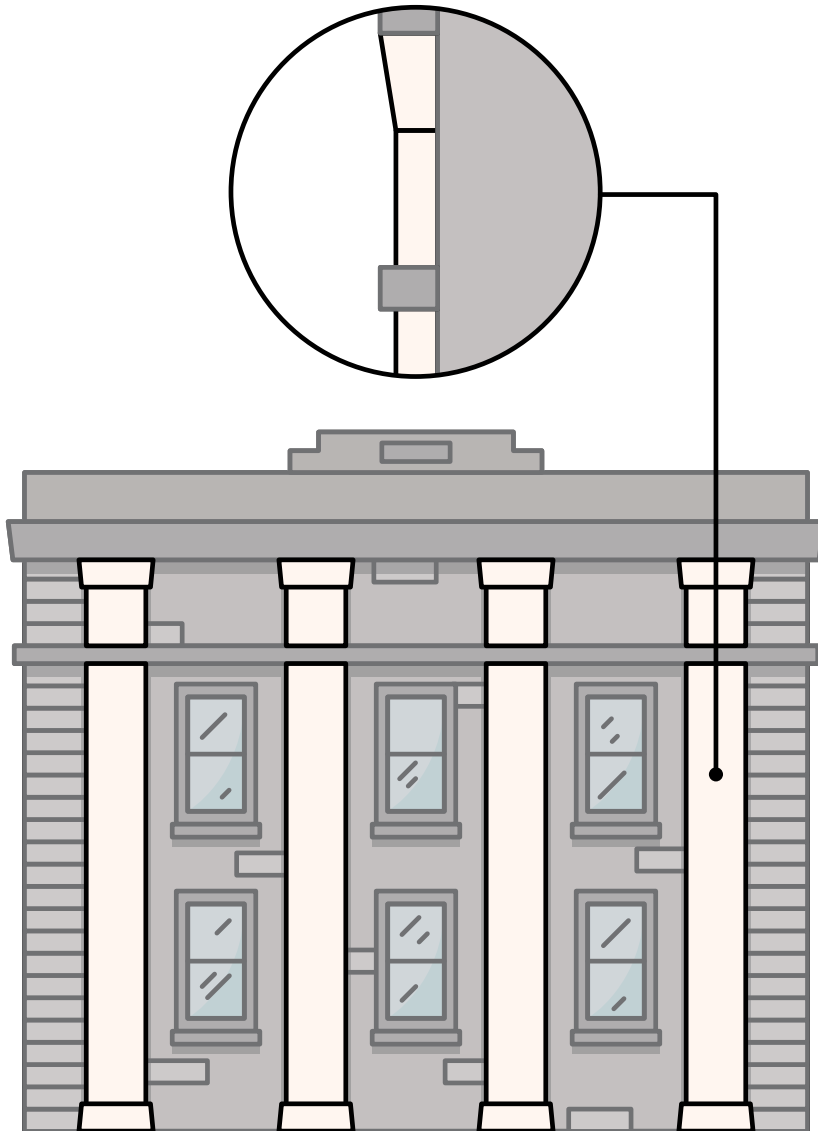


Pignon découvert n.m.

Mauvais usage : mur coupe-feu

Partie d'un mur coupe-feu dépassant les rampants du toit.

Note : Le pignon découvert est la partie visible d'un mur coupe-feu, sur le toit. Le mur coupe-feu ne comprend pas systématiquement de pignon découvert et ce dernier est parfois utilisé à des fins décoratives.

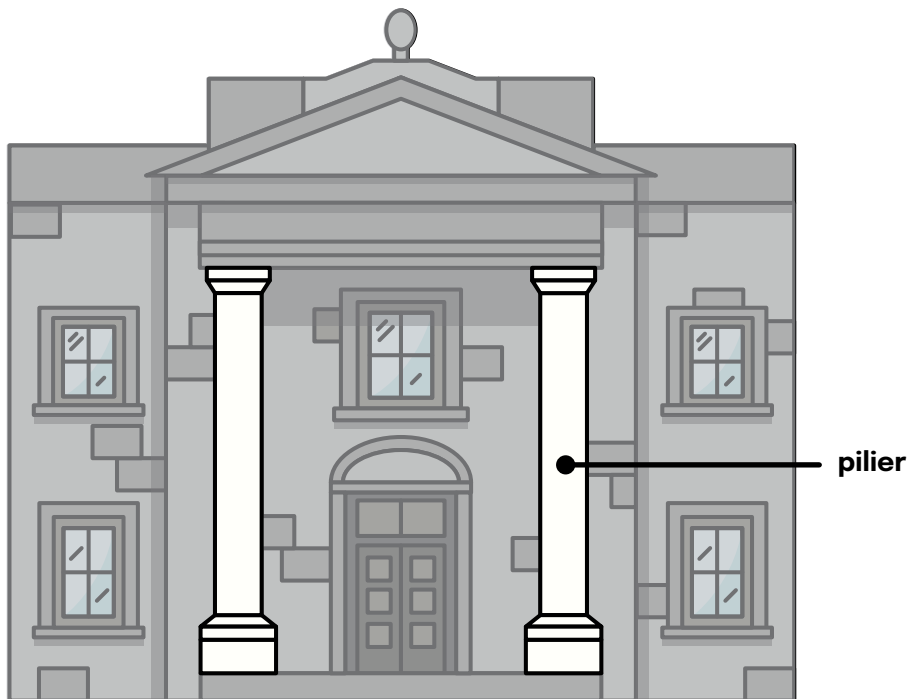


Pilastre n.m.

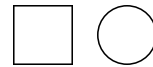
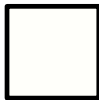
Support vertical de section rectangulaire ou carrée, adossé à une élévation.

Note : Le pilastre se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.

Contrairement au pilier, le pilastre est adossé à une élévation.



vue en plan

**Pilier** n.m.

Support vertical isolé de section rectangulaire ou carrée.

Note : Le pilier se compose habituellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.

Contrairement au pilastre, le pilier n'est pas adossé à une élévation.



Pilot n.m.

Pieu enfoncé dans le sol pour supporter une construction.

Note : Un ensemble de pilots se nomme « pilotis ».



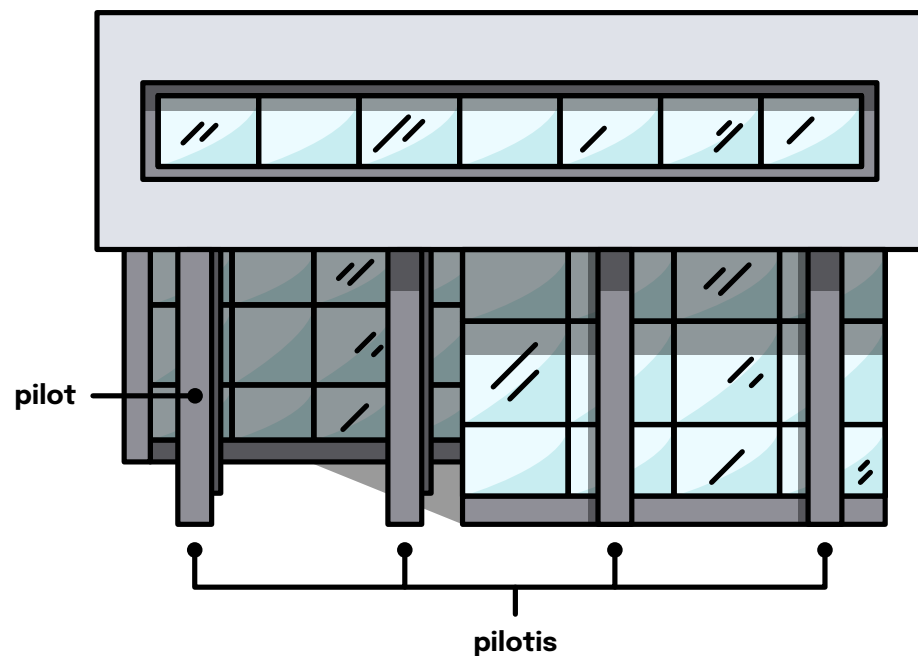
Pilotis n.m.

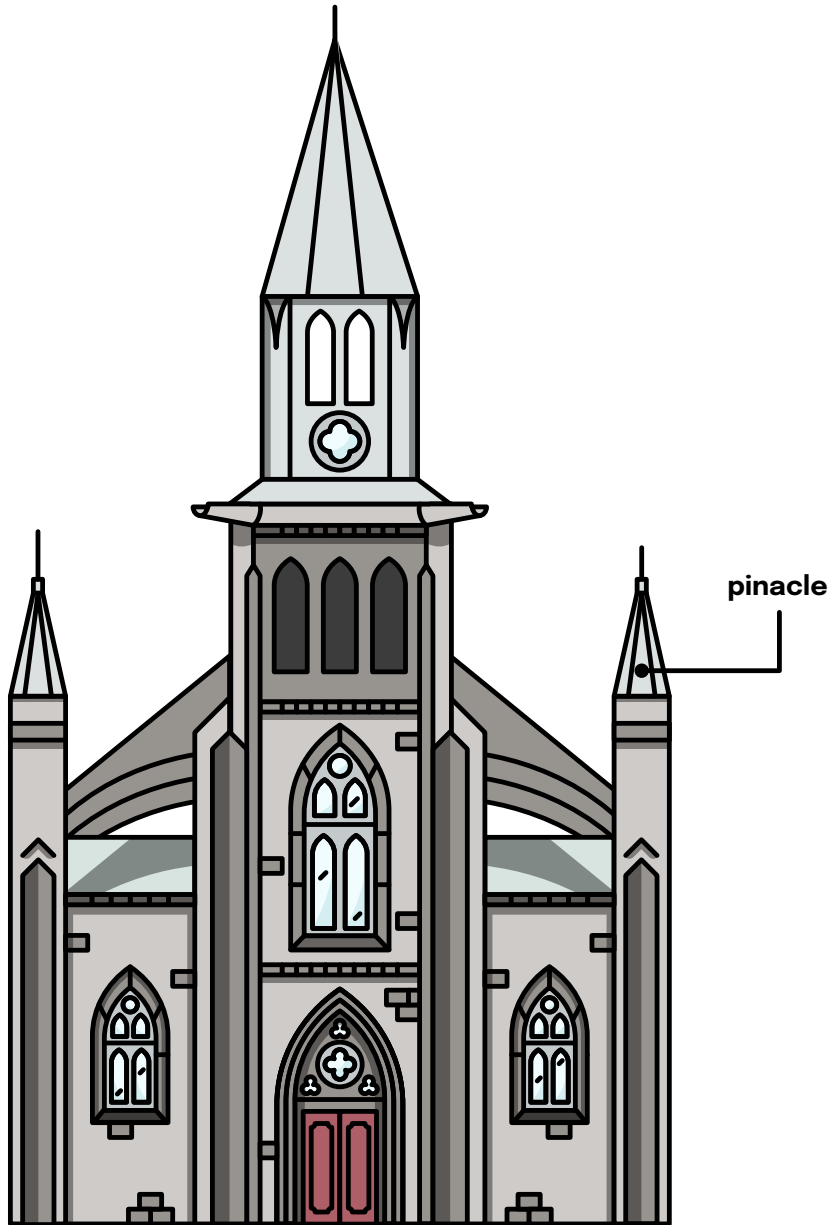
Fondations constituées d'un ensemble de pilots surélevant une construction par rapport au sol.

Désigne aussi un ensemble de pilots enfoncés dans le sol pour soutenir une construction sur un terrain meuble.

Note : Les pilotis servent notamment à stabiliser les constructions au-dessus de l'eau ou dans un sol instable.

Dans l'architecture moderne, les pilotis servent à élever la construction au-delà du niveau du sol, libérant ainsi de l'espace pour d'autres utilisations comme un stationnement. Ils confèrent une impression de légèreté à l'architecture.





Pinacle n.m.

Amortissement élancé de forme conique ou pyramidale.

Note : Le pinacle est souvent décoré de crochets et de fleurons et est généralement associé à l'architecture d'influence néogothique.

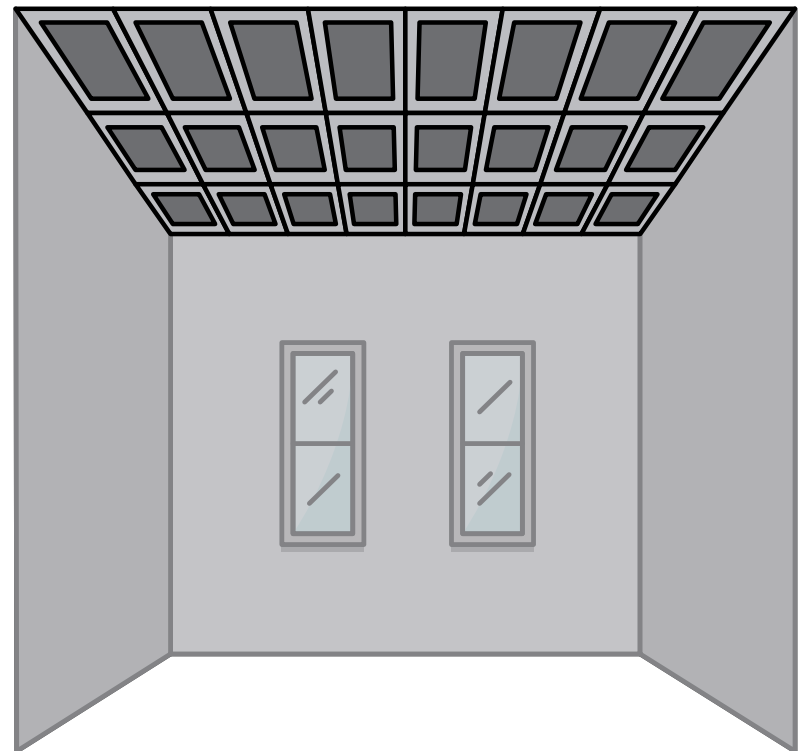
**Plafond** n.m.

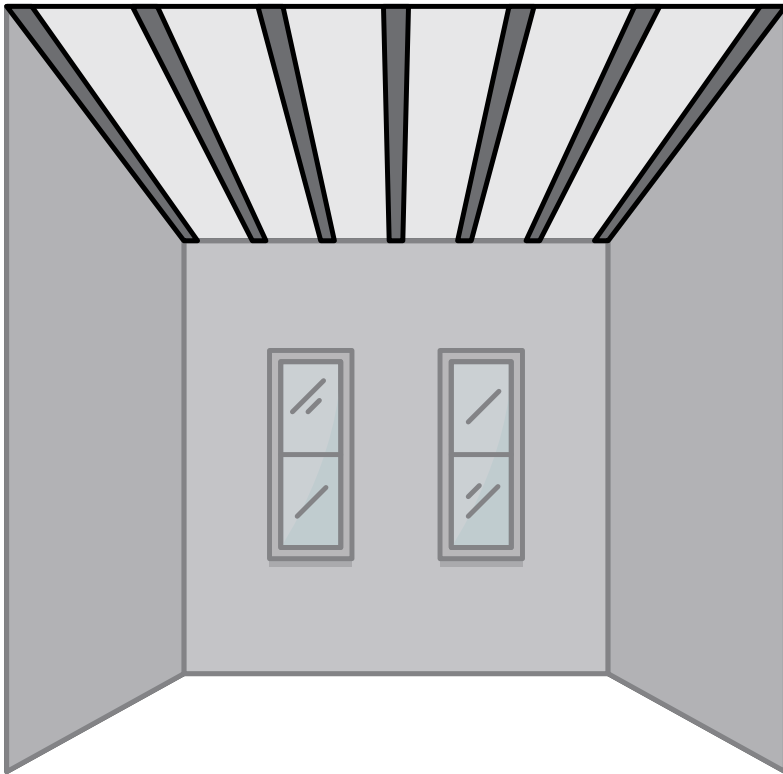
Surface de la partie supérieure d'une pièce ou d'une construction.

**Plafond à caissons** n.m.

Plafond se caractérisant par sa juxtaposition de compartiments formant une trame régulière.

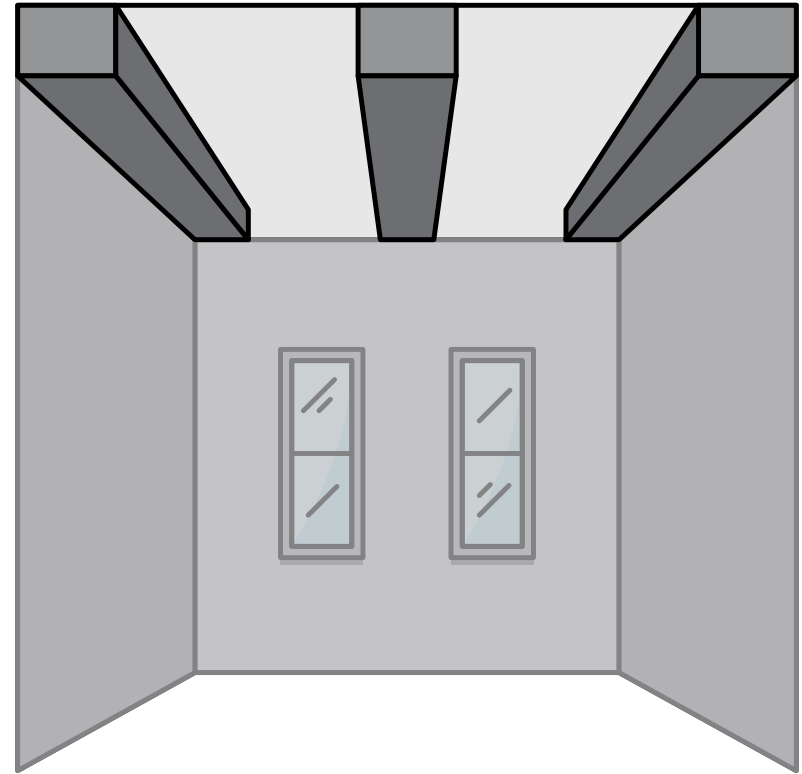
Note : Les compartiments adoptent le plus souvent une forme carrée ou rectangulaire. Ils peuvent aussi être de forme octogonale.





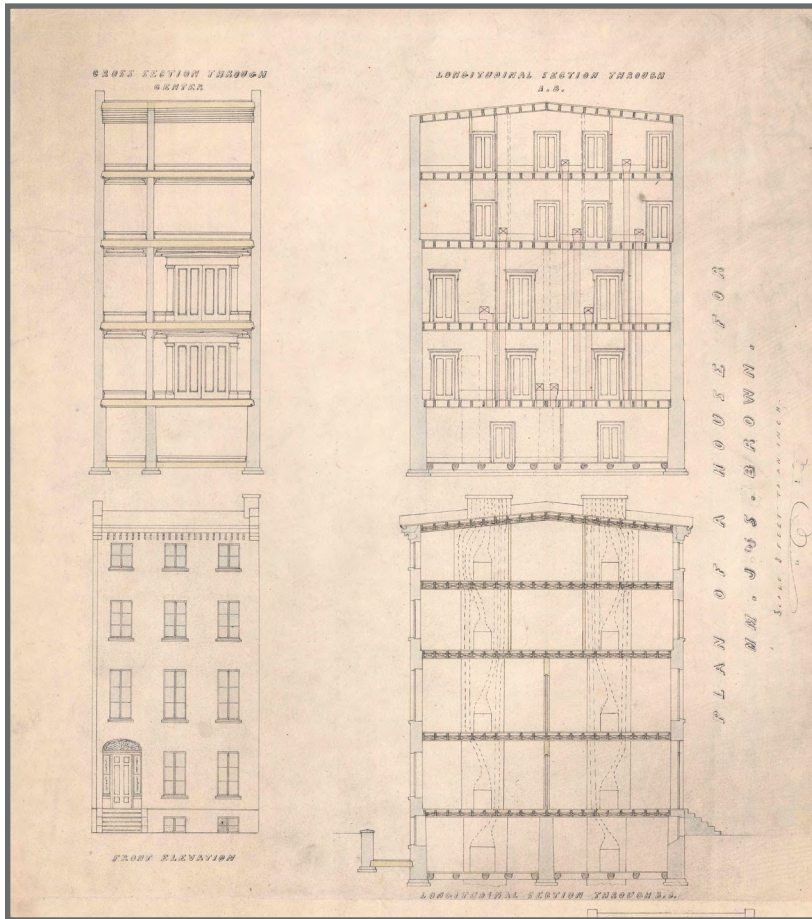
Plafond à couvre-joints n.m.

Plafond fait de planches juxtaposées aux joints couverts par des baguettes pour créer un effet décoratif.



Plafond à poutres apparentes n.m.

Plafond simple fait de poutres de bois supportant le plancher de l'étage supérieur.

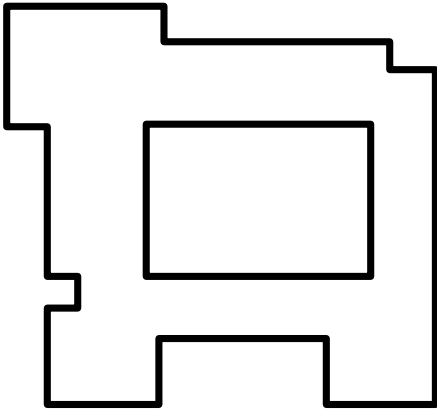


Plan n.m.

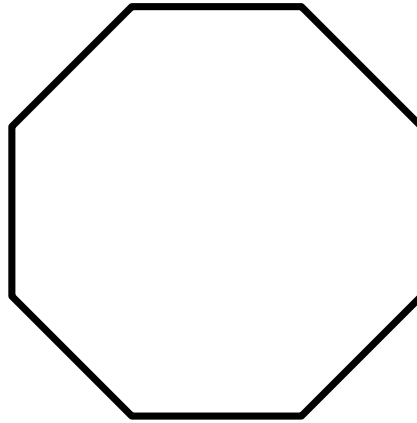
Représentation graphique d'une section horizontale d'un bâtiment ou d'un ouvrage de génie réalisée selon diverses conventions.

Note : Le plan sert à illustrer l'agencement et les dimensions des différentes parties d'une construction, notamment l'emplacement des murs extérieurs et intérieurs. Le plan correspond souvent à l'empreinte au sol du bâtiment.

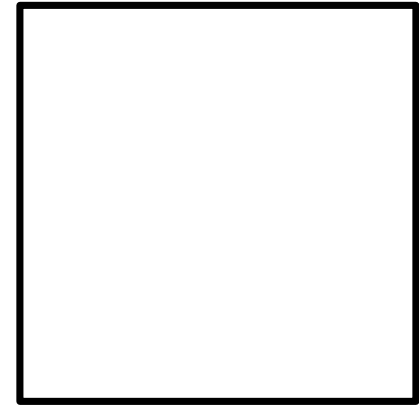
Lorsqu'on réfère aux « plans d'un bâtiment », le terme englobe l'ensemble de ses représentations graphiques, dont les coupes et les élévations.



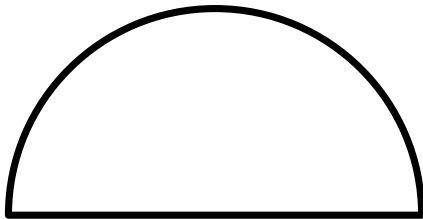
plan avec cour centrale



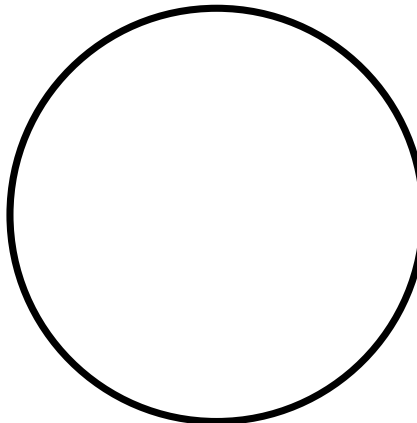
plan polygonal



plan carré



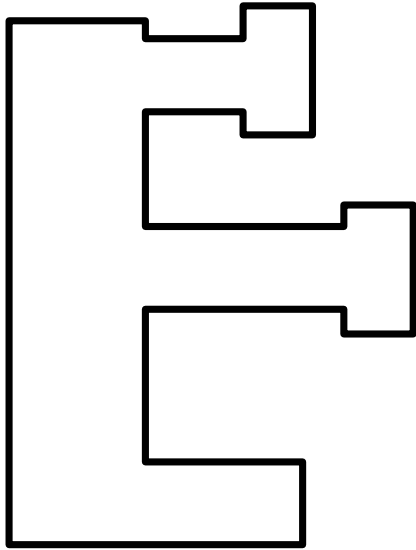
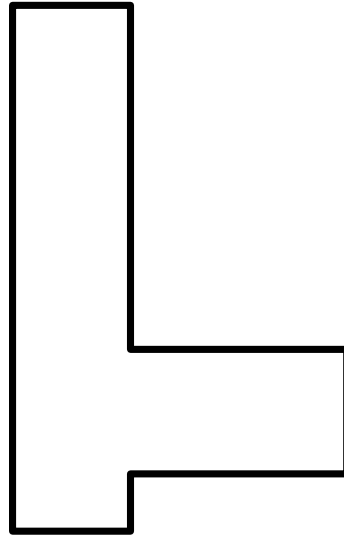
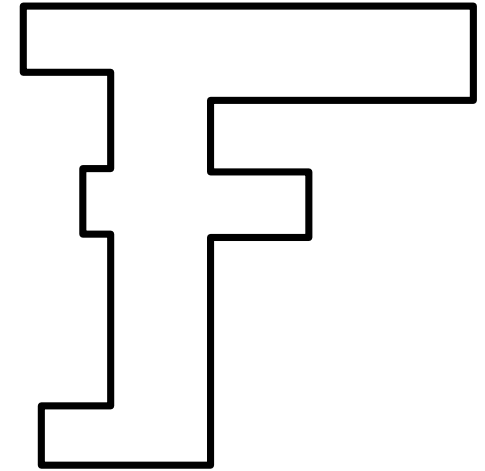
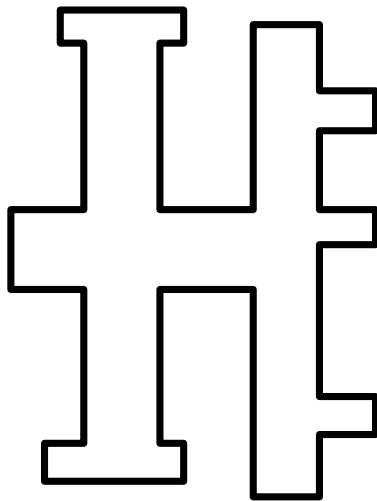
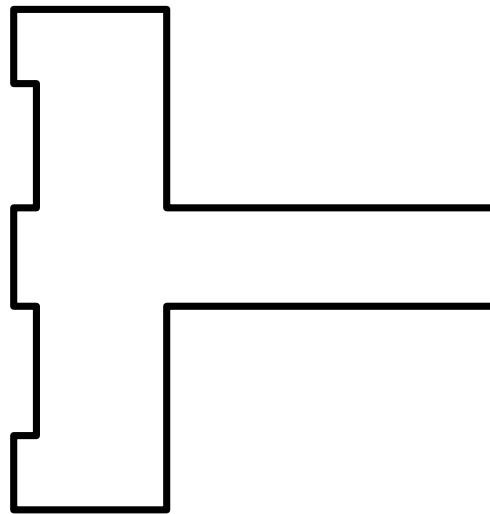
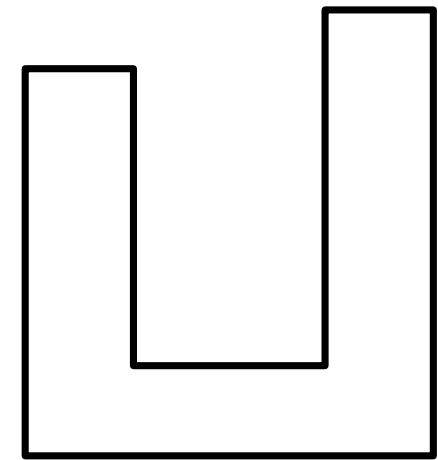
plan incurvé, semi-circulaire

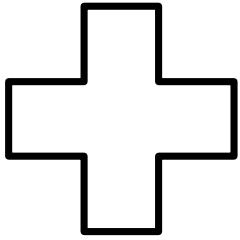


plan circulaire

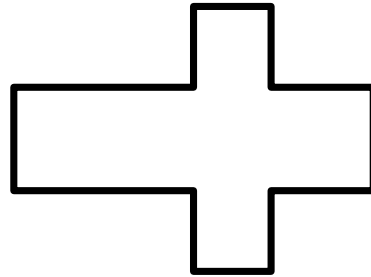


plan rectangulaire

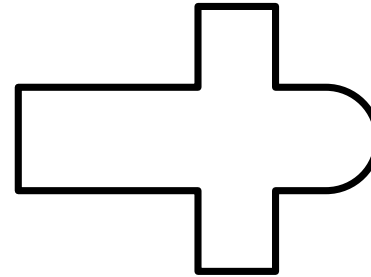
**plan en « E »****plan en « L »****plan en « F »****plan en « H »****plan en « T »****Plan en « U »**



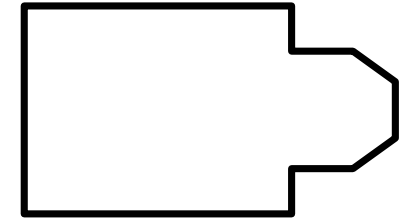
plan en croix grecque



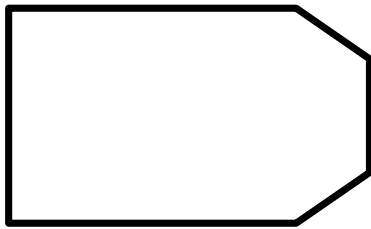
plan en croix latine



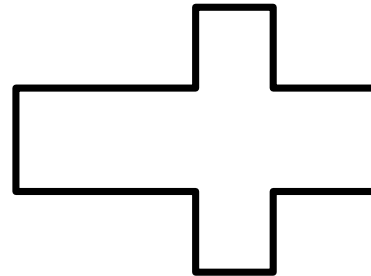
plan en croix latine
avec chœur en saillie et
abside en hémicycle



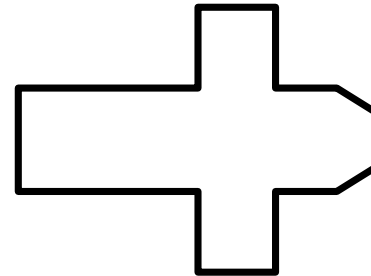
plan rectangulaire à
chœur plus étroit que la
nef avec abside à pans
coupés



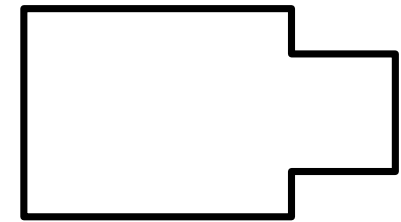
plan rectangulaire avec
abside à pans coupés



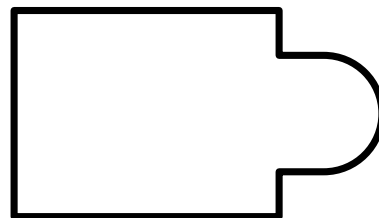
plan en croix latine
avec chœur en saillie et
abside à chevet plat



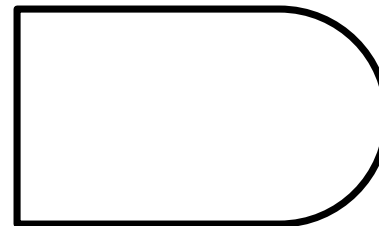
plan en croix latine
avec chœur en saillie et
abside à pans coupés



plan rectangulaire à
chœur plus étroit que
la nef



plan rectangulaire à
chœur plus étroit que
la nef avec abside en
hémicycle



plan rectangulaire avec
abside en hémicycle

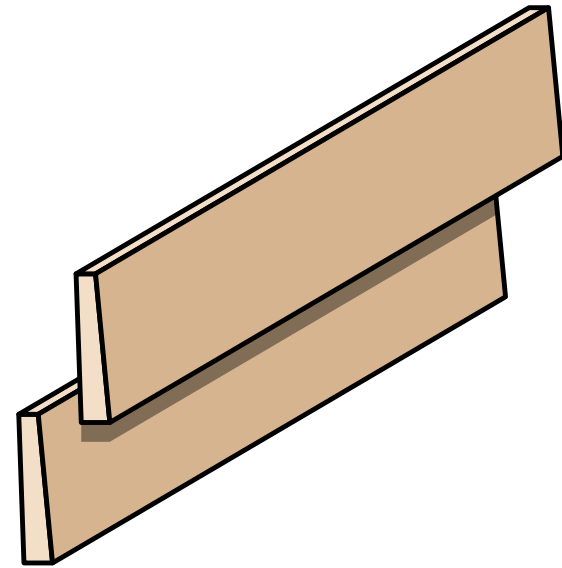


Planche à clin n.f.

Autres appellations : déclin, planche à déclin, déclin de bois

Matériau de parement fait de planches posées à l'horizontale dont la partie supérieure est biseautée pour permettre un léger chevauchement.

Note : La planche à clin peut être moulurée.

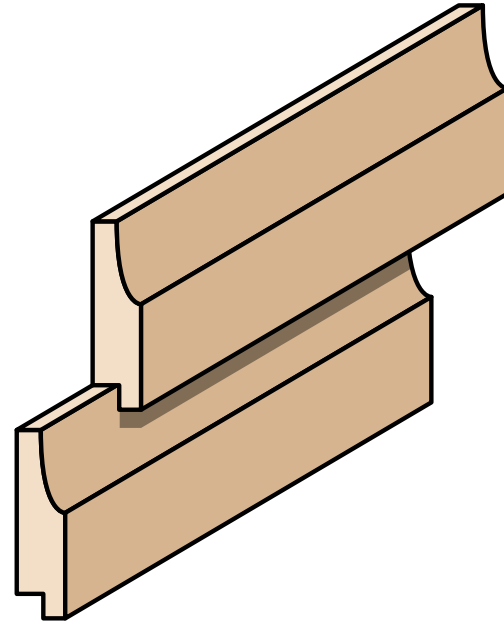


Planche à feuillure n.f.

Matériau de parement fait de planches posées à l'horizontale et dont la partie supérieure est amincie.

Note : L'assemblage des planches à feuillure se fait grâce à des rainures et à des languettes.



Planche cornière n.f.

Planche posée verticalement aux angles d'une construction dotée d'un parement de bois.

Note : La planche cornière empêche l'infiltration d'air et d'eau. Elle joue également un rôle décoratif.



Planche de rive n.f.

Planche posée horizontalement au bas et au haut d'une construction dotée d'un parement de bois, et faisant l'objet d'un traitement distinctif.

Note : La planche de rive a une fonction essentiellement décorative.



Planche imitant la pierre n.f.

Matériau de parement fait de planches reproduisant l'effet de la pierre de taille.

Note : La planche imitant la pierre peut être enduite d'une teinture ou d'une peinture à laquelle du sable a été ajouté pour améliorer l'effet.



Planche verticale n.f.

Matériau de parement fait de planches posées à la verticale et assemblées grâce à des rainures et à des languettes.

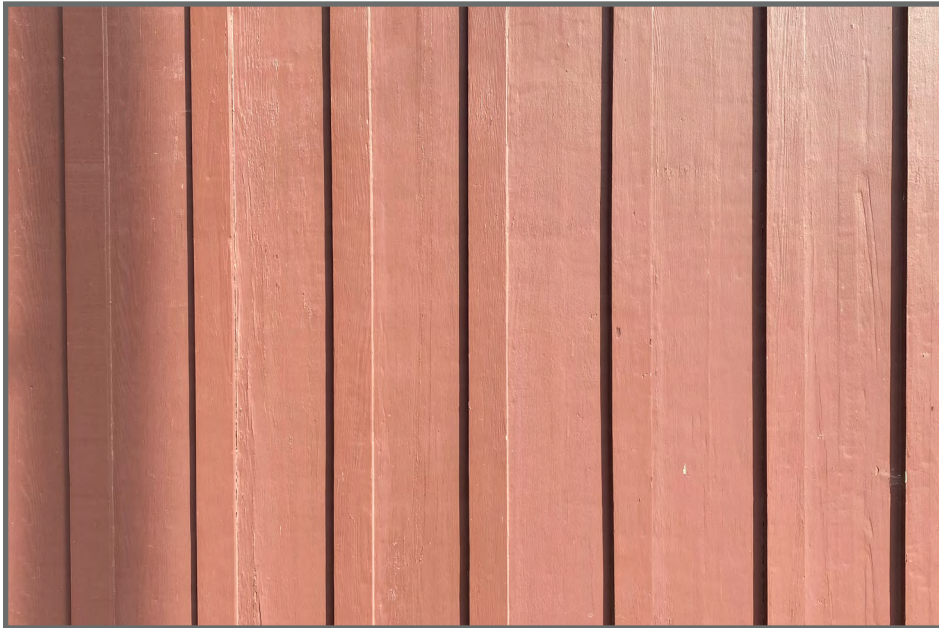


Planche verticale à couvre-joint n.f.

Matériau de parement fait de planches posées à la verticale, assemblées grâce à des rainures et à des languettes et dont les points de rencontre sont couverts d'une baguette.



Plancher n.m.

Surface de la partie inférieure d'une pièce ou d'une construction.



Plancher en marqueterie n.m.

Plancher constitué d'un assemblage de petites pièces de bois formant des motifs décoratifs.



Plancher en terrazzo n.m.

Plancher constitué de dalles faites d'un mélange d'éclats colorés de pierre et de marbre, liés par du ciment et polis.

Note : Les dalles de terrazzo peuvent également servir de revêtement mural.



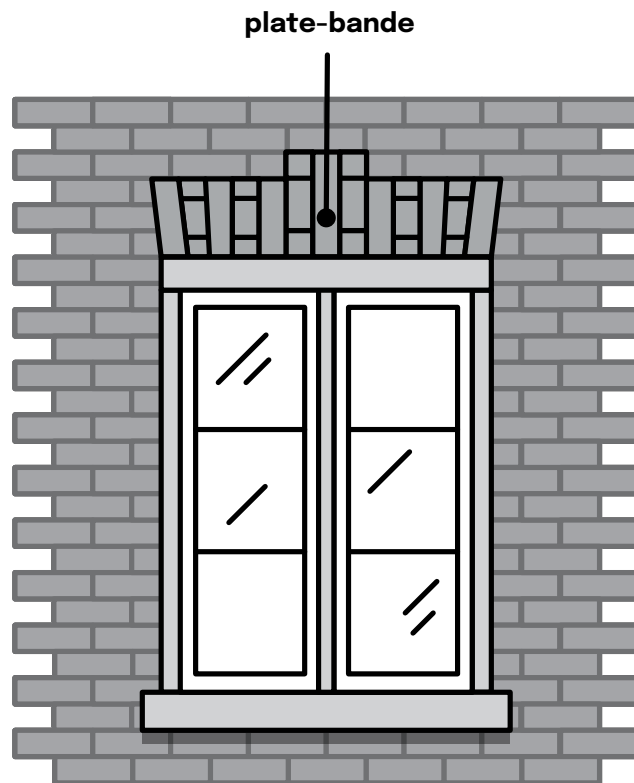


Plate-bande n.f.

Élément de support horizontal, constitué d'un assemblage de claveaux, disposé au-dessus d'une ouverture.



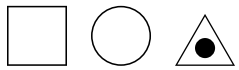
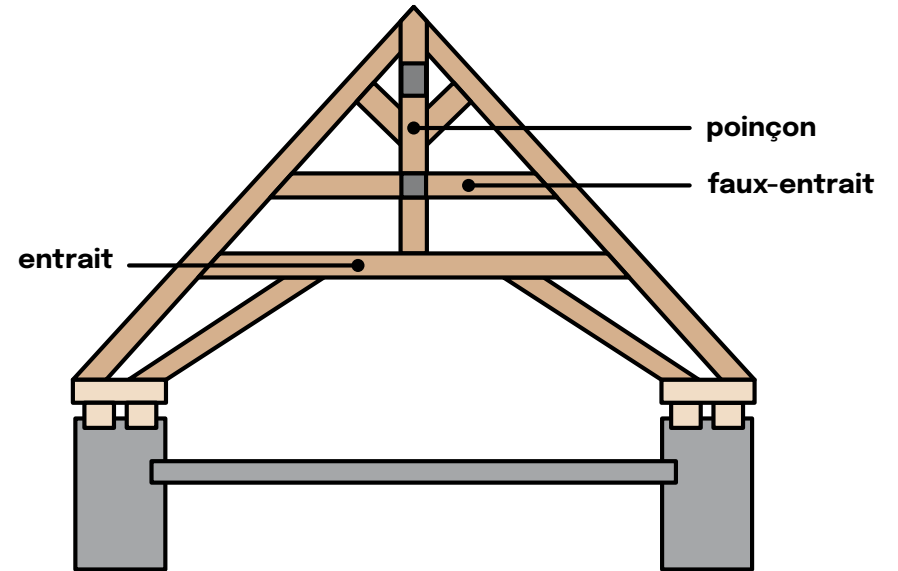
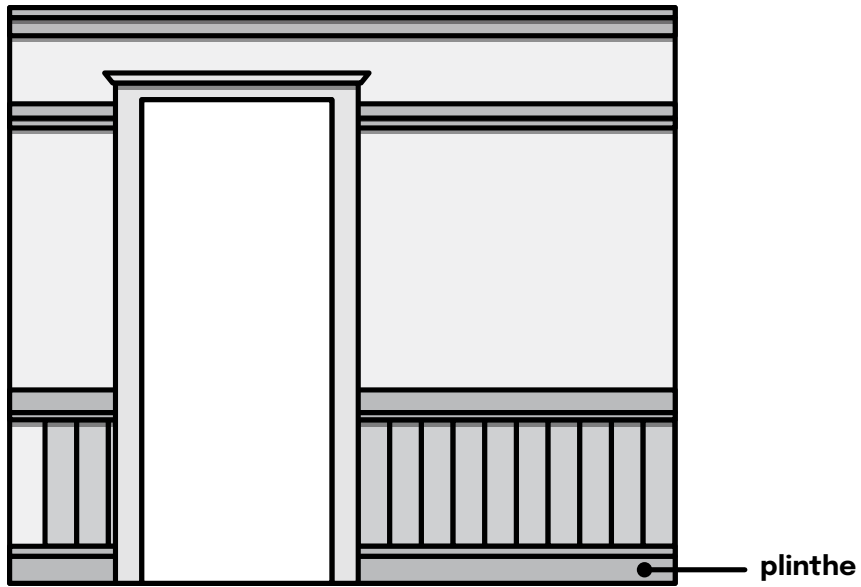
Plâtre n.m.

Matériau fait de poudre de gypse mélangé à de l'eau, pour enduire des surfaces ou réaliser des motifs décoratifs.



Plâtre sur lattis n.m.

Revêtement mural intérieur fait de plâtre appliqué en couches sur des baguettes de bois minces servant de support.



Plinthe n.f.

Moulure disposée au bas d'un mur intérieur, à la rencontre du plancher.



Poinçon n.m.

Pièce de bois de la charpente reliant verticalement l'entrait, le faux-entrait et le sommet de la ferme.

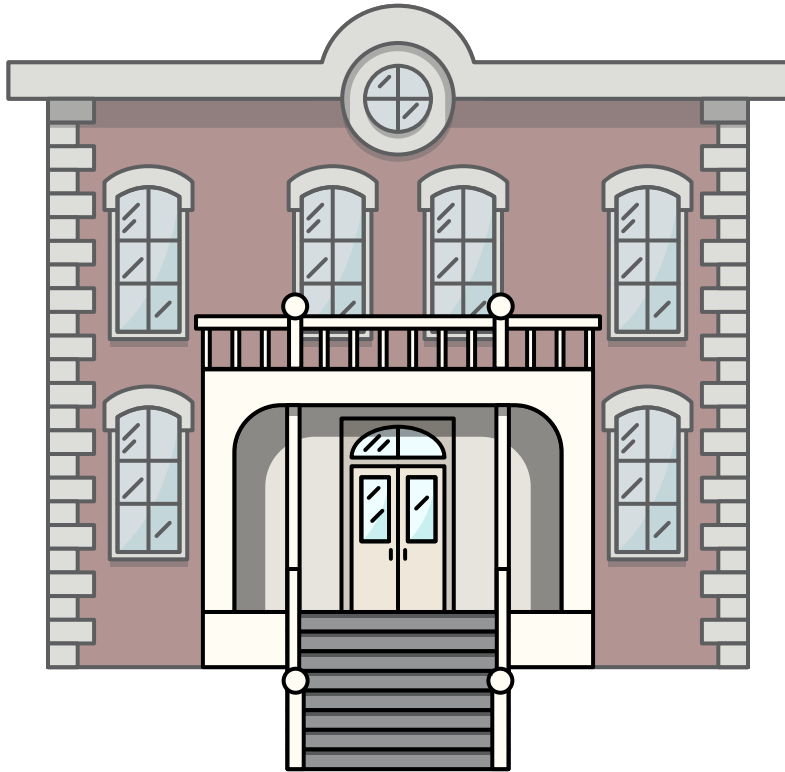


Pontage n.m.

Autre appellation : voligeage

Planches ou panneaux posés sur la charpente destinée à supporter la couverture du toit.

Note : Dans les charpentes sans pannes, le pontage est fait de planches disposées perpendiculairement aux chevrons et clouées sur ceux-ci. Dans les charpentes dotées de pannes, les planches de bois sont disposées parallèlement aux chevrons et sont clouées aux pannes. À partir de la fin du XX^e siècle, le pontage est fait au moyen de panneaux de bois de grandes dimensions.



Porche n.m.

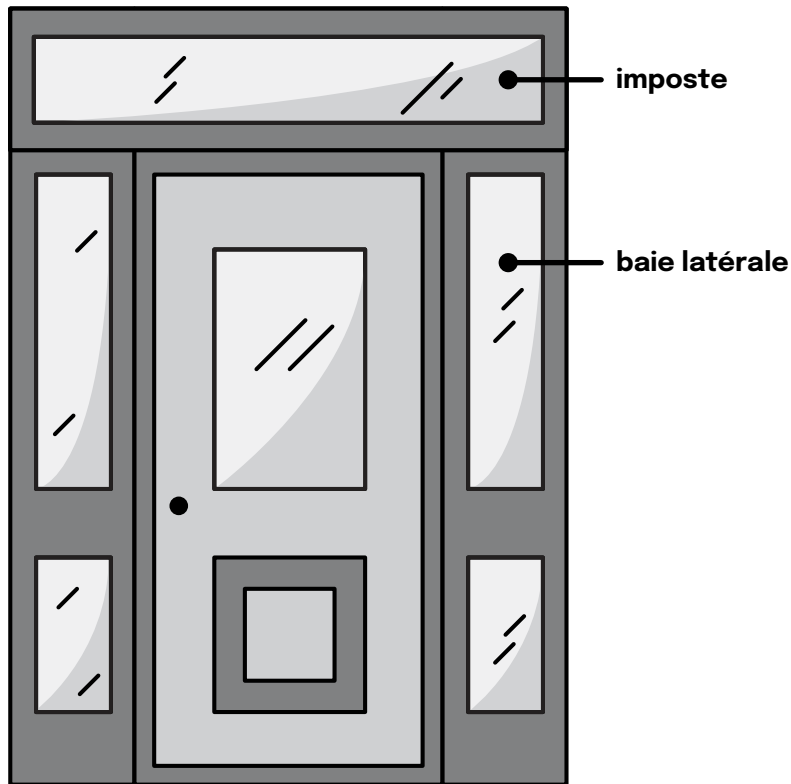
Espace couvert qui peut être ouvert ou fermé, précédant l'entrée d'un bâtiment et formant généralement un avant-corps bas ayant son propre toit.

Note : Le porche est généralement hors-œuvre, mais il peut être aménagé dans le corps d'un bâtiment. Il est alors dit « dans œuvre ».



Portail n.m.

Ornementation architecturée encadrant une ou plusieurs portes ou entrées.

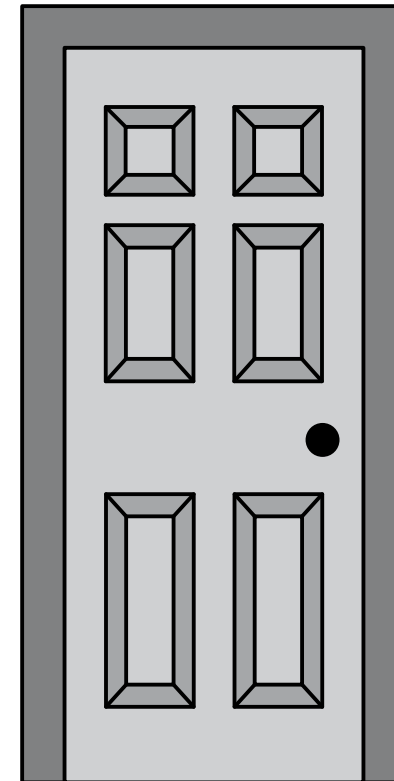


Porte n.f.

Composante mobile fermant l'ouverture d'un mur, destinée à la circulation entre les espaces.

Note : Le terme « porte » s'applique à l'élément mobile et à l'ouverture. La porte peut comporter une ou plusieurs parties mobiles appelées « vantaux ».

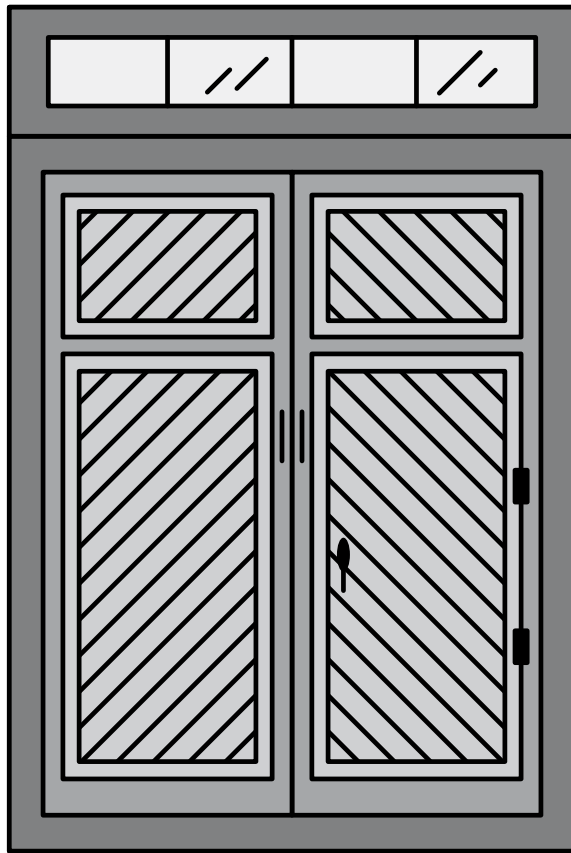
La porte peut être flanquée de baies latérales, des fenêtres étroites et hautes. Elle peut également être surmontée d'une imposte. Ces éléments permettent d'accroître l'éclairage à l'intérieur du bâtiment et ils font partie du décor architectural. La porte peut être entourée d'un chambranle ou d'un portail.



Porte à panneaux n.f.

Porte composée de panneaux assemblés dans un cadre fait de montants et de traverses.

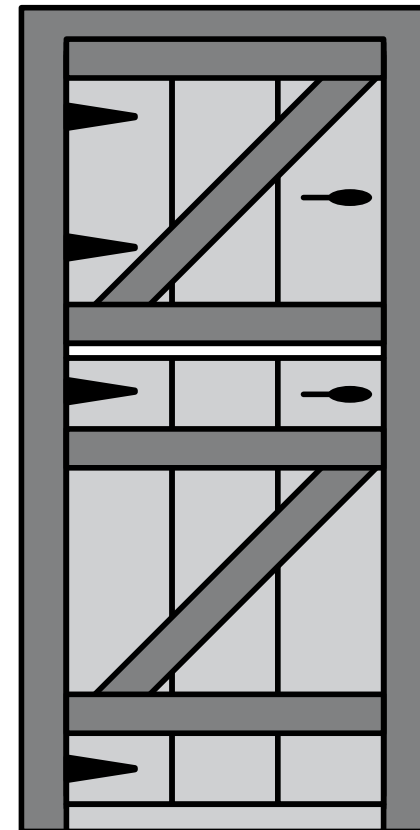
Note : Des rainures sont pratiquées dans ces éléments massifs pour l'insertion de panneaux. Ce type de porte est aussi qualifiée de « porte d'assemblage ».



Porte cochère n.f.

Porte fermant un passage cocher et, par métonymie, terme désignant également le passage.

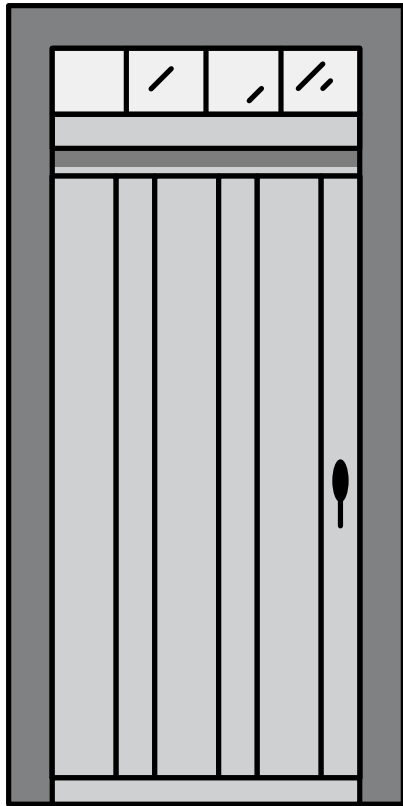
Note : La fonction d'origine de la porte cochère était de permettre aux chevaux et aux voitures d'accéder à la cour arrière des bâtiments mitoyens.



Porte coupée n.f.

Porte composée de deux vantaux superposés, dont la partie supérieure peut s'ouvrir indépendamment de celle du bas.

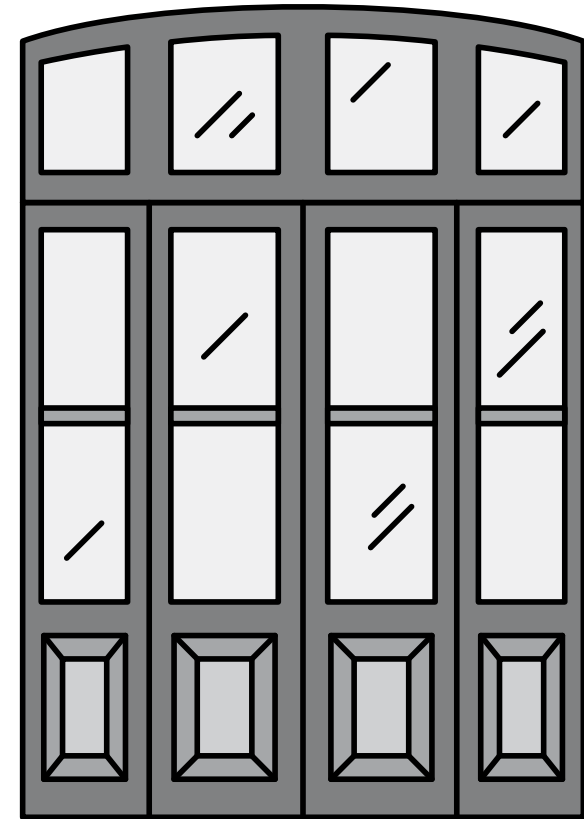
Note : Ce type de porte, aussi dite « à la hollandaise », était fréquemment utilisé dans les bâtiments agricoles.



Porte en bois massif n.f.

Porte composée de planches ou de madriers juxtaposés, sans cadre.

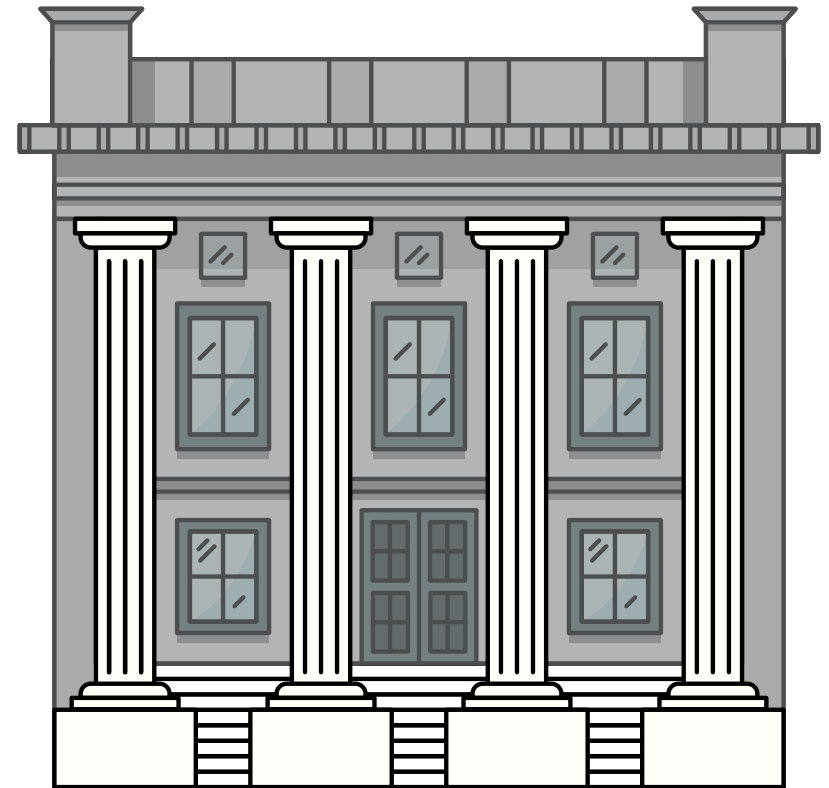
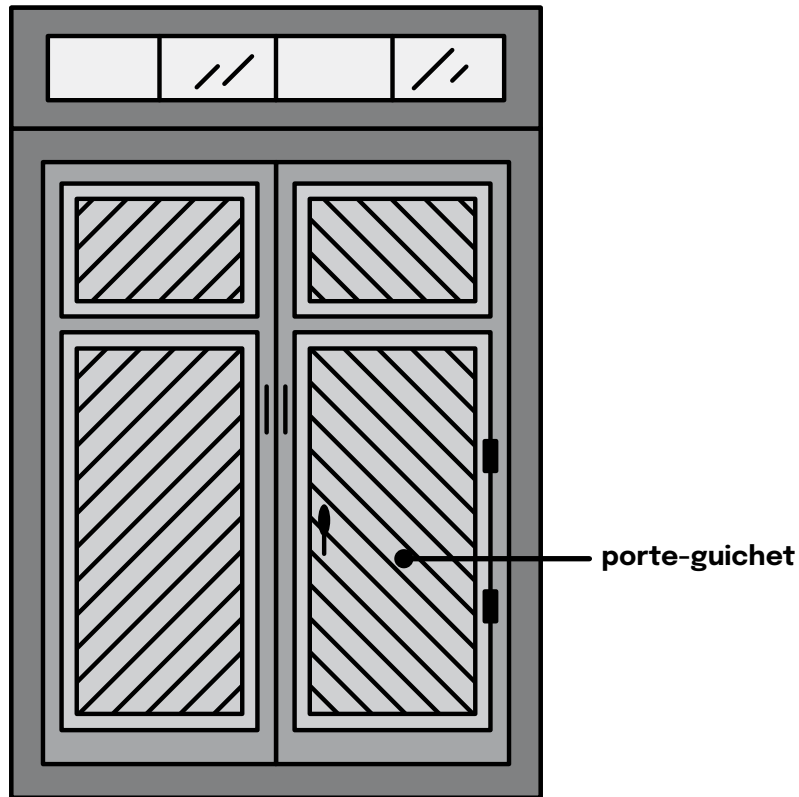
Note : La porte en bois massif, contrairement à la porte à panneaux, n'est pas faite d'un assemblage de montants, de traverses et de panneaux.



Porte-fenêtre n.f.

Fenêtre dont l'ouverture rejoint le plancher et qui permet la circulation des personnes.

Note : La porte-fenêtre permet la circulation entre l'espace intérieur et extérieur comme une porte. Entièrement vitrée, elle s'ouvre toutefois comme une fenêtre à battants.



Porte-guichet n.f.

Porte intégrée dans une plus grande et destinée à la circulation des personnes sans avoir à ouvrir cette dernière.

Note : La porte-guichet est souvent intégrée dans une porte de grange en milieu agricole ou une porte fermant un passage cocher en milieu urbain.

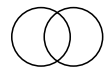
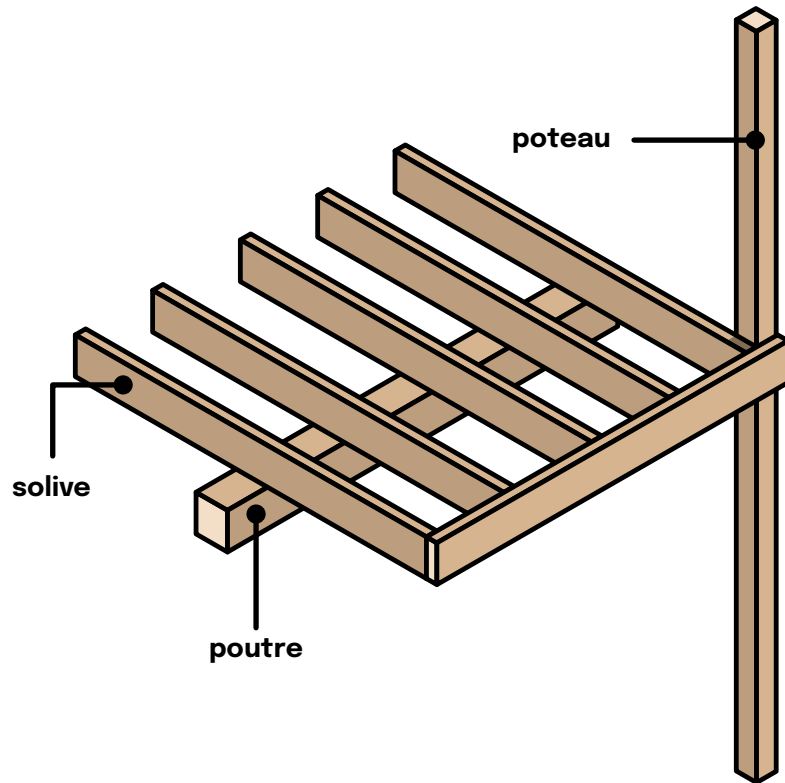


Portique n.m.

Espace ouvert du rez-de-chaussée, plus long que profond, dont le toit est supporté sur au moins l'un des côtés par des piliers, des arcades ou une colonnade.

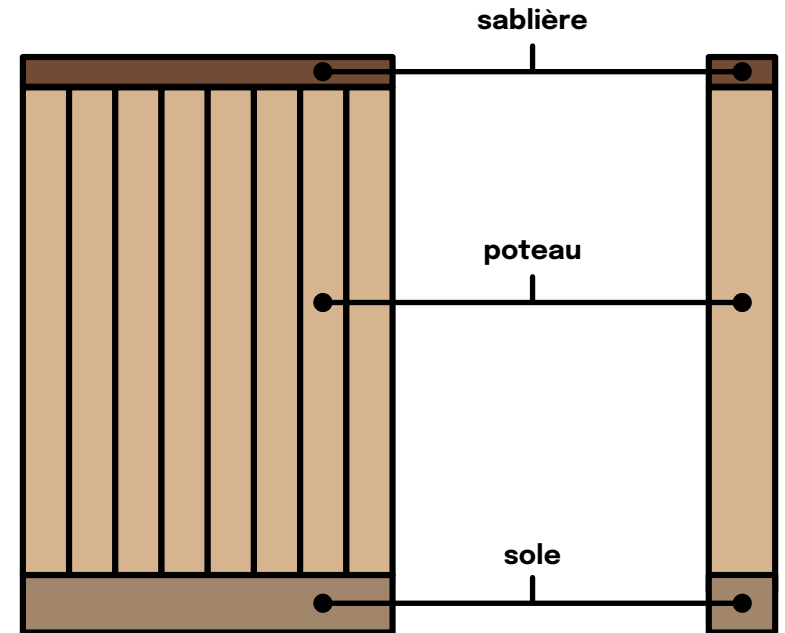
Note : Le portique précède souvent l'entrée d'un bâtiment.

Lorsque le portique possède une toiture indépendante, moins haute que la toiture principale, il est dit « porche en portique ».



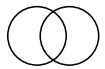
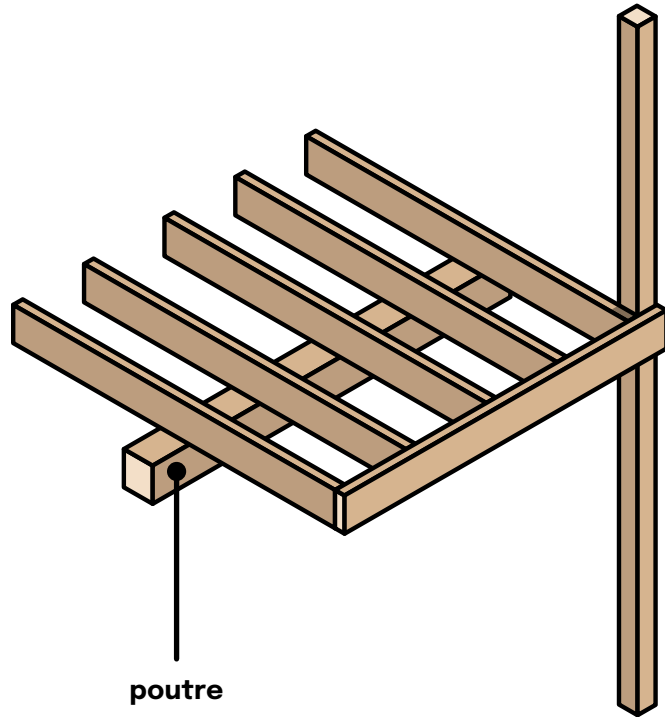
Poteau n.m.

Élément de support vertical.



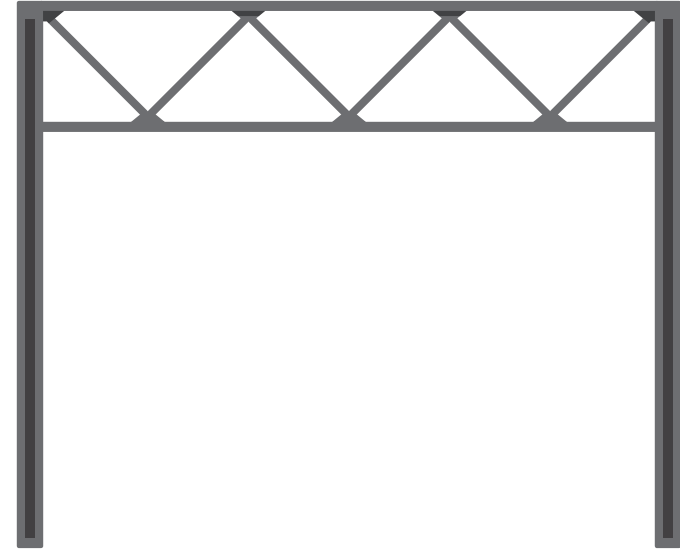
Poteau sur sole n.m.

Structure constructive à ossature formée d'une succession de poteaux juxtaposés et fixés dans une rainure pratiquée dans la sole et la sablière.



Poutre n.f.

Élément de support horizontal.



Poutre ajourée n.f.

Autre appellation : poutrelle ajourée

Assemblage de pièces formant un élément de support horizontal et autoportant.

Note : La poutre ajourée est souvent utilisée en architecture moderne pour supporter le toit plat.

R

Relief

Ressaut

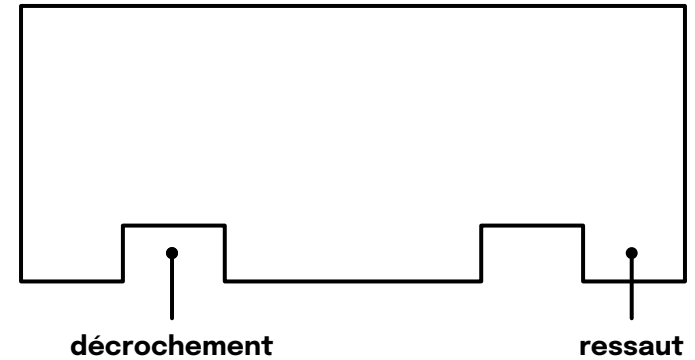
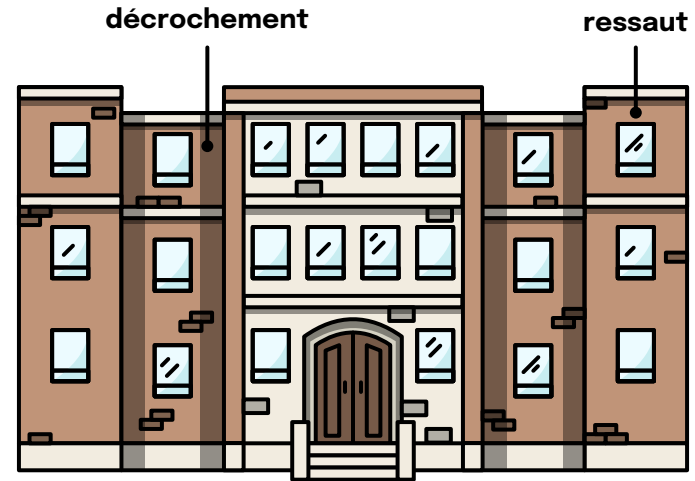
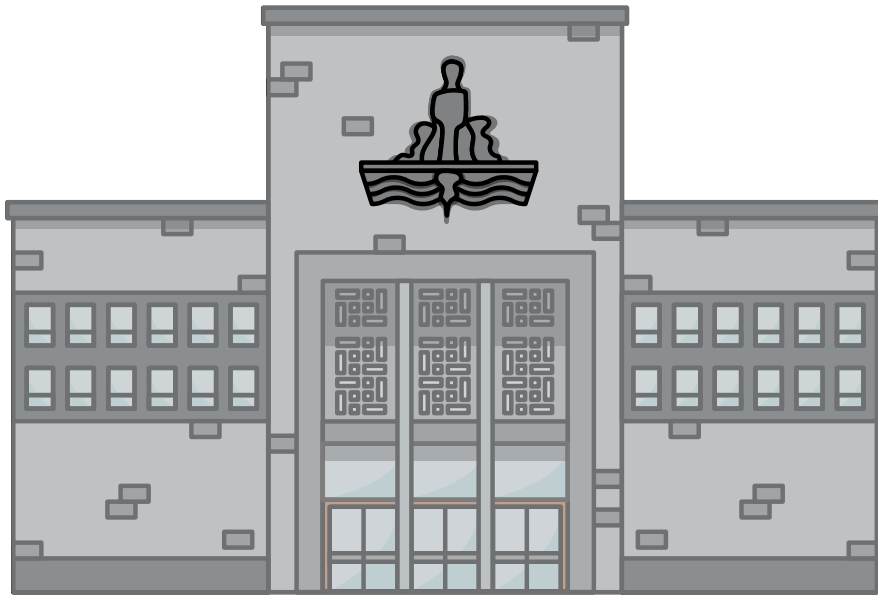
Retable

Retour de l'avant-toit

Rez-de-chaussée

Rosace

Rose



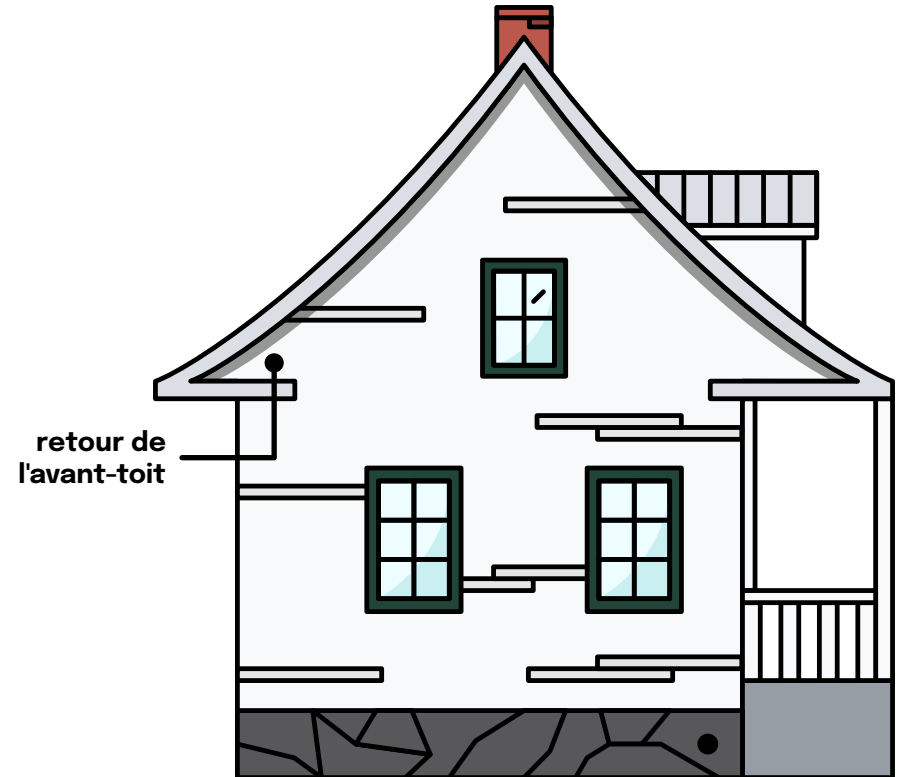
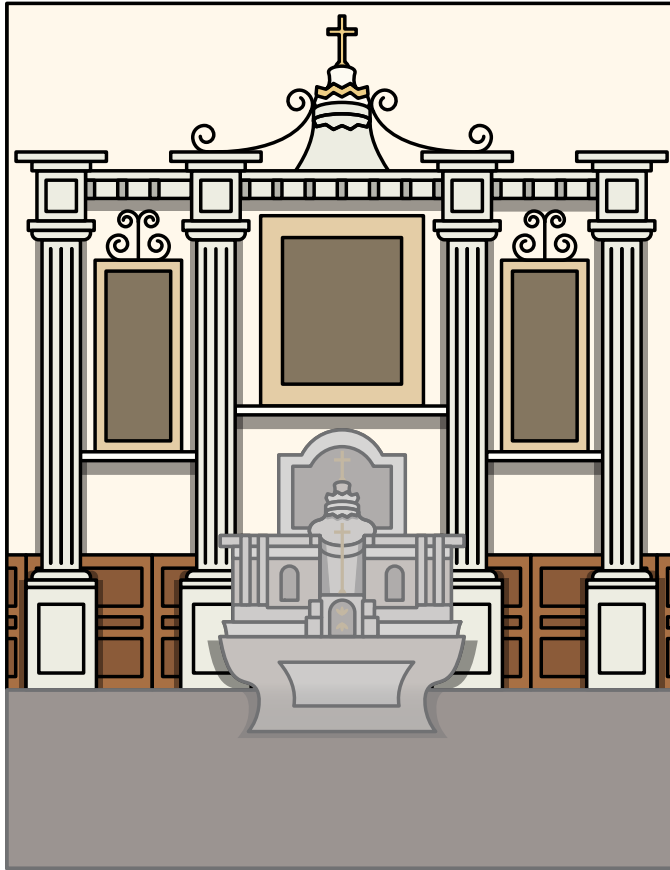
Relief n.m.

Panneau mural sculpté à motifs saillants, servant de décor architectural.



Ressaut n.m.

Avancée d'une partie d'une élévation par rapport à son ensemble.



Retable n.m.

Décor disposé derrière le maître-autel dans le chœur d'un lieu de culte.

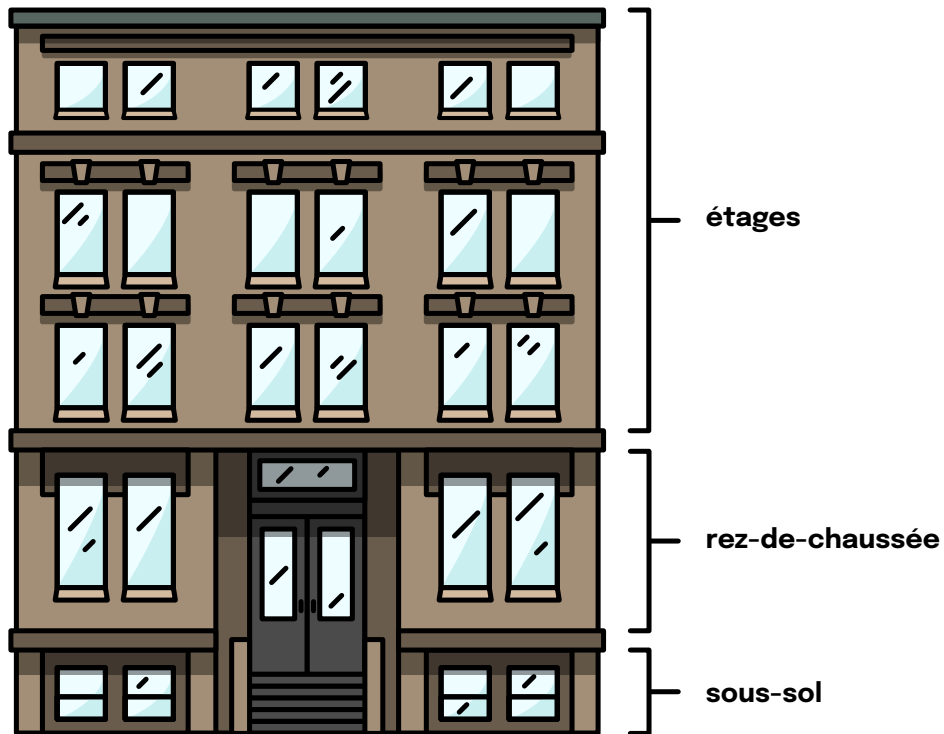
Note : Parfois imposant et très orné, le retable pouvait contenir des éléments architecturaux, des sculptures et des tableaux.



Retour de l'avant-toit n.m.

Autre appellation : retour de corniche

Élément décoratif formé par un court prolongement de l'avant-toit sur un mur pignon esquissant un fronton.



Rez-de-chaussée n.m.

Étage d'un bâtiment qui se situe le plus près du niveau du sol.

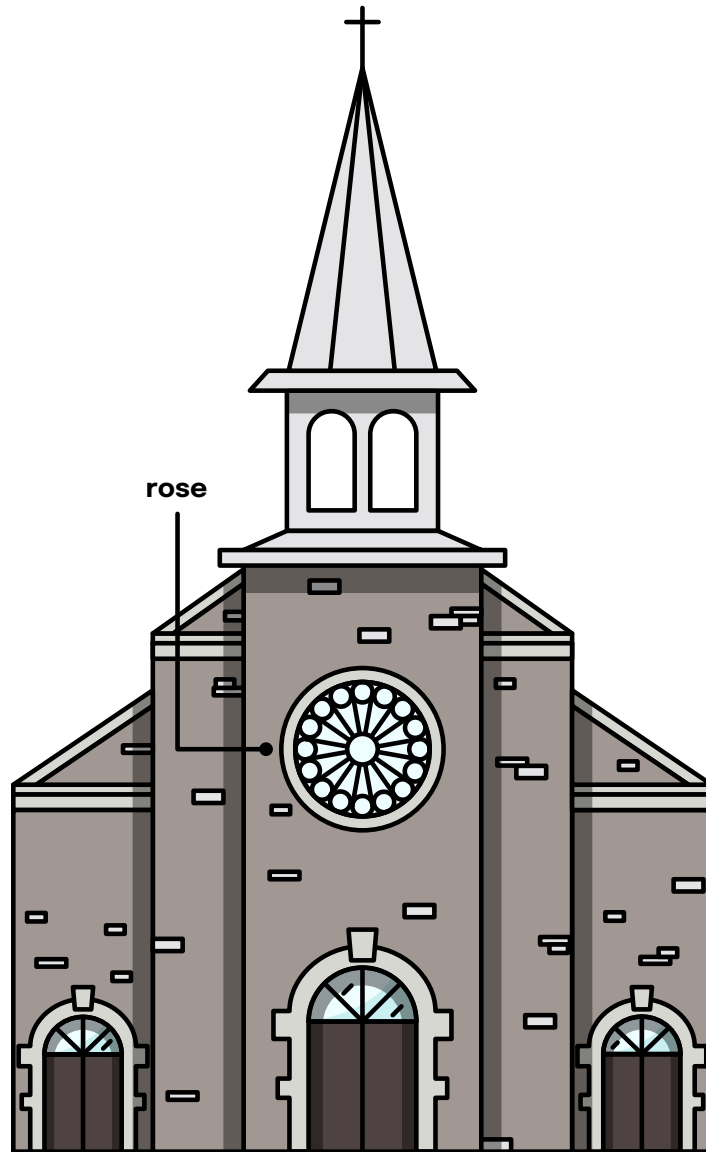
Note : Au Québec, le rez-de-chaussée est généralement considéré comme étant le premier étage d'un bâtiment.



Rosace n.f.

Motif décoratif circulaire formé de courbes partant d'un point central et dont la forme ressemble à une rose ou à une étoile.

Note : La rosace est souvent employée pour décorer un plafond à caissons ou une voûte.



Rose n.f.

Mauvais usage : rosace

Ouverture circulaire dont les divisions forment un motif floral.

Note : Élément qui se trouve principalement dans l'architecture religieuse. La rose orne souvent la façade ou les extrémités du transept d'une église. Lorsqu'elle présente au moins cinq pétales, elle se nomme « rose polylobée ».

S

Sablière

Sacristie

Saillie

Salle à manger

Salon

Sole

Solive

Sommier

Soubassement

Souche de cheminée

Soupirail

Sous-faîtage

Sous-sol

Stalle

Structure

Structure autoportante

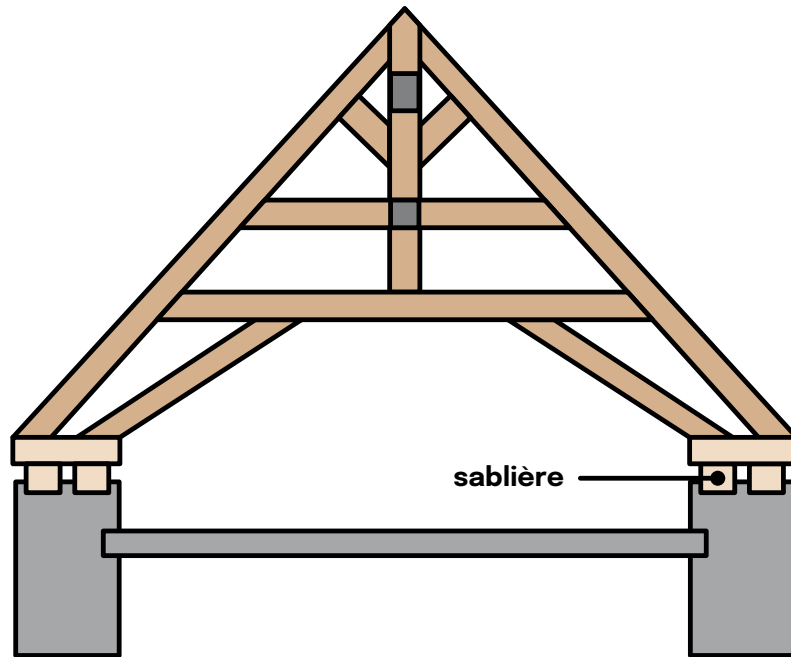
en béton

Structure composite

Structure en billes de bois

Structure en blocs de béton

Suspente



Sablière n.f.

Pièce de bois disposée horizontalement au sommet d'un mur pour recevoir les fermes.

Note : La sablière est perpendiculaire aux fermes et supporte leur poussée.

La sablière peut être double lorsque deux sablières sont disposées parallèlement au sommet d'un mur. Les sablières doubles se retrouvent dans les constructions en maçonnerie de pierres.



Sacristie n.f.

Espace attenant au chœur d'une église, destiné à la préparation de la cérémonie religieuse.

Note : Il s'agit également de l'endroit où sont conservés les ornements d'église et les objets sacrés.

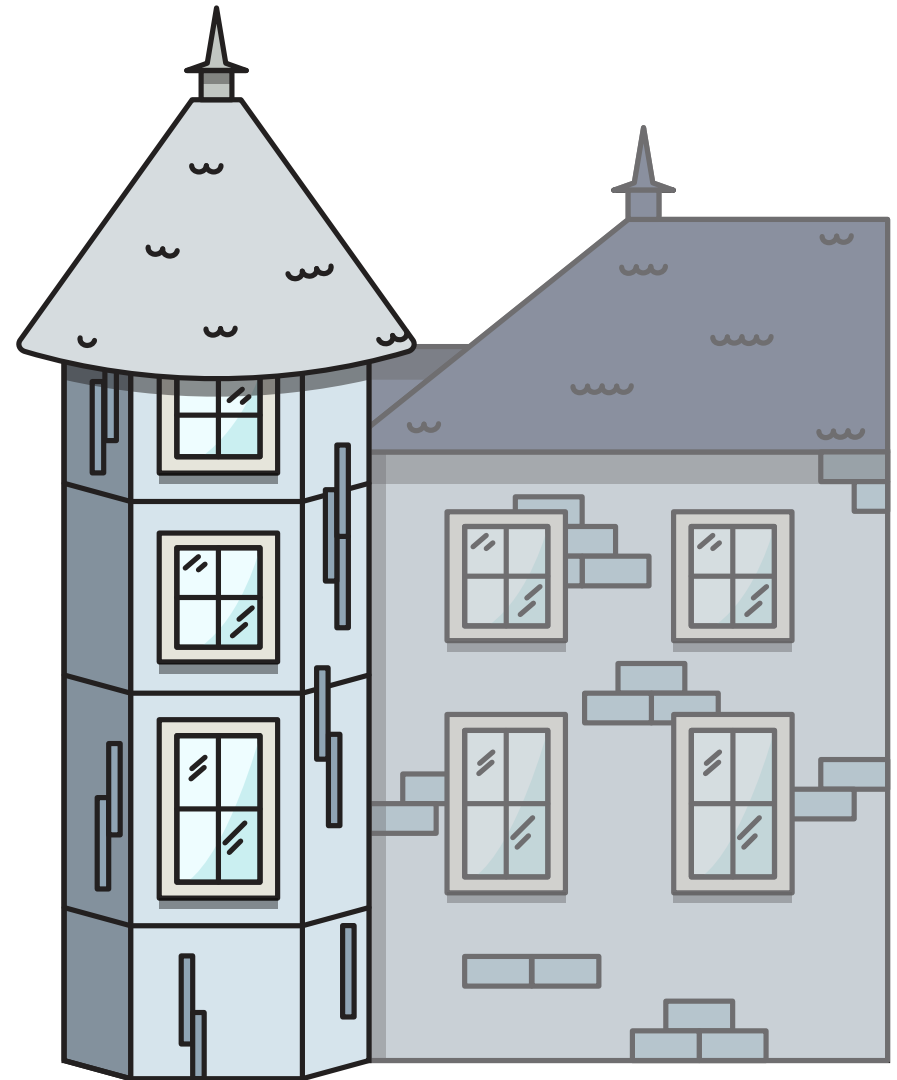


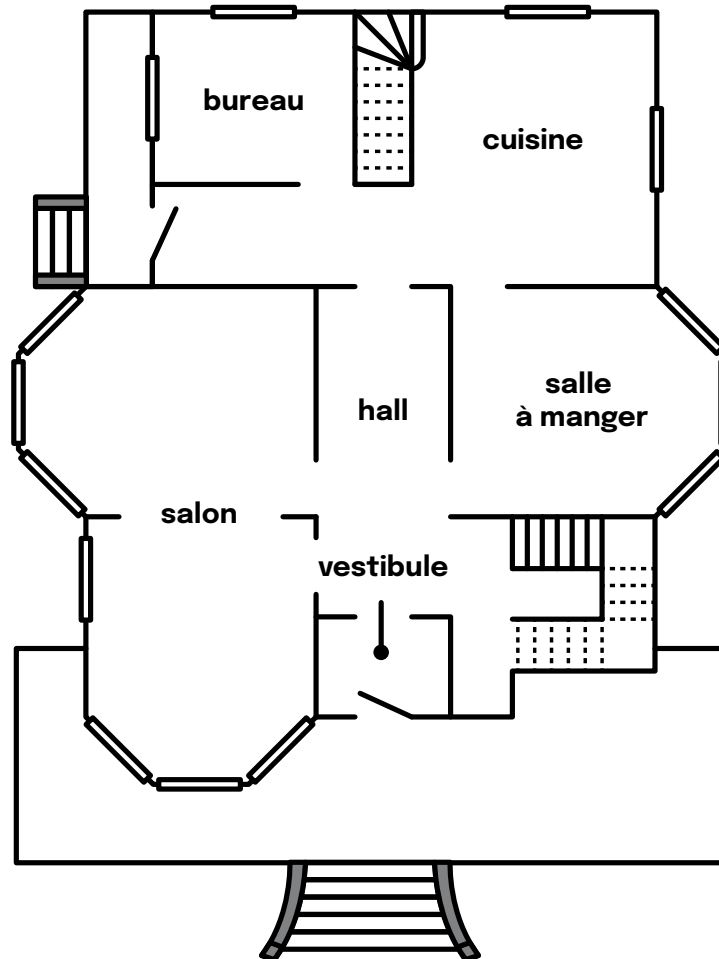
Saillie n.f.

Partie d'un bâtiment en avancée par rapport au nu du mur.

Note : L'annexe n'est pas une saillie.

Lorsque qu'elle est intégrée dans un corps de bâtiment, elle est dite « dans œuvre ». Lorsqu'elle est partiellement intégrée dans un corps de bâtiment principal, elle est dite « demi-hors-œuvre ». Lorsqu'elle est disposée contre un corps de bâtiment principal, elle est dite « hors-œuvre ».





Salle à manger n.f.

Autre appellation : salle à dîner

Pièce de bâtiment destinée à la consommation des repas.

Note : Dans le contexte d'un monastère ou d'un couvent, la salle à manger est nommée « réfectoire ».

Dans les maisons traditionnelles québécoises antérieures à 1850, la salle commune réunissait les fonctions de salle à manger, de cuisine et de salon.

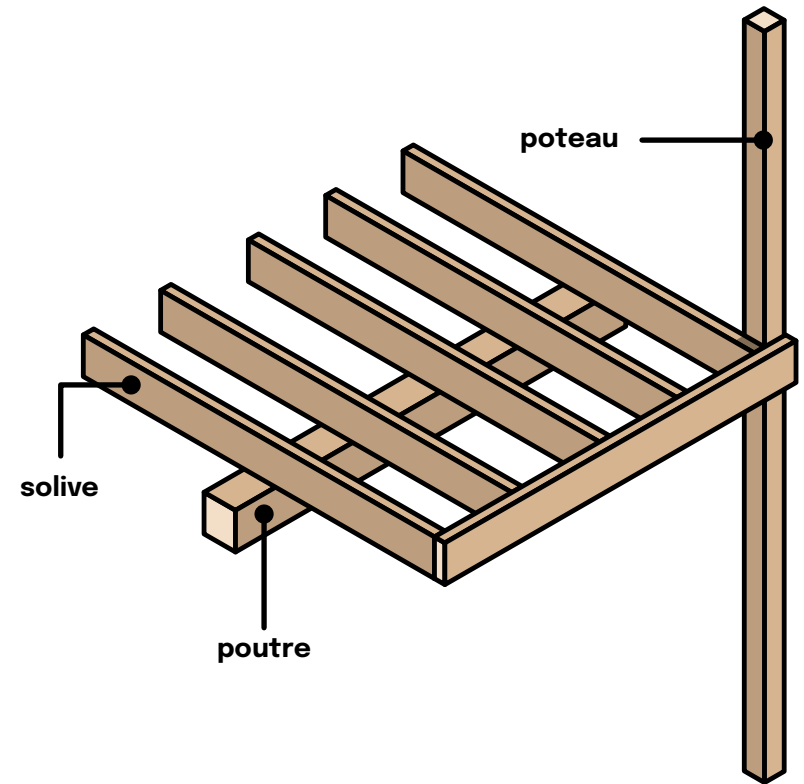
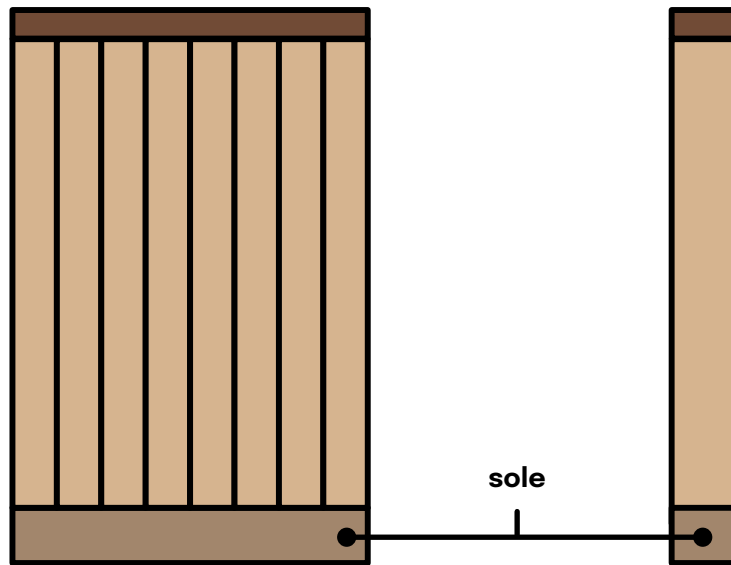


Salon n.m.

Pièce de bâtiment destinée à la réception des visiteurs et aux loisirs familiaux.

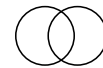
Note : Dans les résidences bourgeoises, le salon est richement décoré et il a une fonction de représentation sociale, au même titre que le hall et la salle à manger.

Dans les maisons traditionnelles québécoises antérieures à 1850, la salle commune réunissait les fonctions de salle à manger, de cuisine et de salon.



Sole n.f.

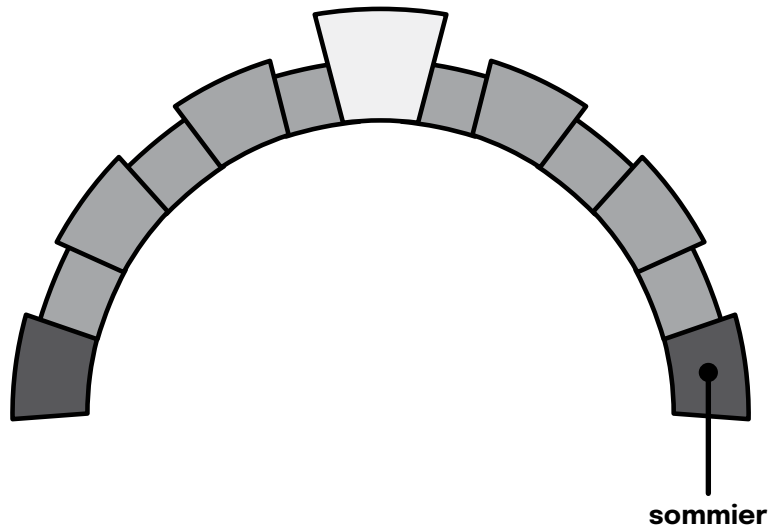
Pièce de bois horizontale située dans la partie inférieure d'une structure à ossature de bois, sur les fondations.



Solive n.f.

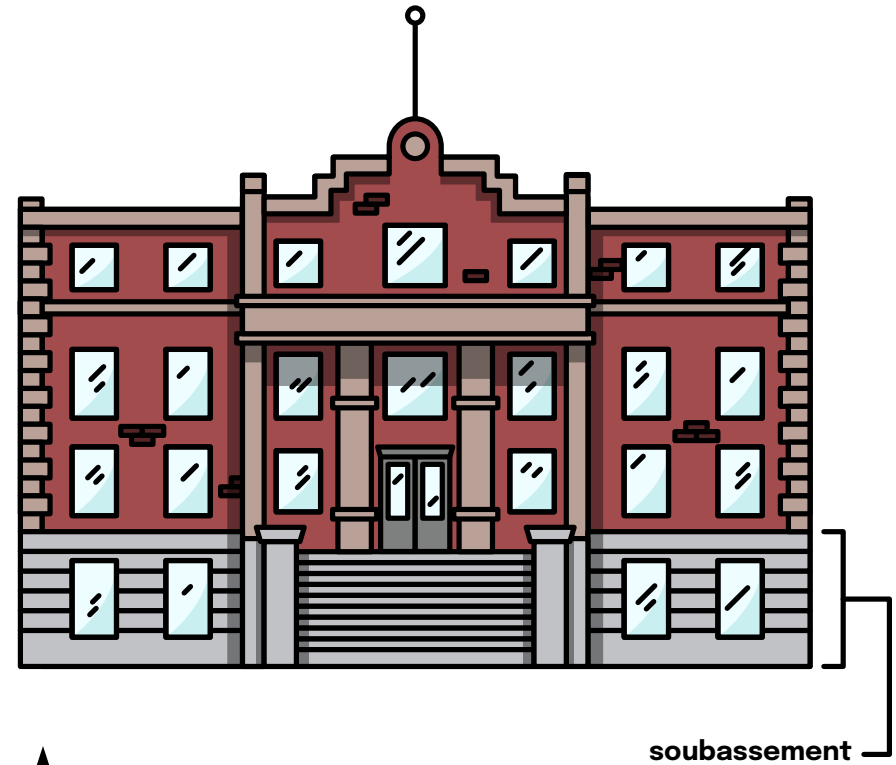
Élément de support horizontal d'un plancher.

Note : Les solives sont disposées en rangées, perpendiculairement aux poutres. La solive se distingue de la poutre par ses plus petites dimensions.



Sommier n.m.

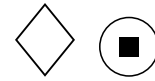
Claveau disposé à la base d'un arc qui fait la jonction entre le plan vertical du support de l'arc et le plan courbe de ce dernier.



Soubassement n.m.

Partie inférieure d'un bâtiment.

Note : La face extérieure d'un soubassement est traitée de manière distincte des autres niveaux pour lui donner une apparence plus massive. Le soubassement est généralement utilisé dans l'architecture institutionnelle pour surélever les étages supérieurs du bâtiment.



Souche de cheminée n.f.

Partie visible de la cheminée sur le toit.

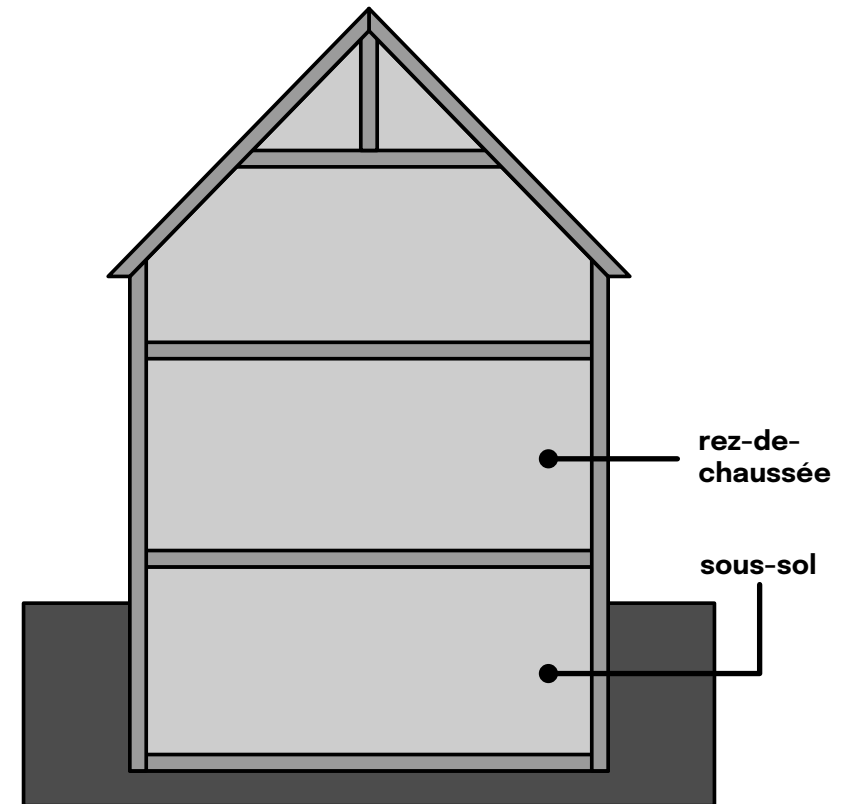
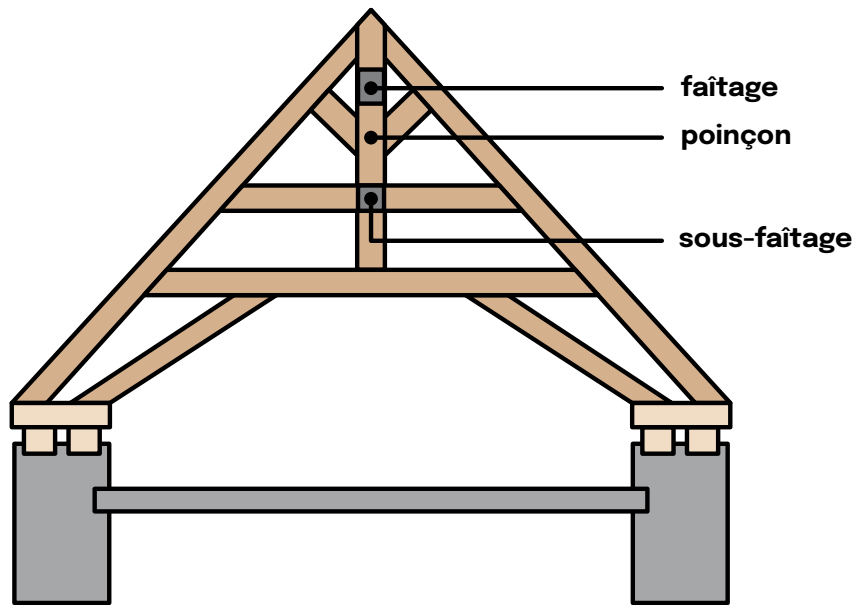
Note : La souche de cheminée reçoit parfois un traitement ornemental élaboré.

Il existe de fausses souches de cheminée construites à des fins esthétiques, notamment pour équilibrer la symétrie.



Soupirail n.m.

Ouverture de petites dimensions dans les fondations d'un bâtiment, pratiquée pour l'éclairage et la ventilation.



Sous-faîtage n.m.

Pièce de bois de la charpente reliant horizontalement les fermes entre elles, dans leur partie médiane, pour assurer leur contreventement.

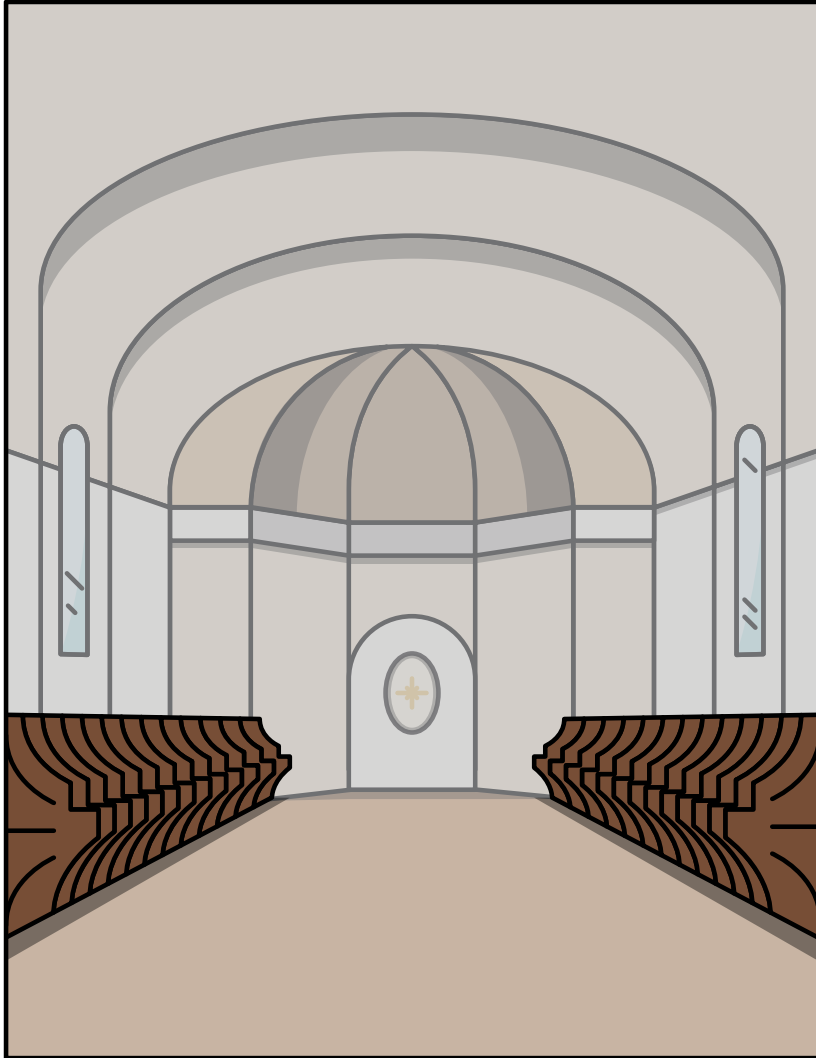
Note : La panne faîtière et le sous-faîtage sont reliés par différents éléments, dont des poinçons et des croix de Saint-André.



Sous-sol n.m.

Espace habitable situé sous le rez-de-chaussée d'un bâtiment.

Note : Le sous-sol, qui est un espace aménagé, se distingue de la cave qui est destinée à l'entreposage des biens et à la conservation des aliments.



Stalle n.f.

Chacun des bancs disposés en série sur le pourtour du chœur d'un lieu de culte.

Note : Les stalles sont réservées aux religieux qui peuvent accéder à l'espace sacré du chœur.



Structure n.f.

Agencement constructif du corps du bâtiment.

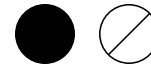
Note : L'histoire de l'architecture québécoise permet d'observer l'évolution des structures constructives. Cette évolution est liée aux influences culturelles et aux savoir-faire propres à chaque époque.

Les structures massives sont les premières. Elles sont caractérisées par des murs pleins qui supportent la charge des planchers et du toit. Les structures en maçonnerie de pierres ou de briques ainsi que celles en bois en constituent des exemples.

Les structures à ossature traditionnelle comportent un cadre auquel on ajoute des pièces ou un remplissage. Ces structures comprennent notamment le colombage pierroté ainsi que la pièce sur pièce et le madrier sur madrier, tous deux assemblés à coulisses.

Les structures dites « composites » combinent la structure massive et la structure à ossature. C'est-à-dire que les systèmes portants à poteaux et à poutres (en bois ou en métal) se trouvent à l'intérieur d'une structure massive.

Les structures à ossature moderne, associées à l'industrialisation, se composent de structures squelettiques en bois, en métal ou en béton armé.

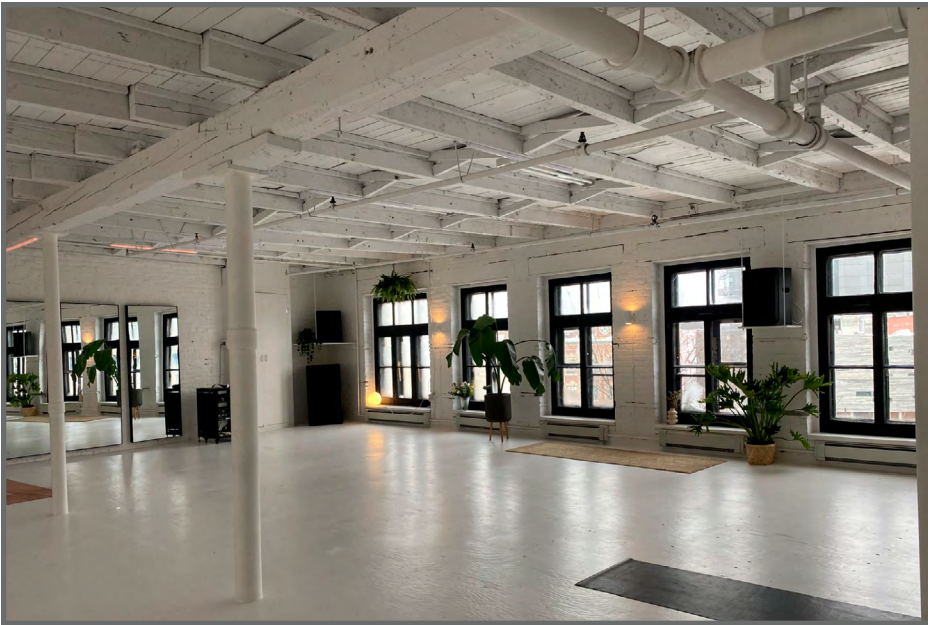


Structure autoportante en béton n.f.

Agencement constructif constitué d'une enveloppe structurale de béton armé.

Note : La structure autoportante en béton est définie par une ossature en acier. Un coffrage est ensuite posé autour de l'ossature, puis le béton est coulé ou soufflé pour créer la forme finale du bâtiment. Ainsi, les murs servent à la fois de support et de parement au bâtiment.

La structure autoportante en béton permet de créer des bâtiments aux formes sculpturales et expressives. Au Québec, ce type de structure a été notamment utilisé dans l'architecture religieuse des années 1960.



Structure composite n.f.

Agencement constructif constitué de murs structuraux en maçonnerie et d'une ossature intérieure en bois ou en métal.

Note : Ce type de structure est notamment utilisé au XIX^e siècle dans l'architecture commerciale et industrielle.



Structure en billes de bois n.f.

Autre appellation : construction en bois rond

Agencement constructif constitué d'un empilement de billes de bois généralement écorcées.



Structure en blocs de béton n.f.

Agencement constructif constitué d'un empilement de blocs de béton maçonnés.



└ suspente



Suspente n.f.

Partie du tenon d'un poinçon émergeant sous l'entrait.

Note : Une cheville de bois est souvent insérée dans la suspente pour la retenir en place.

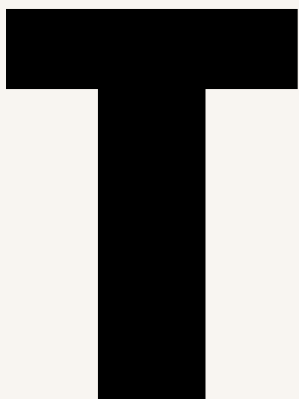


Table de communion

Table décorative

Tambour

Tenon

Terracotta

Terrasson

Toit

Toit à croupes

Toit à demi-croupes

Toit à deux versants

Toit à lanterneau

Toit à l'impériale

Toit à un versant

Toit aménagé

Toit asymétrique

Toit brisé

Toit conique

Toit en appentis

Toit en bulbe

Toit en dents de scie

Toit en fausse mansarde

Toit en pavillon

Toit mansardé

Toit plat

Toit-terrasse

Toiture

Tôle à baguettes

Tôle à la canadienne

Tôle embossée

Tôle en plaque

Tôle pincée

Tôle profilée

Tour

Tourelle

Transept

Travée

Traverse

Tribune

Trumeau

Tympan d'un fronton

Tympan d'un portail

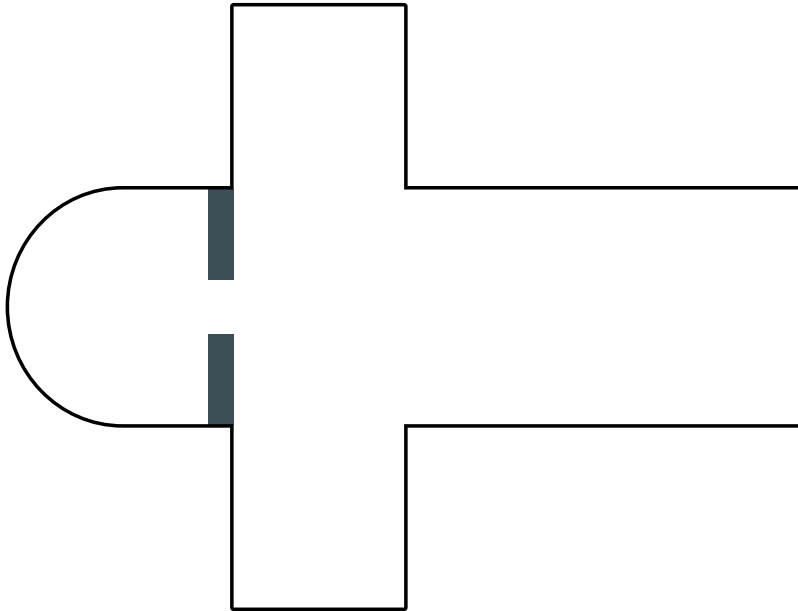


Table de communion n.f.

Structure basse située à la rencontre du chœur et de la nef d'un lieu de culte où le fidèle s'agenouillait pour recevoir l'eucharistie.

Note : La table de communion se compose d'une balustrade précédée d'une marche.

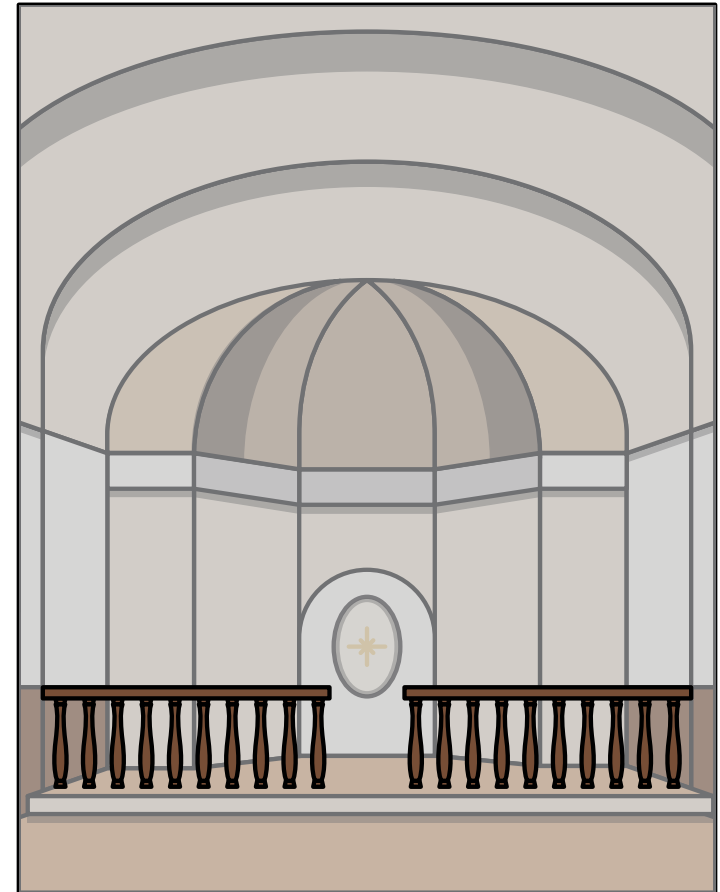
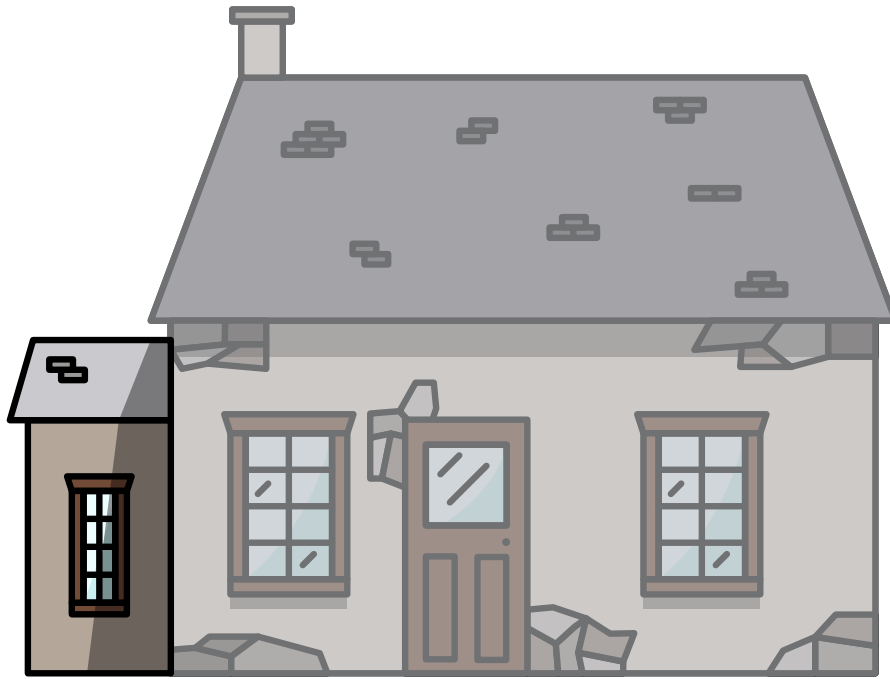




Table décorative n.f.

Retrait ou saillie de faible élévation dans un mur et prenant la forme d'une table.

Note : Il existe plusieurs types de tables, dont la table saillante, la table rentrante et la table effleurée.

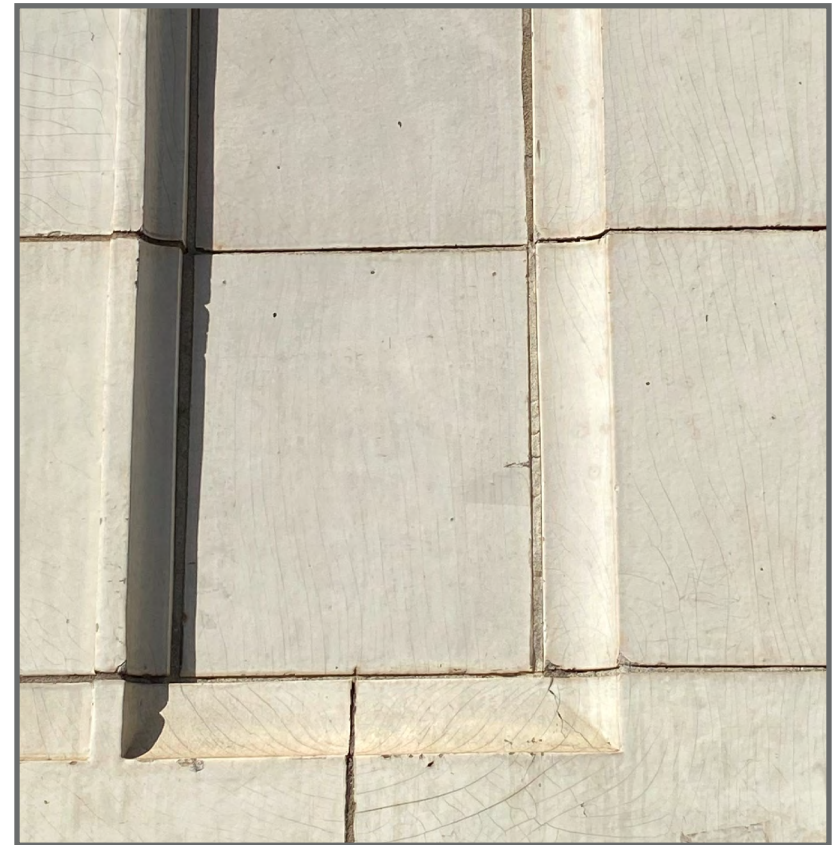
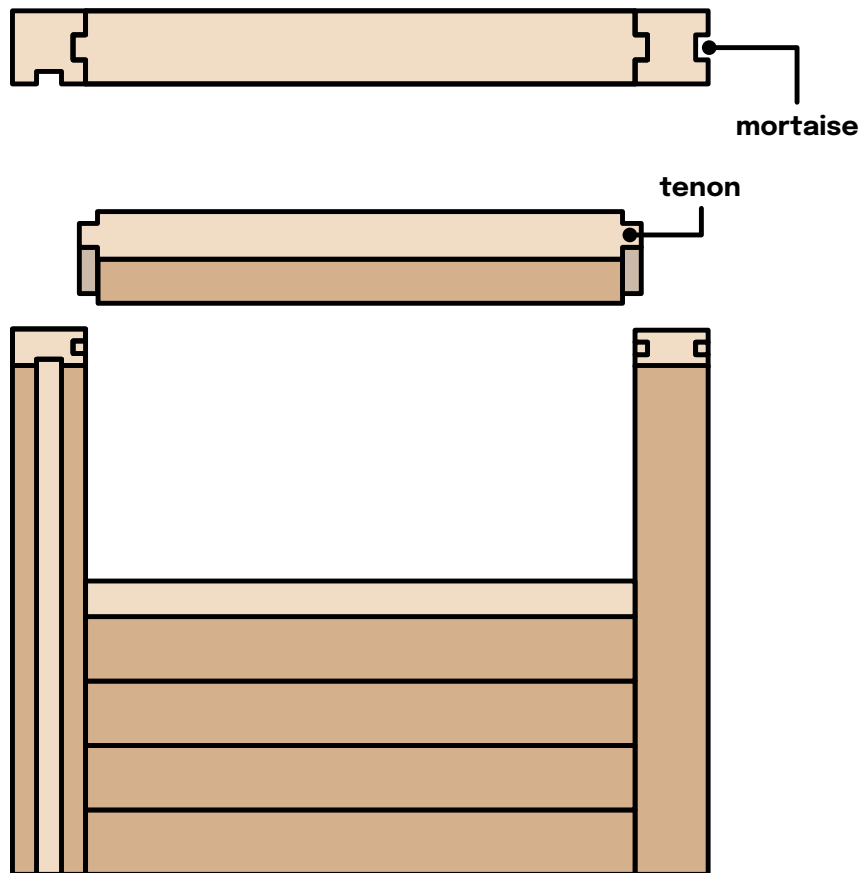


Tambour n.m.

Structure légère, généralement en bois et amovible, placée à l'entrée d'un bâtiment pour réduire l'arrivée d'air froid à l'intérieur.

Note : À l'origine, le tambour était une structure temporaire.

Au Québec, le terme « tambour » désigne aussi les structures érigées derrière certains logements multiples. Ces structures constituent des espaces d'entreposage et abritent souvent un escalier reliant les étages au rez-de-chaussée.



Tenon n.m.

Extrémité saillante entrant dans une mortaise pour lier deux composantes structurales de bois dans certains systèmes d'assemblage traditionnel.

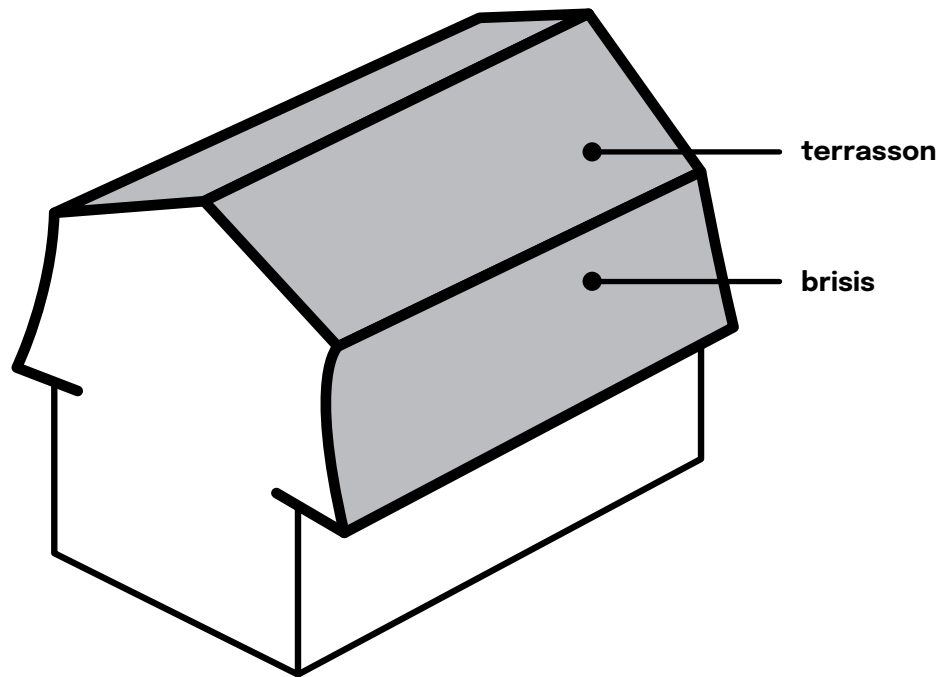
Note : Le tenon est souvent retenu dans la mortaise à l'aide d'une cheville de bois.



Terracotta n.f.

Matériau de parement fait de tuiles ou de blocs constitués d'un mélange d'argile moulé et cuit.

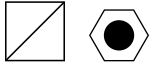
Note : La couleur de la terracotta varie selon celle de l'argile utilisée. La terracotta peut être vernissée ou émaillée et devenir ainsi colorée et brillante.



Terrasson n.m.

Partie supérieure d'un toit brisé dont la pente est faible.

Note : On appelle « ligne de brisis » l'arête horizontale qui sépare le brisis du terrasson

**Toit** n.m.

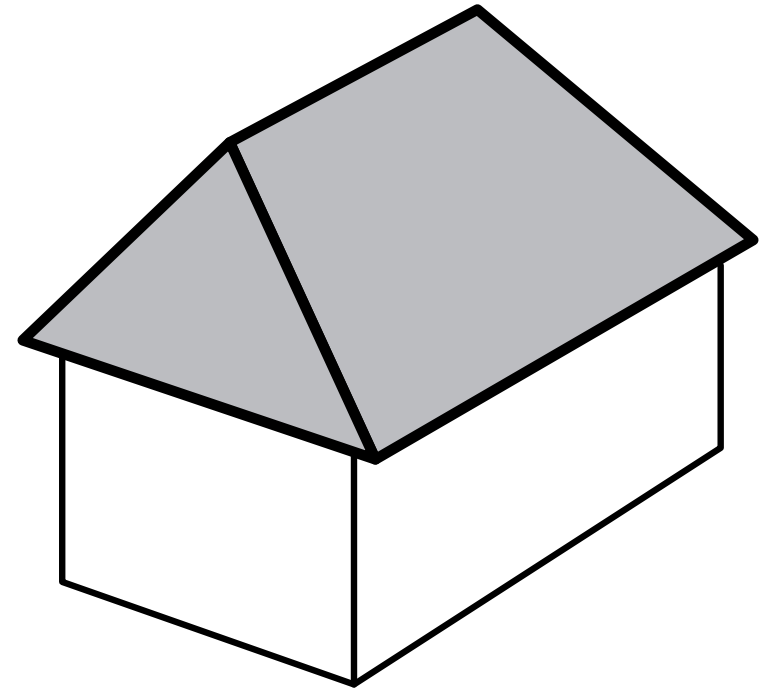
Mauvais usage : toiture

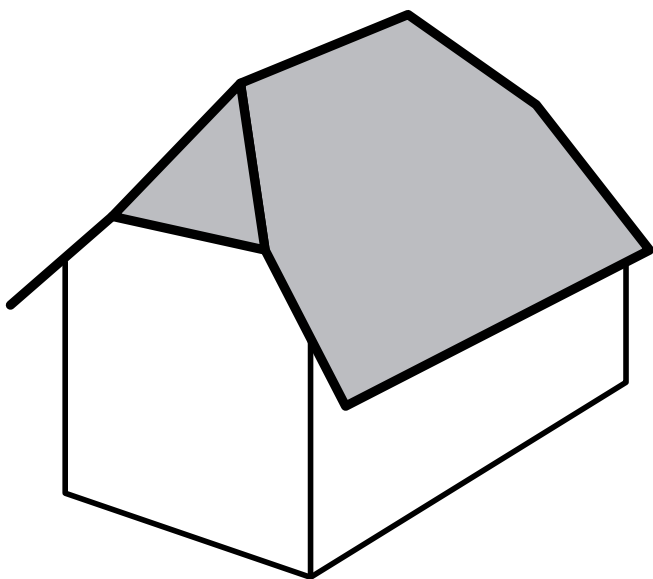
Partie supérieure et extérieure d'une construction ayant pour fonction de la protéger des éléments.

Note : Le toit se décline en diverses formes associées à différents courants architecturaux et époques.

**Toit à croupes** n.m.

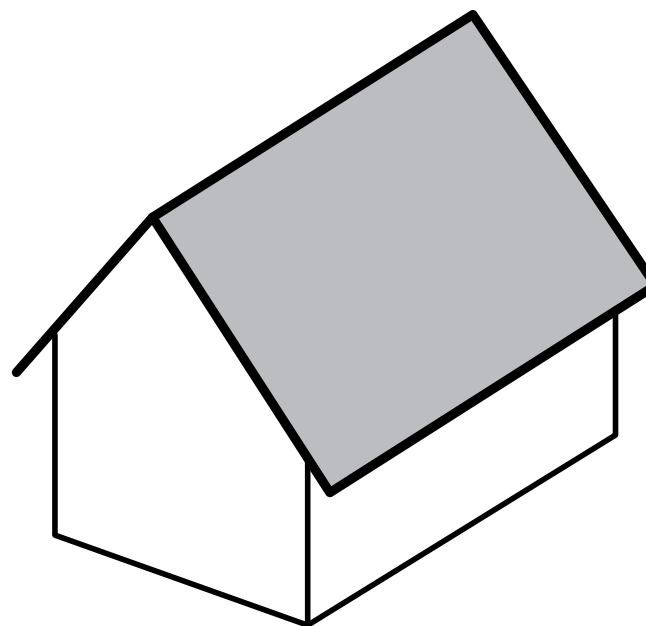
Toit formé de quatre versants, deux larges pans trapézoïdaux et deux pans triangulaires.





Toit à demi-croupes n.m.

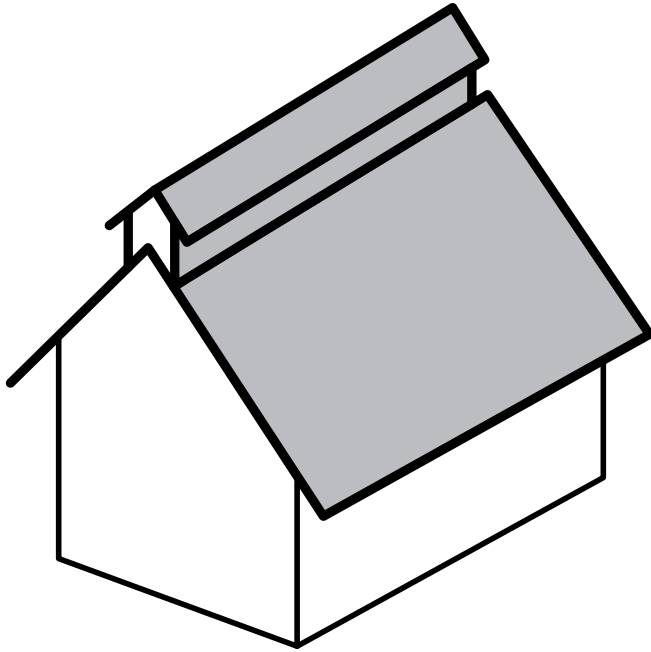
Toit à croupes dont les pans triangulaires ne rejoignent pas le mur-pignon et donc n'en recouvrent qu'une partie.



Toit à deux versants n.m.

Toit à deux pans rectangulaires se rencontrant au sommet de leurs côtés longs.

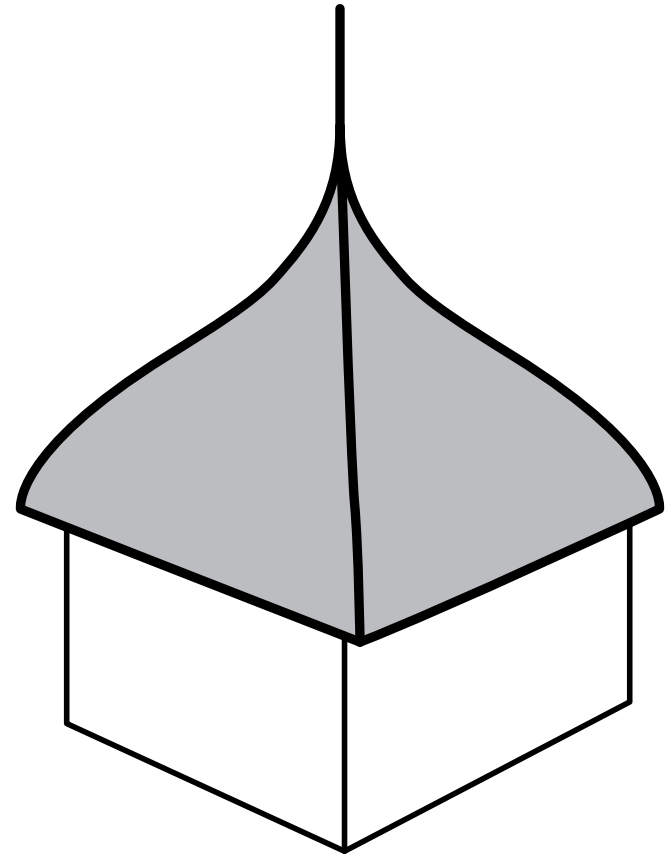
Note : Ce type de toit peut être à deux versants droits ou à deux versants retroussés. Le premier est muni de deux pans dont la pente est droite. Quant au second, la partie inférieure de ses versants est retroussée. Certains toits présentent un seul versant retroussé.



Toit à lanterneau n.m.

Toit qui présente un faîte surmonté d'un lanterneau.

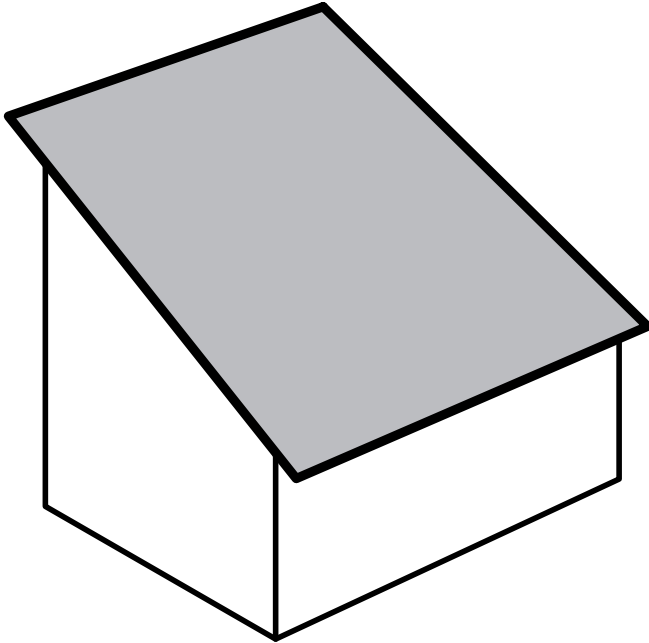
Note : Ce type de toit est courant dans l'architecture industrielle.



Toit à l'impériale n.m.

Toit de plan centré à versant continu ou à pans.

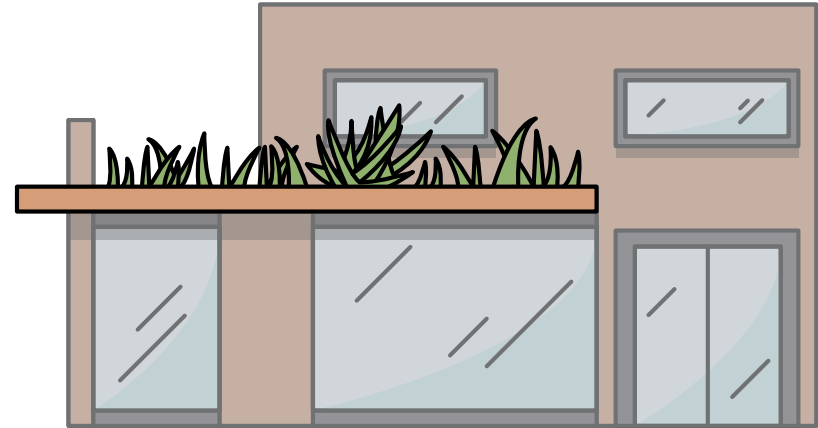
Note : Le toit à l'impériale présente des courbes concaves et convexes.



Toit à un versant n.m.

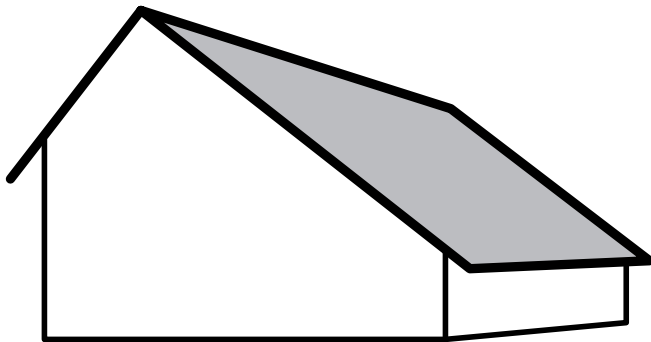
Toit qui possède un seul pan incliné.

Note : Contrairement au toit en appentis, le toit à un versant n'est pas adossé à une autre construction.



Toit aménagé n.m.

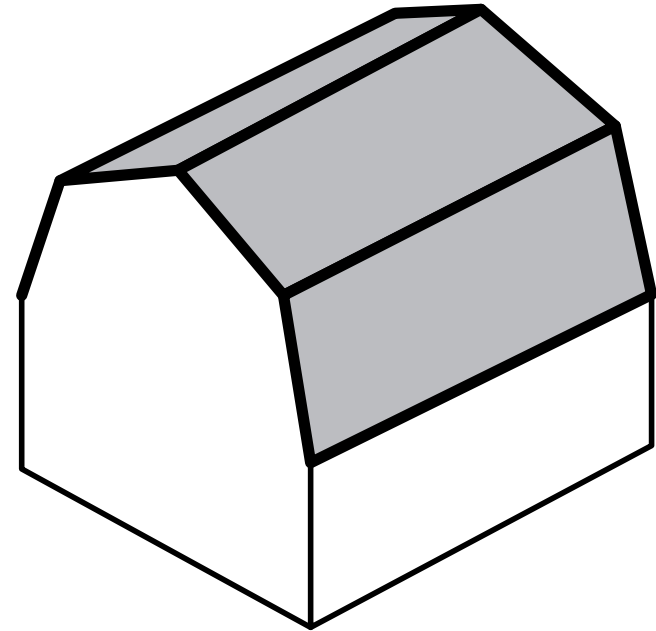
Aménagements sur un toit, prenant des formes variées, souvent pour le rendre accessible.



Toit asymétrique n.m.

Toit qui possède deux versants, dont l'un est plus long et moins incliné.

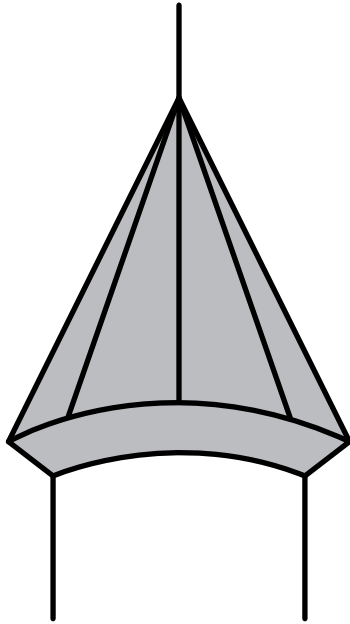
Note : Un bâtiment dont le toit est asymétrique présente des élévations avant et arrière de hauteurs différentes.



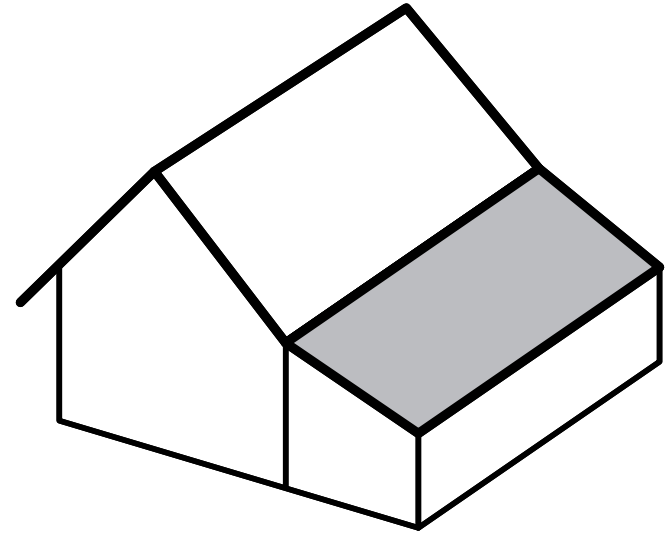
Toit brisé n.m.

Toit dont les versants présentent une rupture de pente, dont la partie supérieure se nomme « terrasse » et la partie inférieure « brisis ».

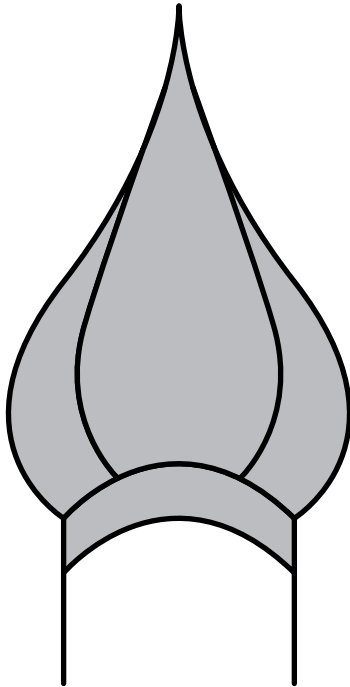
Note : Le toit mansardé est un type de toit brisé, mais les deux appellations ne sont pas des synonymes.

**Toit conique** n.m.

Toit qui couvre une construction de plan circulaire, habituellement une tour.

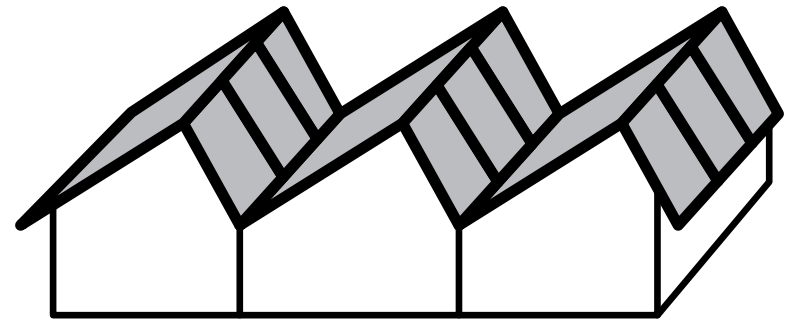
**Toit en appentis** n.m.

Toit qui ne possède qu'un seul versant incliné dont la partie la plus haute s'appuie contre le mur d'une autre construction.



Toit en bulbe n.m.

Toit au plan centré, comme le dôme, mais qui est courbé et pointu à son sommet, à la manière d'un bulbe.



Toit en dents de scie n.m.

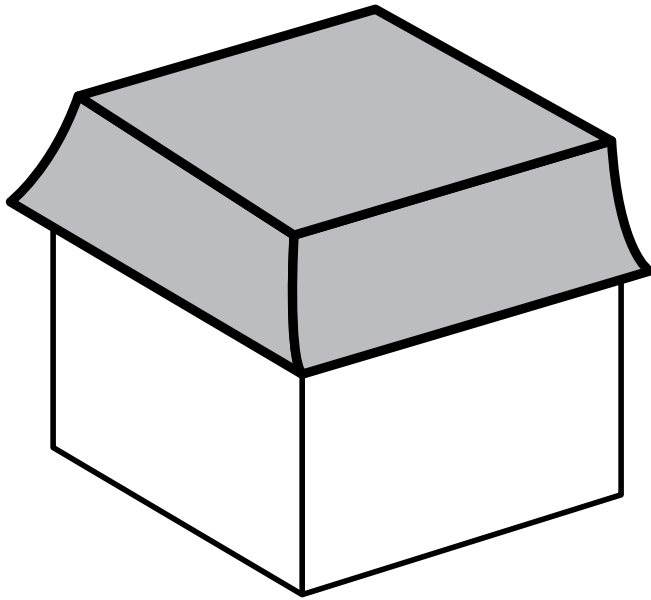
Mauvais usage : toit en *shed*

Autre appellation : toit à redans

Toit qui comporte une série de versants rectangulaires ayant des pentes différentes et réunis au sommet de leurs côtés longs.

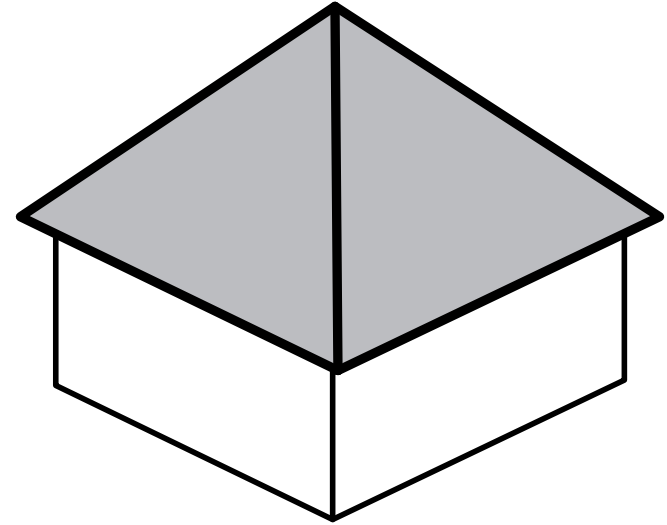
Note : Le pan le plus étroit est normalement vitré.

Ce type de toit est courant dans l'architecture industrielle. Il permet d'améliorer l'éclairage naturel des bâtiments.



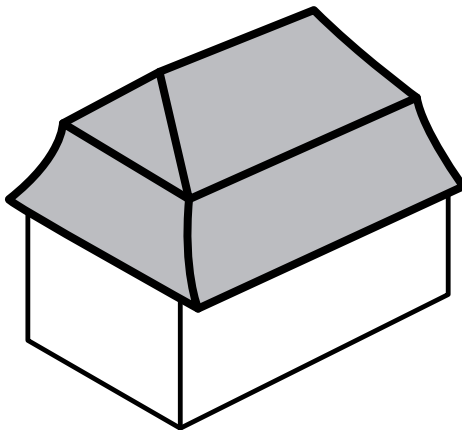
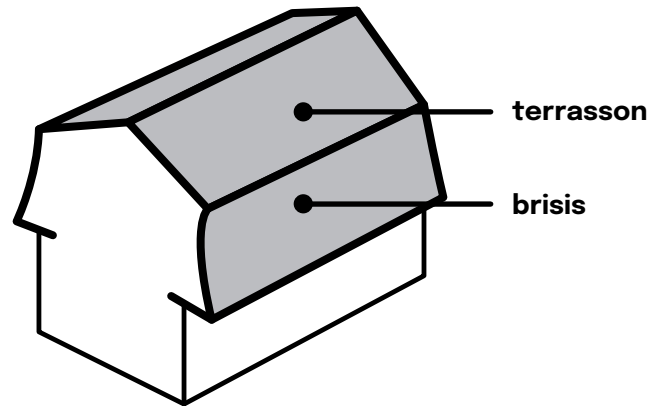
Toit en fausse mansarde n.m.

Toit plat doté d'un brisis décoratif pour imiter un toit mansardé.



Toit en pavillon n.m.

Toit à quatre versants triangulaires égaux couvrant généralement une construction de plan carré et pouvant posséder un court faîtage.

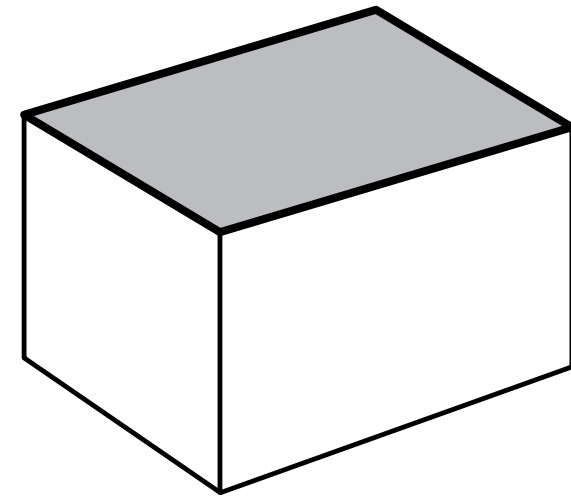


Toit mansardé n.m.

Toit brisé présentant un terrasson allongé et un brisé très incliné.

Note : Le toit mansardé est issu de l'architecture d'influence Second Empire en vogue au Québec à la fin du XIX^e siècle.

Il peut présenter deux ou quatre versants.



Toit plat n.m.

Autre appellation : toit à bassin

Toit qui ne possède qu'une pente très douce orientée vers un système d'évacuation d'eau situé au centre.

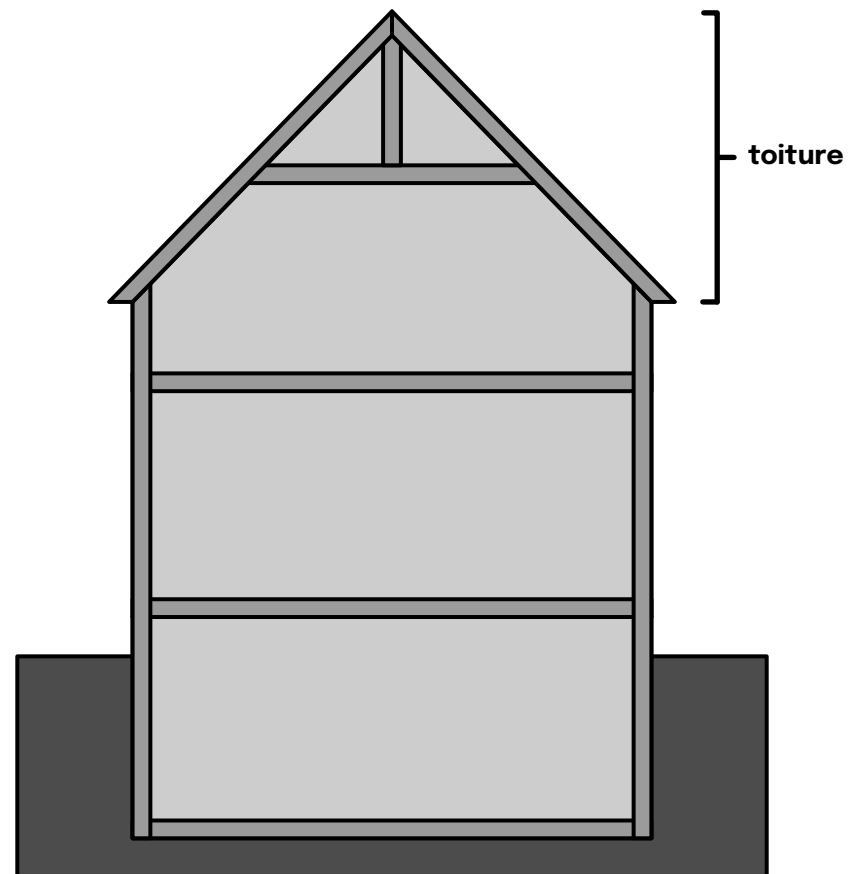
Note : Le toit plat peut être caché par les murs, plus hauts, du bâtiment.



Toit-terrasse n.m.

Portion d'un toit aménagé comme espace de vie.

Note : Le toit-terrasse est souvent couvert par une structure légère, permanente ou temporaire.



Toiture n.f.

Mauvais usage : toit

Ensemble des composantes de la partie supérieure d'une construction, incluant la charpente et la couverture.



Tôle à baguettes n.f.

Mode d'assemblage de couverture métallique consistant en la juxtaposition de feuilles de métal sur des baguettes de bois.

Note : Les baguettes de profil carré sont disposées à intervalles réguliers, dans le sens de la pente du toit. La tôle à baguettes se distingue de la tôle pincée par ses joints verticaux au profil carré.



Tôle à la canadienne n.f.

Mode d'assemblage de couverture métallique consistant en la disposition en diagonale de plaques de métal rectangulaires.



Tôle embossée n.m.

Autre appellation : tôle matricée

Matériau de couverture et de parement métallique fait de plaques embossées présentant des motifs, assemblées en rangées horizontales.



Tôle en plaque n.f.

Matériau de couverture et de parement métallique fait de plaques carrées assemblées en rangées horizontales.



Tôle pincée n.f.

Autre appellation : tôle à joints debout

Matériau de couverture métallique fait de feuilles assemblées à l'aide de joints verticaux pincés pour assurer leur étanchéité.

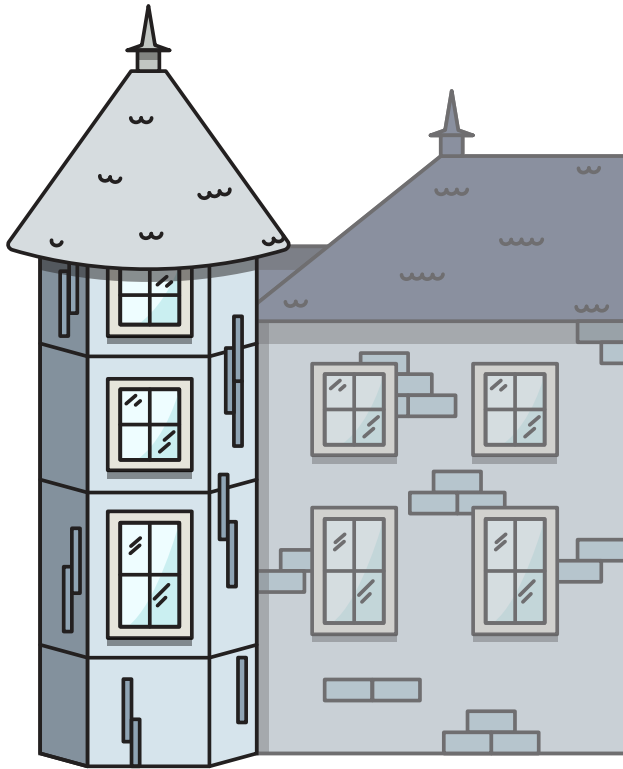
Note : La tôle pincée se distingue de la tôle à baguettes par ses joints verticaux au profil linéaire.



Tôle profilée n.f.

Matériau de couverture et de parement métallique fait de grandes feuilles comportant des ondulations pour augmenter leur rigidité.

Note : La tôle profilée est disposée de manière à ce que les ondulations suivent la pente du toit.

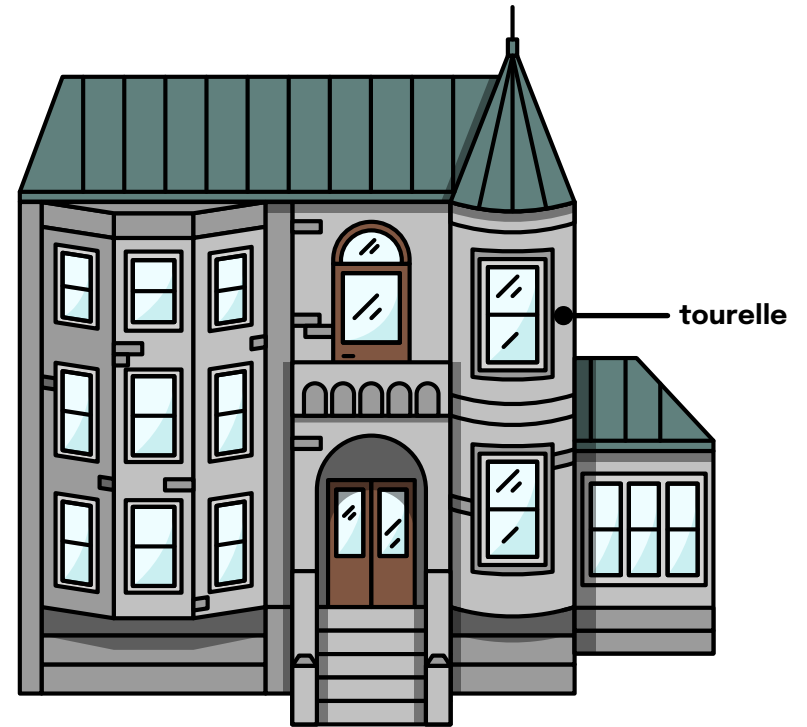


Tour n.f.

Corps de bâtiment de plan compact, se démarquant par sa verticalité et possédant ses propres fondations.

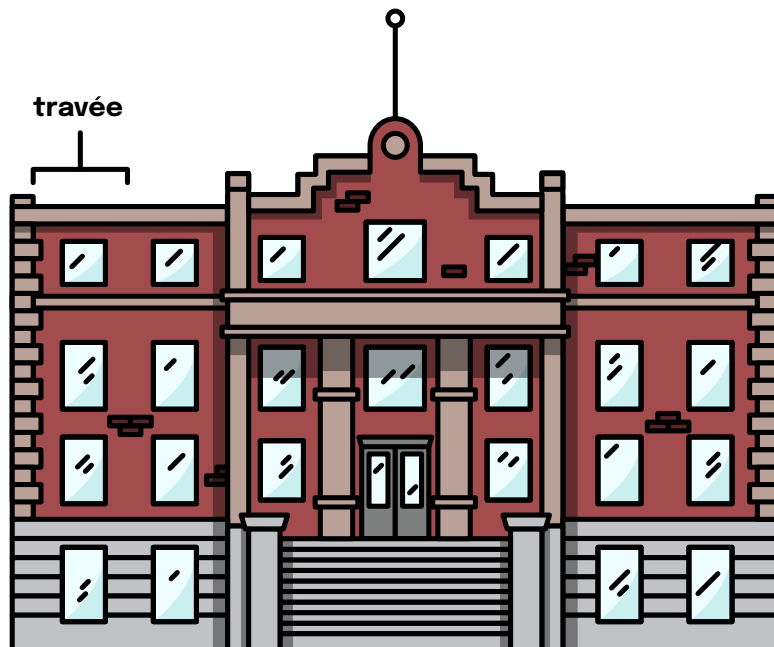
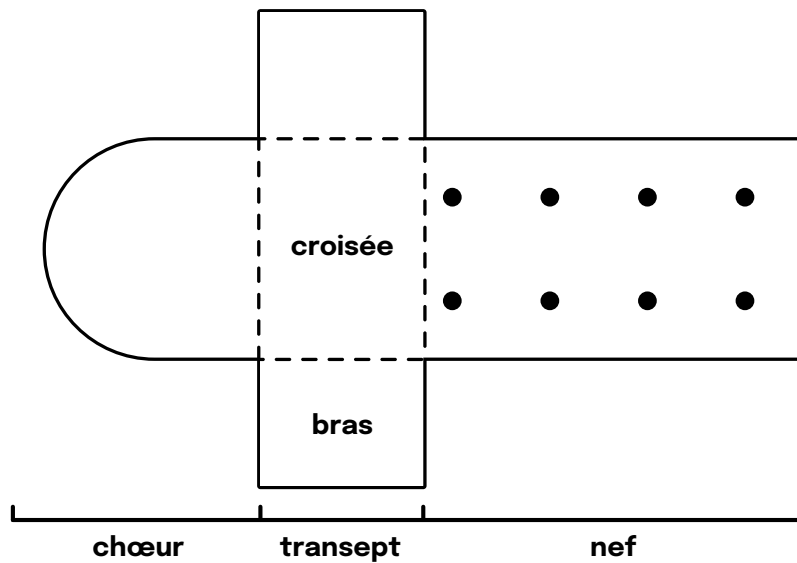
Note : La tour peut s'intégrer à un bâtiment ou être érigée seule.

Dans un bâtiment, la tour peut être disposée hors-œuvre, si elle se joint à un corps de bâtiment par l'un de ses côtés, ou demi-hors-œuvre, si elle est partiellement intégrée à un autre corps de bâtiment. Elle peut également être complètement détachée du bâtiment.



Tourelle n.f.

Petite tour, souvent disposée à la jonction de deux élévations d'un bâtiment, s'élevant en porte-à-faux.



Transept n.m.

Construction disposée perpendiculairement à la nef d'un lieu de culte de plan en croix latine ou en croix grecque.

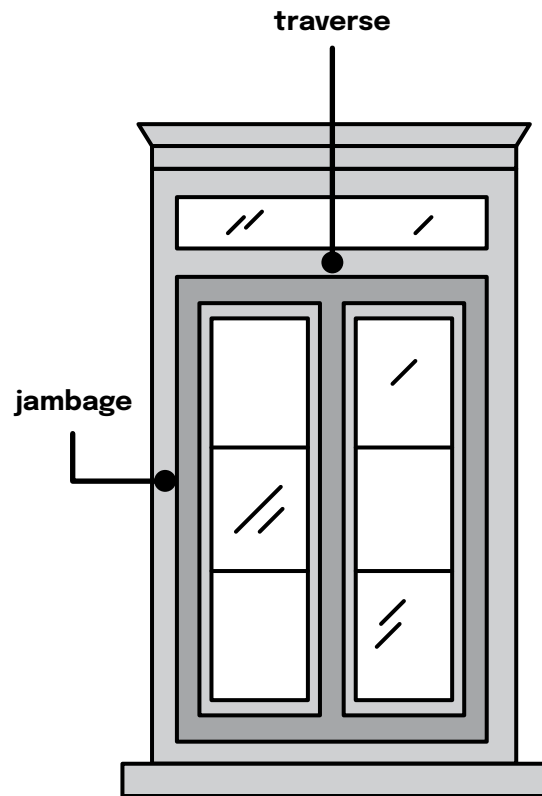
Note : Un lieu de culte peut avoir plusieurs transepts. Le transept sépare généralement la nef du chœur.



Travée n.f.

Série d'ouvertures alignées à la verticale sur une même élévation.

Note : La travée est parfois délimitée par deux points d'appui verticaux tels que des colonnes ou des pilastres.



Tribune n.f.

Autres appellations : jubé, galerie

Espace aménagé en hauteur dans un lieu de culte pour accueillir les fidèles.

Note : La tribune se situe à l'entrée de la nef, sur les côtés, dans les bras du transept ou le chœur. Elle peut parfois compter deux niveaux.

Lorsqu'une tribune porte un orgue, elle est appelée « tribune d'orgue ».

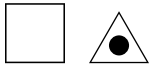
Traverse n.f.

Partie supérieure et horizontale d'un chambranle comprise entre les deux jambages.



Trumeau n.m.

Élément de support vertical d'un portail, disposé entre des portes.



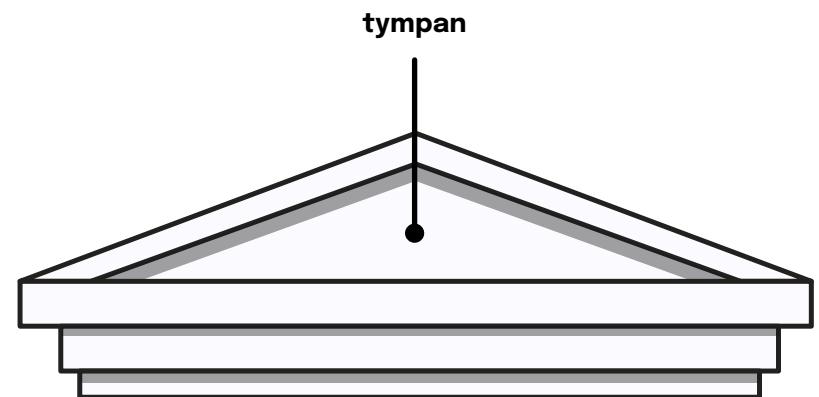
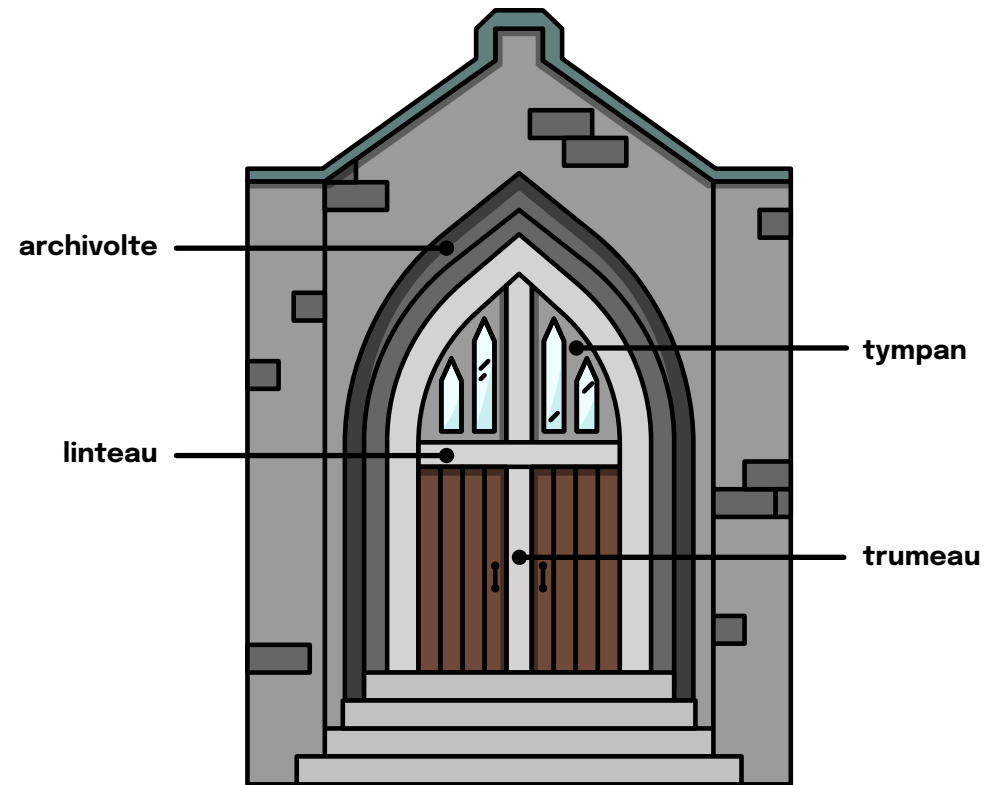
Tympan d'un fronton n.m.

Surface intérieure d'un fronton, souvent ornementée.



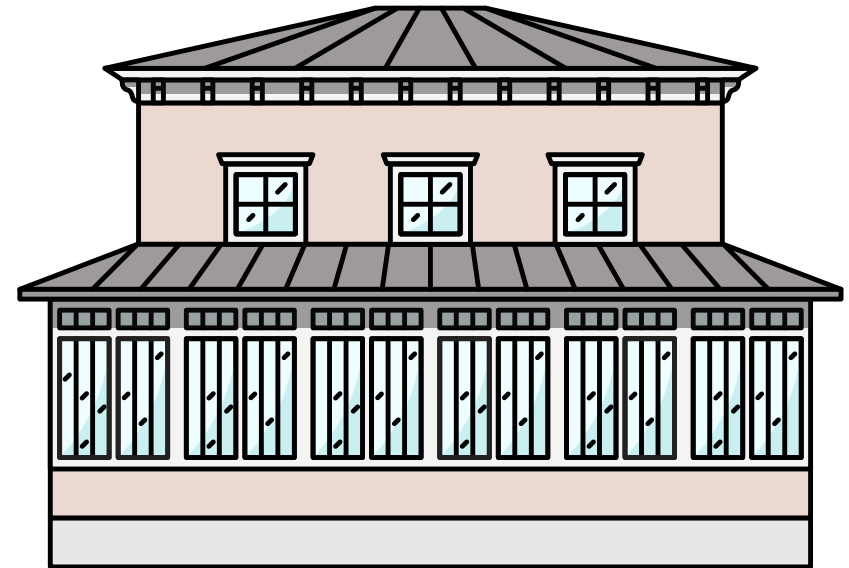
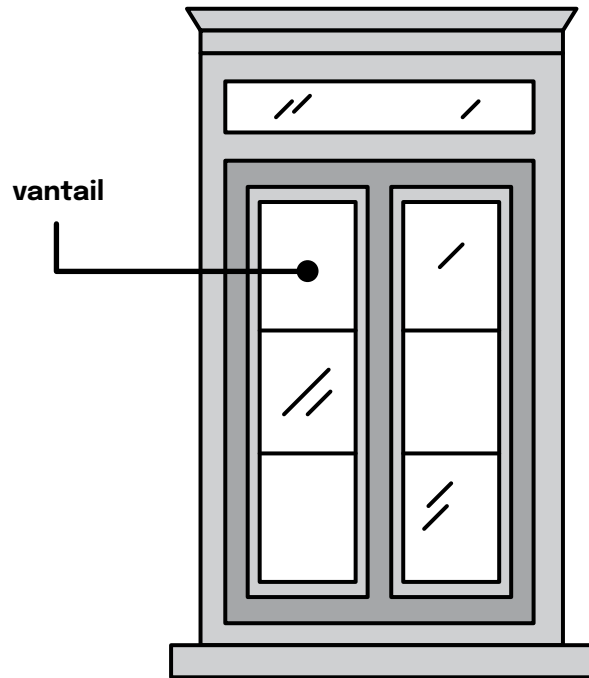
Tympan d'un portail n.m.

Partie supérieure d'un portail, délimitée par le linteau et l'archivolte.





Vantail
Véranda
Verrière
Versant
Vestibule
Vitrail
Vitrine
Volet
Volume
Voûte
Voûte d'ogives
Voûte en anse de panier
Voûte en arc surbaissé
Voûte en berceau



Vantail n.m.

Autre appellation : battant

Partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre qui pivote sur son axe vertical.

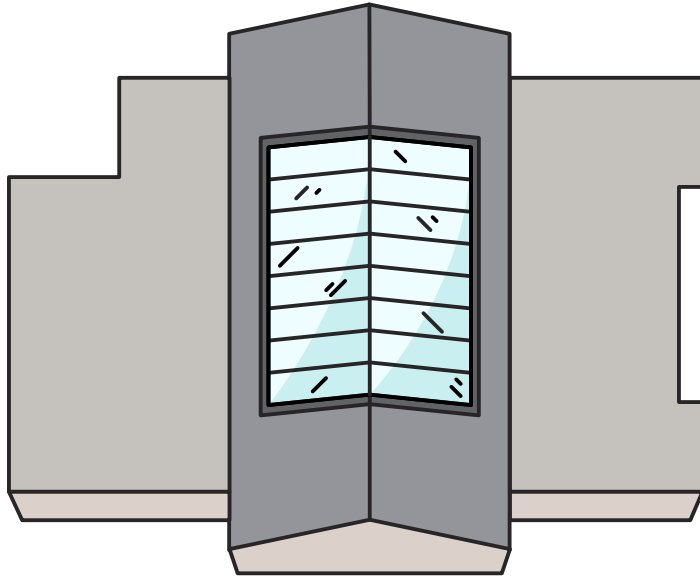
Note : Le vantail peut être plein, vitré ou grillagé.



Véranda n.f.

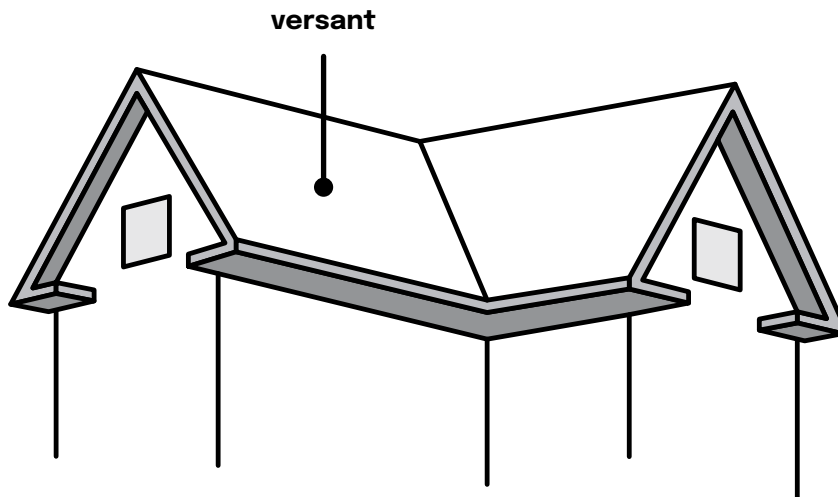
Galerie couverte et généralement fermée par du vitrage.

Note : La véranda constitue un prolongement de l'architecture intérieure d'un bâtiment vers l'extérieur.



Verrière n.f.

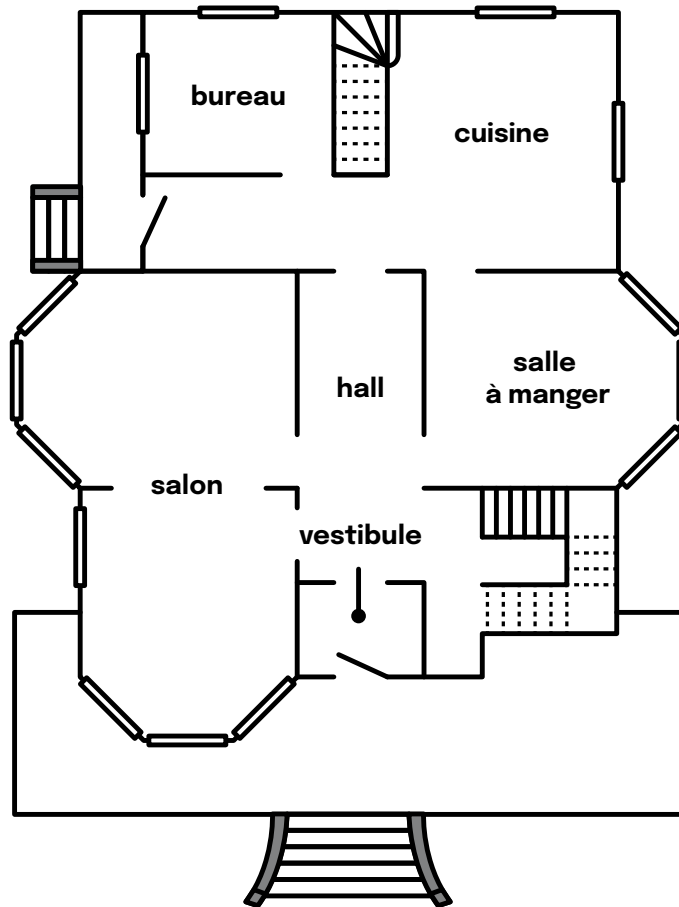
Couverture d'un toit ou d'une partie de toit formée d'une charpente vitrée ou de dalles de verre.



Versant n.m.

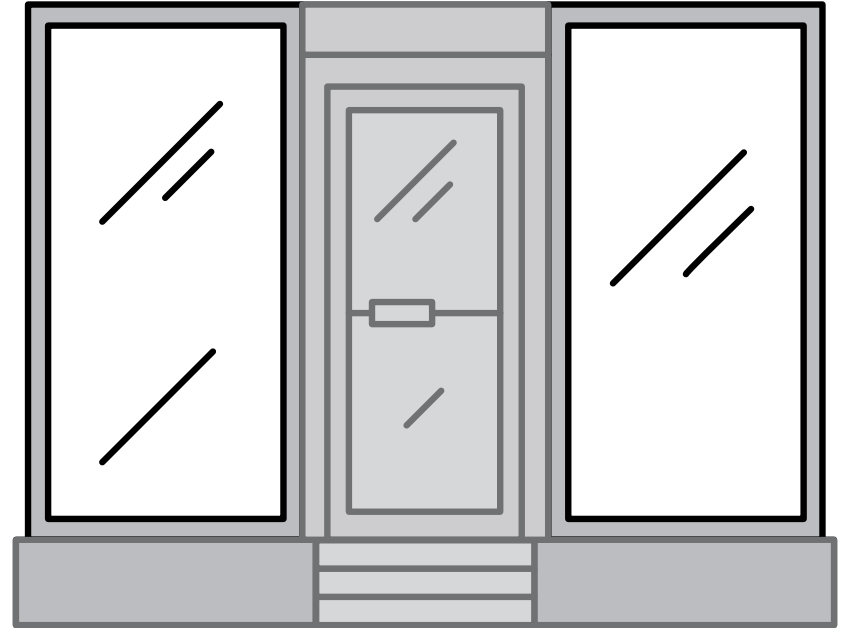
Pan incliné d'un toit, parfois appelé « eau ».

Note : L'égout correspond à la partie inférieure du versant.



Vestibule n.m.

Pièce de transition fermée entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment.



Vitrail n.m.

Composition faite de morceaux de verre, généralement colorés, assemblés en panneau pour décorer une ouverture.

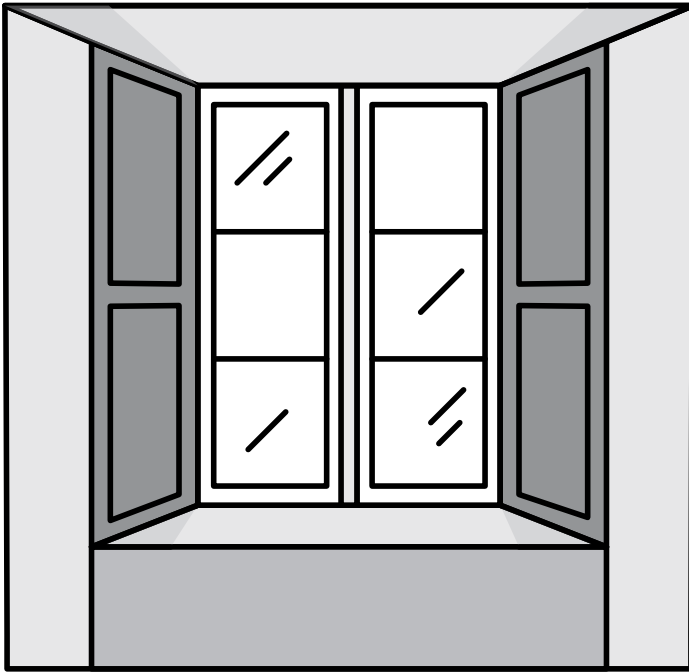
Note : Certains types de vitraux peuvent être désignés comme étant des « verrières ».



Vitrine n.f.

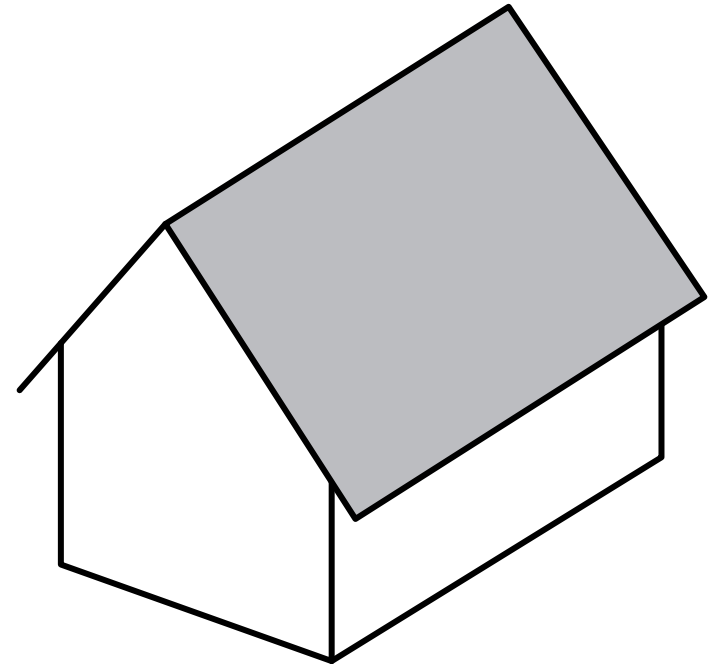
Grande ouverture vitrée destinée à l'exposition de marchandises à vendre.

Note : La vitrine est associée à l'architecture commerciale, dont les magasins généraux et les magasins-entrepôts.



Volet n.m.

Panneau amovible, généralement en bois, destiné à recouvrir une fenêtre, à l'intérieur.



Volume n.m.

Mauvais usage : volumétrie

Forme d'un bâtiment qui se définit par trois éléments principaux : le plan, l'élévation et le toit.

Note : Le terme « volumétrie » est parfois utilisé, à tort, pour désigner le volume. Ce dernier terme est préférable.



Voûte n.f.

Ouvrage de maçonnerie couvrant un espace intérieur et dont les extrémités reposent sur des appuis.

Note : La voûte sert à transférer la charge qu'elle supporte vers les appuis. Dans le contexte québécois, les voûtes sont généralement construites en bois et elles ne supportent pas de charge. On les qualifie alors de « fausses voûtes ».



Voûte d'ogives n.f.

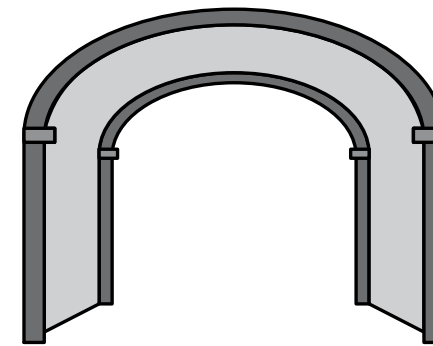
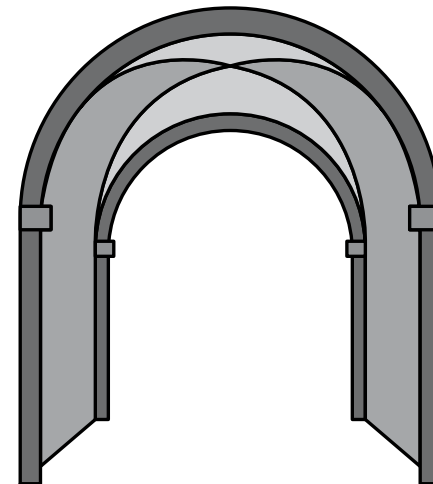
Autre appellation: voûte à arc brisé

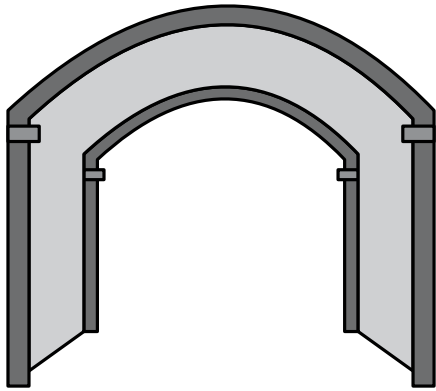
Voûte dont l'intrados prend la forme d'un arc. La hauteur est supérieure à la moitié de sa largeur, ce qui lui donne un profil élancé terminé par une pointe à son sommet.



Voûte en anse de panier n.f.

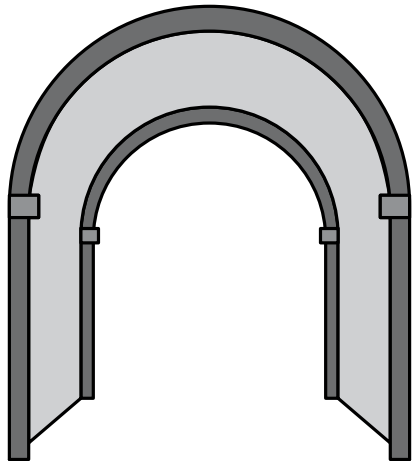
Voûte dont l'intrados prend la forme d'un arc. La hauteur de ce dernier est inférieure à la moitié de sa largeur. Elle présente plus d'un centre, généralement trois ou cinq, ce qui lui confère un profil aplati au sommet.





Voûte en arc surbaissé n.f.

Voûte dont l'intrados prend la forme d'un arc. La hauteur de ce dernier est inférieure à la moitié de sa largeur. Elle forme un arc de cercle de moins de 180 degrés.



Voûte en berceau n.f.

Autres appellations : voûte cintrée, voûte en plein cintre

Voûte dont l'intrados prend la forme d'un arc. La hauteur de ce dernier est égale à la moitié de sa largeur. Elle forme un arc de cercle de 180 degrés.

